هكذا من الاصل

LE MONDE DES LIVRES



L'autoportrait fragmenté de Louis-René des Forêts

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16191 – 7 F

VENDREDI 14 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Après les cinéastes, 155 écrivains refusent les lois sur l'immigration

Des artistes se sont rassemblés à Toulon pour s'opposer au Front national

LES MILIEUX artistiques et intellectuels se sont fortement mobilisés, jeudi 13 février, contre la politique culturelle du Front national mais aussi contre les projets du gouvernement en matière d'immigration. Deux cents danseurs, musiciens, cinéastes et comédiens ont ainsi pris place, mercredi soir, dans le *« train de la liberté »*, qui les a conduit de Paris à Toulon, où le tribunal de grande instance devait examiner la demande, faite par le maire Front national, de dissoudre l'association Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) Châteauvallon. L'audience a été reportée au 20 mars. A Toulon, où ils étaient attendus par deux mille personnes, il ont rappelé qu'ils étaient là pour *« sauver la liberté d'expression et de création »* et ont protesté contre le licenciement de Gérard Paquet, directeur du TNDI.

Par ailleurs, cent-cinquante-cinq écrivains ont décidé de reprendre l'appel lancé, mardi 11 février, par des cinéastes qui invitaient leurs *« concitoyens à désobéir »* aux lois sur l'immigration. De Jacques Roubaud à Jean Vautrin, en passant par Marie Darrieussecq, Enki Bilal, René Belletto ou Robert Sabatier, ces romanciers, poètes, essayistes ou auteurs de bandes dessinées se déclarent à leur tour *« coupables »* d'avoir hébergé un étranger en situation irrégulière et réclament leur mise en examen. Ils annoncent qu'ils n'accepteront pas de déclarer à la mairie le départ de leurs invités étrangers, comme le prévoit le projet de loi du ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré, qui doit être examiné en deuxième lecture les 24 et 25 février.



Le gouvernement a vigoureusement réagi à l'initiative des cinéastes. Son porte-parole, Alain Lamassoure, a rappelé que *« dans un Etat de droit, tous les citoyens sont tenus de respecter toutes les lois »*. Le ministre délégué à la ville, Eric Raoult, a invité chaque réalisateur *« à venir habiter pendant un mois »* dans un quartier difficile de région parisienne.

Lire pages 8, 28 et notre éditorial page 15

La France et l'Allemagne ont du mal à réduire leurs déficits

SELON deux des principaux instituts de conjoncture de ce pays, l'Allemagne pourrait enregistrer des déficits publics compris entre 3,4 % et 3,6 % en 1997, au lieu des 3 % exigés par le traité de Maastricht. La France, qui a accusé un déficit budgétaire un peu plus important que prévu en 1996, ferait mieux, avec un résultat compris entre 3,2 % ou 3,4 %, selon d'autres prévisions. Le gouvernement, qui assure tout mettre en œuvre pour respecter ses engagements, n'en est pas moins confronté à une conjoncture hésitante, marquée par une atonie persistante de l'investissement industriel.

Dans une étude consacrée à la France, l'OCDE recommande la mise en œuvre de mesures énergiques pour accroître la flexibilité.

Lire pages 6, 17 et 30

La Cour de cassation renforce le contrôle des licenciements

LE GOUVERNEMENT sera sans doute contraint de réviser la loi Aubry sur le contrôle des plans sociaux par la justice. Dans un arrêt attendu jeudi 13 février, la chambre sociale de la Cour de cassation devait en effet confirmer le rejet du pourvoi de la Samaritaine qui refusait la réintégration d'une salariée après l'annulation d'un plan social ayant conduit à son licenciement.

Cet arrêt constitue un revirement de la jurisprudence. Désormais, la nullité d'une procédure de licenciements collectifs entraînera la nullité des licenciements individuels. Les salariés pourront donc demander leur réintégration, parfois plusieurs années après avoir été licenciés, ou au moins des indemnités.

Lire page 16

Regain de tension en Corée

Les tensions risquent de s'accroître dans la péninsule coréenne après la défection à Pékin d'un haut dignitaire de Pyongyang, qui a ensuite demandé l'asile politique à la Corée du Sud. p. 30

La Générale des eaux victorieuse

La Générale des eaux a été choisie par la SNCF pour exploiter en commun son réseau de télécommunications. p. 16

La privatisation de Thomson contestée

Le groupe Lagardère a déposé un recours au Conseil d'Etat contre la suspension de la première procédure de privatisation de Thomson. p. 16

Football : retour de l'Argentine

Les matches éliminatoires en vue du Mondial 98 ont été marqués par les victoires de l'Italie en Angleterre et de l'Argentine en Colombie. p. 20

L'identité de l'armée nippone

Au Japon, les nouvelles recrues s'engagent moins par patriotisme que pour obtenir une qualification professionnelle. p. 13

Téléphoner ou conduire

Selon une étude américaine, l'utilisation du téléphone portable par les conducteurs multiplie par quatre le risque d'accidents automobiles. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 214 - 7,00 F

Tintin et les mutinés de Moulinsart

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La fronde couvait depuis des mois. Mercredi 12 février, elle a pris, en Belgique, la dimension d'une polémique nationale. Conduits par Benoît Peeters, écrivain et scénariste de bande dessinée réputé, quelques-uns des experts les plus éminents de l'œuvre d'Hergé ont publiquement dénoncé les dérives de la gestion de l'« empire Tintin » par son nouveau maître, l'Anglais Nick Rodwell, second mari de la veuve du dessinateur, Fanny Remi, et critiqué *« les atteintes répétées à l'image de Tintin et à la liberté d'expression autour de l'œuvre »*.

Les insurgés ont reçu le soutien du propre neveu d'Hergé. Le critique d'art Pierre Sterckx, ami personnel du créateur de Tintin, déplore les *« abus de pouvoir »* de Nick Rodwell et le *« silence de Fanny »*, alors que le petit reporter serait en grand danger, victime d'une *« stratégie d'enterrement »*. Le journaliste-écrivain Albert Algoud s'indigne du *« détournement moral d'héritage par un ayant droit de fraîche date »*. Dirigeant de fait de la société Moulinsart, propriétaire des droits dérivés de Tintin, et de la Fondation Hergé, vouée à la protection de l'œuvre, M. Rodwell est accusé d'exercer, sur les droits de reproduction des images de Tintin comme sur les analyses qu'elles peuvent susciter, un contrôle que le régime dictatorial du maréchal Plekszy-Gladz n'aurait pas renié.

Déjà auteurs de livres consacrés à Hergé ou à ses personnages, Pierre Sterckx et Albert Algoud se sont vu refuser l'autorisation d'utiliser des extraits des albums pour illustrer leurs nouveaux ouvrages. Ulcéré par ces oukazes, Benoît Peeters a annoncé qu'il mettait fin à la « Bibliothèque de Moulinsart », la collection qu'il avait créée pour publier de semblables hommages, voici dix ans, chez Casterman, l'éditeur historique de Tintin. *« Nous voulons défendre la vitalité posthume de l'œuvre d'Hergé*, affirme-il, *pas seulement un produit ou une marque. »* Les mutinés de la tintinologie accusent M. Rodwell de vouloir privilégier, plutôt que des projets à vocation culturelle, un *merchandising* réorienté vers des produits de luxe. *« Je ne vois pas en quoi nos bouquins seraient moins légitimes que le commerce des chaussettes imprimées, des cartes bancaires pour le Japon, ou même des foulards style Hermès »*, tempête Albert Algoud. Deux grands libraires bruxellois, Michel Deligne et Jean-Louis Carette, ont également subi les foudres du nouvel héritier – sommés de verser des *royalties* pour avoir reproduit l'image de Tintin sur des logos, des publicités ou dans le catalogue d'une exposition !

Un manuscrit de M. Deligne, inventoriant les parallèles entre l'œuvre d'Hergé et celle de Jules Verne, est lui aussi bloqué, le projet d'un musée Tintin carrément abandonné. Derrière ces choix dénués d'explications cohérentes, les protestataires redoutent le pire : la publication, à plus ou moins long terme, d'un album posthume des aventures du reporter à la houppe. De son vivant, Hergé en avait rejeté l'idée. Mais le succès du récent retour de *Blake et Mortimer* pourrait avoir donné des envies au nouveau maître de Moulinsart... *« Jusqu'ici, Fanny et Nick ont juré qu'ils respecteraient la volonté d'Hergé*, prévient Benoît Peeters. *Mais au rythme où vont les choses on peut se demander ce qui restera de l'image de Tintin dans dix ans. »*

Hervé Gattegno

Les vins du Languedoc consacrés

LE PAYSAGE viticole français devrait connaître, à terme, une nouvelle appellation d'origine contrôlée (AOC) : celle des vins de Languedoc. Les vignerons touchent aujourd'hui les dividendes d'une politique volontariste d'arrachage d'un vignoble anciennement producteur de « gros rouge », pendant les années 80, accompagnée de l'installation de jeunes vignerons et de la plantation de cépages nobles.

La région s'apprête à entrer dans le cercle fermé des zones – Bordeaux, Bourgogne... – qui peuvent se prévaloir du prestigieux label AOC. La procédure doit être lancée le 17 février pour aboutir aux premières vendanges d'AOC Languedoc après l'an 2000.

Lire page 12

La France vue d'Amérique, « Titanic des entrepreneurs »

JULES VERNE, saint patron du cyberespace ? Au moment où son livre, longtemps inédit, *Paris au XXe siècle*, sort en anglais aux Etats-Unis, des inconditionnels de l'écrivain français, en grande majorité américains et menés par un professeur israélien, ont créé sur Internet toute une série de sites et de forums qui lui sont consacrés et à travers lesquels ils donnent libre cours, à toute heure du jour et de la nuit, à leur passion pour ce génial visionnaire. L'hommage ne manque pas d'ironie : la France, patrie de Jules Verne, est aujourd'hui montrée du doigt dans la presse américaine comme un pays fossilisé, réfractaire au progrès et incapable d'innover.

Face aux insolentes bonnes notes qu'affiche l'économie américaine, la France fait figure de mauvais élève qui refuse obstinément d'apprendre la leçon. L'élève ne manque pourtant pas d'aptitudes : l'hebdomadaire *Business Week* imaginait la semaine dernière Bill Gates, l'entrepreneur le plus riche d'Amérique, le fondateur et PDG de Microsoft, arrivant en France avec l'idée d'y lancer une nouvelle affaire ; après tout, relève *Business Week*, *« l'idée n'est pas si saugrenue, puisque les compétences technologiques abondent en France. Des informaticiens français ont même mis au point une poignée de produits Microsoft »*. Mais Bill Gates va rapidement déchanter, face à ce Français qu'une caricature présente coiffé de son inévitable béret, attablé au bistrot devant une bouteille de vin et oisivement plongé, la cigarette au bec, dans la lecture du *Monde* : fonctionnaires, syndicats et législateurs se sont ligués pour poser une multitude d'obstacles sur la voie de la libre-entreprise.

« Tirez-moi de là ! finit par s'écrier Bill Gates. *C'est le "Titanic" des entrepreneurs ! L'Etat est partout, partons pour la Pologne ! A Varsovie, au moins, les gens veulent aller de l'avant. »*

Il y a un an, le *New York Times* avait tiré un coup de semonce dans un long article consacré à la paralysie créatrice de la culture française, stérilisée par sa dépendance à l'égard des subventions d'Etat.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 15

Un signal d'alerte à Hongkong



MARTIN LEE

EN TOURNÉE dans les capitales européennes, Martin Lee, le chef des démocrates de Hongkong, alerte les gouvernements et les milieux d'affaires sur les dangers d'une reprise en main autoritaire du territoire par Pékin après la rétrocession, prévue pour le 1er juillet. Dans un entretien au *Monde*, il met en garde contre une attitude de faiblesse qui encouragerait les Chinois à ne pas respecter la parole donnée.

Lire page 2

ASIE Cinq mois avant la rétrocession de Hongkong à Pékin, prévue pour le 1er juillet, les dirigeants chinois accélèrent la mise en place des institutions parallèles appelées à se substituer à la tutelle britannique. Deux pouvoirs se chevauchent à Hongkong, situation inédite qui alimente la confusion. ● MARTIN LEE, le chef du Parti démocrate – vainqueur des élections au conseil législatif en septembre 1995 –, en tournée dans les capitales européennes, essaie de convaincre les gouvernements et les milieux d'affaires des dangers de la reprise en main autoritaire par Pékin. A Paris, il n'a été reçu officiellement que par *Jacques Toubon, ministre* de la justice. ● LES DISSIDENTS chinois et les boat people vietnamiensseront livrés à eux-mêmes après la rétrocession. Les gouvernements occidentaux semblent disposés à consentir un effort pour certains des opposants à Pékin.

Pékin a engagé la « normalisation » de Hongkong

La mise en place d'institutions parallèles, qui prendront le relais du pouvoir britannique le 1er juillet, s'accélère. Les Hongkongais craignent la liquidation des acquis démocratiques locaux

PÉKIN
de notre correspondant

Un travail discret d'équarrissage de l'administration de Hongkong est en cours. Le nouveau pouvoir, plus en phase avec Pékin qu'avec Londres, est en train de se charger de cette tâche alors même qu'il n'est théoriquement aux manettes que de façon virtuelle. L'ex-armateur Tung Chee-hwa, futur patron de la place, choisi par Pékin, a d'ores et *déjà fait savoir qu'il souhaitait* écrémer les conseils municipaux et de districts – instances de base de la structure communautaire à la britannique – des éléments qui ne manifesteraient pas *« l'amour de Hongkong, et donc de la Chine »* à la façon qu'il professe, à savoir une obéissance marquée aux exigences de purification politique de Pékin. Il s'est gardé de confirmer explicitement un souhait d'exclure les représentants d'organisations liées au milieu démocratique des organes appelés par Pékin à assurer la transition. Mais la manœuvre est claire.



M. Tung, deux mois après sa nomination déguisée en élection, travaille en fonction d'un agenda qui ne parvient pas à tromper les plus optimistes. Sa cote de popularité – dans un territoire où les sondages d'opinion sont toutefois une invention assez récente – est passée pour la première fois en dessous de celle de Chris Patten, le dernier gouverneur britannique des lieux, pourtant controversé.

Après avoir entériné l'abolition des mesures de très relative démocratisation des lieux décrétées par M. Patten, M. Tung ne s'est pas caché de souhaiter se conformer aux vœux de Pékin de voir la société hongkongaise se *« dépolitiser »* – c'est-à-dire abandonner toute prétention revendicatrice sur le plan de l'autonomie administrative.

PRÉOCCUPATION AMÉRICAINE

Dans les faits, M. Tung se *comporte de plus en plus comme* le véritable patron du territoire, sans attendre le départ de M. Patten. Au point que Mme Anson Chan, la plus haute autorité de l'ancienne administration britannique à devoir continuer à servir *sous ses ordres, une Chinoise qui* plus est, commence à ruer dans les brancards. Elle a mis à profit son retour d'une visite aux États-Unis pour juger que son futur patron envoyait *« des signaux négatifs »* aux Américains par sa docilité envers Pékin.

La Chine, pour sa part, n'accorde pas grande attention aux états d'âme locaux ou occidentaux. Ses médias continuent d'égrener une litanie quotidienne articulée autour du compte à rebours de la rétrocession – 139 jours le mercredi 12 février. Elle *doit faire de M. Tung un des* soixante-dix « hauts dirigeants de l'Etat », à en croire un organe de presse hongkongais bien informé. Position honorifique qui ne signifie rien ou presque dans un *pays de facto dirigé* par une équipe d'une demi-douzaine de personnes.

A plusieurs reprises, la Chine a répondu aux expressions américaines de préoccupation sur ses méthodes énergiques à Hongkong que cela ne *concernait* en rien les pouvoirs étrangers. Tout au plus Pékin a-t-il décidé de différer l'arrivée à Hongkong de ses premières missions d'inspection des unités militaires chargées de prendre le relais de la puissance partante. Du moins est-ce ce qu'a laissé entendre un chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise, aussitôt commentée positivement à Londres.

M. Patten a déclaré, dans un dernier message de Nouvel An à la population locale, qu'il quittera là bientôt *« une des plus grandes cités du monde, dans la certitude que M. Tung (...) fera tout ce qu'il pourra pour qu'il en reste ainsi »*. Cela s'appelle-t-il filer à l'anglaise ?

Francis Deron

Témoignages d'un univers « à la lisière »

***Hongkong 1997, une cité à la lisière*, dit habilement le titre d'un recueil de textes et de photographies rassemblés par le bureau de Hongkong de l'Agence France-Presse, pierre moins modeste qu'il n'y paraît ajoutée à l'ensemble volumineux de *contributions en préparation* pour la rétrocession du territoire. L'ouvrage, en anglais, pas encore traduit, témoigne d'une histoire de la presse en ces lieux, celle d'une structure qui a traversé les tourmentes d'un univers *mouvementé*, au service de la mission d'information. La couverture, montrant deux jeunes Hongkongais jouant de la cornemuse. raconte, à elle seule, tout un passé.**

Martin Lee, chef du Parti démocrate, principale formation du Conseil législatif

« Il n'est pas contradictoire de commercer avec la Chine et de défendre les libertés du territoire »

« – Pourquoi cette tournée européenne ? Quel est le type de message que vous délivrez à vos interlocuteurs ?

– *Nous avons un message urgent* à apporter aux différents gouvernements à travers le monde. Nous admettons qu'il est important pour ces gouvernements d'améliorer leurs relations avec la Chine. Il n'y a aucun mal à cela. Le monde veut commercer davantage avec la Chine ? très bien. Mais nous ne sommes pas d'accord avec la thèse entendue ici et là, et qui peut se résumer ainsi : « Si vous voulez faire des affaires avec la Chine, éviter d'entrer en conflit avec elle. » Dans ce raisonnement, Hongkong devient un « problème » qu'il vaut mieux éluder. Or nous disons que traiter économiquement avec la Chine et défendre les libertés de Hongkong ne sont nullement contradictoires. Au contraire, c'est complémentaire.

– En quel sens ?

– Je m'adresse d'abord aux gouvernements. Quand la déclaration conjointe sino-britannique [accord de rétrocession garantissant un *« haut degré d'autonomie »* au territoire *après le 1er juillet 1997] a été* signée en 1984 entre Pékin et Londres, tout le monde a applaudi, y compris le gouvernement français. Chacun s'est satisfait des promesses contenues dans l'accord, selon lequel l'état de droit, notre mode de vie, etc., resteraient inchangés. Maintenant que des problèmes *se posent, nous estimons* qu'il est dans l'intérêt de ces gouvernements de défendre la cause de Hongkong. Pourquoi ? Parce que cet accord de 1984 a valeur de traité international. En se taisant, on encourage la Chine à violer d'autres traités. *Un jour peut-être,* la Chine s'autorisera à ne plus respecter un traité signé avec la France.

– Et que dites-vous aux hommes d'affaires ?

– Je distinguerais deux catégories. *Ceux qui ont déjà des intérêts* à Hongkong comprennent la nécessité du respect de l'Etat de droit. Ils savent qu'en cas de problème il est très important de pouvoir compter sur un procès équitable ou sur des décisions de justice qui *ne favorisent pas nécessairement* les entreprises continentales. Mais il y a aussi ceux qui n'investissent qu'en Chine et qui peuvent être tentés de ne pas se soucier de l'avenir de Hongkong. A ceux-là, je dis qu'ils ont besoin de Hongkong *comme centre d'informations* économiques et financières sur la Chine. Comment investir dans ce pays si on ne dispose pas d'informations sûres et fiables ? En Chine, les bonnes nouvelles sont montées en épingle et les mauvaises occultées. Si Hongkong n'est plus le centre pluraliste d'informations *qu'il était jusqu'alors, il deviendra* risqué d'investir en Chine.

– Pourquoi dites-vous que la Chine est en train de violer la déclaration conjointe sino-britannique de 1984 ? Plaçons-nous sur le seul terrain du droit.

En se taisant à propos des entorses à l'accord sino-britannique conclu en 1984, « on encourage le régime chinois à violer d'autres traités »

– L'accord prévoyait que l'As*semblée législative de la future Ré*gion administrative spéciale (RAS) serait issue d'élections. Or Pékin prévoit de dissoudre le conseil législatif élu en 1995 et de le remplacer par une *« Assemblée provisoire »* qu'il a entièrement *nommée. Là est la principale viola*tion de l'accord de 1984.

– Que faut-il faire ? Rentrer dans une logique de conflit avec la Chine ?

– L'expérience montre que céder ne règle rien. Sur certains dossiers, notamment sur la composition du futur tribunal de dernière instance, Londres avait reculé en 1995. Cela a-t-il amadoué la Chine ? Au contraire. Pékin a continué à remettre en cause la déclaration conjointe de 1984. Le ministre chinois des affaires étrangères Qian Qichen vient même de déclarer que les journaux de Hongkong *ne pourront plus* se livrer à des critiques personnelles contre les dirigeants chinois et que la commémoration du massacre de Tiananmen, le 4 juin 1989, sera interdite après la rétrocession. Quand vous bradez vos principes, *vous pensez que c'est toujours la* dernière fois. Mais en face, ils attendent de vous que vous continuiez à céder...

– Les cérémonies de la rétrocession seront-elles marquées par des incidents ?

– Non, je ne pense pas. Le gens de Hongkong ont toujours cru dans les manifestations pacifiques. Mais je ne peux pas garantir qu'ils resteront longtemps tranquilles s'il s'avère que la Chine pratique à Hongkong une politique de répression.

– Aujourd'hui, quel est l'état *d'esprit des Hongkongais* ?

– Les gens n'ont plus d'espoir. Ils ont peur de s'exprimer, peur de manifester, particulièrement quand ils voient que le monde entier les abandonne. Nous n'avons aucune objection à la réunification. *Personne ici ne milite* pour l'indépendance. Nous somme chinois, nous aimons tous la Chine. Mais qui représente la Chine ? Certainement pas l'actuel régime de Pékin qui est répressif. Il s'agit de deux choses complètement différentes.

– Comment Pékin risque-t-il de réagir si la situation politique à Hongkong devenait instable ?

– On dit que Pékin ne veut pas *"tuer la poule aux œufs d'or"*. On dit aussi que la Chine fera attention à *Hongkong* afin de ne pas compromettre le projet de réunification avec Taïwan. Mais ces deux préoccupations sont finalement secondaires. La motivation principale pour les dirigeants pékinois, c'est leur maintien au pouvoir. Ils y sacrifieraient le reste. Regardez Tiananmen en *juin 1989*. Avant cette date, la Chine progressait fort bien. Pourquoi envoyer les chars ? Parce que les dirigeants se sont crus menacés.

– L'armateur hongkongais Tung Chee-hwa a été choisi par Pékin pour prendre la tête de *l'exécutif après la rétrocession*. Que pensez-vous du personnage ?

– Depuis sa nommination, il a été décevant. Nous attendions de lui non qu'il se comporte en porte-parole de Pékin, mais qu'il se dresse pour défendre les libertés de Hongkong. Cela n'a pas été le cas.

Quel bilan tirez vous de l'action du gouverneur britannique Chris Patten depuis son arrivée en 1992 ?

– La préoccupation des Britanniques est de quitter le territoire, le 1er juillet, avec les mains propres. Comme s'ils n'étaient pas responsables. Ainsi la Chine sera-t-elle la seule à porter le blâme au moindre problème à Hongkong. Mais n'oublions pas : l'accord de 1984 est un traité sino-britannique. »

Propos recueillis par Frédéric Bobin

Dissidents chinois et boat people vietnamiens, les oubliés de la rétrocession

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Derrière les grands aspects politiques qui dominent la phase finale de la transition de souveraineté sur Hongkong de Londres à Pékin, se trouvent des dossiers moins visibles qui n'en présentent *pas moins un caractère à la fois* délicat et humain, pouvant embarrasser non seulement la Grande-Bretagne mais aussi ses partenaires occidentaux. Ils concernent les groupes humains atypiques, ne tombant pas dans *les rails déjà compliqués de la ré*trocession.

Le plus brûlant est celui des dissidents du continent qui ont fui la répression politique au cours des dernières années mais n'ont pas réussi, ou souhaité, gagner un refuge plus sûr ailleurs. Selon l'hebdomadaire américain Time, huit pays occidentaux au moins ont *mis en œuvre un plan d'évacua*quer Pékin. Pour les quelques dizaines de personnes de cette catégorie qui demeurent encore dans le territoire, Hongkong n'a jamais été véritablement un havre de paix. Ils étaient priés par les autorités de ne pas trop se montrer. Une bonne part vivent mo*destement de subsides fournis* par les groupes hongkongais de soutien à leur cause, de moins en moins influents eux aussi et menacés de dissolution dès la rétrocession.

OPÉRATION « OISEAU JAUNE »

Si la plupart d'entre eux ont, de manière plus ou moins formelle, demandé l'asile politique aux pays occidentaux – Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Australie – qui avaient accueilli, en 1989, le gros des militants du mouvement pro-démocratique quittant clandestinement la Chine de Tiananmen. l'heure n'est plus, au sein *men*. l'heure n'est plus, au sein des gouvernements occidentaux – Etats-Unis inclus – ne sont plus enclins à braver l'ire de Pékin.

La timidité compassée des Occidentaux au sujet de ces dissidents contraste avec la simple logique dans laquelle ils s'inscrivent : il est évident que Pékin préfère qu'ils *soient évacués* et disparaissent dans l'anonymat relatif de l'exil. Plus délicat à manier est le cas d'activistes – minoritaires – comme Han Dongfang, animateur, au moment de Tiananmen à Pékin, d'un embryon de *syndicat ouvrier indépendant. Il* entend rester à Hongkong où Pékin l'a de facto banni quand, après avoir été relâché de prison et envoyé aux Etats-Unis pour traitement médical en 1991, il a tenté de retourner sur le continent, arguant de sa citoyenneté chinoise. Les autorités de Pékin ont alors annulé son passeport. Désormais *informellement « apatride »,* il tien discret de la communauté chrétienne, foi qu'il a embrassée. Han a récemment déclaré à *Newsweek* qu'il s'attendait à ce que les prochaines autorités l'empêchent de poursuivre cette activité et s'est dit prêt à subir la prison *« si l'on me permet de garder mes principes »*.

L'histoire de la façon dont Hongkong a servi, dans l'immédiat post-Tiananmen, de point de transit à un flux d'émigration politique clandestine très particulier pour un régime totalitaire, reste à écrire. *La filière d'expatriation* pour les dissidents, dite opération « Yellowbird » (oiseau jaune), passe pour avoir été organisée avec l'aide (rémunérée) des sociétés secrètes dont les activités chevauchent largement la frontière.

On est également en droit de soupçonner certains services de sécurité chinois – peut-être même *certaines unités politico-mili*taine mesure, de les neutraliser. Auquel cas l'opération serait plutôt un succès, la dissidence en exil n'ayant désormais guère de poids dans le *jeu politique chinois, hor*mis par son travail d'information sur les tourments infligés aux opposants restés sur le continent.

RAPATRIEMENTS RETARDÉS

Un autre groupe humain concerné par la rétrocession est celui des quelque cinq cents à six cents boat people vietnamiens ou sino-vietnamiens qui n'auront vraisemblablement pas pu, au 1er juillet, être rapatriés chez eux, pour diverses raisons techniques. La plus fréquente est l'impossibilité matérielle de confirmer leur identité de manière conforme aux exigences juridiques du Haut-Commisariat aux réfugiés. Pékin voudrait dès aujourd'hui les voir disparaître du paysage hongkongais. Le Vietnam, pour des raisons

ment des cas incertains. Le HCR n'est pas loin de considérer qu'il serait logique de voir ce groupe intégré à la société hongkongaise. Les camps d'accueil et centres de détention des réfugiés devant être tous fermés lors de la passation des pouvoirs, ces boat people, parfois récidivistes, risquent de devenir les premiers SDF de l'ère postcoloniale à Hongkong.

Enfin, parmi d'autres communautés à problèmes dans le processus de rétrocession, figurait celle des quelque dix mille Indiens que compte le territoire et de leurs homologues d'autres parties de l'ex-empire des Indes britannique. Londres a *décidé, début février*, de leur donner la nationalité britannique pleine et entière afin d'éviter qu'ils ne deviennent apatrides, la Chine ayant préféré ne pas les intégrer. Le nombre exact de passeports du Royaume-Uni *qui seront distribués* reste à déterminer.

Un sommet économique réunit l'Europe et l'Asie orientale à Singapour

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

A moins d'un éclat peu probable sur les questions du Timor-Oriental et de la Birmanie, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) et de l'Asie orientale vont s'efforcer, du jeudi 13 au samedi 15 février à Singapour, d'entretenir la dynamique amorcée, voici près d'un an à Bangkok, à l'occasion du premier sommet euro-asiatique, baptisé Asem. « Il s'agit, avant tout, de se concentrer sur ce qui est l'essentiel entre deux ensembles régionaux dont le dialogue est un aspect très important de l'organisation d'un monde multipolaire », a résumé Hervé de Charette, ministre français des affaires étrangères.

L'occasion en est fournie, jeudi et vendredi, par la douzième conférence des ministres des affaires étrangères de l'UE et de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam). Cette réunion sera suivie, samedi, d'une première conférence de l'ASEM (Asian European Meeting), avec la participation, donc, de la Chine, de la Corée du Sud et du Japon, comme ce fut le cas à Bangkok. Les relations entre l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord d'une part, entre cette dernière et l'Asie orientale d'autre part, étant organisées de longue main, l'objectif est de tisser un troisième lien encore ténu entre deux des principaux pôles de développement de la planète.

Entre l'UE et l'Asean, les deux principales pommes de discorde demeurent politiques

A cet effet, une première réunion d'hommes d'affaires a eu lieu à Paris en octobre et une seconde est prévue en Thaïlande à la fin de l'année. La conférence en cours à Singapour sera suivie, en septembre, d'une réunion des ministres de l'économie et des finances, afin de préparer le deuxième sommet euro-asiatique, qui doit se tenir à Londres en avril 1998. Parallèlement, des structures se mettent en place : samedi, les ministres inaugureront la Fondation Europe-Asie, cogérée par Singapour et la France.

Entre l'UE et l'Asean, les deux principales pommes de discorde demeurent politiques. L'Indonésie ayant fait savoir, comme d'habitude, qu'elle se retirerait de la conférence si la question du Timor-Oriental était abordée, un modus vivendi semble avoir été trouvé pour conforter, en priorité, le dialogue Europe-Asie et donc laisser de côté cette question épineuse. Evoquant la *« maturité »* des relations entre les deux organisations, Hans Van Mierlo, qui assure la présidence du conseil des ministres de l'UE, l'a laissé entendre, jeudi, en souhaitant que des *« discussions ouvertes »* sur les sujets de désaccord aient pour objet *« la recherche de compromis »*.

En revanche, en raison du veto du Portugal, il ne peut être question, pour l'instant, de signer un nouveau traité de coopération. Les décisions prises à Singapour feront donc l'objet de protocoles jusqu'à la résolution de la crise timoraise, ce qui peut prendre du temps. A propos de la Birmanie, laquelle devrait intégrer l'Asean en juillet à l'occasion du trentième anniversaire de l'Association, les divergences demeurent. L'UE continue de reprocher à l'Asean, qui prône un *« engagement constructif »* à l'égard de Rangoun, de manier davantage la carotte que le bâton. L'Association, dont plusieurs membres ont leurs raisons de ne pas vouloir créer un précédent, s'en tient à la *« non-ingérence dans les affaires intérieures »* du voisin tout en estimant que le meilleur moyen de modérer la dictature birmane est encore d'encourager l'ouverture du pays.

Jean-Claude Pomonti

Un rapport de l'ONU met en cause le Tribunal pour le Rwanda

Une enquête interne met en cause tant l'incompétence de la juridiction que sa mauvaise gestion par le secrétariat général de l'organisation. « L'absence totale d'enthousiasme de la France » est aussi soulignée

A la suite de la publication d'une enquête interne de l'ONU révélant les incompétences du Tribunal pénal international pour le Rwanda, le secrétaire général de l'organisation, Kofi Annan, a convoqué, *« dans un délai d'une semaine à dix jours »*, les responsables de la juridiction. Devant juger les responsables du génocide de 1994, qui avait fait plus de cinq cent mille morts parmi les Tutsis et les Hutus modérés du Rwanda, ce tribunal, conçu sur le même style que celui chargé de punir les criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie, a montré, selon les termes du rapport, un grand nombre de failles tant administratives que judiciaires. Estimant qu'*« il n'y a pas un seul secteur du greffe qui fonctionne efficacement »*, le rapport met aussi en cause les erreurs faites au siège de l'organisation à New York et déplore le peu de soutien de la France aux travaux du Tribunal.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Les conclusions d'une enquête interne de l'ONU concernant le Tribunal pénal international pour le Rwanda sont accablantes : *« Si la situation n'est pas corrigée, le tribunal aura été créé pour rien »*, affirme l'auteur de l'enquête, le diplomate allemand Karl-Theodor Pashke, qui ajoute : *« Les Rwandais seront en droit de dire que justice retardée est justice refusée. »*

Réalisé par le service de contrôle interne, dit « bureau de l'inspecteur général de l'ONU », ce document réprouve non seulement l'incompétence du personnel du tribunal mais met aussi en cause le fonctionnement du secrétariat des Nations unies à New York. Il appartient maintenant au secrétaire général, Kofi Annan, et au procureur général du tribunal, la Canadienne Louise Arbour, de tenter de trouver les solutions adéquates pour résoudre la crise.

Créé le 8 novembre 1994 par la résolution 955 du Conseil de sécurité, le Tribunal pénal international pour le Rwanda était chargé de juger les auteurs du génocide de l'été 1994 perpétré contre les Tutsis et les Hutus modérés. Publiée mercredi 13 février à New York, l'enquête, d'une cinquantaine de pages, révèle que, par manque de vision stratégique, mais aussi à cause de la mauvaise gestion et de l'absence de soutien de la part du secrétariat, la structure du tribunal d'Arusha, en Tanzanie, n'est pas en mesure d'entreprendre une tâche d'une telle ampleur.

Bien qu'aucun nom ne soit mentionné dans le rapport, il est évident que deux personnes sont visées : le greffier Andronico Adédé, du Kenya, et le procureur adjoint, le malgache Honoré Rakotomanana. L'auteur du document, qui ne recommande pas de sanctions spécifiques contre ces deux personnes, explique que de telles décisions sont du ressort du secrétaire général, M. Annan, et du procureur général, Me Arbour.

M. Annan qui, selon son porte-parole, est *« extrêmement frappé par l'ampleur des erreurs qui se sont produites, non seulement sur le terrain mais aussi au siège »*, a convoqué les responsables du tribunal à New York. A la suite de cette réunion, qui devrait avoir lieu le 26 février, le secrétaire général décidera de l'*« action appropriée »*.

CHAOS GÉNÉRAL

Karl-Theodor Pashke a entamé son rapport sur les *« insuffisances sérieuses dans la gestion du tribunal »*. Il ajoute qu'*« il n'y a pas un seul secteur du greffe qui fonctionne efficacement »*. L'échec le plus significatif, explique-t-il, est que le procureur adjoint n'a pas *« réorienté les ressources limitées de son bureau pour poursuivre des responsables-clés du génocide »*. Sans demander de sanctions précises contre lui, M. Pashke recommande, dans ses conclusions, que le procureur général choisisse comme adjoint une personne *« ayant des qualités de* leadership *et l'expérience suffisante dans l'investigation criminelle »*.

Sur ce point, le président de l'organisation humanitaire Human Right's Watch, Ken Roth, qui rentre de la région, estime que, mise à part la question d'incompétence, *« à laquelle il pourrait être remédié »*, le vrai problème est effectivement le manque de vision stratégique du tribunal. Selon lui, l'ancien procureur, le Sud-Africain Richard Goldstone, aurait une responsabilité à ce sujet. *« Je ne dis pas que M. Goldstone ait négligé ses devoirs envers le Rwanda – il est quand même africain – mais, étant donné qu'il était procureur à la fois pour le tribunal rwandais et pour celui de l'ex-Yougoslavie, il n'a tout simplement pas eu assez de temps à consacrer au Rwanda. »*

Selon M. Roth, les enquêteurs du tribunal rwandais ont commencé leur travail en cherchant des individus en bas de la pyramide, négligeant les véritables auteurs du génocide. *« Pourtant, le concept même du tribunal, et le fait que les noms des "architectes" du génocide étaient connus auraient dû leur permettre de commencer par le haut, mais,* ajoute-t-il, *il n'y a pas de* leadership *à Arusha. »* M. Roth se demande également si l'*« absence totale d'enthousiasme de la France »* pour le travail du tribunal n'aurait pas contribué au mauvais déroulement des investigations.

Demandée par l'Assemblée générale, la publication de cette enquête a été précipitée par une vive controverse autour du fonctionnement du tribunal. La polémique est fondée sur des accusations de *« népotisme, favoritisme, corruption, intimidations, harcèlement sexuel et surtout racisme »* portées systématiquement par les personnes travaillant ou ayant travaillé pour le tribunal et qui ont pris des contacts directs avec la presse internationale. Pourtant, ces critiques n'auraient pas été confirmées par les enquêteurs.

Le rapport met l'accent surtout et en détail sur un chaos légal généralisé et un mauvais fonctionnement dans tous les secteurs du tribunal. Quant aux allégations de corruption, elles sont plutôt, selon le rapport, dues à la négligence. Certes, les nombreux voyages effectués par le greffier, Andronico Adédé, peuvent être justifiés par la nécessité de prendre contact avec les responsables de la région. Le rapport fait pourtant état du fait que le greffier a passé *« plus de 150 jours en voyages officiels pendant la période allant de décembre 1995 à octobre 1996 »*, alors que la plupart des responsables du tribunal n'avaient même pas de véhicules pour circuler à l'intérieur d'Arusha. Le rapport fait également mention du chaos administratif et cite les cas d'employés qui ont été payés deux fois pendant plusieurs mois alors que d'autres ne recevaient aucun salaire.

PAS DE PROTECTION DES TÉMOINS

La partie qui préoccupe le plus les organisations non gouvernementales concerne le programme de protection des témoins qui, selon M. Pashke, est *« inexistant »*. Les enquêteurs estiment que, dans cette situation, de moins en moins de témoins seront prêts à se présenter devant le tribunal car ils craignent pour leur vie.

Surpris par l'étendue des critiques, les observateurs se félicitent tout de même qu'une telle enquête ait pu être rendue publique par l'ONU : *« C'est désolant de voir que la justice, qui est pourtant l'élément essentiel de la sécurité internationale, ait pu être retardée de telle façon,* estime un diplomate. *Mais il n'est pas trop tard et la situation peut être corrigée. »*

Afsané Bassir Pour

Les organisations humanitaires font appel au Conseil de sécurité

Les organisations humanitaires ont lancé, mercredi 12 février, un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il exerce une pression politique, afin que leurs membres puissent poursuivre leur action en Afrique centrale. *« Dans certaines parties du Rwanda, du Burundi et de l'est du Zaïre, il est actuellement impossible de poursuivre une action humanitaire »*, a déclaré David Bryers, directeur exécutif d'Oxfam, à l'issue d'une réunion informelle à laquelle assistaient trois organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans la région. Il a cité parmi les mesures envisageables le déploiement de « casques bleus ».

***« L'action humanitaire n'est pas un substitut aux solutions politiques et économiques »*, a pour sa part averti Jacques de Milliano, président de Médecins sans frontières (MSF). Selon Paul McCarthy de CARE Canada, les membres du Conseil ont marqué leur accord sur la nécessité d'une *« solution politique »*. *« J'ignore néanmoins s'ils iront au-delà des platitudes »*, a-t-il ajouté. – (AFP)**

Londres défend Salman Rushdie contre une nouvelle offensive iranienne

TÉHÉRAN. Le président iranien Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani a réagi, *mercredi 12 février*, à l'augmentation de la prime prévue pour l'assassinat de l'écrivain britannique Salman Rushdie, proposée par une fondation religieuse iranienne, Khordad 15 (*Le Monde* du 13 février), en affirmant que celle-ci *« n'a aucun lien avec la politique officielle du gouvernement »*.
Le gouvernement britannique a répliqué en demandant au président iranien de *« condamner la prime »* et a récusé *« l'affirmation que la fondation Khordad-15 est indépendante du gouvernement iranien »*. Le comité de soutien à Salman Rushdie qui se trouve sous le coup d'une *« fatwa »* de mort pour blasphème, a demandé mercredi qu'un terme soit mis au *« dialogue constructif »* entre l'Union européenne et l'Iran si aucune solution acceptable n'est trouvée d'ici à décembre 1997. – *(AFP.)*

Les manifestations continuent à Belgrade

BELGRADE. Le pouvoir serbe a fermement dénoncé jeudi la poursuite des manifestations organisées par la coalition d'opposition Ensemble, dont les victoires électorales ont été reconnues dans quatorze municipalités de Serbie, dont Belgrade. *Le quotidien progouvernemental Politika accuse les dirigeants* de l'opposition d'être *« avides du pouvoir de la rue »*, tandis que le président du Parlement, Dragan Tomic, a estimé que *« ces marches dans des quartiers de la ville sont horribles »*. *« Il ne s'agit pas simplement de perturbations, mais bien de violence. »*, a-t-il dit. *« Je m'attends à ce que les manifestations se poursuivent jusqu'à ce qu'interviennent des changements plus profonds que la reconnaissance d'une victoire électorale volée »*, a commenté l'un des leaders d'Ensemble, Zoran Djindjic. – *(AFP.)*

Les émeutes ont fait une quatrième victime en Albanie

TIRANA. Un policier a été tué d'une rafale d'arme automatique par des inconnus mercredi 12 février à Vlora, dans le sud de l'Albanie, où de violentes émeutes anti-gouvernementales ont eu lieu ces quinze derniers jours. Cet assassinat porte à quatre le nombre de morts dans cette ville portuaire. Trois manifestants étaient décédés ces derniers jours. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'est déclarée *« profondément préoccupée »* par les violences en Albanie, qui pourraient provoquer *« une crise grave »*. A Tirana, le gouvernement a de nouveau interdit à l'opposition de manifester dans le centre-ville, retenant des chefs de partis plusieurs heures dans leurs locaux et refoulant les groupes de protestataires. – *(AFP, Reuter.)*

La visite du secrétaire général de l'OTAN dans le Caucase irrite Moscou

MOSCOU. Le porte-parole de Boris Eltsine a vivement critiqué, le mercredi 12 février, la tournée que poursuit le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, dans les pays de l'ex-URSS (Moldavie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) ; elle fait partie d'une politique *« non-déclarée »* aux objectifs *« anti-russes »*, a estimé Sergueï Iastrjembski. *« L'Occident, en général, et la direction de l'OTAN, en particulier, s'opposent à toute forme d'intégration politique ou militaire des nouveaux Etats indépendants de l'ex-URSS, surtout quand ces initiatives viennent de Moscou »*, a-t-il ajouté. Javier Solana s'est déclaré *« étonné par les propos »* du Kremlin. – (*Corresp.*)

Installation d'une commission de terminologie pour la francophonie

PARIS. Accompagné de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, le premier ministre Alain Juppé a inauguré, le 11 février, les travaux de la commission générale de terminologie et de néologie créée en 1996. La commission générale, présidée par Gabriel de Broglie, comprend dix-neuf experts, dont des étrangers, travaillant avec la délégation à la langue française. Ses choix avalisés par l'Académie française, juge ultime, deviennent obligatoires dans les textes publics. *Les travaux de la commission sont attendus* avec impatience dans plusieurs pays francophones inquiets du retard néologique pris par la France.

EUROPE

■ **EX-YOUGOSLAVIE : le Bureau international de la paix** a proposé la candidature conjointe de Selim Beslagic (musulman), président de l'Union des sociaux-démocrates de Bosnie et maire de Tuzla, de la Croate Vesna Tersalic, militante pacifiste zagreboise, et de Vesna Pesic, présidente de l'Alliance civique de Serbie, figure de proue du mouvement de contestation belgradois, pour le prochain Nobel de paix. L'organisation estime que ces trois personnalités *« figurent parmi celles dont les efforts permettent d'espérer un avenir sans violence »*. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement britannique** a signé, mercredi 12 février, un contrat de 700 millions de livres (environ 6,6 milliards de francs) pour le développement et la production du missile de croisière Storm Shadow. Ce programme a été confié à Matra BAe Dynamics, une filiale créée par le groupe français Lagardère et par le groupe britannique BAe. La France a conçu un missile comparable, le Scalp EG.

■ **Un militaire britannique** a été abattu mercredi soir 12 février en Ulster dans le village de Bessbrook, siège d'une importante base militaire britannique et d'un héliport des forces de sécurité surveillant la frontière. Il s'agit du premier militaire britannique tué en Irlande du Nord depuis un attentat revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui a fait un mort en octobre. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : un camionneur espagnol** de vingt-huit ans est mort écrasé dans la nuit de mercredi 12 à jeudi 13 février sur une route près de Burgos, par un poids-lourd français qui tentait de forcer un piquet de grève, ont indiqué les autorités locales. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : Jean Paul II se rendra à Beyrouth** les samedi 10 et dimanche 11 mai. Il rendra publics les résultats du synode des évêques consacré au Liban, qui s'était tenu au Vatican en novembre 1995 et avait appelé les chrétiens libanais à revenir au pays *pour y jouer un rôle social et* politique de premier plan. – *(AFP)*

Le nouveau président de la Tchétchénie a prêté serment en présence du général Lebed

Moscou a tenté d'empêcher des délégations extérieures d'assister à la cérémonie

Elu le 27 janvier, le président tchétchène, Aslan Maskhadov, qui avait mené les combattants indépendantistes à la victoire contre l'armée russe, a prêté serment, mercredi 12 février dans la capitale Grozny. Il a promis une nouvelle fois de guider son pays jusqu'à l'indépendance. Invité vedette de la cérémonie, le général Lebed a qualifié celle-ci d'*« événement important »* dont Moscou devrait, selon lui, *« se réjouir »*.

GROZNY (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Il n'y eut pas de tirs au canon, mais durant dix longues minutes, des centaines de combattants se sont relayés au milieu d'une foule compacte pour vider en l'air les chargeurs de leurs kalachnikov. Ils saluaient l'entrée en fonctions, mercredi 12 février, du président Aslan Maskhadov, qui avait dirigé deux années durant leur guerre contre l'armée russe.

Ce dernier venait de prêter serment sur le Coran, la Constitution tchétchène et les coutumes du pays, promettant de *« travailler à renforcer l'Etat indépendant tchétchène »* proclamé en 1991, et toujours non reconnu. La cérémonie *se déroulait dans un des rares bâtiments* publics de la capitale à n'avoir pas été détruit, situé dans la banlieue sud. Quatre cents invités seulement, dont une moitié de délégations étrangères et de journalistes, ont pu y trouver place, après avoir affronté une sévère cohue à l'entrée.

A l'intérieur, tout s'est passé sobrement. Le président sortant, Zelimkhan Iandarbiev, qui n'a recueilli que 10 % des voix à la présidentielle du 27 janvier, est venu souligner qu'il avait sauvegardé la ligne, celle d'une défense sans compromis de l'indépendance léguée par le premier président, le défunt Djokhar Doudaev ; et qu'il souhaite à son successeur de pouvoir en faire autant.

Aslan Maskhadov, vainqueur dès le premier tour avec 59 % des voix, souffre de la réputation de souplesse que lui ont forgée les Russes, en louant à tout propos sa *« modération »*. Celle-ci ne s'est pourtant pas tant manifesté à l'égard de Moscou que sur le plan intérieur, dans un refus de laisser les Tchéchènes régler spontanément leurs comptes à l'issue d'une guerre qui, avec ses dizaines de milliers de morts, a aussi produit ses *« collaborateurs »* ou supposés tels.

Est-ce ceux-ci que M. Iandarbiev *avait en vue, quand il annonça à la* fin de son discours qu'il y avait *« dans la salle des invités qui ne devraient pas être là »*, et qu'il préférait donc partir ? Ou visait-il plutôt Tim Guldiman, chef de la mission locale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ? Le président sortant avait ordonné, la semaine dernière, son expulsion, lui reprochant d'avoir rappelé que pour la communauté internationale, la Tchétchénie faisait toujours partie de la Russie. Mais M. Guldiman était revenu pour la cérémonie, invité par M. Maskhadov, et siégeait au premier rang, aux côtés d'Ivan Rybkine, le secrétaire du Conseil de sécurité russe et représentant de Boris Eltsine à la cérémonie. Il n'est pas exclu bien sûr que ce fût la présence pourtant discrète de ce dernier qui ait courroucé l'ex-président. Mais il restera dans le vague, se drapant dans sa dignité pour ordonner à ses gardes de lui frayer un chemin vers la sortie...

Deux autres invités ont en revanche attiré toute l'attention. L'un fut Chamil Bassaev, arrivé deuxième à la présidentielle avec 26,5 % des voix, mais toujours qualifié de *« terroriste »* par les Russes. Il semblait avoir oublié ses diatribes contre *« l'entourage »* de Maskhadov, et multipliait les déclarations pour se dire prêt à travailler avec le président. Lequel a d'ailleurs choisi ce héros de la jeunesse locale pour sa première accolade, après son discours, comme pour mieux répondre à tous ceux qui, à Moscou, continuent d'espérer, secrètement ou non, qu'en l'absence de troupes russes *« les Tchétchènes vont s'entretuer »*.

Car si M. Rybkine est venu à Grozny faire étalage des bonnes dispositions de la Russie envers le pays que ses troupes ont dévasté, le ministère des affaires étrangères a interdit aux délégations qui lui en avaient fait la demande de se rendre en Tchétchénie pour la cérémonie. Il s'agit, selon le service de presse local, de six pays musulmans (Jordanie, Algérie, Arabie Saoudite, Qatar, Maroc, Turquie) et des pays baltes.

AVEC LES MEMBRES DE LA CEI

Mais l'interdiction était difficile à opposer aux membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et à tous ceux qui n'ont pas besoin de visa pour se rendre en Russie. Des députés polonais, kazakhs et turkmènes sont ainsi arrivés à bon port, de même que les Ukrainiens dont l'avion avait pourtant été bloqué à Rostov. Le Kremlin n'a pas eu de mal à faire pression sur les Républiques non russes de la Fédération de Russie, représentées à un niveau subalterne. A l'exception des deux voisins immédiats de la Tchétchénie, l'Ingouchie et le Daghestan, dont les présidents étaient présents.

Cette attitude du Kremlin est une *« stupidité »*, a déclaré Alexandre Lebed, l'autre invité vedette de la cérémonie. Celui qui a l'intention de remplacer Boris Eltsine à la tête de la Russie, a affirmé qu'il *« fallait au contraire se réjouir de cet événement important, et le faire savoir »*. *« Se réjouir*, a-t-il précisé, *car la nation tchétchène donne un rare exemple de cohésion, après avoir réussi à élire son président dès le premier tour de scrutin. »*

Le général Lebed, qui comprend le danger pour la Russie d'une Tchétchénie instable, dont les combattants ne trouveraient pas d'autres sources de revenus que de piller les voisins, revenait pour la première fois dans cette République depuis les accords qu'il y a signés, l'été 1996, au nom du Kremlin. Ces accords ont mis fin à la guerre, permis l'évacuation de l'armée russe et la tenue d'élections dont le caractère démocratique fut salué par l'OSCE. Pour toute récompense, Alexandre Lebed fut destitué. Mais à Grozny, il demeure un héros et fut le seul invité à tenir une conférence de presse dans la salle que venait d'abandonner la délégation de Moscou. Sans dévier des accords qui prévoient le report à cinq ans maximum de la définition des relations entre Russes et Tchétchènes, le général Lebed n'a pas hésité à dire que la Tchétchénie, pour la Russie, *« c'est comme le Vietnam pour les Etats-Unis »*.

Sophie Shihab

Le régime biélorusse multiplie les attaques contre l'opposition

« DEUX HOMMES habillés en civil, avec des chapeaux noirs cachant leurs visages, m'attendaient devant l'ascenseur de mon immeuble vers huit heures du soir. Sans un mot, ils m'ont frappé au visage, je suis tombé, et ils m'ont donné des coups de pieds. Au bout d'un moment, ils sont partis, sans rien voler. » Joint au téléphone, Anatoli Lebedko, un jeune opposant biélorusse, député du Soviet suprême dissous en novembre 1996 par le président Alexandre Loukachenko, décrit ainsi *« la tentative d'intimidation »* dont il a fait l'objet, lundi 10 février, à Minsk, la capitale biélorusse.

M. Lebedko est l'un des critiques les plus engagés du régime autoritaire de Biélorussie, où le président Loukachenko, un nostalgique de l'URSS, s'est emparé voilà trois mois des pleins pouvoirs au moyen d'un référendum contesté. M. Lebedko avait publié en 1996 une série d'articles dénonçant *« la mafia au pouvoir »* à Minsk. Son téléphone est sur écoutes et il a reçu une série de menaces anonymes. Fin janvier, il s'était rendu clandestinement en France pour témoigner devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe des violations des droits de l'homme dans son pays.

Ce passage à tabac n'est pas un incident isolé ; il fait partie d'une offensive du pouvoir contre l'opposition démocrate et nationaliste. Des coups de feu ont été tirés, lundi, contre l'appartement d'un autre opposant, Igor Germentchouk, rédacteur en chef du journal nationaliste *Svoboda* (Liberté). *« Une balle a brisé deux vitres à l'endroit où je m'assois le soir pour travailler »*, a-t-il expliqué dans les colonnes de son journal, imprimé en Lituanie voisine, comme toutes les publications de l'opposition. M. Lebedko et M. Germentchouk ont accusé les services biélorusses d'être responsables de ces attaques.

VIOLATIONS DE LA CONSTITUTION

Dénoncé par les pays occidentaux pour ses méthodes dictatoriales, suspendu du Conseil de l'Europe pour avoir entériné une Constitution et un Parlement fantoche qualifiés d'*« illégitimes »*, le régime de Minsk semble s'être encore durci. La présidente de la banque centrale, Tamara Vinikova, aurait entamé une grève de la faim, après avoir été emprisonnée fin janvier pour *« crimes économiques »*. Un député de l'ancien Parlement dissous, Anatoli Koudinov, a été arrêté la semaine dernière, officiellement parce qu'il tentait d'*« emporter clandestinement de la viande en Russie »*. Alors que le pays continue de s'enfoncer dans la crise économique, Alexandre Loukachenko, décrit par les observateurs comme *« un schizophrène paranoïaque »*, cherche des boucs émissaires. Il a *« pris le contrôle »* de tous les marchés du pays, afin d'*« expulser les intermédiaires et de permettre aux producteurs seulement de vendre de la nourriture »*.

Un jeune écrivain, Ales Adamovitch, attend son procès. Il a déjà passé neuf mois en prison : on lui reproche d'avoir composé un poème intitulé *Tuer le président*. Mardi, les partisans d'un syndicat libre ont manifesté dans la capitale pour protester contre l'interdiction de cette organisation par le ministère de la justice. La police a par ailleurs arrêté, la semaine dernière, six personnes qui tenaient un *« piquet »* devant l'ambassade de Russie.

M. Lebedko fait partie des soixante-dix députés qui ont refusé de prêter allégeance au président Loukachenko en novembre, lorsque ce dernier a mis en place un Parlement à sa botte. Ces élus rebelles ont récemment créé un *« comité du Soviet suprême chargé de recenser les violations de la Constitution par Alexandre Loukachenko »*. C'est en rentrant d'une réunion, tenue secrète, de ce comité que M. Lebedko a été passé à tabac.

Natalie Nougayrède

Le chef de l'Etat bulgare annonce la dissolution du Parlement

Des élections législatives anticipées auront lieu le 19 avril

LE CHEF DE L'ÉTAT bulgare, Petar Stoïanov, aura tenu parole. Depuis son élection triomphale en novembre 1996 face au candidat du Parti socialiste (PSB), ce politicien de centre droit n'avait eu de cesse de demander le départ des ex-communistes du pouvoir, les accusant d'être responsables de la crise économique sans précédent que traverse la Bulgarie. Après de longues et difficiles négociations avec un PSB bien décidé à s'accrocher à un pouvoir dont le mandat devait durer deux ans encore, M. Stoïanov a annoncé, mercredi 12 février, la dissolution du Parlement et la tenue d'élections législatives anticipées le 19 avril.

Quelques instants auparavant, le chef de l'Etat avait nommé un gouvernement intérimaire proche de l'opposition. Dirigé par l'actuel maire de Sofia, Stefan Sofiyanski – figure de proue de l'Union des forces démocratiques (UFD, principale coalition d'opposition) et l'une des personnalités les plus populaires de son pays – ce nouveau cabinet « technique » aura pour principale attribution d'organiser le scrutin du mois d'avril.

L'opposition a ainsi obtenu satisfaction sur toutes les revendications qu'exprimaient bruyamment et quotidiennement depuis six semaines des dizaines de milliers de manifestants, mécontents de la dégradation de leur niveau de vie. *La mobilisation des syndicats, fin* janvier, avait fait monter la pression d'un cran en paralysant les principaux centres économiques d'un pays en déliquescence. L'union de façade des socialistes – au pouvoir pratiquement sans discontinuer depuis la chute du dictateur Todor Jivkov en décembre 1989 – risquait de voler en éclats sous la menace de la rue et des syndicats. Le PSB a donc progressivement cédé sur tous les plans. Il a d'abord accepté le principe d'élections anticipées à l'automne puis il a renoncé, le 4 février, à former un nouveau gouvernement devant succéder au cabinet du socialiste Jean Videnov, démissionnaire depuis la fin décembre. Enfin, le PSB s'est plié au calendrier de l'opposition ainsi qu'à la nomination d'un premier ministre issu de l'UFD.

LA MENACE DES VIEUX DÉMONS

Mais si les analystes prévoient une cuisante défaite pour les socialistes, jugés par la population responsables de la faillite du pays et accusés de collusion avec des milieux d'affaires souvent occultes, l'opposition doit se garder de tout triomphalisme. Bien placée pour emporter les législatives, elle vit sous la menaces de ses vieux démons. En 1992, ses dissensions internes, associées à son manque d'expérience dans la gestion des affaires publiques, lui avaient coûté un pouvoir gagné quelques mois auparavant.

Une part non négligeable de l'électorat, désabusé par une démocratie chaotique et une transition économique synonyme de pénuries, pourrait céder aux sirènes populistes du parti du Business bloc dont le candidat, George Gantchev, avait créé la surprise en attirant plus d'un électeur sur cinq lors du premier tour de l'élection présidentielle. Les arguments simplistes de celui que ses partisans surnomment « Monsieur George » pourraient venir troubler les calculs d'une opposition qui rêve d'un pouvoir sans partage.

La tâche du nouveau gouvernement sera ardue. Suspendue aux financements internationaux, la Bulgarie doit notamment conclure d'urgence un nouvel accord avec le Fonds monétaire international désireux de placer la banque nationale sous tutelle et partisan d'une politique budgétaire et fiscale extrêment rigoureuse. Une potion encore bien amère, alors que le salaire moyen, exprimé en dollars, a été divisé par dix en un an sous l'action conjuguée d'une inflation à trois chiffres et de la dévaluation de la monnaie nationale.

Christophe Châtelot

هكذا من الاصل

La « vache folle » contraint la Commission de Bruxelles à se réformer

Les méthodes de contrôle vétérinaire sont réorganisées en profondeur

Réagissant aux manquements révélés par la crise de la « vache folle », la Commission de Bruxelles a annoncé, mercredi 12 février, une réorganisation en profondeur de ses méthodes de contrôle vétérinaire. Son président, Jacques Santer, devra défendre le projet, la semaine prochaine, devant le Parlement de Strasbourg.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Tirant les leçons des dysfonctionnements constatés à l'occasion de la crise de la « vache folle », la Commission européenne a annoncé, mercredi 12 février, une réorganisation en profondeur de ses services scientifiques et vétérinaires touchant à la santé alimentaire. Pour l'essentiel, ceux-ci quitteront le giron de la direction générale de l'agriculture (DG 6), pour rejoindre la direction générale chargée de la politique de consommateurs (DG 24) sous la tutelle d'Emma Bonino, également chargée de l'action humanitaire et de la pêche, qui apparaît ainsi de plus en plus comme l'une des personnalités vedettes du collège bruxellois.

Celui-ci espère répondre ainsi aux voeux du Parlement européen et désamorcer la tension entre les deux institutions. Jacques Santer, le président de la Commission, viendra exposer, le 19 février, ses projets de réforme devant l'Assemblée. On redoute à Bruxelles que la séance soit houleuse. Bien que la commission d'enquête du Parlement ait renoncé à proposer une motion de censure, le groupe des Radicaux européens, présidé par Catherine Lalumière, a annoncé, mercredi, qu'il en présenterait une. Celle-ci a peu de chances d'être approuvée, mais, compte tenu des sentiments de frustration que ressentent bon nombre de députés, il n'est pas exclu qu'elle recueille un nombre de voix non négligeable.

Les eurodéputés sont, pour une large part d'entre eux, très critiques à l'égard du comportement des Etats membres (contre lesquels ils ne peuvent rien) ainsi que de celui de la Commission. Mais ils sont conscients qu'une motion de censure, en pleine conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions, pourrait nuire à leur crédibilité, alors que le rapport de la commission d'enquête, s'il n'est pas tendre pour le collège bruxellois, n'a pas le caractère accablant qu'on lui a parfois prêté.

RECOMMANDATIONS

Raimer Böge, le président de la commission d'enquête, qui n'avait pu convaincre celle-ci de se rallier à son projet de motion de censure conditionnelle, se démène actuellement pour convaincre son groupe politique, celui du Parti populaire européen, de reprendre l'idée. Il souhaite que le Parlement adopte une résolution recommandant fermement à la Commission des réformes sensiblement plus radicales que celles prévues par M. Santer, avec une clause de rendez-vous plus ou moins menaçante pour apprécier les suites données.

Si un tel danger se précise, il reste à voir quelles concessions supplémentaires M. Santer est prêt à faire. La réforme administrative annoncée, mercredi, est conforme à la fois au bon sens et aux recommandations du Parlement. Il y aura désormais séparation entre les services responsables de la réglementation agricole (la DG 6) et, d'une part, les comités scientifiques, dont la mission est de conseiller la Commission, d'autre part l'Office de contrôle et d'inspection vétérinaire, chargé de veiller à ce que la législation en vigueur pour protéger la santé humaine et animale soit correctement appliquée. La réunion de la majorité de ces services sous le toit de la DG de l'agriculture a joué un rôle important dans les erreurs passées.

Après avoir corrigé les défauts de structures, la Commission sanctionnera-t-elle les fautes commises par certains de ses fonctionnaires ? La réorganisation en cours impliquera des déplacements de personnes. Mais le Parlement se satisfera-t-il de ces quelques mutations ? Sur ce terrain sensible, on se montre prudent à Bruxelles, en faisant valoir, d'une part, qu'un audit a été demandé à l'inspection générale des services, d'autre part, que, si des manquements caractérisés sont ainsi identifiés, le statut de la fonction publique européenne prévoit des procédures disciplinaires qui devront être respectées.

Philippe Lemaître

L'ESB peut être transmise au veau

LES AUTORITÉS BRITANNIQUES ont rendu publics, mardi 11 février, les résultats définitifs d'une importante étude qui permet d'affirmer que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») peut se transmettre de la vache au veau. Ces résultats relancent la controverse sur la nature de l'agent de cette mystérieuse affection et sur la date à partir de laquelle on pourra considérer avoir obtenu son éradication sur le sol britannique.

Cette étude, qui avait été mise en place officiellement dès 1989, consistait à comparer la santé des veaux nés de deux groupes d'environ 300 vaches, chacun composés d'animaux frappés ou non par l'ESB ou du moins ayant ou non présenté les symptômes de cette maladie. Dans les deux groupes, des animaux ont développé la maladie mais ils étaient nettement plus nombreux parmi les bêtes dont les mères l'avaient elle-mêmes développée.

Selon les résultats rendus publics à Londres, 8 % des veaux nés de vaches ayant développé l'ESB six mois après avoir vêlé ont contracté la maladie. Le gouvernement britannique avait rendu publiques l'an dernier les premières conclusions de cette étude (*Le Monde* du 3 août 1996) qui avait été initialement soumise à l'hebdomadaire scientifique *Nature*, avant d'être, curieusement, reprise par ses auteurs. La démonstration de la possibilité d'une transmission de la maladie de vache au veau (transmission dite « verticale ») est importante à un double titre, scientifique et politique. Elle vient, d'une part, compliquer les données sur la physiopathologie de cette affection qui semble avoir une composante génétique non négligeable.

Cette démonstration fournit aussi des éléments laissant penser qu'une transmission « horizontale » (par l'intermédiaire de facteurs environnementaux) ne peut être exclue. Elle relance, d'autre part, les interrogations sur les délais qui seront nécessaires pour en finir avec cette épidémie animale. Les scénarios les plus optimistes laissaient espérer que l'éradication serait obtenue en 2001. Certains experts estiment aujourd'hui qu'il faudra attendre plus longtemps et qu'à ce titre l'embargo frappant la Grande-Bretagne, que Londres souhaite voir assoupli au plus vite, s'imposera longtemps encore.

Jean-Yves Nau

Le Mexique reconnaît que sa police est infiltrée par le cartel de la drogue

MEXICO
de notre correspondant

Le gouvernement mexicain a décidé de ne plus nier l'évidence : la lutte contre le trafic de stupéfiants, reconnaît-il dans des documents remis à la justice américaine, est rendue difficile par les complicités que les trafiquants ont su tisser au sein des forces de l'ordre.

A la différence de la Colombie, il n'avait jusqu'ici pas été possible de prouver la réalité de liens entre le crime organisé et certains secteurs de l'Etat mexicain. C'est désormais chose faite avec la décision de la justice mexicaine de confier à un tribunal de Californie des documents qui justifient la demande d'extradition visant deux membres du cartel de Tijuana, dirigé par la redoutable famille des Arrellano. Selon ces pièces, les trois frères Arrellano auraient réussi à échapper aux nombreuses opérations menées contre eux grâce à leurs complicités au sein de la police, de l'armée, des douanes et des services d'immigration. Un capitaine de l'état-major présidentiel, Gerardo Cruz, arrêté en octobre dernier, était un de leur principaux informateurs. Il aurait participé, un mois plus tôt, à l'assassinat du grand responsable de la lutte antidrogue à Tijuana, le commandant Ernesto Ibarra.

Ces révélations en forme d'aveux interviennent au moment où le Mexique est confronté à l'annuelle polémique sur l'obtention du « certificat de bonne conduite » que Washington délivrera, le 1er mars, aux pays qui font des efforts « *suffisants* » pour lutter contre la production ou la commercialisation des stupéfiants. Comme chaque année, les Mexicains, toutes tendances politiques confondues, ont protesté contre cette forme d'ingérence dans leurs affaires intérieures, estimant qu'ils avaient besoin de *« coopération et non de récriminations »*.

SOUS-TRAITANCE

Selon la DEA, le service antidrogue américain, les cartels colombiens sous-traiteraient à leurs collègues mexicains le transport de près de 70 % de la cocaïne destinée aux Etats-Unis. Le Mexique est, par ailleurs, un grand producteur de cannabis et de pavot, la matière première de l'héroïne. L'intensification de la coopération entre les deux pays au cours des dernières années n'a cependant pas permis de ralentir le flot de stupéfiants. Le problème se serait même plutôt aggravé avec l'augmentation de la production d'amphétamines dans des laboratoires installés près de la frontière avec les Etats-Unis.

L'arrestation, en janvier 1996, du chef du « cartel du Golfe », Juan Garcia Abrego, qui jouit de la double citoyenneté, américaine et mexicaine, avait été annoncée comme une grande victoire. L'empressement des autorités mexicaines à le livrer aux Etats-Unis, où il a récemment été condamné à la prison à vie, avait cependant suscité de vives critiques au Mexique. L'opposition avait reproché au président Ernesto Zedillo de chercher à protéger sa formation, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), d'éventuelles révélations sur l'existence de complicités entre les trafiquants et le pouvoir. Des rumeurs, vite éteintes, avaient en effet couru sur une importante contribution d'un cartel colombien au financement de la campagne de M. Zedillo lors de la présidentielle d'août 1994. Certains commentateurs de la presse locale et américaine considèrent, par ailleurs, que l'assassinat du premier candidat du PRI, Donaldo Colosio, est le résultat d'un conflit surgi entre deux cartels qui se disputaient les faveurs du pouvoir.

Les Arrellano, qui sont accusés d'un nombre incalculable de meurtres, y compris celui du cardinal archevêque de Guadalajara, Juan Jesus Posadas, tué « par erreur » en mai 1993, sont désormais les criminels les plus recherchés du pays. Le gouvernement ne serait pas mécontent de les capturer avant le voyage du président Bill Clinton à Mexico, le 11 avril, ne serait-ce que pour faire taire les méchantes rumeurs.

Bertrand de la Grange

EURO Le gouvernement a constaté, lors du conseil des ministres du mercredi 12 février, que l'exécution du budget de l'Etat, en 1996, a finalement dégagé un déficit de 7,6 milliards de francs, supérieur à ce qui était prévu. Malgré cela, Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances, assure que l'ensemble des déficits publics représentera 4,1 % du PIB en 1996, au lieu des 4 % espérés, et sera de 3 % en 1997. ● LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES de la plupart des instituts, dont celles de l'OCDE, sont légèrement moins optimistes que celles du gouvernement, et prévoient des déficits publics compris entre 3,2 % et 3,4 % pour la France ● L'ALLEMAGNE pourrait, elle aussi, avoir des difficultés à respecter *les critères imposés* par le traité de Maastricht, au point que certains conjoncturistes réclament leur assouplissement *ou un report de la mise en* œuvre de la monnaie unique.

La France réduit ses déficits budgétaires et sociaux avec difficulté

La nécessité pour le gouvernement allemand de lutter contre le chômage relance, sur les marchés financiers, l'hypothèse d'un retard dans la création de la monnaie européenne. L'Insee constate que les investissements des industriels français ne reprennent toujours pas

LA FRANCE respectera-t-elle tous les critères de convergence du traité de Maastricht, y compris celui qui a trait aux déficits publics ? Même si, à l'issue du conseil des ministres, mercredi 12 février, Jean Arthuis en a donné l'assurance, la question ne peut plus être éludée, tant la marge du gouvernement apparaît étroite.

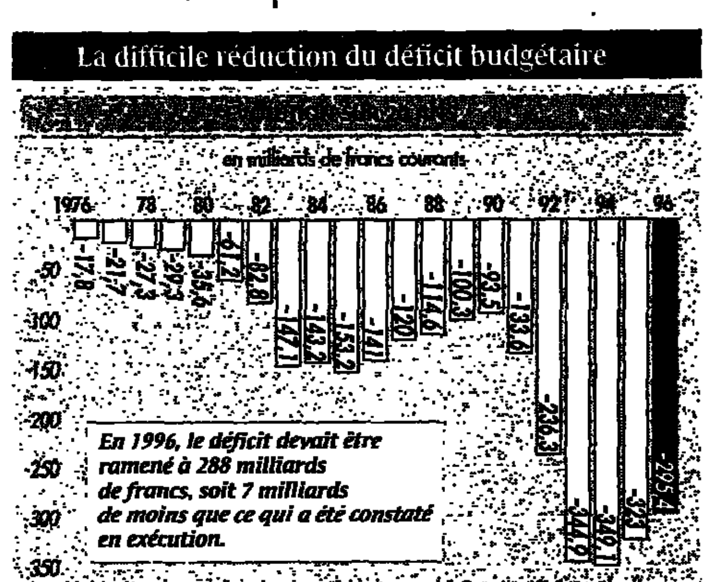
La première source d'inquiétude a trait à l'évolution des comptes publics en 1996. A l'issue de ce conseil, le ministre de l'économie et des finances a, en effet, révélé que le gouvernement n'avait pas tenu l'objectif qu'il s'était assigné en *matière de politique budgétaire*. Le déficit d'exécution du budget de l'an passé s'établit à 295,4 milliards de francs, contre 323 milliards de francs en 1995. Or, il était prévu que le déficit soit abaissé jusqu'à 288 milliards de francs.

Le gouvernement s'est appliqué à minimiser l'importance de cette dérive (imputable, pour 13,4 milliards de francs, à un recul des recettes par rapport aux prévisions établies lors du « collectif » budgétaire de fin d'année). Le ministre *délégué au budget*, Alain Lamassoure, a souligné que le résultat était *« très proche de l'objectif qui avait été fixé dans la loi de finances initiale »*.

Cette volonté de dédramatisation peut se comprendre, car ce dérapage de 7,6 milliards de francs correspond, environ, à 0,1 point du produit intérieur brut (PIB). Dans l'hypothèse où le déficit de la sécurité sociale resterait très proche des 51 milliards de francs prévus pour 1996 (dans sa mouture initiale, le plan Juppé prévoyait un déficit de seulement 17 milliards), et le besoin de financement des collectivités locales serait proche de zéro, la France ne dériverait qu'à peine de son plan de route pour respecter Maastricht. Selon M. Lamassoure, les déficits publics pourraient s'établir à 4,1 % du PIB en *1996* au lieu des 4 % prévus, après 4,8 % en 1995 et 5,6 % en 1994.

Mais les difficultés rencontrées en 1996 risquent fort de se reproduire en 1997. C'est du moins l'avis de la plupart des experts qui, dès avant l'annonce de ce déficit budgétaire imprévu, estimaient que la France pourrait ne pas parvenir à respecter la fameuse barre des 3 % de déficits publics à la fin de l'année, fixée pour tous les pays voulant participer à la création de la *monnaie unique*.

L'OCDE estime ainsi que les déficits publics français atteindraient *encore 3,2 % au 31 décembre (lire ci-dessous)*. L'estimation officieuse de la direction de la prévision du ministère des finances est équivalente. Pour sa part, le président de l'institut de conjoncture allemand DIW, Lutz Hoffmann, a estimé, mercredi, que, *dans* le meilleur des cas, la France abaisserait ses déficits aux alentours de 3,3 % à 3,4 %.



Le gouvernement nie ce risque, mais par précaution a déjà annoncé qu'il allait procéder à un gel de crédits budgétaires pour *1997*. Initialement, il avait été prévu que la « régulation » porterait sur 20 milliards de francs, mais finalement l'enveloppe mise en réserve devrait être légèrement inférieure.

INQUIÉTUDES

Dernière difficulté pour la France : elle ne doit pas seulement réduire ses déficits sous la barre des 3 % en 1997, elle doit *encore* parvenir à rester sous ce seuil en 1998. Or, au ministère des finances, *la préparation du prochain projet* de loi de finances, qui portera sur cette année, suscite dès à présent les plus graves inquiétudes. *Mezzo voce*, on laisse entendre à Bercy que de tous les budgets récents, celui qui va être dessiné au cours *des prochains* mois risque d'être parmi le plus délicat.

Le gouvernement s'est en effet *engagé à réduire de nouveau l'im*pôt sur le revenu de 12,5 milliards de francs au minimum. De surcroît, le *déficit budgétaire devrait* être diminué d'environ 25 milliards de francs, ne serait-ce que pour contenir l'accroissement de la dette de l'Etat. Enfin, il faudra trouver un moyen de compenser les 37,5 milliards de francs provenant de la *« soulte »* de France Télécom qui vont minorer artificiellement les déficits publics en 1997, à hauteur de 0,45 point de PIB. *Avant toute dépense nouvelle*, le gouvernement devra donc trouver près de 75 milliards de francs pour équilibrer son *projet de loi de* finances pour 1998. Or – pour corser le tout –, il s'agit d'une année électorale, traditionnellement coûteuse pour les dépenses publiques.

La marge de manœuvre sera d'autant plus étroite qu'une éventuelle reprise économique aurait, à court terme, peu d'effets budgétaires. Compte tenu du mode de perception des impôts, pour une large part assis sur les revenus de l'année antérieure, les recettes de 1998 ne profiteraient qu'à peine d'une accélération de la croissance.

Pour n'être pas dramatique, la dérive des comptes budgétaires constatés en 1996 n'en est donc pas moins révélatrice : pour la France, le chemin qui conduit à Maastricht risque d'être budgétairement tout aussi douloureux que pour l'Allemagne. C'est si vrai que la question est d'ores et déjà évoquée en haut lieu : ne faudra-t-il pas trouver pour 1998 un tour de passe-passe identique à celui utilisé *en 1997 avec France Télécom ?*

L. M.

L'Allemagne pourrait ne pas respecter les critères de Maastricht

LE DÉRAPAGE des finances publiques en Allemagne prend des proportions telles qu'il *commence à faire naître, sur les marchés* financiers, des doutes sur le lancement de l'euro à la date prévue. Mercredi 12 février, deux des principaux *instituts de conjoncture* économique allemands ont exprimé publiquement leurs réserves sur la capacité de leur pays à respecter les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

Dans un entretien accordé au quotidien *Flensburger Tageblatt*, le vice-président de l'organisme IW de Kiel, Klaus-Werner Schatz, a estimé que la forte progression du nombre de demandeurs d'emploi au mois de janvier (+ 160 000), en raison de son coût budgétaire, empêchera l'Allemagne de satisfaire le critère de déficit public. M. Schatz prévoit qu'il s'établira à 3,4 % du produit intérieur brut (PIB) fin 1997, alors que le traité européen dit qu'il ne doit pas excéder 3 %.

Devant l'Association des journalistes étrangers *à Berlin, le président de l'institut DIW*, Lutz Hoffmann, a pour sa part prédit un niveau de déficit de 3,5-3,6 % pour l'Allemagne. *« Il est complètement absurde de continuer à faire comme si on allait réussir à contenir les déficits à moins de 3 % du PIB »*, a-t-il affirmé. Vendredi 7 février, Klaus Dieter Kuehbacher, membre du conseil de la Bundesbank, avait déjà estimé que *les statistiques du chômage allemand allaient « mettre en péril le plan gouvernemental visant un déficit budgétaire de 2,9 % du produit intérieur brut »* et qu'elles risquaient du même coup de retarder le lancement de l'Union monétaire.

ASSOUPLISSEMENT OU REPORT

Parmi les spécialistes des places financières, l'hypothèse d'un tel report commence à prendre corps, un retard d'un ou deux ans étant envisagé pour permettre aux différents Etats membres, et notamment à l'Allemagne, de pouvoir respecter les critères. A une solution d'assouplissement de ces derniers, préconisée par l'institut DIW, l'organisme IW préfère un retard. Helmut Kohl sera peut être *amené à trancher. Son ministre des finances*, Theo Waigel, a pour sa part rappelé mercredi qu'il *« est hors de question d'approuver un adoucissement des critères »*. Les doutes des opérateurs de marché concernant le calendrier de l'Union monétaire ont été nourris par un entretien accordé, mercredi, à la radio de la BBC, par le chancelier de l'échiquier britannique. Kenneth Clarke ne croit pas que *« la monnaie unique sera lancée dans les temps »*. Les rumeurs d'un lancement différé de l'euro s'appuient aussi sur l'avis de juristes anglo-saxons pour qui un report de l'Union monétaire n'exige pas, contrairement à l'idée communément admise, une révision du traité de Maastricht.

Si, selon ces experts, les conseils européens de Madrid, en décembre 1995, et de Dublin, en décembre 1996, ont affirmé que la monnaie unique sera lancée le 1er janvier 1999, leurs conclusions n'ont pas de valeur juridique. S'appuyant sur divers articles du traité (en particulier le paragraphe 4 de l'article 109 J), ces juristes expliquent que les Etats membres ont *« jusqu'à la fin de l'année de l'année 1997 »* pour *fixer une autre date au lancement de l'euro.*

Pierre-Antoine Delhommais

L'OCDE condamne les rigidités françaises

FLEXIBILITÉ... Si ce mot-là a de nouveau envahi le débat politique français depuis quelques mois, les propositions concrètes de réforme n'ont guère été abondantes. Tout juste le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, vient-il de nommer une mission d'étude, présidée par Raymond Soubie, pour tenter d'identifier *« les freins à l'emploi »*.

Le secrétariat de l'OCDE qui publie jeudi 13 février une étude économique consacrée à la France n'a pas ce souci de prudence. *Préconisant des réformes d'une tonali*té fortement libérale, il présente dans ce rapport un véritable vade-*mecum de ce que pourrait être* la flexibilité à la française.

Globalement, l'OCDE ne s'inquiète *guère du « cadrage » de la* politique économique. Cette organisation, qui regroupe les principaux pays développés, estime que la croissance (du produit intérieur brut) pourrait atteindre 2,5 % en 1997, puis 2,6 % en 1998. La prévision est donc voisine de celle avancée par le ministère des finances (2,3 %) pour l'année en cours.

De même, l'OCDE donne crédit au gouvernement du fait de la progression dans la voie de la réduction des déficits publics. Certes, formellement, la France n'honorera pas son engagement, puisque ces déficits devraient encore atteindre 3,2 % à la fin de 1997, contre 3 % exigé par le traité de Maastricht. Mais la différence est faible et les experts ne s'y attardent pas. *« Même si un certain dérapage se produisait, comme le prévoit l'OCDE*, remarquent-ils, *il devrait être possible de prendre les mesures requises pour ramener le déficit au niveau souhaité. »*

Visiblement, pour l'OCDE, le vrai problème auquel la France est confronté est donc d'ordre non pas conjoncturel, mais structurel. Il peut être brutalement énoncé : le pays est largement en retard sur beaucoup de ses grands partenaires dans la voie de la flexibilité et de la déréglementation. Les experts en veulent d'abord pour preuve la politique budgétaire et la place de l'Etat dans l'économie.

MESURES D'ÉCONOMIE

Ils estiment en effet qu'il *« est indispensable de poursuivre vigoureusement le processus de réforme des dépenses publiques »*, la France étant *« l'un des pays de l'OCDE où les dépenses sont les plus élevées en proportion du PIB »*, le produit intérieur brut. Plaidant pour des mesures d'économie, l'OCDE appelle en particulier l'attention du gouvernement sur la gestion du secteur public. *« Nombre d'autres pays de l'OCDE ont une gestion plus flexible du secteur public »*, souligne le rapport.

Cet effort de réduction de la dépense publique, pour ces experts, devra être poursuivi *« au-delà de Maastricht »*. *« Etant donné l'évolution démographique qui implique l'accentuation vraisemblable des pressions sur les dépenses après l'an 2000, un effort supplémentaire de réduction des dépenses publiques s'avérera probablement nécessaire à terme. »*

Pour l'OCDE, le dossier des retraites devra être géré avec la même rigueur. Soulignant qu'une première réforme est déjà intervenue en 1993 pour allonger la durée de cotisation, l'étude précise qu'il faudra aller encore au-delà : *« Pour faire face à l'augmentation des dépenses au-delà de 2010, une nouvelle adaptation du système pourrait s'avérer nécessaire. »*

L'étude préconise, en outre, de *« reconsidérer le rôle du salaire minimum en tant qu'instrument de redistribution de façon à accroître les possibilités d'emploi »* et d'œuvrer à une *« modulation du salaire minimum selon l'âge et la région »*. Plus généralement, le rapport s'inquiète du haut niveau du système français de protection sociale. *« Malgré la réforme de 1993 du système d'assurance-chômage*, dit-il, *les taux de compensation »*, c'est-à-dire les taux d'indemnisation, *« restent relativement élevés pour les titulaires de faibles revenus »*. De même, *« les taux de compensation sont également élevés pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion »*, ajoute l'étude, avant de préciser que l'une des pistes à explorer pourrait consister à *« diminuer la générosité des systèmes de prestations »*.

L'étude plaide, enfin, en faveur d'un aménagement des procédures de licenciement. *« Parmi les pays de l'OCDE*, dit-elle, *la France occupe une position intermédiaire en ce qui concerne la protection contre les licenciements. Cependant, ce classement ne tient pas compte des obligations contenues dans les conventions collectives, qui peuvent faire l'objet d'une extension administrative. Ces obligations sont parfois très contraignantes et freinent considérablement le rythme des restructurations. »* Les experts relèvent également que si les *« licenciements sont autorisés »* pour des raisons de difficultés économiques, en revanche, les *« employeurs français ne peuvent pas licencier pour faire plus de bénéfices »*.

L. M.

COMMENTAIRE

OUTRANCE

Après avoir lu l'étude de l'OCDE, on pourrait s'en tenir à une réaction d'agacement. Alors que les experts ont une mission de conseil économique, ils s'en acquittent dans des conditions qui laissent perplexe. Réforme du SMIC, remise en cause de la législation et de la protection sociale : les recommandations sont chaque année les mêmes, obsessionnellement les mêmes, quels que soient le pays concerné, son histoire ou son pacte social...

On peut d'ailleurs vérifier que les hauts fonctionnaires de Bercy, qui ne sont pourtant pas tous insensibles aux charmes de l'ultralibéralisme, ont éprouvé le même étonnement. Après une lutte ligne à ligne avec leurs homologues de l'OCDE, ils ont obtenu que leurs réserves soient consignées. Recommandant de *« diminuer la générosité des système de prestations »* sociales, les experts ont accepté de noter que *« ce n'est pas la stratégie qui a été privilégiée par le gouvernement français »*. Ailleurs, rappelant leurs suggestions en matière de flexibilité, ils ont bien voulu souligner qu'elles *« n'ont pas toutes rencontré l'adhésion des autorités françaises »*. Une allusion, sans doute, au SMIC-jeunes.

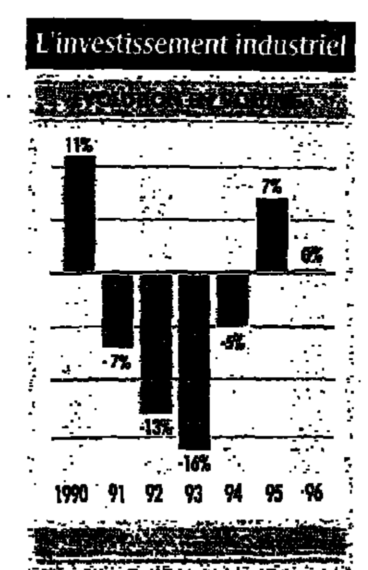
Au-delà de l'irritation, reste pourtant une question : quelle est la mission du groupe de travail installé par le gouvernement pour identifier *« les freins à l'emploi »* ? Si *« toutes »* les recommandations de l'OCDE n'ont pas *« rencontré l'adhésion »* du gouvernement, quelles sont celles qui sont acceptables ? Même outrancières, les propositions de l'OCDE ont un mérite : elles soulignent l'embarras du gouvernement, qui a lui-même relancé, voici plus d'un mois, le débat sur la flexibilité, tout en récusant un mot qui fait peur.

Laurent Mauduit

L'investissement des entreprises est toujours en panne

VOILÀ UN INDICATEUR qui n'est pas de bon augure : selon la dernière enquête sur les investissements dans l'industrie, publiée jeudi 13 février par l'Insee, les chefs d'entreprise ne sont toujours pas décidés à renouveler leurs équipements. Pour 1996, le bilan est mauvais. D'après les chefs d'entreprise interrogés en janvier 1997, l'investissement industriel a augmenté de seulement 1 % en valeur, ce qui correspond à une stagnation en volume. *« Encore soutenu dans les grandes entreprises*, dit l'institut, *l'investissement a reculé à nouveau chez les petites et moyennes entreprises. »*

Ce résultat est plus faible que prévu. Lors de la précédente enquête, réalisée en octobre 1996, les industriels estimaient que l'investissement pourrait progresser de 4 % en valeur et de 3 % en volume. Mis à part l'année 1995, l'investissement industriel a donc baissé, ou au mieux stagné, de 1991 à 1996.



Pour 1997, les prévisions ne sont guère plus optimistes. Les industriels prévoient une croissance de 2 % de leurs investissements en valeur, chiffre que l'Insee corrige à + 4 %, compte tenu du *« comportement moyen de révision des projets d'investissement »*. En volume, la hausse devrait donc être encore plus faible.

Pour le gouvernement, ces indications sont préoccupantes. Alors que tous les experts s'accordent à penser que, si reprise il y a, elle se manifestera d'abord par une relance de l'investissement, l'Insee laisse à penser que le comportement des chefs d'entreprise reste marqué par une grande prudence. Or, aux yeux du gouvernement, toutes les conditions sont pourtant réunies maintenant pour que l'investissement reprenne. Avec des taux d'intérêt historiquement bas et un dollar qui a repris des couleurs, l'horizon économique s'est éclairci pour l'économie française. Le ministère des finances escomptait donc une reprise de l'investissement, que l'Insee ne vient pas confirmer.

A ce stade de l'année, il faut interpréter avec prudence les réponses des chefs d'entreprise. Le gouvernement n'en est pas moins décidé à donner un coup de pouce en faveur de l'investissement. La mesure à l'étude au ministère des finances visant à l'accélération du système dit de l'amortissement dégressif (*Le Monde* du 7 février) figurera ainsi dans le prochain projet de loi portant diverses dispositions d'ordre financier. *(Lire aussi p. 17.)*

L. M.

Lionel Jospin convoque l'état-major socialiste des Bouches-du-Rhône pour une audition à Paris

Après la défaite de Vitrolles, la direction du PS souhaite se débarrasser des « scories »

Au terme de la réunion de son bureau national privé de la moitié de ses membres, le Parti socialiste a décidé, mercredi 12 février, sur proposition de Daniel Vaillant, numéro deux du parti, de convoquer l'état-major socialiste des Bouches-du-Rhône. Cette audition fait suite à l'échec du candidat du PS à la municipale partielle de Vitrolles. Elle vise à illustrer la volonté de rénovation de Lionel Jospin.

LE PARTI SOCIALISTE s'est offert, mercredi 12 février, un débat comme il les affectionne : long, riche, contradictoire et... sans conclusion définitive. En l'absence de Lionel Jospin, de Laurent Fabius et du premier secrétaire fédéral, François Bernardini, les trente-trois présents du bureau national – soit un peu plus de la moitié de cette instance exécutive – ont discuté pendant plus de deux heures de la stratégie à adopter face au Front national et, plus spécifiquement, dans les Bouches-du-Rhône. Au lendemain d'une convention où M. Jospin a signifié aux fédérations que la *« rénovation »* se poursuivrait contre vents et marées, en lançant la chasse aux *« scories »*, et après les critiques internes sur la candidature de Jean-Jacques Anglade à Vitrolles, l'heure était à l'examen de conscience.

Déjà, lors de la convention du 8 février, la désignation du candidat de la 12e circonscription des Bouches-du-Rhône, celle de Vitrolles, dont le sortant, Henri d'Attilio, souhaitait se présenter au Sénat, avait été mise en attente dans l'espoir de le faire revenir sur sa décision. Le vote des délégués du département avait été gelé (*Le Monde* du 11 février), les suffrages de ceux qui avaient passé outre ayant été décomptés. Mercredi, après cette première *« semonce »* à l'égard d'une fédération dont le nombre de cartes est passé de 5 500 en 1995 à 7 230 en 1996, le bureau national, présidé par Daniel Vaillant, numéro deux du PS, est passé à la vitesse supérieure.

Sur proposition de M. Vaillant, la désignation des candidats aux sénatoriales – Lucien Weygand, président du conseil général, ne s'est pas présenté et Jean-François Picheral a été investi – a été suspendue. Tout l'état-major fédéral – MM. Bernardini, Weygand, d'Attilio mais aussi Michel Vauzelle, maire d'Arles, candidat dans la 16e circonscription des Bouches-du-Rhône et tête de liste aux régionales – a été convoqué pour une audition d'une journée par le secrétariat national. La « réception » devrait avoir lieu autour du 26 février, avant l'engagement d'une procédure dans l'affaire Urba à Marseille début mars.

François Hollande a souligné qu'*« il s'est passé dans les Bouches-du-Rhône des comportements qu'on ne peut accepter »*. Le porte-parole du PS a mis au rang de *« scories »* la division interne ou *« l'opacité de décisions »*. Au passage, il a récusé le procès fait à propos de Vitrolles à la direction nationale, en indiquant que ce n'était pas à elle de choisir le candidat. Le PS a pourtant fait procéder à un sondage – testant même l'« hypothèse Michel Pezet » – dont il ressortait que *« M. Anglade n'était pas un bon candidat mais qu'il n'y en avait pas de meilleur »*. *« Lorsqu'on perd une élection, on porte une responsabilité, encore plus contre le FN »*, a conclu M. Hollande.

Concernant une fédération dont les plus optimistes font remonter les *« scories »* à la mort de Gaston Defferre, en 1986, et les plus pessimistes aux derniers temps de la SFIO, le débat a été vif. Marie-Noëlle Lienemann a demandé un congrès national anticipé. Son compère de la Gauche socialiste Jean-Luc Mélenchon a dénoncé *« la responsabilité écrasante »* de la fédération des Bouches-du-Rhône, accusée d'avoir *« bourré les sections pour les investitures »*. Le sénateur de l'Essonne, qui a fait l'expérience de sanctions voisines en 1991 dans sa fédération, a demandé la suspension de la direction fédérale, la nomination d'une délégation spéciale et la convocation d'un congrès fédéral extraordinaire.

« SEMONCE » TROP TIMIDE

Le fabiusien Alain Claeys, secrétaire national chargé de l'organisation, jugeait que la rénovation – centrée autour de la *« transparence »* et du renouvellement des cadres – concernait toutes les fédérations. Au-delà de la question des hausses brutales du nombre de cartes (Alpes-de-Haute-Provence, Calvados, Somme, etc.), d'autres fonctionnements fédéraux sont en cause. Mais, pour M. Claeys, *« ce n'est l'intérêt de personne que cela se termine par une partie de claques entre socialistes »* dans les Bouches-du-Rhône. Martine Aubry, Claude Evin, Pierre Mauroy ont plaidé pour *« un geste fort »*, allant dans le sens d'une mise sous tutelle du département.

A l'arrivée, la déclaration du bureau national a été votée à une large majorité. Si Julien Dray a voté pour, Mme Lienemann, M. Mélenchon, Harlem Désir ont voté contre, jugeant la *« semonce »* trop timide, comme Manuel Valls et Christine Priotto. S'il a en tête la rénovation globale du PS, M. Jospin sait qu'il est attendu d'abord sur les Bouches-du-Rhône. M. Vaillant ne semble pas écarter un changement d'hommes, tout en sachant que le premier fédéral est élu par les militants et qu'il est difficile de gérer Marseille en direct de Paris, dans une région où le FN s'enkyste de plus en plus. Dans une fédération épuisée par la guerre entre MM. Bernardini et Weygand, tous deux fabiusiens, la volonté de rénovation et l'image du PS sont en jeu.

Michel Noblecourt

M. Léotard veut « s'impliquer physiquement » contre M. Le Pen

FRANÇOIS LÉOTARD a décidé de s'engager personnellement dans l'offensive contre le Front national. Rompant le silence qu'il observait depuis le second tour de l'élection de Vitrolles, le président de l'UDF annonce, dans un entretien au *Figaro* du 13 février, qu'il conduira une liste dans le Var aux élections régionales de 1998 et briguera la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jean-Claude Gaudin, l'actuel président, le lui demandait avec insistance depuis plusieurs mois.

Le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, qui est également maire de Marseille, entend retrouver son siège de sénateur, ce qui ne lui permettrait plus de présider la région. Il craint que le Front national n'obtienne la majorité relative dans sa région. Jusqu'à présent, M. Léotard rechignait à s'exécuter.

« L'élection de Vitrolles comme l'évolution générale de la région me poussent à m'impliquer physiquement dans le combat politique au-delà de ma commune », explique le maire de Fréjus. *« Je me réjouis de cette décision. Nous ferons équipe, et de cette manière la majorité pourra garder la majorité relative et M. Le Pen ne sera pas président de la région PACA »*, a indiqué au *Monde* M. Gaudin. M. Léotard ajoute qu'il *« attend avec beaucoup d'impatience que M. Le Pen se présente dans la région, à Nice ou à Toulon »*. *« Nous trouverons la réponse, elle sera assez spectaculaire, j'ai quelques idées »*, indique-t-il.

Le président de l'UDF estime que *« Le Front national d'aujourd'hui, c'est la répétition, mot pour mot, image pour image, vote pour vote, des ligues d'extrême droite d'avant-guerre »*. Il ajoute qu'à ses yeux *« l'UDF est certainement la famille politique qui pourrait, si elle le voulait, le mieux répondre aux dérives du Front national »*.

Il ne revient pas, en revanche, sur les divergences qui se sont fait jour au sein même de la confédération à propos du second tour de la municipale partielle de Vitrolles, l'une de ses composantes, le PPDF d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, ayant renvoyé dos à dos la liste de gauche et celle du FN. André Rossinot, président du Parti radical, le regrettera sûrement, lui qui a demandé, mercredi, que l'UDF adopte une position commune face au Front national dans la perspective des législatives de 1998. *« Il ne peut pas ne pas y avoir clarification avant les législatives »*, a précisé le maire de Nancy.

Pour lutter contre le Front national, M. Léotard propose, d'autre part, une nouvelle organisation des pouvoirs de police, qui confierait *« ce que l'on appelle la tranquillité publique »* à *« une police de proximité sous l'autorité du maire et du procureur de la République »*. L'ancien ministre demande aussi une *« seconde vague de décentralisation »*.

Cécile Chambraud

Majorité et opposition s'opposent à la réforme du scrutin régional

CETTE FOIS-CI ne sera pas encore la bonne. Selon toutes probabilités, Alain Juppé va procéder officieusement, jeudi 13 février, à l'enterrement de ses velléités de réforme du mode de scrutin régional. Le premier ministre achèvera dans l'après-midi la consultation des formations de l'opposition représentées au Parlement, avec la réception, à Matignon, des vice-présidents des groupes parlementaires communistes.

Favorable au maintien du scrutin proportionnel dans le cadre départemental et hostile à l'instauration d'une prime attribuée à la liste arrivée en tête, le PCF s'oppose à *« toute modification par une loi de circonstance qui, présentée à la veille des élections, ne pourrait apparaître que comme une manœuvre politicienne »*.

Dans sa simplicité, la position des communistes résume l'opinion de l'ensemble des adversaires, à gauche et à droite, de la modification du scrutin régional à treize mois de la date probable de la consultation. M. Juppé a reçu, mercredi, les présidents des groupes parlementaires socialistes, qui lui ont fait part de leur hostilité à *« toute manipulation »* et de leur désir de *« conforter les régions, qui sont des institutions importantes »*. Claude Estier, le président du groupe sénatorial, a estimé *« peu probable que les choses changent »*, précisant que cette question de mode de scrutin n'est *« pas le problème »* des socialistes, mais celui de la majorité, qui fait preuve, pour le moins, d'une certaine diversité dans l'approche du problème.

Lancé à droite en septembre 1995 par le premier ministre, le feuilleton des régionales a déjà été stoppé à deux reprises, l'année suivante, en raison de la division des dirigeants d'une majorité qui détient vingt des vingt-deux régions métropolitaines. Derrière les grands principes affichés se dissimulent d'autres soucis. C'est en raison du blocage qu'avait imposé le Front national en Ile-de-France, après l'avoir déjà fait en Haute-Normandie, dont le budget est administré par le préfet, qu'Alain Juppé avait remis en discussion une réforme du mode de scrutin au début 1997. Cet aspect de la modernisation de la vie politique voulue par le premier ministre s'achève, comme bien des autres, sans résultats concrets.

« TROP TARD »

A l'exception de Valéry Giscard d'Estaing, seul défenseur cohérent de la réforme régionale (*Le Monde* du 6 février), la plupart des dirigeants de la majorité se sont prononcés, ces derniers jours, pour le *statu quo*. *« Trop tard »* pour changer, a dit François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, président de Force démocrate. *« Plus raisonnable de surseoir »*, a surenchéri Jacques Toubon (RPR), ministre de la justice, en ajoutant que, depuis *« un an qu'Alain Juppé s'efforçait de trouver un consensus »*, celui-ci fuyait manifestement la majorité.

Prévoyant peut-être le résultat des courses, François Léotard, président de l'UDF, a annulé une réunion des dirigeants de la confédération prévue mercredi, en présence de M. Giscard d'Estaing, qui était destinée à *« définir un bloc de propositions qui puisse être accepté »* par le RPR.

La réforme du mode de scrutin régional étant évacuée, il reste à M. Juppé à trancher sur le calendrier électoral de 1998, qui voit trois élections (législatives, régionales et cantonales) programmées au mois de mars. Là encore, il n'y a aucun consensus dans la majorité, et moins encore au sein de l'UDF. Fort de l'avis du Conseil d'Etat, qui déconseille de fixer les cantonales après les sénatoriales de septembre, mais qui ne voit pas de contre-indication à la découpler des régionales, le premier ministre ne désespère pas de faire plier René Monory, le président du Sénat, qui plaide pour un renvoi des cantonales en octobre. Au final, un projet de loi pourrait déplacer cette consultation en juin, législatives à deux tours et régionales à un tour se déroulant en mars.

Olivier Biffaud

Essoufflement du conflit dans les transports publics

LA GRÈVE des transports en commun a été reconduite dans une dizaine de villes de province (Clermont-Ferrand, Sète, Nîmes, Cannes, Nice, Reims, Le Mans, Toulouse, Lille...), mais un mouvement de reprise du travail semble s'amorcer après la signature de plusieurs accords locaux sur la réduction du temps de travail. A Marseille, les traminots ont voté la reprise du travail, mercredi 12 février, après un accord avec la direction de la RTM. A Lille, syndicats et direction sont aussi parvenus à un accord, mercredi, mais les traminots ont décidé de poursuivre la grève. A Toulouse, le mouvement s'est, au contraire, durci après la mise à pied de neuf grévistes accusés par leur direction de *« graves exactions »*. Aucun bus ne circule dans la ville. Dominique Baudis (UDF-FD), maire de Toulouse, a qualifié d'*« illégale »* cette grève qui dure depuis dix-huit jours et a jugé la situation *« insupportable »*.

Syndicats et patronat de la branche devaient se retrouver, vendredi 14 février, pour discuter du temps de travail.

Les agriculteurs souhaitent que la loi d'orientation prenne en compte les territoires et l'environnement

APRÈS la communication de Philippe Vasseur au conseil des ministres du 12 février sur la future loi d'orientation agricole (*Le Monde* du 13 février), la FNSEA s'engage à *« produire des aliments sains, de qualité, bien identifiés, respectueux de l'environnement »*. Elle souhaite, dans un communiqué, un *« partenariat véritable entre les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires, les distributeurs, les consommateurs et les pouvoirs publics »*.

De son côté, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) met l'accent sur la nécessité de *« définir une politique globale intégrant territoires et environnement. Une agriculture performante sur des territoires vivants et avec un nombre suffisant d'agriculteurs, c'est le pari que doit relever la future loi d'orientation »*, précise l'APCA. L'Assemblée nationale devrait examiner le texte au mois de mai.

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAUX : les personnels hospitaliers semblaient décidés**, jeudi 13 février, à faire durer leur mouvement de protestation contre les restrictions budgétaires prévues pour 1997. Deux directeurs d'hôpitaux, à Caen (Calvados) et à Epinay-sur-Orge (Essonne), étaient séquestrés dans leurs bureaux, par des agents en grève, depuis deux jours. A Caen, deux cents agents de l'hôpital ont voté à l'unanimité, mercredi, la poursuite de la grève, imitant l'intersyndicale des hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) qui avait annoncé, la veille, une reconduction *« pour une durée illimitée »* de son mouvement contre des budgets en *« stagnation »*.

■ **FONCTIONNAIRES : le conseil des ministres** du mercredi 12 février a confirmé que les traitements des fonctionnaires seront augmentés de 0,5 % au 1er mars et de 0,5 % au 1er octobre.

■ **DÉCONCENTRATION : Dominique Perben, ministre de la réforme de l'Etat, a présenté**, au conseil des ministres du mercredi 12 février, un décret renforçant la déconcentration en matière d'immobilier : les modifications d'implantations ou les réhabilitations d'immeubles abritant les services déconcentrés de l'Etat ne pourront être engagées qu'avec l'*« accord exprès »* du préfet.

■ **REDRESSEMENT : selon une enquête de l'IFOP**, réalisée les 5 et 6 février auprès de 950 personnes et publiée par *L'Express* (daté 13 février), 40 % des personnes interrogées déclarent faire confiance à Alain Juppé, contre 59 % qui sont d'avis inverse. Le premier ministre regagne ainsi 9 points de confiance par rapport à une enquête similaire réalisée début décembre 1996. Ce sondage confirme les enquêtes mensuelles des différents instituts qui témoignent d'un redressement de la cote de M. Juppé depuis trois mois. De son côté, le président de la République progresse de 3 points depuis début décembre, avec 47 % d'opinions positives.

■ **POLICE : cinq syndicats de policiers** – FASP, CGT, SNOP, CFDT, SNAP-FNAP – ont annoncé, mercredi 12 février, qu'ils créaient un *« comité syndical contre les extrémismes »* afin de *« lutter contre ce fléau au sein de la police nationale »*.

■ **EXTRÊME DROITE : l'ancien ministre communiste des transports, Charles Fiterman**, a répondu, le 12 février, à Bruno Mégret, qui déclarait au *New York Times* que les étrangers *« polluent »* l'identité nationale. *« Fils d'immigrés juifs d'origine polonaise* (...), *je suis fier d'être des leurs. » « Ceux qui, comme le triste sire Mégret, ont pour drapeau l'intolérance, la discrimination, l'arbitraire, ceux-là ternissent l'identité française »*, a ajouté le membre de la Convention pour une alternative progressiste (CAP).

■ **RÉFÉRENDUM : l'ancien ministre du général de Gaulle, Maurice Schumann**, se prononce pour un référendum sur la monnaie unique dans un entretien à *L'Humanité* du 13 février. Evoquant *« la disparition du franc alors que cette Europe politique n'est ni constituée ni construite »*, le sénateur RPR du Nord assure que *« la substitution d'une Europe bancaire* (...) *à une Europe des peuples* [lui] *paraît tout à fait contraire à la pensée des pères fondateurs et de l'homme dont la pensée inspire* [ses] *propos, le général de Gaulle »*.

■ **RPR : Benoist Apparu a été nommé**, mercredi 12 février, secrétaire national du RPR à la jeunesse, en remplacement de Nourdine Cherkaoui, devenu délégué général à la citoyenneté et au monde associatif. Né le 24 novembre 1969 à Toulouse, M. Apparu est assistant parlementaire de Bruno Bourg-Broc, président (RPR) de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

■ **POLYNÉSIE : l'Assemblée territoriale de Polynésie française** a approuvé, mercredi 12 février, l'application de la TVA à partir du 1er octobre. Au même moment, les taxes à l'importation seront diminuées. La TVA, dont les taux seront inférieurs à 3 % pour les biens et services, ne sera pas applicable aux assurances, à la culture des perles et aux jeux de hasard.

■ **PRESCRIPTION : le secrétaire général du Parti républicain, Pascal Clément**, annonce, jeudi 13 février, dans *Le Parisien*, qu'il va proposer de *« prolonger à cinq ans la durée de prescription en matière de corruption et de trafic d'influence »*. Il s'apprête à *« déposer une proposition de loi qui tire les conséquences »* du récent arrêt de la Cour de cassation restreignant la notion d'abus de biens sociaux. *« Aujourd'hui*, explique-t-il, *les juges se servent des abus de biens sociaux, qui est un délit continu, autrement dit imprescriptible, pour poursuivre la corruption ou le trafic d'influence, qui, eux, sont prescrits au bout de trois ans »*.

هكذا من الأهل

SANS-PAPIERS Après les cinéastes, le 11 février, cent cinquante-cinq écrivains lancent à leur tour, dans *Le Monde*, un appel à la désobéissance civile contre les lois sur l'immigration. Les auteurs, dont plusieurs ne sont pas des habitués des combats politiques, ont repris le texte des réalisateurs de cinéma. ● QUATRE MINISTRES ont réagi, mercredi 12 février, à ces initiatives. *« Dans un Etat de droit, tous les citoyens sont tenus de respecter toutes les lois »*, a déclaré Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement. ● SI LA CHANCELLERIE n'envisage pas de poursuites, le gouvernement doit faire face, depuis plusieurs mois, à une mobilisation inédite contre le projet de loi de Jean-Louis Debré. Au centre de ce mouvement de contestation, la question des libertés publiques et individuelles. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

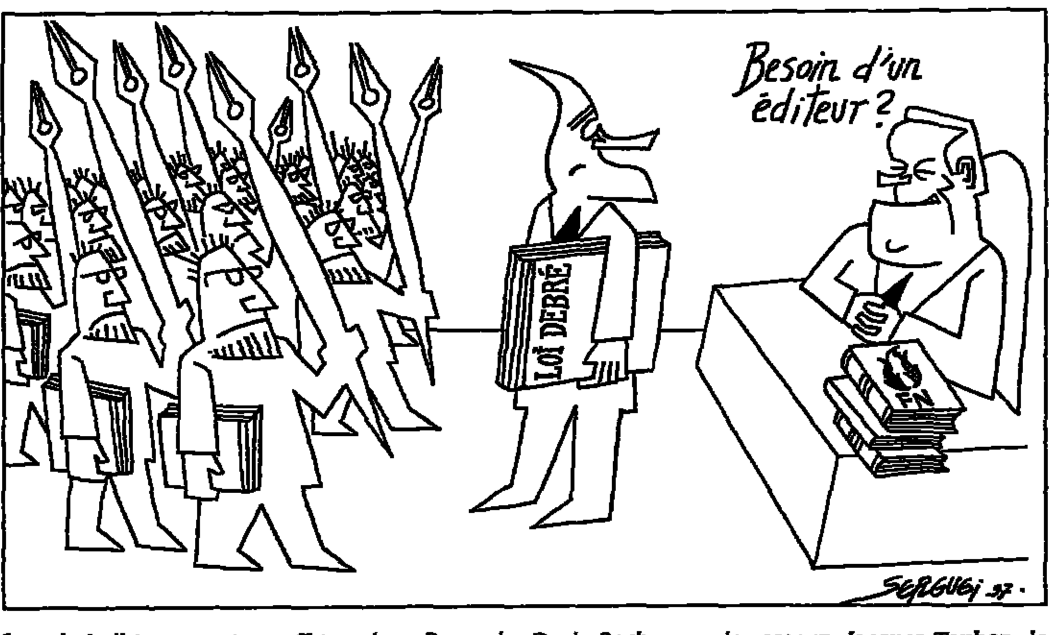
155 écrivains dénoncent à leur tour les lois sur l'immigration

Reprenant à leur compte le texte des réalisateurs de cinéma, ils demandent à leurs concitoyens de « ne pas se soumettre ». Le gouvernement a réagi à cette mise en cause de l'Etat de droit, M. Raoult invitant les cinéastes à aller vivre dans des quartiers en difficulté

APRÈS les cinéastes, les écrivains. Au lendemain de la publication par cinquante-neuf réalisateurs de films – auxquels sont venus se joindre sept nouveaux noms : Judith Cahen, Alain Corneau, Philippe Faucon, Henri Hérié, Pascal Légitimus, Tran Anh Hong, Marie Vermillard – d'un appel à la désobéissance civile contre les lois sur l'immigration (*Le Monde* du 12 février), cent cinquante-cinq romanciers, poètes et essayistes ont repris, jeudi 13 février, ce texte à leur compte en y apposant leur signature.

A leur tour, ils se disent *« coupables »* d'avoir hébergé un étranger en situation irrégulière et demandent à être mis en examen, conformément à la loi Pasqua de 1993. Ils annoncent leur intention de ne pas signaler l'arrivée ou le départ d'un hôte étranger, comme le prévoit le projet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, voté par l'Assemblée nationale et le Sénat, et qui sera discuté en deuxième lecture par les députés les 24 et 25 février. Enfin, ils appellent leurs *« concitoyens à désobéir pour ne pas se soumettre à des lois inhumaines »*.

Les signataires reflètent une large palette du monde littéraire français. La liste comporte en effet des jeunes écrivains – Marie Darrieussecq, Agnès Desarthe – mais aussi des auteurs accomplis et plus âgés – Jacques Roubaud, Jean Vautrin – ; des essayistes – Viviane Forrester, Jean Lacouture –, des historiens – Arlette Farge, Philippe Videlier – et des poètes – Dominique Fourcade, Denis Roche – ; des écrivains de romans policiers – René Belletto, Patrick Raynal – et des auteurs de bandes dessinées – Enki Bilal, Jacques Tardi...



Enfin, si la signature de certains habitués des combats politiques et des pétitions, comme Christine Daure-Serfaty, Didier Daeninckx ou encore Bernard-Henri Lévy, ne constitue guère une suprise, la présence, à leurs côtés, de Christian Bobin ou de Robert Sabatier témoigne d'un mouvement qui dépasse largement le seul cercle des écrivains engagés. *« Nous attendions quelque chose, une initiative,* explique Dan Franck, qui s'est occupé de collecter les signatures. *Il y a eu le débat au Sénat du projet de loi Debré, la victoire de l'extrême droite à Vitrolles... Une sale ambiance. Les mesures de fichage et de délation contenues dans le projet de loi nous inspirent à tous le dégoût et l'horreur. L'appel des cinéastes est tombé à point. Et l'idée d'une chaine a fait mouche : à d'autres métiers, à d'autres corporations de s'emparer de ce texte. »*

Cette prise de position, qui s'inscrit dans un climat ou se multiplient les pétitions de protestation, sera-t-il suivi ? La socialiste Martine Aubry s'est en tout cas réjouie que *« des intellectuels et des artistes s'opposent à une loi totalement inique »* sur l'immigration, tout en précisant qu'elle ne pouvait complètement *« adhérer à des signatures qui portent atteinte à la loi »*. Mais les réactions les plus notables sont venues, mercredi, des rangs de la majorité.

Pas moins de quatre ministres se sont, en effet, exprimés. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, le premier, qui a jugé *« inadmissible »*, mercredi 12 février sur RTL, l'initiative des cinéastes. *« Je comprends la position d'un certain nombre d'artistes et d'intellectuels,* a-t-il déclaré. *Ce sont d'abord des gens qui ont des sentiments humains et qui compatissent à la misère humaine. »* Mais il a jugé l'appel à la désobéissance *« tout à fait inadmissible car pas plus les réalisateurs que qui que ce soit n'a le droit de contrevenir à la loi ni surtout d'appeler à violer la loi »*.

A la sortie du conseil des ministres, tandis que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, confiait qu'il allait rencontrer les réalisateurs signataires, le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, n'attendait de leur part aucune explication. *« Dans un Etat de droit, tous les citoyens sont tenus de respecter toutes les lois,* a-t-il déclaré. *J'aimerais savoir comment les intéressés réagiraient si les spectateurs de cinéma appelaient à ne pas respecter la loi en ce qui concerne le financement des productions cinématographiques françaises. »*

Enfin, dans l'après-midi, Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, a franchi une étape supplémentaire en écrivant aux cinéastes pour les inviter *« à venir habiter pendant un mois »* dans un quartier difficile de Seine-Saint-Denis *« afin de mieux apprécier les difficultés économiques et sociales rencontrées par nos compatriotes et leurs élus »*. Chacun des soixante-six signataires s'est donc vu assigner une cité de la petite couronne : les Grands-Pêchers, à Montreuil, pour Bertrand Tavernier, la cité Paul-Eluard, à Bobigny, pour Arnaud Desplechin, ou encore la cité Allende, à Saint-Denis, pour Alain Corneau... *« Vous vous rendrez peut-être ainsi compte que l'intégration ce n'est pas du cinéma,* poursuit le ministre. *L'intégration, c'est aussi maîtriser les flux migratoires. »* Il conclut : *« Dans ce manifeste, vous avez malheureusement commis une erreur de scénario et de casting. »*

Destinée à faire taire les cinéastes, cette dernière déclaration a au contraire relancé la polémique. *« De tels propos sont scandaleux, faits de populisme, de mépris et de malhonnêteté intellectuelle,* a répliqué Patrick Braouezec, maire (PCF) de Saint-Denis. *Une fois de plus, M. Raoult met à l'index les habitants des cités et fait tous les amalgames immigrés-insécurité-quartiers. »* L'invitation du ministre a également provoqué l'écœurement des réalisateurs concernés qui, mercredi, tenaient une conférence de presse dans un cinéma parisien pour expliquer leur démarche. *« On n'a pas attendu M. Raoult pour aller vivre en banlieue,* a notamment déclaré Cédric Klapisch. *On y a vécu, on y tourne. Ce qu'il dit là, c'est du racisme. Il dit que les gens en banlieue, on ne peut pas leur parler. Tout juste des êtres humains. »*

> « Un pays à la dérive : des sentiments, des idées, des mots. Le mot même d'étranger résonne comme coupable »

Plus généralement, la vingtaine de cinéastes présents dans la salle ont dénoncé les législations actuelles et en préparation, qu'ils jugent, à l'image de Tonie Marshall, *« fauteurs de trouble »*. Ces lois témoignent, selon Cédric Kahn, d'*« un pays à la dérive : dérive des sentiments, des idées, des mots. Aujourd'hui, le mot même d'étranger résonne comme coupable »*. Aussi Robert Guédiguian estime qu'il est temps de *« rappeler qu'il existe des principes absolus et qu'il faut arrêter de faire des concessions au Front national »*.

Cet appel, ils le vivent souvent comme un sursaut. *« On avait déjà peur du chômage, de la misère, du sida ; on veut nous faire peur avec les étrangers, tous les étrangers,* a ajouté Pascale Ferran. *Maman ne m'a jamais appris à demander les papiers de la personne que j'invite. Alors arrêtons d'avoir peur. »* Et comme s'il lui revenait à lui, l'ancien, de conclure, Bertrand Tavernier a affirmé, paraphrasant Spinoza : *« Quand une loi est inique ou injuste, il faut détruire la loi. »*

Mercredi, des réalisateurs qui n'avaient pas encore répondu à l'appel, comme Jean Marbeuf et Romain Goupil, étaient également présents dans la salle. D'autres se sont rapprochés de la société des auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP), qui centralise les signatures. Mais à présent, c'est par le reste du monde que les cinéastes entendent être suivis. *« Nous sommes là pour ouvrir les yeux des gens,* explique Cédric Klapisch. *Ensuite, c'est à chacun d'agir. »*

Nathaniel Herzberg

La chancellerie n'envisage pas de poursuites

Cinéastes et écrivains peuvent bien se déclarer hors la loi, la chancellerie n'envisage pas d'engager de poursuites à leur encontre. *« On ne peut pas poursuivre les gens en s'appuyant sur une simple déclaration collective,* explique-t-on Place Vendôme. *Dans le cas d'un appel à la haine raciale, par exemple, la déclaration est elle-même constitutive de l'infraction. Mais, là, elle ne fait que renvoyer à un délit supposé. Il faudrait, dans chaque cas, examiner la réalité des faits allégués. A quand remonte l'infraction ? Quels étrangers ont-ils accueillis ? Dans quelle situation ? Quant à l'enquête préliminaire éventuelle qui permettrait de vérifier tout cela, il appartient aux parquets d'en déterminer l'opportunité. »* Autant dire que le ministère de la justice n'entend pas demander aux procureurs d'agir. *« Cet appel s'inscrit dans une logique de communication,* poursuit la chancellerie. *Il n'y a pas lieu de pervertir l'institution judiciaire pour la lancer dans une action qui, à l'évidence, nourrirait cette opération de communication. »*

La liste des auteurs signataires de l'appel à « désobéir »

Voici le texte de l'appel lancé, le 11 février, par des réalisateurs de cinéma et repris, jeudi 13, par cent cinquante-cinq écrivains :

Nous, écrivains et auteurs français, déclarons :

Nous sommes coupables, chacun d'entre nous, d'avoir hébergé récemment des étrangers en situation irrégulière. Nous n'avons pas dénoncé nos amis étrangers. Et nous continuerons à héberger, à ne pas dénoncer, à sympathiser et à travailler sans vérifier les papiers de nos collègues et amis.

Suite au jugement rendu le 4 février 1997 à l'encontre de Mme Jacqueline Deltombe, *« coupable »* d'avoir hébergé un ami zaïrois en situation irrégulière, et partant du principe que la loi est la même pour tous, nous demandons à être mis en examen et jugés nous aussi.

Enfin, nous appelons nos concitoyens à désobéir pour ne pas se soumettre à des lois inhumaines. Nous refusons que nos libertés se voient ainsi restreintes.

Mouloud Akkouche, Marianne Alphant, Jacques-Pierre Amette, André Balland, François Barat, Bruno Bayen, René Belletto, Georges-Marc Benamou, Jean-Luc Bénoziglio, Emmanuèle Bernheim, Enki Bilal, Maurice Blanchot, Christian Bobin, Chochana Boukobza, Pierre Bourgeade, Michel Braudeau, Michel Boujut, Olivier Cadiot, Patrick Cahuzac, Tony Cartano, Patrick Cauvin, René de Ceccatty, Jean-Yves Cendrey, Pierre Charras, Noëlle Châtelet, Sophie Chauveau, Michel Chevreau, Hervé Claude, Annie Cohen, Didier Daeninckx, Marie Darrieussecq, Christine Daure-Serfaty, Colette Deblé, Régis Debray, Régine Deforges, Michel Deguy, Florence Delay, Patrice Delbourg, Michel del Castillo, Robert Deleuse, Agnès Desarthe, Dominique Desanti, Jean-Toussaint Desanti, Marie Desplechin, Yann Dimay, Jean-Paul Dollé, Olivier Douyère, Roger-Pol Droit, Philippe Druillet, Annie Ernaux, Arlette Farge, Jean-Pierre Faye, Colette Fellous, Viviane Forrester, Dominique Fourcade, Dan Franck, Michèle Gazier, Anne-Marie Garat, Louis Gardel, Mano Gentil, Liliane Giraudon, André Glucksmann, Romain Goupil, Dominique Grandmont, Michelle Grangaud. Dominique Grange, Sylvie Granotier, Michel Grisolia, Dominique Grisoni, Claude Gutman, Marek Halter, Françoise Hamel, Hervé Hamon, Evane Hanska, Bernard-Henri Lévy, Michel Host, Nancy Huston, Paula Jacques, Isabelle Jarry, Leslie Kaplan, Marco Koskas, Serge Koster, Jean-Marie Laclavetine, Jean Lacouture, Luc Lang, Roger Laporte, Gérard Lecas, Jean-Marie Gustave Le Clézio, Christian Lehmann, Catherine Lépront, Gilles Leroy, Guillaume Le Touze, Jean-François Lyotard, Michelle Manceaux, Dominique Manotti, Thierry Maricourt, Hugo Marsan, Roger Martin, Marie-Claire Mendès France, Serge Meynard, Natacha Michel, Pierre Michon, Richard Millet, Nine Moati, Jacques Mondoloni, Gérard Mordillat, Edgar Morin, Maurice Nadeau, Marie Nimier, Marie Ndiaye, Hubert Nyssen, Erik Orsenna, Chantal Pelletier, Sylvie Picart, Evelyne Pieiller, Maïté Pinero, Jean-Bernard Pouy, Jérôme Prieur, Christian Prigent, Hervé Prudhon, Patrick Rambaud, Vincent Ravalec, Patrick Raynal, Jean-Jacques Reboux, Marie Redonnet, Fabienne Renault, Denis Roche, Jean Rolin, Olivier Rolin, Patrick Rotman, Jacques Roubaud, Claude Royer-Journoud, Robert Sabatier, François Salvaing, Sapho, Eric Sarner, Annie Saumont, Anne Serre, Lucien Sève, Florence Seyvos, Dominique Sigaud, Yves Simon, Louis-Charles Sirjacq, Philippe Sollers, André Stil, Valère Staraselski, Jacques Tardi, Olivier Thiébaut, Tzvetan Todorov, Jean Vautrin, Philippe Videlier, Jean-François Vilar, Jean-Jacques Viton, Anne Wiazemsky, Françoise Xénakis.

Le gouvernement face à une mobilisation inédite

« NOUS REFUSONS que nos libertés se voient ainsi restreintes. » Cette dernière phrase de l'appel lancé par les cinéastes, et repris aujourd'hui par cent cinquante-cinq écrivains, montre assez bien le cheminement effectué ces derniers mois par une partie de l'opinion publique. Les associations de soutien aux immigrés, les spécialistes du monstre juridique construit à partir de l'ordonnance de 1945 le disaient depuis des années, en étant peu entendus. Les lois sur les étrangers concernent tout un chacun – immigré comme Français –, parce qu'elles peuvent mettre en cause les libertés individuelles de tous.

> **ANALYSE**
> C'est sur le thème des libertés que sa politique est contestée

On savait déjà qu'une politique d'immigration ne fait pas que *« réguler des flux »*. Elle dit aussi une idée de la République, affiche les ambitions qu'on lui assigne, raconte une conception de la nation. Valeurs républicaines, droits de l'homme, communauté de destin... Il faut bien constater que ces débats fondamentaux ont semblé longtemps trop abstraits à beaucoup, ou à tout le moins étouffés par l'extraordinaire complexité des dispositifs législatifs en discussion. Or, depuis sept mois, depuis l'évacuation à la hache de l'église Saint-Bernard occupée par des Africains sans papiers, le gouvernement doit faire face à une mobilisation inédite contre ses projets.

Le sort de plusieurs familles africaines, qui avaient occupé il y a onze mois – le 18 mars 1996 – l'église Saint-Ambroise avant de se réfugier à Saint-Bernard, n'est toujours pas réglé. Le choc des images télévisées, lors de leur évacuation en août, avait fait prendre la mesure des situations aberrantes de personnes ni régularisables ni expulsables, et des vies de relégation ainsi organisées par l'Etat. Cette fois, deux dispositions – l'une entrée en application, l'autre en projet – viennent montrer comment la vie quotidienne de chacun peut être bousculée jusque dans son espace privé.

PRISE DE CONSCIENCE

La première concerne les poursuites que prévoit la loi de 1993 – dite « loi Pasqua » – contre tout individu pour *« aide au séjour irrégulier »*. Faut-il demander passeport, visa ou carte d'identité à une personne hébergée chez soi ? Oui, signifie cette loi. La seconde, contenue dans le projet de loi de Jean-Louis Debré qui reviendra en discussion à l'Assemblée nationale à la fin du mois, contraint les personnes hébergeant un étranger à signaler son départ à la mairie, après lui avoir demandé l'autorisation de l'accueillir. Que cette démarche ne soit pas faite, et il se verra interdire pendant deux ans de recevoir un étranger. Cette mesure a, en outre, deux conséquences probables : l'établissement de listes ou de fichiers d'« hébergeants » ; des poursuites pour *« aide au séjour irrégulier »* en cas de non-déclaration de départ à la mairie.

Loin des grands débats et principes, la puissance publique se met ainsi en situation de s'immiscer dans la vie privée de chacun, soudain sommé de rendre compte. Des réalisateurs comme des écrivains reconnaissent volontiers n'avoir pris conscience de la portée réelle des lois en vigueur ou en projet qu'au travers de ces deux dispositions. Leur appel dénonce les *« lois sur l'immigration »*. Paradoxe, ce texte ne dit pas un mot de la politique d'immigration, ou de sa *maîtrise*, ou des procédures de reconduite à la frontière. Il n'appelle pas à des régularisations ou à une ouverture des frontières, pas plus à une autre politique. Il ne fait que noter comment une mesure, si elle est déséquilibrée, porte aussitôt atteinte aux libertés publiques et individuelles.

François Bonnet

Deux ans de prison ferme pour Christian Poucet

L'ancien président de la Confédération de défense des commerçants et artisans européenne a vu sa peine confirmée en appel

MONTPELLIER
de notre correspondant

La cour d'appel de Montpellier a condamné, mercredi 12 février, Christian Poucet, l'ancien président de la Confédération de défense des commerçants et artisans européenne (CDCA-E), à deux ans de prison ferme pour *« menace de mort contre un magistrat dans l'exercice de ses fonctions »* et *« acquisition et détention d'armes de 1re et 4e catégorie »*. La cour a aggravé la peine d'un an de prison prononcée le 3 décembre 1996 par le tribunal correctionnel. Elle n'a toutefois pas demandé la révocation d'un sursis de deux ans infligé dans le cadre d'une autre affaire, qui avait porté la condamnation en première instance à un total de trois ans de prison (*Le Monde* du 5 décembre 1996).

M. Poucet était poursuivi pour avoir menacé le juge Dominique Voglimacci, en charge d'une enquête sur les comptes de la CDCA-E. Il s'en était d'abord pris au magistrat, le 21 novembre 1996, lors d'un meeting à Perpignan. Puis il avait assuré devant les policiers, lors d'une garde à vue : *« Mes hommes lui feront la peau ! »* Il était aussi poursuivi pour détention d'arme, les policiers ayant saisi à son domicile un fusil à pompe, un revolver de combat de calibre 45, un pistolet à grenaille, ainsi que des boîtes de munitions.

> « Un gourou à l'artillerie de gangster, coupable d'avoir menacé de mort un juge »

Dans son arrêt, la cour a estimé que les menaces attribuées au prévenu étaient *« établies »* et qu'elles s'inscrivaient *« dans un ensemble de pressions mises en évidence pendant l'enquête »*. Lors de l'audience, l'avocat général Jean-Claude Plantard avait présenté M. Poucet comme *« un gourou à l'artillerie de gangster, coupable d'avoir menacé de mort un juge pour l'empêcher de mettre le nez dans ses juteuses et fructueuses affaires »*.

A la tête d'une organisation aux méthodes musclées, Christian Poucet avait jusqu'ici évité les chausse-trapes de la justice. Au nom de la défense des commerçants et artisans accablés sous le poids des cotisations sociales, la CDCA-E s'était distinguée par le passé pour avoir saccagé plusieurs études d'huissier et organisé de violentes manifestations, dans la propriété de Michel Vauzelle, alors garde des sceaux, près d'Arles, ainsi qu'à Bordeaux et à Montpellier, où le comité loue de spacieux bureaux... Jamais la responsabilité de M. Poucet dans ces dégradations n'avait jusqu'alors pu être établie. Condamné à quatre mois de prison pour le saccage de la caisse de retraite des commerçants de Perpignan en 1992, il avait été relaxé, en mai 1996, par la cour d'appel de Montpellier. L'ouverture d'une information judiciaire pour *« incitation au non-paiement des cotisations »* le poussera finalement à la faute.

La justice soupçonne la CDCA-E d'avoir détourné l'argent de ses adhérents vers la société GEPI-A – dont M. Poucet est un des gestionnaires –, ainsi que vers LSM. Deux sociétés dont le juge a fait bloquer les comptes. L'information vise aussi une compagnie d'assurances privée proche de M. Poucet ayant des ramifications au Royaume-Uni et à Madère. Le président de la CDCA-E lance alors ses premières attaques contre le juge dont *« on connaît l'adresse »*. Au cours de sa garde à vue, il lâche les propos qui lui coûteront la condamnation que son nouvel avocat, Jacques Vergès, ne pourra lui éviter.

L'incarcération de Christian Poucet a provoqué une crise au sommet de la CDCA-E. Propulsé président par intérim après le jugement de première instance, Serge Buvat, responsable de l'organisation pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a démissionné au bout de trois semaines. *« Dès mon arrivée, j'ai mis la main sur des documents qu'on m'avait cachés jusqu'ici,* explique-t-il aujourd'hui. *J'ai constaté une situation catastrophique. J'ai découvert un passif de 3 millions de francs. J'ai immédiatement demandé qu'on quitte les locaux et la dissolution des sociétés relais. Quelques jours après, j'ai reçu un mot de Christian Poucet qui exigeait ma démission. Ensuite, j'ai été menacé de mort. »* Jean Perez, bras droit et homme de confiance de M. Poucet, lui a succédé au poste de président. Il s'insurge de ces propos et demande qu'on lui *« apporte des preuves »*. Alain Coste, responsable régional de la CDCA-E, estime pour sa part que M. Buvat *« voulait enlever le siège de la CDCA-E pour l'avoir sous sa coupe »*. Alors, *« on l'a jeté. On l'a foutu dehors. Les rats, on les jette ! »*.

Dans ce contexte pour le moins tendu, des rumeurs font état d'une hémorragie d'adhérents désireux de régulariser leur situation auprès des caisses d'assurance-maladie. Rumeurs démenties par Jean Perez et par Jean-Gilles Malliarakis, membre du comité de rédaction du *Légitime*, l'organe de la CDCA-E. Ce mensuel dénonçait déjà, dans sa livraison de décembre 1996, les *« calomnies, accusations, mensonges diffusés par la presse »* concernant l'incarcération de Christian Poucet. Il ajoutait alors : *« Un seul journal dit la vérité. »* Il s'agissait en l'occurrence de *Présent*, le quotidien du Front national.

Jacques Monin

Bernard Tapie demande à quitter le quartier des personnalités à la maison d'arrêt de la Santé

L'homme d'affaires « souffre de l'isolement », selon un de ses avocats

Incarcéré à la prison de la Santé depuis une dizaine de jours, Bernard Tapie *« souffre de l'isolement »*, a expliqué un de ses avocats. Le détenu le plus célèbre de France a demandé à rejoindre le « quartier général » de la prison, en attendant que ses conseils puissent discuter avec le juge d'application des peines d'un éventuel régime de semi-liberté ou d'une libération conditionnelle.

C'EST LE DÉTENU le plus célèbre de France. De sa cellule 207, située au deuxième étage de la troisième division de la prison de la Santé, à Paris, Bernard Tapie continue d'être l'objet de toutes les attentions. Jusqu'à être épié dans ses moindres gestes. L'homme n'a pas passé dix jours en détention qu'articles et reportages se sont multipliés, décrivant par le menu son nouveau quotidien. Qui ignore encore qu'il ne porte qu'un *« survêtement Adidas »*, qu'il a déjà reçu un millier de lettres de soutien, qu'il fait du *« rameur »* en salle de gymnastique ou qu'il *« ronchonne »* quand on lui apporte des plats froids ?

On croyait le sujet épuisé jusqu'à ce que *Paris-Match* publie cette semaine les *« premières photos »* du détenu 265 449 G. Sous le titre « Tapie comme un lion en cage », le visage de l'ancien ministre apparaît furtivement derrière la verrière grillagée de la cour de promenade des personnalités.

Incarcéré depuis le 3 février, la veille du rejet de son pourvoi par la Cour de cassation, l'ancien président de l'Olympique de Marseille, purge la peine de huit mois de prison ferme à laquelle l'avait condamné la cour d'appel de Douai. A l'instar de Loïk Le Floch-Prigent, Bob Denard ou Jacques Crozemarie, parmi d'autres célèbres anciens détenus de la Santé, Bernard Tapie a été directement affecté au quartier des « particuliers », pour des raisons de sécurité. Mais l'homme s'y ennuie ferme. *« Il n'est déjà plus dans les mêmes dispositions de vitalité qu'au début de son incarcération, il sent que cela se durcit »*, affirme l'un de ses avocats, Me Bernard Lagarde.

« UN HOMME DE CONTACT »

Si Bernard Tapie *« serre les dents »*, il *« souffre de l'isolement »* dans lequel le confine son statut de personnalité. Au quartier des particuliers, il ne côtoie qu'une petite dizaine de détenus et évite soigneusement Pierre Botton, son voisin de cellule, à qui il voue une solide inimitié. Or, Bernard Tapie est *« un homme de contact ; il a besoin de communiquer, de se positionner par rapport aux autres »*, plaide son avocat. Ses conseils n'ont pas encore la possibilité légale d'engager avec le juge d'application des peines une discussion sur une éventuelle libération conditionnelle ou sur un aménagement de sa peine.

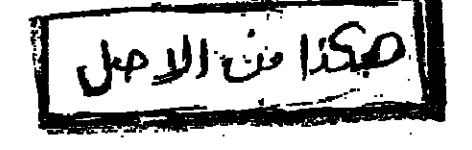
Paradoxalement, le régime privilégié qui lui est offert, pèse à l'ancien hommes d'affaires. A tel point qu'il a demandé à changer de quartier pour être affecté au régime général. Les conditions de détention habituelles ne sont pourtant guère enviables comparées à celles offertes au quartier des VIP, qui a vu passer toutes les célébrités du grand banditisme, du terrorisme et, maintenant, des « affaires ».

Construite en 1867, la troisième prison de France est vétuste. Si les effectifs ont diminué depuis quelques années, la Santé ne dispose toujours que de 1 239 places pour plus 1 500 détenus accueillis. Pour eux, la promiscuité est la règle : entre 3 à 4 personnes s'entassent parfois dans des cellules de 12 mètres carrés, avec point d'eau et WC uniques. La condition de ses détenus, anonymes, est pourtant loin d'émouvoir autant que celle de leurs illustres homologues.

Le réexamen de la situation de Bernard Tapie – un transfert dans le quartier général – n'est donc pas *« à l'ordre du jour »* et a peu de chances de le devenir. *« Dans un premier temps, la tonicité d'un type comme Tapie constitue un frein sévère à l'incarcération,* fait-on valoir à l'administration pénitentiaire. *C'est la même chose pour certains jeunes de banlieue, qui fonctionnent comme des électrons libres. C'est un problème de temps d'adaptation. »*

L'administration imagine mal Bernard Tapie parmi les autres prisonniers. Ce détenu, particulier parmi les particuliers, ne manquerait pas de provoquer *« des sentiments de haine ou d'amitié. A son corps défendant, il pourrait alors devenir un élément pertubateur »*. Bernard Tapie devra prendre son mal en patience, en attendant que ses avocats engagent des démarches devant le juge d'application des peines.

Cécile Prieur



Une étude démontre que l'usage du téléphone portable en voiture multiplie le risque d'accident

Les autorités françaises n'envisagent pas de réglementation spécifique dans ce domaine

Une vaste étude, conduite à Toronto (Canada) et publiée dans l'hebdomadaire américain *The New England Journal of Medicine* du 13 février, prouve les risques liés à l'utilisation d'un téléphone portable en voiture. Les auteurs concluent que l'usage de cet appareil modifie la vigilance du conducteur et multiplie par quatre ou plus le risque de survenue d'une collision automobile.

PARALLÈLEMENT à l'augmentation considérable du parc de téléphones portables, l'utilisation de cet appareil par les conducteurs automobiles constitue un phénomène récent et potentiellement dangereux. L'hebdomadaire américain *The New England Journal of Medicine* publie, dans son dernier numéro (daté du 13 février), les résultats de la première étude d'envergure consacrée à l'analyse du risque d'accident de circulation associé à l'usage de cet instrument de communication.

Ce travail, conduit par le docteur Donald A. Redelmeier (université de Toronto, Canada), a réuni un groupe de sept cents conducteurs possédant un téléphone cellulaire et impliqués dans des collisions automobiles ayant entraîné des dégâts matériels importants mais pas de lésion physique. Sur la base des factures détaillées, les auteurs de cette étude ont analysé les appels de chaque personne le jour de la collision. L'étude a recensé au total près de vingt-sept mille communications par téléphone cellulaire pendant quatorze mois. Elle conclut que le risque de collision pendant l'utilisation d'un téléphone de ce type est quatre fois plus élevé que la normale. Le danger est six fois plus élevé dans les cinq premières minutes de la communication.

L'affaire pourrait rapidement prendre des proportions importantes, compte tenu de la fréquence croissante de cette pratique téléphonique. Certains spécialistes estiment que ce type de communication réduit d'une demi-seconde ou plus les réactions et les réflexes du conducteur et que, si la distraction induite par le téléphone est du même ordre que celle de la recherche des stations de radio dans l'habitacle, elle se traduit spécifiquement par une conduite nettement plus imprécise, notamment chez les utilisateurs d'appareils tenus à la main.

Les auteurs de la publication estiment, d'autre part, que le risque est le même quels que soient l'âge et l'expérience de la conduite des personnes au volant. Contrairement à ce qui est généralement avancé dans les milieux spécialisés, les modèles de « téléphone à mains libres » ne présenteraient pas d'avantages significatifs en matière de sécurité par rapport aux téléphones qui doivent être pris en main. Les auteurs notent aussi, non sans une certaine ironie, que 39 % des conducteurs ont, après leur collision, appelé les services d'urgence, ce qui permet, selon eux, de penser que le fait de disposer d'un téléphone cellulaire peut représenter un avantage dans les suites de l'accident.

DEVOIR DE MISE EN GARDE

En ne prenant en compte qu'une hypothèse basse de doublement du risque, on peut conclure, à partir des données de ce travail, qu'entre 6 % et 12 % des accidents de la circulation sont aujourd'hui dus à l'usage de ce type de téléphone. Ce résultat vient relancer la controverse sur la réglementation qui doit ou non être prise vis-à vis de l'usage du téléphone lors de la conduite automobile. Le *New England Journal of Medicine* consacre un éditorial détaillé à cette question, signé de deux spécialistes de santé publique de Boston. Ces derniers rappellent que plusieurs pays (Brésil, Israël, Suisse ainsi que certains Länder autrichiens) ont pris des dispositions très strictes interdisant un tel usage et que de nombreux autres envisagent de le faire.

Tout en soulignant l'intérêt et les limites d'un tel travail, les auteurs de cet éditorial estiment que les industriels qui fabriquent et commercialisent ces téléphones portables ont désormais l'obligation éthique de mettre en garde les utilisateurs. En France, où une étude avait été menée sur ce thème en 1995 (*Le Monde* du 29 décembre 1995), les spécialistes de la Sécurité routière expliquent ne pas avoir pu mettre en évidence une augmentation des accidents de la circulation associée à l'usage des portables.

Les conducteurs français peuvent cependant être verbalisés par la police ou la gendarmerie dès lors que l'utilisation du portable est jugée de nature à réduire la maîtrise du véhicule. Aucune disposition contraignante spécifique n'est cependant envisagée.

Jean-Yves Nau

Des dispositions disparates en Europe

Les législations sur l'utilisation des téléphones portables dans les véhicules varient au sein de l'Union européenne.

● **En Italie**, un article du code de la route, en vigueur depuis 1993, interdit cet usage dès lors que la voiture est en marche ; les installations « mains libres » ne sont autorisées que si le chauffeur garde les mains sur le volant.

● **Au Portugal**, l'utilisation d'un portable est proscrite si la voiture est en mouvement.

● **En Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark**, aucune disposition légale ou réglementaire spécifique n'a été prise.

● **En Grande-Bretagne**, aucune réglementation spécifique n'existe, mais l'organisme chargé de la prévention des accidents de la route a préconisé au gouvernement une série de mesures, parmi lesquelles la modification des appareils, permettant au conducteur de recevoir un appel en gardant toujours les mains libres, mais en ne lui laissant la possibilité d'appeler qu'une fois le moteur éteint.

Un transporteur routier condamné à dix-huit mois de prison ferme

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEVERS a condamné, mercredi 12 février, à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, un transporteur routier de Perpignan jugé co-responsable d'un accident mortel, en septembre 1996, sur une route de la Nièvre. Son chauffeur a été condamné à un an de prison ferme, à l'annulation de son permis de conduire et à une interdiction de se présenter à l'examen du permis pendant deux ans. Le 17 septembre 1996, un semi-remorque dont le chauffeur s'était endormi au volant, avait percuté un car de ramassage scolaire entre les communes de Clamecy et Varzy. Trois enfants avaient été tués et douze autres personnes blessées. Les deux hommes, qui avaient été placés en détention provisoire après le drame, ont été reconnus coupables d'« *homicide involontaire et atteinte involontaire à l'intégrité de la personne* ». Le syndicat FO Transports a salué « *un véritable acte de justice qui devrait servir de leçon à tous les patrons* ».

DÉPÊCHES

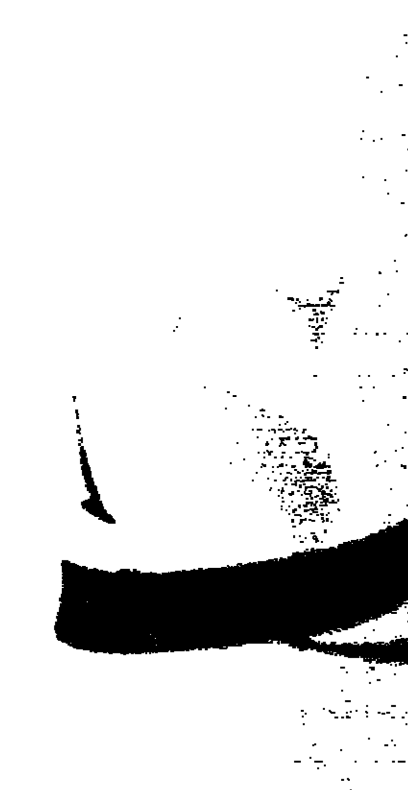
■ **EMPLOIS DE VILLE : le premier ministre, Alain Juppé, a déploré que les emplois de ville** « *démarrent trop lentement* », mercredi 12 février en conseil des ministres, et demandé au gouvernement d'« *accélérer le travail d'information et de démarchage des collectivités locales* » pour que les « *emplois de ville* », prévus par le Pacte de relance pour la ville, puissent monter en charge. 6 000 emplois de ce type ont à ce jour été créés.

■ **ENQUÊTE : Daniel Toscan du Plantier a été entendu**, mardi 11 février, en tant que partie civile par le juge d'instruction parisien Brigitte Pellegrini, en charge du volet français de l'enquête sur la mort de son épouse, dont le corps avait été retrouvé le 23 décembre 1996 près de sa maison dans le comté de Cork en Irlande. Le producteur de cinéma avait déposé le 20 janvier une plainte avec constitution de partie civile, conduisant le parquet de Paris à ouvrir une information judiciaire contre X... pour « *assassinat* ».

■ **JUSTICE : les magistrats du tribunal de grande instance de Melun** (Seine-et-Marne) ont adressé, mardi 11 février, une motion au président de la République et au garde des Sceaux, dans laquelle ils s'inquiètent notamment « *du dénigrement public dont la justice fait l'objet* ». Le député et maire (RPR) de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), Jean-Claude Mignon, avait récemment accusé la justice de « *non-assistance à ville en danger* » et de « *manque de volonté* ».

■ **FORMATION : une manifestation nationale a été annoncée** pour le dimanche 23 février à Paris par les syndicats d'enseignants et de personnels (FSU, FEN, SGEN-CFDT, FAEN, FERC-CGT), d'étudiants (UNEF-ID, UNEF) et de lycéens (FIDL et SNL). Dans un texte publié jeudi 13 février, ces organisations précisent que les jeunes doivent bénéficier « *du droit à une véritable formation professionnelle* (...) *et d'un emploi correspondant à leur qualification* ».

■ **ÉDUCATION : à Valence (Drôme), près de deux cents enseignants et parents d'élèves,** qui avaient installé un campement devant l'inspection académique, mercredi 12 février, pour protester contre des suppressions de postes, ont été contraints d'évacuer les lieux par la police. A Albi (Tarn) et à Montpellier (Hérault), plusieurs centaines de personnes ont manifesté contre la carte scolaire.





CARNET

DISPARITIONS

Michaël Voslensky

Le pourfendeur de la « nomenklatura »

L'HISTORIEN Michaël Voslensky est mort, samedi 8 février, en Allemagne où il résidait, à l'âge de soixante-seize ans.

Né en 1920 sur les bords de la mer d'Azov, Michaël Voslensky avait, au terme d'une longue carrière dans l'appareil international du comité central du PC soviétique, rompu avec le régime dans les années 70 et pris la nationalité autrichienne. C'est en 1980 qu'il s'était fait connaître en publiant *La Nomenklatura, les privilèges en URSS* (Belfond). Près d'un quart de siècle après *La Nouvelle Classe* de Djilas, l'ouvrage, traduit en quatorze langues, répandit dans le monde entier ce terme qui n'était prononcé jusqu'alors qu'à mi-voix dans le monde communiste, en même temps que cette vérité d'évidence : les « révolutionnaires professionnels » chers à Lénine étaient devenus dès son règne des « nomenklaturistes » vivant en cercle fermé, bien au-dessus du commun des mortels.

Michaël Voslensky avait poursuivi dans la même veine avec *Les Maîtres de la nomenklatura* (Belfond, 1989) et surtout profité de l'ouverture des archives survenue après cette date pour creuser son sujet.

Son dernier ouvrage publié en 1995, *Les Nouveaux Secrets de la nomenklatura* (Plon), apportait d'intéressantes précisions sur les ultimes années du régime et confirmait les hypothèses avancées dans le premier sur l'importance des diverses nomenklaturas, nationale et locales, dans la société soviétique : deux millions de personnes au total.

Modeste, cachant le plus souvent sa passion derrière un humour corrosif, cet ancien nomenklaturiste ne jouait ni les héros ni les militants. Mais, en attaquant le système à son point sensible, il a puissamment contribué à sa chute.

Michel Tatu

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 12 février a procédé au mouvement préfectoral suivant : **François Lépine**, préfet de la région Franche-Comté, est nommé préfet de la région Haute-Normandie, en remplacement de Jean-Paul Proust, nommé préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur par le conseil des ministres du 29 janvier. **Daniel Constantin**, directeur général de l'administration de la Ville de Paris, est nommé préfet de la région Franche-Comté, en remplacement de M. Lépine.

[Né le 29 décembre 1937 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, François Lépine a été directeur du cabinet du préfet de la Meuse (1967), sous-préfet de Toul (1969), administrateur de la Ville de Paris, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne (1972), et directeur du cabinet du préfet du Bas-Rhin (1975), avant d'être nommé directeur du cabinet de Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat à l'intérieur puis aux affaires étrangères (1976). Il est candidat (UDF-PR) aux élections législatives dans l'Oise, en 1978. Devenu secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin (1978), sous-préfet d'Antony (1980), directeur général des services départementaux de la Savoie et directeur général du Comité de candidature de la Savoie au Jeux olympiques (1982), il est nommé préfet de la Mayenne en juin 1986, puis préfet de la Drôme (1989). Il est directeur du cabinet civil et militaire de François Léotard au ministère de la défense (1993-1995). Depuis août 1995, il était préfet de la région Franche-Comté.]

[Né le 8 septembre 1940 à Thonon-les-Bains, licencié en droit, Daniel Constantin commence sa carrière comme attaché à la Caisse des dépôts et consignations, avant d'intégrer l'ENA. Affecté au ministère des DOM-TOM, il est chef du bureau du personnel (1970), chef de la subdivision administrative sud en Nouvelle-Calédonie (1972), directeur du cabinet du haut-commissaire de la République dans l'océan Pacifique (1975), et secrétaire général de la zone de défense du Pacifique (1976). Il devient secrétaire général de la préfecture du Loir-et-Cher (1979), secrétaire général pour les affaires régionales du Nord-Pas-de-Calais (1983), préfet du Cantal (février 1986), préfet de la Drôme (1987), avant d'être nommé préfet de la Réunion, (1989), puis préfet de la Sarthe (1991). Depuis janvier 1994, il était directeur général de l'administration de la Ville de Paris.]

AGRICULTURE Les viticulteurs du Languedoc s'apprêtent, le 17 février, à jeter les bases d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) régionale, l'AOC « languedoc », qui regrouperait un territoire d'environ 250 communes. ● LES VINS D'APPELLATIONS LOCALES ACTUELLES continueraient d'exister sur une zone de 80 communes. Au sommet de la pyramide, de très grands crus bien identifiés seraient produits en *quantité plus limitée*. ● L'ACCESSION AU LABEL AOC des vins du Languedoc est une illustration de la direction souhaitée par les pouvoirs publics pour l'ensemble de l'agriculture : en présentant, mercredi, au conseil des ministres (*Le Monde* du 13 février) les grandes lignes de la future loi d'orientation agricole, Philippe Vasseur a souligné que la France devait *« être la référence mondiale en matière de qualité alimentaire »*.

Les vins du Languedoc se veulent désormais à l'égal des meilleurs

Après plus de dix ans d'efforts, axés sur la qualité, ce vignoble va obtenir la reconnaissance de l'excellence : une appellation d'origine contrôlée (AOC) régionale. La procédure, très longue, sera lancée le 17 février pour aboutir après les vendanges de l'an 2000

MONTPELLIER
de notre correspondant

Il y a quelques années seulement, évoquer devant les viticulteurs du Languedoc l'idée d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) régionale revenait à transgresser un tabou. Réfractaire à toute idée de regroupement, chacun produisait son vin de son côté, jaloux de son image et son savoir-faire. Ce sont pourtant les mêmes qui doivent, lundi 17 février, jeter les bases de ce qui devrait bientôt devenir une AOC Languedoc, à l'image de celles qui existent depuis longtemps dans la région de Bordeaux ou dans la vallée du Rhône, avec les côtes-du-rhône.

Ce projet vient consacrer la renaissance d'une région qui se rétablit tout juste d'une crise viticole longue d'une trentaine d'années. Réputé à l'origine pour sa production de « gros rouge », le Languedoc, qui demeure le plus grand vignoble du monde, avec 300 000 hectares, a connu le déclin à partir de 1956, lorsque la consommation de vin de table a commencé à chuter. Les années 80 se sont traduites par un arrachage massif des vignes. Sur fond de violentes manifestations, le vignoble a progressivement vu sa surface amputée de 100 000 hectares, tandis que de nombreux viticulteurs partaient à la retraite.

Parallèlement, de jeunes vignerons se sont installés et des cépages nobles ont été plantés. Cette reconversion spectaculaire a permis de produire des vins dont la qualité est aujourd'hui reconnue. Au point que des Australiens et même des négociants bourguignons misent sur le renouveau de cette région, la troisième de France pour sa production de vins AOC après la Gironde et la vallée du Rhône. Qu'elles s'appellent minervois, corbières, saint-chinian, faugères ou coteaux-du-languedoc, ces appellations d'origine contrôlée voient leur production augmenter d'environ 6 % chaque année, alors que la plupart des autres régions sont en régression.

NOUVELLE HIÉRARCHISATION

Signe de cette vitalité, des producteurs de vin se sont associés avec des négociants et des représentants de grandes surfaces pour créer un Comité interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL), dont le siège est à Narbonne. Après trois ans d'existence, cet organisme est devenu un outil statistique qui permet à la profession de suivre l'évolution des marchés et, surtout, un instrument de promotion des vins du Languedoc.

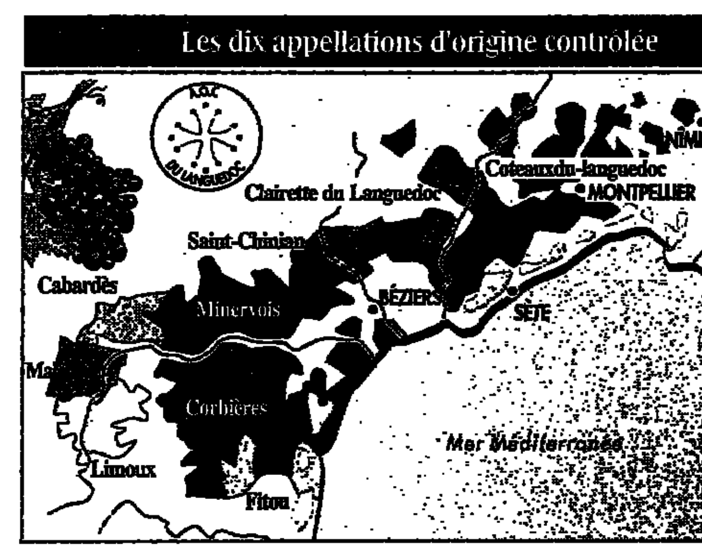
Aujourd'hui, c'est le CIVL qui fait le pari de créer une AOC commune aux vins du Languedoc. La profession ne peut plus se contenter d'appellations isolées, explique Yves Barsalou, ancien président du CIVL. Une AOC régionale permettra, selon lui, de *« faire face à l'augmentation des volumes de chacune des appellations actuelles »*, mais surtout de redonner une *« attitude agressive à cette région. Car le temps est venu de démontrer que, en termes de rapport qualité-prix, on est parmi les meilleurs de l'Hexagone »*.

Le projet d'une AOC régionale s'appuie sur une nouvelle hiérarchisation des vins. La base de la production régionale serait constituée de l'AOC « Languedoc », qui regrouperait un territoire d'environ 250 communes ; les vins d'appellations locales actuelles continueraient d'exister sur une zone de 80 communes tandis qu'au sommet de la pyramide des grands crus très localisés seraient produits en quantité plus limitée. Un tel système offrirait plus de souplesse aux producteurs. En cas de mévente d'un cru local, ils auraient la possibilité d'en déstocker une partie au profit de l'appellation « languedoc ».

L'AOC régionale ne devrait pas pour autant devenir une appellation « poubelle », explique Michel Reymondat, le directeur du CIVL. *« Ce qui m'intéresse, au contraire, c'est d'essayer d'inventer le vin qu'on boira en 2020. Un vin aromatique, rapidement mis en bouteille, qui serait à même de séduire ceux qui ont aujourd'hui quinze ou vingt ans et qui ont été formés au Coca-Cola. »* Le succès croissant des vins réalisés à partir de cépages uniques, notamment à l'exportation, montre en effet que les consommateurs recherchent aujourd'hui des vins faciles à boire. Une AOC régionale permettrait aussi de conforter l'identité viticole du Languedoc. *« Un " merlot " peut aussi bien venir du Minervois que d'Australie, du Chili ou du Japon »*, remarque Jean-Marie Sanchis, le président du syndicat du cru corbières. *« Tandis qu'une AOC, elle, est ancrée dans un terroir. »*

Si tout le monde semble en avoir accepté le principe, il reste à définir les modalités de mise en place de cette nouvelle appellation. Se mettre d'accord sur des normes de vinification communes nécessitera de longues négocations. D'autant plus que certains producteurs s'inquiètent d'une éventuelle mainmise du CIVL sur ce projet. *« Ce n'est pas une idée qui doit être imposée aux producteurs »*, prévient M. Sanchis. *« Ce sont eux qui doivent y réfléchir et la porter. On verra ensuite comment s'organiser avec l'interprofession. »* Une fois le cahier des charges défini, un syndicat chargé d'enclencher les démarches administratives devrait voir le jour. Puis il faudra délimiter le territoire de la nouvelle appellation, avec l'aval de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), l'organisme officiel qui délivre le label AOC. Ce n'est qu'au terme de ces démarches que les premières bouteilles d'AOC « languedoc » pourront côtoyer les « bordeaux » et les « côtes-du-rhône ». Si tout va bien, après les vendanges de l'an 2000.

Jacques Monin



- **Cabardès** — *30 vignerons, 350 hectares, 16 000 hectolitres*
- **Clairette du Languedoc** — *100 vignerons, 80 hectares, 4 000 hectolitres*
- **Corbières** — *2 500 vignerons, 87 communes, 650 000 hectolitres*
- **Coteaux-du-languedoc** — *3 000 vignerons, 12 000 hectares, 4 000 hectolitres*
- **Faugères** — *170 vignerons, 1 900 hectares, 65 000 hectolitres*
- **Fitou** — *740 vignerons, 2 600 hectares, 100 000 hectolitres*
- **Limoux** — *540 vignerons, 41 villages, 60 000 hectolitres*
- **Malepère** — *150 vignerons, 600 hectares, 30 000 hectolitres*
- **Minervois** — *1 200 vignerons, 61 villages, 220 000 hectolitres*
- **Saint-Chinian** — *530 vignerons, 2 700 hectares, 125 000 hectolitres*

Heureux comme un phoque en baie de Somme...

SAINT-VALERY-SUR-SOMME
de notre envoyé spécial

« C'est Fleur de lys ! » Avant de replonger pour piquer un petit somme entre deux eaux – celles de la Somme et celles de la Manche, qui se mêlent à la sortie de l'écluse –, le phoque a juste pointé le bout de son museau moustachu et ses yeux tout ronds à la surface, mais cela a suffi à l'identifier. Dans ses jumelles, Alain William, le permanent de la « mission phoque » de Picardie Nature, a pu reconnaître les petites taches claires caractéristiques, dont une ressemble à une fleur de lys. Une preuve de plus que les phoques veaux marins se sont sédentarisés dans la baie de Somme.

M. William est une sorte de papa poule pour les phoques. Avec l'aide des bénévoles de Picardie Nature, il ne les quitte pas de vue, étudiant leurs déplacements et leurs habitudes, suivant la gestation des femelles, s'efforçant de leur éviter *tout dérangement. Craintifs, les pinnipèdes* se mettent à l'eau dès qu'un humain s'approche, et les conséquences de ces « mises à l'eau » répétées peuvent être désastreuses, principalement pour les bébés, qui doivent téter trois fois durant la marée basse. Du coup, à la belle saison, trois équipes se relaient pour contrôler l'accès des bateaux et des promeneurs dans le périmètre sensible des bancs de sable reposoirs.

Fin 1986, on recensa une petite colonie regroupant neuf spécimens. Deux ans plus tard, alors que cette population avait atteint dix-sept têtes, une épizootie virale décima la troupe. En 1990, les phoques n'étaient plus que neuf, mais un « baby-boom » et les efforts de leurs protecteurs firent merveille. Aujourd'hui, c'est une quarantaine de mammifères – dont quatre phoques gris, d'ordinaire plutôt amateurs de rochers – qui batifolent ou se prélassent sur le sable...

Autour de Saint-Valery-sur-Somme, tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes marins possibles si des campagnes de destruction de munitions de guerre – qui continuent à refaire surface quatre-vingts ans après la bataille de la Somme – n'étaient régulièrement organisées au large du Crotoy, dans la baie, pourtant classée réserve naturelle depuis mars 1994.

Pour éviter qu'un phoque soit tué par les explosions, les militants de Picardie Nature ont accepté de jouer les boucliers, à bord d'un Zodiac. Toutefois, après une cinquantaine de « missions d'éloignement », menées entre 1989 et novembre 1996, constatant que les assurances données par Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur – qui avait promis que les destructions cesseraient après épuisement du stock –, n'étaient pas tenues, les écologistes ont décidé d'arrêter.

Personne n'a jamais songé à mettre en question l'utilité des opérations ni l'admirable dévouement des démineurs (sur les 140 spécialistes que regroupe la Protection civile, 10 ont trouvé la mort en mission au cours des dix dernières années), mais on était en droit de se demander si, en l'absence de chargements en gaz toxiques qui justifient des explosions sous l'eau, les munitions ne pourraient être détruites ailleurs. Loin des phoques...

On en était là lorsque, le 18 décembre, une explosion accidentelle a détruit le dépôt du Crotoy. Trois tonnes d'obus ont été pulvérisées, mais quinze tonnes ont été éparpillées. Ces machines infernales devront être récupérées une à une et, le plus souvent, détruites sur place. Une fois ces opérations à haut risque menées à bien, les responsables *(militaires) de la Sécurité civile ont indiqué au Monde* que le dépôt et le centre de destruction du Crotoy seront *« définitivement fermés »* et qu'il n'y aura donc plus d'explosions en baie de Somme.

Robert Belleret

La fausse renaissance de la piscine Molitor

LE MAIRE de Paris, Jean Tiberi, a annoncé, le 4 février, lors d'une visite sur le site, la réouverture prochaine de la piscine Molitor, dans le 16e arrondissement. Mais ce projet signe, en fait, la fin de cette piscine qui n'en finit pas d'agoniser depuis plus de sept ans, bien qu'elle ait été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le 22 novembre 1989 : la piscine constitue *« un ensemble architectural exceptionnel en France »*, selon la commission du patrimoine historique d'Ile-de-France, et le comité de sauvegarde de l'équipement *sportif, animé par Alain Ratié*, n'a pas ménagé sa peine. En vain.

Après avoir vanté le *« charme* [de ses] *galeries de petites cabines bleues et* [de] *son grand bassin en forme de T »*, le maire de Paris a indiqué qu'*« il est apparu que la restauration à l'identique de l'ensemble n'était pas économiquement raisonnable »*. Il n'est *« plus possible de tergiverser »*, ajoute Jean Tiberi, qui présente le programme officiellement établi : restauration du pavillon sud, couverture de la piscine d'été (publique) grâce à un système mobile imaginé par Marc Mimram. Le reste est abandonné au groupe Meunier promotion (une filale de la BNP), qui prévoit, *in situ*, la construction d'un ensemble hôtelier, d'espaces de réception et de logements. Le tout est confié aux architectes Reichen et Robert. Le coût de la couverture doit tourner autour de 16 millions de francs et l'engagement de la municipalité parisienne serait de 40 millions de francs, 180 millions étant payés par le groupe Meunier Promotion. Le ministère de la culture a donné son aval à l'opération.

Celle-ci revient à *« tuer »* la piscine – la qualité des architectes, experts es réhabilitations, n'est pas en cause. Les contraintes d'un programme aussi pesant, aussi dense, ne peuvent que nier le monument arts déco conçu par Lucien Pollet en 1929. Le « paquebot », posé aux confins du bois de Boulogne, sera défiguré au point de disparaître. Dans ces conditions, n'aurait-il pas été *plus rapide, moins onéreux*, moins hypocrite aussi, de le raser ?

UNE BELLE OBSTINATION

On constate, par ailleurs, que la Ville de Paris a toujours été hostile à la protection du bâtiment (*Le Monde* des 21 janvier et 28 novembre 1995). Dès la fermeture de la piscine, en 1989, elle a voulu se débarrasser de sa propriété. Et a poursuivi son projet avec une belle obstination. *« Jamais il n'y a eu un vrai débat au Conseil de Paris sur l'avenir de Molitor »*, constate Jean-Yves Mano, conseiller (PS) du 16e arrondissement, même si, lors de sa visite, Jean Tiberi a indiqué qu'il souhaitait un tel débat en juillet.

Plusieurs solutions furent élaborées, chaque fois plus lourdes, plus contraignantes. A presque toutes ces initiatives fut associé le groupe Meunier promotion. Les recours administratifs déposés par les associations de défense compliquèrent le dessein de la Ville de Paris, qui n'a, pendant ce temps, jamais entretenu sa propriété. Un rapport de Corinne Parise, expert auprès des tribunaux, avait, en février 1995, souligné la responsabilité de la municipalité dans la dégradation de la piscine. Le vandalisme a fait le reste. On peut enfin déplorer l'indifférence du ministère de la culture, qui, en dépit des déclarations ministérielles, se désintéresse du patrimoine du XXe siècle : celui dont on regrettera, demain, la disparition.

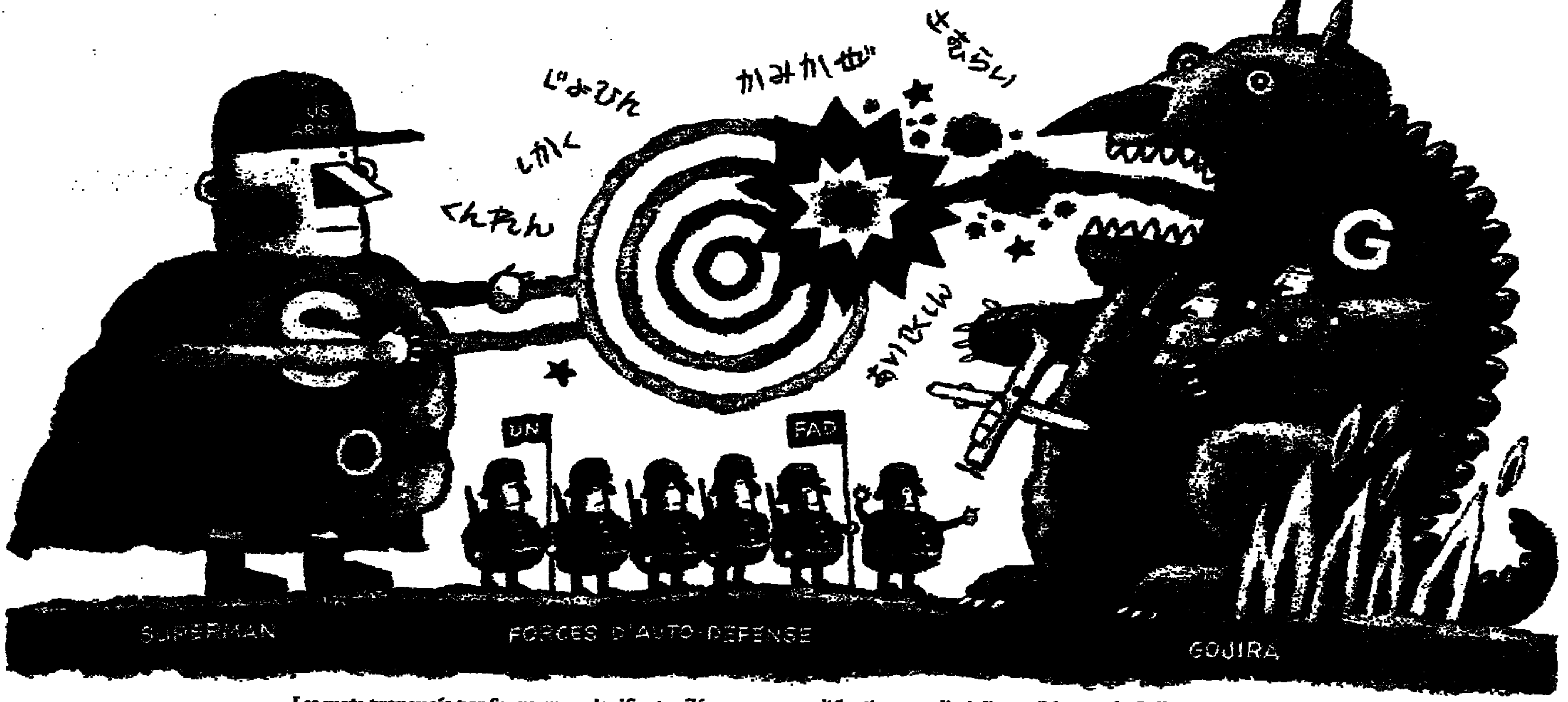
Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **MONTBÉLIARD** : le district urbain du pays de Montbéliard (Doubs) vient de se prononcer contre le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône par 54 voix sur 62, en raison des conséquences environnementales négatives qu'il prévoit.

■ **PARIS : Jean Tiberi a réitéré mercredi 12 février sa demande d'arrêt** immédiat des travaux entrepris sur les terrains Villemin (10e arrondissement) par la société Sinvim pour le compte de l'Assistance publique (*Le Monde* du 13 février). Le maire (RPR) de Paris souhaite le réexamen, avant deux mois, de cette opération de construction de soixante-dix logements destinés aux personnels des hôpitaux. Au terme de ce délai, durant lequel la ville pourrait proposer le rachat ou l'échange des terrains, une concertation sera engagée avec le maire d'arrondissement, Tony Dreyfus (PS), et les associations d'habitants, qui souhaitent la réalisation d'un jardin public à cet emplacement.

■ **SEINE-MARITIME** : les principaux ensembles pittoresques de la vallée de la Vienne et du Val-au-Cesne (Seine-Maritime) sont désormais classés parmi les sites de ce département, indiquent mercredi deux décrets du 11 février du ministère de l'environnement publiés mercredi au Journal officiel.



Les mots prononcés par Surperman signifient « élégance », « qualification », « discipline ». Réponse de Gojira : « samouraï », « kamikaze », « patriotisme ».

Le pacifisme des nouveaux samouraïs

Née de la guerre froide, au début des années 50, l'armée de métier japonaise est perçue comme une force supplétive de celle des Etats-Unis. Une identité difficile à trouver entre le reniement du passé de l'armée impériale et l'indifférence de la population

DES affiches apposées dans les lieux publics représentent une jolie fille en treillis, cheveux au vent, debout sur une jeep, ou un élégant officier souriant. A côté, des cartes que les aspirants soldats doivent renvoyer à l'un des cinquante bureaux de recrutement des forces d'auto-défense (FAD, euphémisme pour désigner l'armée nippone) font valoir les avantages offerts : *« Recruté, vous aurez la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle (conducteur de poids lourd, aiguilleur du ciel, cuisinier) ; vous bénéficierez d'un salaire assuré et de la semaine anglaise ; vous serez logé et nourri gratuitement. »*

Les 4 300 recruteurs qui drainent, chaque année, 12 000 nouvelles recrues (dont 10 % de femmes) vers l'armée de métier nippone ont fort à faire lorsque la conjoncture économique est bonne ; la récession encourage, en revanche, les « vocations ». Le salaire d'un soldat nippon s'élève à 157 000 yens (environ 9 000 francs) plus cinq mois de bonus annuel et une prime de départ au bout de deux ans dans les forces de terre (trois dans l'aviation ou la marine). Mais le métier des armes n'a guère de prestige. Dans cet estaminet proche de la base de Tsuchiura, au nord de Tokyo, ce deuxième classe en survêtement confie qu'*« avec les filles, c'est mieux de ne pas dire qu'on est soldat : ça casse les "coups" »*. Comme ses deux compagnons, il s'est enrôlé pour acquérir une formation et quittera l'armée au bout de quatre ans : *« C'est un travail temporaire »*, dit-il.

Pour un pays où dominent la tradition martiale et la figure du samouraï, les motivations du deuxième classe de cette fin de siècle sont prosaïques. *« Plus de la moitié s'engagent pour obtenir une qualification professionnelle rentable dans le civil ; 20 % pour recevoir un entraînement physique et 5 % pour défendre la patrie* [10 % dans le cas des officiers] », explique-t-on à la section du personnel de l'Agence de défense. Inquiétante faiblesse du patriotisme ? Notre interlocuteur sourit : *« Ce serait plus inquiétant si 90 % voulaient défendre la patrie »*... Même à l'Agence de défense, le nationalisme n'est pas de mise.

Quelle est cette armée peu « martiale », délibérément ignorée sinon mal aimée du reste de la population et traitée avec suspicion par la presse ? Une armée sans cour martiale, qui ne sait rien des atteintes au moral des troupes (légalement passibles de poursuites, mais qui ne sont jamais engagées) et dont les soldats, que l'on voit rarement en uniforme en ville, ne semblent guère habités par des valeurs patriotiques idéalisées. Il est difficile d'imaginer le deuxième classe nippon d'aujourd'hui en héritier de ces soldats, aveuglément soumis aux ordres de ne jamais se rendre, qui surgirent trente ans après la défaite de la jungle des Philippines, tels des fossiles du militarisme.

Les FAD comptent 225 000 hommes et 25 000 civils. L'armée de terre sera bientôt réduite à 145 000 hommes, soit à peu près le nombre actuel, car le contingent autorisé de 180 000 n'est jamais atteint. Le coût du personnel absorbe 43,8 % du budget. Un soldat revient deux fois plus cher qu'en France : environ 400 000 francs par an. Bien qu'elles soient la troisième armée du monde pour un budget de 30 % supérieur à celui de la France (équivalant à 255 milliards de francs), les FAD ont un profil des plus bas. La réorientation de l'alliance stratégique américano-nippone vers un système de défense collectif et leur participation à des actions de maintien de la paix sous la bannière des Nations unies impliquent qu'elles sortent de leur réserve.

> « Plus de la moitié des nouvelles recrues s'engagent pour obtenir une qualification professionnelle rentable dans le civil, 20 % pour recevoir un entraînement physique et 5 % pour défendre la patrie. (...) Ce serait plus inquiétant si 90 % voulaient [protéger leur pays] », dit-on à l'Agence de la défense

Déconsidérée pour avoir mené le pays à la ruine, l'armée traîne derrière elle des pages peu glorieuses : massacres, envoi au carnage des civils à Okinawa et esclavage sexuel d'Asiatiques asservies au « repos du guerrier » nippon. Et la Constitution de 1947 avait consacré dans son article 9 l'adieu aux armes du Japon : il renonçait à la guerre et à entretenir une armée sur son territoire. La guerre froide entama l'esprit de ce texte : sous la pression des Etats-Unis, qui, après avoir désarmé le Japon, entendaient en faire la clef de voûte de leur stratégie anticommuniste en Asie, fut mise sur pied avec le déclenchement de la guerre de Corée, en 1950, une force paramilitaire de 75 000 hommes devenue, en 1954, forces d'autodéfense. L'armée de métier fut au Japon un dividende de la guerre froide, non de la paix.

PERÇUES comme une force supplétive de celles des Etats-Unis, les FAD ont pour mission une défense limitée du territoire national. Enserrées dans des contraintes, elles sont, depuis leur création, au centre d'un débat constitutionnel. Ce n'est qu'en 1995 que les socialistes, partisans d'une « neutralité non armée », admirent leur conformité à la Loi fondamentale, épousant une évolution de l'opinion publique sensible depuis les années 70.

Les forces d'autodéfense ont gagné leur légitimité : pour la première fois, elles apparaîtront victorieuses dans le film *Gojira II*, sorti en juillet 1996, qui les représente luttant contre l'un de ces monstres (genre Godzilla) qui attaquent l'archipel. *« Jusqu'à présent, elles étaient toujours battues*, souligne Yoshimi Mori, directeur-adjoint du service d'information à l'Agence de défense. *Il existe désormais un consensus sur leur nécessité. »* L'Agence a collaboré à la réalisation de ce film en mettant hommes, équipements et avions chasseurs au service du cinéaste... Un sondage, réalisé en décembre 1995 par le bureau du premier ministre, révèle cependant que la majorité des Japonais attendent moins de l'armée qu'elle défende le pays et plus qu'elle se consacre à des tâches de secours en cas de catastrophes. Que signifie être soldat dans une armée dont le rôle est assimilé à celui de secouristes et dont les brochures de présentation portent, en guise de blason, une soldate à nattes et un soldat sortis de bandes dessinées ?

Qu'une armée cultive une image débonnaire et pacifiste n'est pas critiquable. D'autant moins que le pacifisme des Japonais, leur rejet de la grandiloquence martiale, ne sont pas un phénomène propre à l'après-guerre. L'adieu aux armes de 1947 consacrait un courant de fond de la mentalité japonaise. L'ombre du samouraï imprègne encore l'imaginaire, comme en témoignent les feuilletons télévisés, mais la culture des guerriers n'est qu'un élément de la tradition nationale : l'abaque (boulier-compteur) y est aussi important que le sabre. Peuple de paysans et de marchands attachés aux biens de ce monde, les Japonais sont loin d'être tous des adeptes du *bushido* (code des samouraïs) ou du zen.

La souveraineté culturelle du samouraï date de l'époque Meiji (milieu du XIXe siècle, époque du basculement dans l'ère moderne). Elle est le fruit d'une « invention de la tradition » (manipulation de l'histoire) destinée à forger une conscience nationale suffisamment solide pour faire face à l'étranger en érigeant le samouraï en archétype de l'esprit nippon. Mais la conscription introduite en 1872-1873 ne suscita guère un élan patriotique comparable au mythe de Valmy : elle fut un moyen pour enrayer les révoltes paysannes en coupant les jeunes campagnards de leurs villages et pour former une armée loyale au pouvoir central en brisant les appartenances aux fiefs. Ayant aboli la classe des samouraïs, le pouvoir s'employa à diffuser à la nation les valeurs de loyauté, de courage et de sacrifice en donnant aux recrues d'origine modeste l'illusion d'une promotion sociale par la vulgarisation de ce qui avait été l'apanage de l'élite guerrière : les arts martiaux.

Les victoires de l'armée impériale (sur la Chine en 1895 et, surtout, sur la Russie, en 1905) furent un ferment de fierté nationale : en dépit des lourdes pertes (50 000 hommes), une armée asiatique avait, pour la première fois, vaincu une armada occidentale : celle du tsar. Une victoire attribuée au *« Yamato damashi »*, « l'âme du Yamato » (ancien nom du Japon), quintessence des vertus martiales qui confirmait le mot du lettré néo-confucéen Sanyo Rai (1780-1832), selon lequel *« la force morale, plus que ses armes, rend une armée invincible »*. La « samouraïsation » de la société commençait.

Pour les soldats d'aujourd'hui, il est difficile de trouver une identité entre un passé renié et la méfiance indifférente du reste de la nation. Les forces d'autodéfense ont officiellement rompu avec la tradition martiale. La terminologie des grades est désormais calquée sur celle des Etats-Unis, et les militaires sont coupés de la figure de l'empereur au nom duquel fut menée la guerre : le monarque n'a jamais passé les troupes en revue. La rupture avec le passé est moins nette dans le cas de la marine, qui n'a pas à son « palmarès » les exactions commises par l'armée de terre. Elle jouit encore de prestige : ses chansons sont entonnées par ses officiers au cours de leurs rencontres.

MAIS les « néo-impériaux » n'ont guère de place dans les FAD. Un complot d'officiers avorté en 1961, la harangue avant son suicide de l'écrivain Yukio Mishima du balcon du quartier général des forces de terre en 1970, qui ne suscita que les quolibets des soldats, sont les seuls incidents de leur histoire. *« Je maudis les FAD : les soldats ne savent même pas chanter l'hymne national et personne ne peut dire pour qui nous devons nous battre »*, dit un jeune exalté qui, déçu, quitta l'armée un an après s'être engagé.

Les cadets de l'Académie militaire sont conscients d'être en porte à faux vis-à-vis du reste du pays : *« Les actions de secours sont importantes, mais on ne doit pas oublier notre tâche primordiale »*, dit Hiromichi Morishita, cadet de quatrième année. Pour Mlle Shiori Naka, cadette de troisième année (la promotion 1996 compte 36 femmes sur 388 inscrits), *« il est incroyable que des Japonais s'opposent à la redéfinition de l'alliance avec les Etats-Unis »*. La coupure avec la tradition militaire nationale est un autre sujet de malaise. Pour Morishita, qui a fait un stage à Saint-Cyr, *« il est erroné de gommer les bons aspects de l'armée impériale. A l'Académie, on nous enseigne l'histoire de la guerre, mais rien de la tradition militaire : nous devons l'apprendre par nous-mêmes. »* Pour ces deux cadets, l'amiral Yamatomo (qui dirigea l'attaque sur Pearl Harbor) reste une figure emblématique. La faible motivation patriotique du deuxième classe préoccupe les cadets : *« Elle est inévitable dans la situation présente*, estime Morishita. *Mon rôle, en tant qu'officier, sera de les motiver et de leur faire prendre conscience des risques auxquels est confronté le pays. »*

Autrefois, les enfants de militaires évitaient de dire ce que faisait leur père. Ce n'est plus le cas. *« Une certaine fierté à appartenir à l'armée commence à se manifester depuis que nous participons aux opérations des Nations unies »*, estime le colonel Eiji Goto, qui dirige l'enseignement à l'Académie militaire. Mieux intégrées à la nation, les FAD sont cependant une armée dont on ignore les capacités opérationnelles : elles n'ont jamais subi l'épreuve du feu. Disciplinée, mais routinière, l'armée japonaise est-elle préparée à faire face à l'imprévu ? Les experts militaires sont sceptiques. C'est enfin une armée qui n'a pas intégré un sentiment de menace (en raison du « parapluie » américain) et paraît peu tenaillée par l'efficacité, mais reste animée par un souci spartiate hérité de l'armée impériale : le contraste est saisissant lors de manœuvres conjointes avec les Américains (47 000 GI sont stationnés au Japon), pour lesquels la débauche de moyens est la règle.

« Vous êtes ignorés en temps de paix, mais, sans vous, il n'y a pas de paix. » Ce proverbe chinois calligraphié de la main du premier ministre Shigeru Yoshida, qui créa les FAD, figure sur une stèle à l'entrée de l'Académie militaire d'Uraga, au sud de Tokyo : un emplacement choisi notamment parce que l'on y aperçoit le mont Fuji, emblème national s'il en est. Les membres des FAD seront-ils un jour des « soldats de l'An II » ?

Philippe Pons
Dessin : Jochen Gerner

صكذا من الامل

Pour un « concept commun » européen de la politique étrangère et de la sécurité

par Michel Barnier

CERTAINS se sont étonnés ou inquiétés de la décision de la France et de l'Allemagne de développer un *« concept commun »* en matière de sécurité et de défense. Comme si la constatation par la France et l'Allemagne de l'identité de leur environnement stratégique était une surprise ! En vérité, la vraie question n'est pas de savoir si nos deux pays doivent approfondir cet exercice (qui peut vraiment souhaiter le contraire ?), mais de trouver le moyen d'élargir cette réflexion stratégique commune à toute l'Union européenne.

Il est clair que le traité de Maastricht n'a pas apporté de solution à la faiblesse de la politique étrangère européenne, qui se traduit par une certaine absence de l'Union européenne sur la scène internationale. Qu'est donc devenu l'objectif proclamé par le traité de l'Union *« d'affirmer son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune » ?* Pourtant, c'est au même moment que la guerre en ex-Yougoslavie faisait prendre conscience aux citoyens européens du décalage entre les efforts financiers et même militaires consentis par l'Europe dans le monde, et sa relative inexistence politique. Le plan de paix en ex-Yougoslavie n'a-t-il pas été orchestré par les Américains, alors que les idées contenues dans ce plan ainsi que les principaux efforts consentis ont été européens ? Alain Juppé peut en témoigner. L'Europe semble prendre goût à jouer les seconds rôles dans le leadership, tout en apportant des contributions de plus en plus importantes, en particulier sous forme d'aides financières. Cette situation ne peut plus durer, non seulement parce qu'elle est un scandale pour les citoyens, mais aussi parce que la paix et la stabilité dans le monde ne peuvent se passer d'une Europe politique plus présente.

Que faut-il donc à l'Europe pour atteindre l'objectif fixé à Maastricht *« d'affirmer son identité sur la scène internationale » ?* D'abord il manque aux Quinze ce que nous sommes en train de bâtir avec les Allemands : une vision commune de nos intérêts stratégiques. La politique étrangère et de sécurité commune ne peut en effet pas se développer sans une analyse commune de nos intérêts essentiels. Or ceux-ci ne sont pas si difficiles à définir. Pour donner quelques exemples, nous voulons tous une Russie stabilisée, démocratique, pacifique et prospère. Des Balkans pacifiés. Une Turquie fidèle aux valeurs européennes, jouant pleinement son rôle sur un continent avec lequel elle a un destin lié. Une Méditerranée jouant enfin de ses formidables atouts pour dépasser des conflits séculaires, au profit d'une coopération économique, culturelle et politique.

Tout cela, tous les Européens le veulent ou en rêvent. Encore faudrait-il qu'ils soient organisés pour en parler. Qu'ils disposent de la même information diplomatique. Qu'ils adoptent un programme de travail commun sur chacun de ces grands sujets, et que ce programme de travail s'impose à tous : aux Etats de l'Union, ainsi qu'aux institutions européennes, y compris la Commission de Bruxelles. Et que le bon déroulement de ce programme de travail soit coordonné par une autorité respectée et légitime.

Je comprends le reproche d'utopie, tant nous avons pris l'habitude de voir les Européens se perdre dans les détails de la construction européenne, en évitant de parler des questions essentielles. Pourtant, l'Europe vit en ce moment des heures décisives : avec la monnaie unique, une puissance économique et monétaire mondiale est en train de se construire. Si l'Europe est prête, enfin !, à s'occuper des vraies questions, elle ne peut plus se dérober à l'étude de ses intérêts stratégiques communs. La Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de l'Union européenne est, entre autres défis, saisie de cette question.

Dans cette négociation, les propositions institutionnelles de Jacques Chirac à nos partenaires de la CIG, établies en concertation avec l'Allemagne, s'appuient d'abord sur la nécessité reconnue d'une analyse commune entre les Quinze : la mise en place d'une cellule d'analyse devrait faciliter la convergence sur les sujets d'intérêt commun. Cette cellule devrait regrouper des agents des Etats membres, mais aussi de la Commission et de l'UEO, l'organisation européenne de défense. Cette première proposition bénéficie désormais d'un large soutien au sein de la Conférence intergouvernementale.

Mais cette analyse commune devrait se concentrer sur les sujets présentant un intérêt stratégique majeur pour les Etats membres. J'ai déjà cité quelques exemples : Russie, Balkans, Turquie, Méditerranée… On ne détaillera certes pas les domaines prioritaires dans le traité, mais il faut dès maintenant savoir quel organe sera compétent pour décider des choix et des sujets de l'action européenne. Nous savons que ces domaines prioritaires nécessiteront des décisions de nature très diverse : économique, humanitaire, culturelle, politique, voire militaire, et cela implique une décision au plus haut niveau des Etats. Un lieu existe déjà : c'est le conseil européen, regroupant les chefs d'Etat ou de gouvernement et les ministres des affaires étrangères, ainsi que le président de la Commission. C'est là, et là seulement, que se trouve la vraie légitimité politique de l'Union en matière d'action extérieure et de sécurité.

Si l'Europe est prête, enfin !, à s'occuper des vraies questions, elle ne peut plus se dérober à l'étude de ses intérêts stratégiques communs

L'implication du conseil européen dans le choix des actions stratégiques de l'Union européenne devrait assurer un engagement crédible des gouvernements des Quinze sur la ligne décidée ensemble. *« Une obligation pour les Etats membres d'agir en commun »*, écrivaient, le 9 décembre 1996, Helmut Kohl et Jacques Chirac. Une telle obligation existera naturellement aussi pour la Commission, qui aura été associée à la décision.

Encore faudra-t-il suivre la mise en œuvre de ces actions prioritaires, dans des domaines aussi complexes que sensibles, comme les relations avec la Russie, s'assurer de la cohérence entre les efforts des Etats et ceux de l'Union, et enfin améliorer la continuité, la visibilité de l'action européenne. La France et l'Allemagne proposent de confier cette tâche essentielle de coordination et de représentation à une personnalité d'envergure politique, désignée par les gouvernements des Etats membres. Ce *« secrétaire général »* ou ce *« haut représentant »* sera responsable devant le conseil des ministres des affaires étrangères, encadré par des mandats précis, et pourra être entendu par le conseil européen.

Enfin, la dimension « sécurité et défense » devrait bénéficier d'une attention particulière. La compétence du conseil européen en matière de défense doit être affirmée dans le traité réformé, et le rapprochement entre l'Union européenne et l'UEO concrétisé par étapes. L'évolution des discussions sur la nécessaire réforme de l'OTAN jouera naturellement un rôle sur les débats de la CIG dans cette matière, mais, dans tous les cas, l'Union européenne ne peut être absente de la redéfinition en cours de la défense européenne. Depuis Maastricht, la définition d'une politique de défense commune fait partie des objectifs de l'Union. Le moment est venu de passer à l'acte s'il est bien question entre nous que *« l'Europe soit européenne »*…

Ainsi existe-t-il, rapidement décrits, des moyens pour les Européens de se doter d'un *« concept commun »* en matière de politique étrangère et de sécurité, et de le mettre en œuvre. Ces moyens sont actuellement discutés au sein de la Conférence intergouvernementale. La complexité et la difficulté de cette négociation ne doivent pas égarer l'observateur. Ce qui est en jeu, c'est bien la capacité des Européens de prendre en main leur destin. Nous en avons d'évidence les capacités intellectuelles et économiques. Nous en aurons demain les moyens militaires, y compris en ce qui concerne l'industrie d'armement. En aurons-nous la volonté politique ? Une fois encore, il faut espérer que la coopération franco-allemande, sans arrogance ni exclusive, serve d'avant-garde pour le reste de l'Europe.

***Michel Barnier** est ministre délégué aux affaires étrangères.*

L'union monétaire, un scénario peu probable

par David Marsh

AVEC l'insouciance aveugle dont ont fait preuve les bâtisseurs de la ligne Maginot, un grand nombre d'opérateurs sur les marchés financiers parient sur la création d'une union économique et monétaire *« élargie »* en Europe, incluant l'Italie et l'Espagne, à partir de janvier 1999. L'anticipation manifeste des marchés financiers d'un passage sans obstacles vers l'UEM a, elle-même, renforcé la conviction des dirigeants politiques européens, affichée notamment lors du dernier sommet de Dublin : le « trophée » de la monnaie unique est à leur portée. Mais cela a conduit à la formation d'une spirale de confiance injustifiée qui finira un jour par s'effondrer.

Le consensus croissant autour de la faisabilité de l'UEM *« dans les temps »* comporte ainsi, pour cette année, le risque majeur d'un retournement sur les marchés. En privé, des responsables monétaires européens commencent à s'inquiéter de l'euphorie très exagérée des marchés. Au cours de récentes rencontres informelles, des membres influents des banques centrales ont évoqué l'hypothèse, parmi d'autres, d'un éventuel ajournement de l'UEM.

Les investisseurs ignorent en fait les facteurs économiques et politiques qui rendent une UEM *« étendue »*, fortement improbable. A moins qu'ils ne corrigent rapidement leurs estimations *« panglossiennes »*, en particulier sur les possibilités d'une participation de l'Espagne et de l'Italie, 1997 pourrait se révéler bien vite une année de profondes désillusions.

Convaincus que, lorsque le choix sur les pays éligibles pour la première phase de l'UEM sera fait au printemps 1998, la plupart des membres de l'Union européenne ne respecteront pas parfaitement les « critères », les marchés pensent néanmoins que les politiques auront une interprétation souple de ces critères et accepteront de recourir aux *« clauses échappatoires »*. Les risques d'un échec sont pourtant sous-estimés. Ils sont nombreux.

Tout d'abord, une attitude trop laxiste à propos du critère du déficit budgétaire compliquerait en réalité la situation politique. En 1991, au moment de la conclusion du traité de Maastricht, huit des quinze membres de l'Union avaient un déficit égal ou même inférieur à 3 % du PIB ; ils n'étaient plus que quatre l'an dernier. Même si la plupart des pays font des efforts *considérables pour le réduire* en 1997, la Commission européenne souligne que le nombre de douze pays respectant ce critère est une donnée irréaliste.

Deuxièmement, les probabilités d'une décision purement politique qui conduirait à accepter un dépassement de ce critère ne doivent pas être surestimées. Theo Waigel, le ministre des finances allemand, a affirmé clairement à plusieurs reprises que si la France, l'Allemagne ou les pays du Benelux avaient des déficits atteignant 3,5 % du PIB en 1997, *« chacun sait que l'union monétaire n'entrera pas en vigueur en 1999 »*.

Troisièmement, la perspective d'une rupture entre l'Allemagne et la France à propos de l'UEM ne doit pas être écartée. Le compromis de Dublin sur l'exigence allemande d'un *« pacte de stabilité »*, pour restreindre les déficits budgétaires post-UEM a mis en évidence des différences fondamentales entre les deux pays. Les récentes nominations à la Banque de France montrent à quel point M. Chirac conserve toutes les cartes en main pour presser l'Allemagne d'adopter des mesures plus favorables à la croissance.

Quatrièmement, de nombreux observateurs oublient les conflits politiques potentiels dans le processus de prise de décision de 1998. Les gouverneurs des banques centrales européennes qui nommeront alors leurs représentants à l'Institut monétaire européen (IME) seront peu enclins à favoriser une version *« élargie »*, de l'UEM au moment de la publication de leur rapport final sur la convergence (probablement en mars 1998). Pourtant, de nombreux gouvernements – aussi bien que les Parlements européen et allemand qui délibéreront aussi sur ce thème au printemps 1998 – vont aller dans le sens d'une UEM *« élargie »*. En outre, les pays qui, comme la Belgique, ne respectent qu'imparfaitement les critères, auront besoin des votes de certains des pays non qualifiés pour assurer leur participation à l'UEM. Alors que le compte à rebours vers cette étape complexe des négociations de 1998 continue, le désaccord qui s'annonce a de fortes chances d'assombrir les marchés financiers.

Les facteurs susceptibles de tout faire échouer ne manquent pas

Cinquièmement, le sort de l'UEM va, dans les six mois qui viennent, devenir de plus en plus lié à celui de la conférence intergouvernementale sur la réforme de l'UE, qui doit être achevée au sommet d'Amsterdam en 1997. Selon le chancelier Kohl, cette conférence était censée conduire à un accord sur l'union politique, corrigeant ainsi les lacunes du traité de Maastricht.

Les facteurs susceptibles de tout faire échouer ne manquent donc pas : une croissance faible, des déficits élevés pour l'Allemagne, la France et l'Italie, un récent désaccord sur la conférence intergouvernementale, une position toujours ferme de la Bundesbank sur les critères de convergence associée à un refus de sa part de baisser encore ses taux, le soutien discret en faveur d'un report de l'UEM par des personnalités politiques et des affaires en Allemagne, les troubles sociaux en France, la prise de conscience récente que le prochain gouvernement au Royaume-Uni, vraisemblablement travailliste, ne sera pas plus enclin que l'administration de John Major à faire des concessions sur la conférence intergouvernementale et un retournement possible du marché obligataire américain qui, non seulement provoquerait une hausse des taux en Europe, mais renforcerait encore la position du deutschemark face aux autres devises européennes.

Bien entendu, certains de ces facteurs pourraient jouer en faveur de la réalisation de l'UEM. Ainsi, *après la dernière augmentation du* chômage en Allemagne – qui touche désormais 4,4 millions de personnes –, la Bundesbank va se retrouver sous pression pour assouplir davantage sa politique monétaire et diminuer ses taux d'intervention. Considérant ces pressions, il serait malhonnête aussi bien qu'irresponsable de ne pas attirer l'attention sur les facteurs qui pourraient conduire à un scénario positif pour l'UEM : les baisses régulières de taux d'intérêt par la Bundesbank pour soutenir les économies allemande et européenne ont permis d'amorcer la relance européenne, trop souvent reportée, pour atteindre des taux de croissance de 2,5 % ; les progrès européens plus signifiants vers des déficits budgétaires inférieurs à 3 % en 1997 et 1998 ; une nouvelle baisse du deutschemark ; un maintien, voire un glissement des rendements obligataires américains ; la poursuite d'une convergence des taux sur les marchés obligataires européens ; le consensus franco-germanique sur la conférence intergouvernementale, renforcé par l'attitude plus souple du nouveau gouvernement Blair.

La probabilité que les facteurs négatifs l'emportent en 1997 semble néanmoins élevée. Le scénario positif a peu de chances de se réaliser.

***David Marsh** est directeur de la stratégie européenne pour la banque britannique Robert Fleming.*
Traduit de l'anglais par Clarisse Mauvage.

A quand une conférence musulmane de France ?

par Ali Merad

A la différence des Eglises chrétiennes et du culte israélite, l'islam (avec ses 4 à 5 millions d'adeptes en France) n'est officiellement représenté par aucune institution connue et reconnue. C'est là une situation anormale, et proprement absurde, au pays de Descartes.

Quels qu'aient pu être ses mérites, le Corif (Conseil de réflexion sur l'islam en France), mis sur pied par M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, en 1990, a fini par s'éteindre dans l'indifférence générale. Depuis, aucune instance crédible n'est venue remplir ce vide institutionnel. La communauté musulmane reste sans voix non seulement au regard des pouvoirs publics, mais aussi par rapport à la société française.

Depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, un frémissement d'espérance a traversé l'ensemble de la communauté musulmane. Chaque jour, on guettait une initiative, un geste symbolique, un signal « fort » qui attesterait de l'intérêt de la République pour ces quelques millions de citoyens musulmans, leurs droits et leurs aspirations.

Certains ont pu penser que les attentes des musulmans de France pouvaient être satisfaites par quelques mesures ponctuelles (dans le cadre de la politique de la ville et de l'intégration), ou par quelques hochets. Hélas ! Des stéréotypes tenaces continuent de conditionner, en France, l'approche des affaires musulmanes tantôt en termes durs (logique sécuritaire), tantôt en termes paternalistes, privilégiant la référence au folklorique. Il faut résolument sortir de ce genre de clichés qui portent à considérer que les choses d'islam relèvent essentiellement de la sphère des « banlieues » ou de « l'intérieur ».

En tant qu'autorité de tutelle, le ministère de l'intérieur est certes le premier intéressé à connaitre un partenaire musulman dûment accrédité. Mais la question s'apparente à la quadrature du cercle ! On a beau jeu de railler l'incapacité des « notables » musulmans à s'entendre pour former un organisme susceptible de représenter valablement leur communauté, dans la diversité de ses composantes. Le reproche est injuste. Car le choix n'est pas fatalement entre le néant d'une impossible génération spontanée et la désignation officielle d'une commission, sur une liste établie tout de go (et par qui ?), en fonction de critères impénétrables.

Serait-il exorbitant de demander qu'une structure matérielle minimale soit mise à la disposition de quelques bénévoles aptes à procéder aux consultations nécessaires, en vue de faire émerger – ne serait-ce qu'à titre transitoire – une instance communautaire musulmane ? Une instance assez équilibrée dans sa palette socioculturelle, assez consensuelle dans ses principes d'action, pour justifier sa représentativitée tant au regard de la communauté que des pouvoirs publics.

D'ores et déjà, des consultations en cours permettent, en privé, d'esquisser les contours d'une telle instance, ou « Conférence musulmane de France (CMF) », définie comme un organe d'échanges et de coordination, une instance de *« réflexion et de proposition »* (conformément à l'exacte conception moderne de l'*Ijtihad*). A l'instar de la Conférence épiscopale de France, la conférence musulmane doit pouvoir revendiquer le privilège de la pleine autonomie dans son organisation et dans ses prises de décision.

Cette conférence ne devrait pas s'arroger le qualificatif « islamique », vu qu'il impliquerait une légitimité autoproclamée et susceptible d'être contestée par d'autres institutions. En optant pour le qualificatif « musulmane », elle opte pour la référence socioculturelle de cette communauté.

Ni élue ni désignée, mais constituée spontanément, par un acte autonome de ses membres fondateurs, cette instance ne pourrait invoquer ni la légitimité découlant du suffrage communautaire ni l'autorité pouvant être conférée par les pouvoirs publics. Sa crédibilité resterait ainsi à démontrer, à mériter, moyennant la confiance qu'elle pourrait – qu'elle devrait – inspirer, par son indépendance, par son désintéressement et sa rectitude.

Elle n'aurait pas à revendiquer un droit de parole exclusif au nom de la communauté musulmane de France. Elle n'aurait pas non plus pour vocation de s'ériger en autorité « normative », que ce soit en matière de mœurs ou d'interprétation des sources scripturaires (*Coran-Sunna*). La conférence ne se prétendrait nullement qualifiée pour « régir » la pratique cultuelle des communautés musulmanes de France. Elle n'aurait pas pour ambition de régenter l'espace associatif musulman en France, ou de s'immiscer dans leurs différents domaines de compétence (mosquées, cultuelles, fédérations, associations, amicales, etc.). Elle marquerait d'emblée sa vocation à connaître et reconnaître lesdites composantes, sans se confondre avec elles, mais en cherchant à établir entre elles un point d'équilibre, un pôle de convergence.

A ce titre, elle ne se permettrait pas de juger – et encore moins d'anathémiser ou d'excommunier. Instance à vocation dynamisante et réconciliatrice, elle aurait, au contraire, à cœur de contribuer au rapprochement entre les différentes familles de la communauté musulmane de France, dans un esprit de compréhension mutuelle et d'apaisement. Une fois organisée, elle assumerait un mandat de courte ou moyenne durée (d'un à trois ans) en tant qu'instance constituante. Durant ce mandat, parallèlement à son rôle de représentation, elle s'emploierait à élaborer une charte définissant les statuts, les missions et les conditions de renouvellement de ce que serait – à titre définitif – cette conférence musulmane de France.

La communauté musulmane s'estime en droit d'espérer quelque chose qui marque, de la part de la République, un autre regard sur l'islam en ce pays. Ce serait une belle occasion pour rattraper le temps perdu, et pour marquer, enfin, la volonté d'un « nouveau départ ». Souhaitons que ce ne soit pas la énième occasion manquée.

***Ali Merad** est professeur émérite à l'université Paris-III.*



nion monétair
scénario
probable

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Imaginaires de la guerre » de Benjamin Stora
page II

BRÉSIL
page IV et V



Le Monde
LIVRES
VENDREDI 14 FÉVRIER 1997

MARGUERITE DURAS
page VI



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII

Leçon de ténèbres

L'autoportrait fragmenté de Louis-René des Forêts. Un bouleversant soliloque au crépuscule

De grandes disproportions peuvent exister entre l'ambition exprimée par un écrivain quant à son œuvre et le jugement que le lecteur et le critique auront à porter sur celle-ci. Le génie, ni même le talent, ne courant les rues, c'est le plus souvent la réalisation qui n'est pas à la hauteur des intentions, ou même du simple projet. Plus rarement, pour des raisons qui peuvent tenir à la psychologie de l'auteur, à son humeur ou à son caractère, aussi bien qu'à la nature de son livre, le lecteur constate une inversion du rapport : aux assauts de modestie, et même au sentiment d'échec exprimé et répété, correspondent une création surprenante, une œuvre admirable.

Certes, Louis-René des Forêts entretient un rapport singulier au rire et à l'ironie – rapport à la lumière duquel tous ses livres peuvent être lus. Ironie sur fond de gravité, et même de larmes… *« Plus fort que la peine, ce rire subit qui explose au visage dans la dissolution des larmes. »* Mais ce n'est pas exactement en ironiste, encore moins en humoriste, qu'il juge sévèrement *Ostinato* dont il semble presque se repentir de la publication. Et ce n'est pas davantage le goût du paradoxe qui le pousse, au moment où l'ouvrage sort de l'imprimerie, à parler d'échec, à dire son *« désarroi »*. En vérité, le paradoxe est ailleurs. Et s'il faut le chercher, c'est à l'intérieur même du projet littéraire de l'écrivain – projet singulier qui trouve aujourd'hui, au moins provisoirement, son aboutissement.

A près de quatre-vingts ans (il est né en janvier 1918), auteur d'une œuvre comptant peu de titres, mais reconnue et abondamment commentée, qui marque la littérature française contemporaine, Louis-René des Forêts a donc rassemblé, choisi et organisé un certain nombre de fragments à caractère autobiographique, sous le titre d'*Ostinato*. C'est en janvier 1984, dans la *NRF*, que paraissaient les premières pages d'un texte, présentées comme des « extraits » d'un livre en cours, portant déjà le titre définitif. D'autres éléments suivront, dans plusieurs revues et dans un bref volume, *Face à l'immémorable* (Fata Morgana, 1993).

Ce dernier ensemble, à caractère réflexif, n'a pas été repris ici, ce qui indique, s'il était nécessaire, qu'*Ostinato* n'est pas un vague recueil de textes déjà publiés, mais qu'il répond au souci de composition et de cohérence interne sans lequel on ne devrait pas parler de livre. Simplement, dans le cas d'une écriture fragmentaire, ces questions regardant l'équilibre d'un ouvrage sont plus difficiles à résoudre, si l'on ne veut pas en arriver à un inoffensif florilège d'aphorismes, petites phrases bien tournées, à l'abri en elles-mêmes. Mais la genèse d'*Ostinato* remonte en fait dix ans plus tôt. Après deux romans – *Les Mendiants* (1943) et *Le Bavard* (1946) – et un recueil de nouvelles, *La Chambre des enfants* (1960, tous trois chez Gallimard), l'écrivain renonça, de fait, à la fiction proprement dite. *Les Mégères de la mer* (Mercure de France, 1967), version prosodique d'un roman abandonné, marqua le point de rupture formel. Vinrent ensuite de longues années de « silence », années au cours desquelles, comme son ami Pierre Klossowski, il se consacra, en « amateur », à la peinture. Enfin, le projet autobiographique qui devait aboutir à ce livre prit consistance. Projet auquel il faut également rattacher les *Poèmes de Samuel Wood* (Fata Morgana, 1988). Cette chronologie n'est pas indifférente : elle dessine un paysage affectif et littéraire dont le point de fuite est la question de l'autobiographie. Question qu'*Ostinato*, livre à la fois achevé et inachevable – au regard du projet lui-même et de la forme d'écriture choisie –, pose de la manière la plus vive et singulière.

Ostinato : le mot évoque d'abord l'idée d'insistance, de maintien, grâce à un effort obstiné, de cela qui, sinon, glisserait, se mettrait hors de portée et de saisie ; puis en musique, par sa forme italienne, le mot désigne la répétition d'une même formule rythmique. De fait, ces deux directions se conjoignent dans le livre : sur un fond très obscur, crépusculaire, dans un théâtre privé, chambre d'échos du monde, qu'éclairent seulement des lueurs ambiguës ou d'illusion, toujours à nouveau une voix s'élève, intime et hautaine, répugnant à la confidence et pourtant orgueilleusement impudique ; elle ne tremble pas, ne balbutie pas ; douce et farouche, elle s'obstine, cherche dans les ténèbres mêmes une harmonie qui soit pure et belle. Ce n'est pas une vérité, encore moins *la* vérité – révoquée, objet de railleries, dénoncée comme une ruse… –, que la voix veut donner à entendre, mais elle-même dans son *« inlassable travail d'approche et de retrait »*.

« Ce ne sont ici que figures de hasard, manières de traces, fuyantes lignes de vie, faux reflets et signes douteux que la langue en quête d'un foyer a inscrits comme par fraude et du dehors sans en faire la preuve ni en creuser le fond… », prévient des Forêts au seuil de son livre. Une double contrainte ou nécessité s'est imposée : ne pas trahir le principe d'incertitude absolue, cette fragmentation infinie de toute la matière vivante aussitôt qu'on prétend l'écrire, la fixer dans un texte pour prendre appui sur elle ; conserver la nostalgie de ce *« foyer »*, le désir de cette *« clé qui donnerait raison à l'ensemble du parcours contre chacune de ses parties »*.

Un narrateur parle, à la troisième personne – *« …pour s'affirmer contre le défaut de la première »* –, parfois à la deuxième ; il laisse monter ses souvenirs, toute une mémoire dispersée, lambeaux d'images qu'aucune main ne saurait reconstituer. C'est l'enfance d'abord et toujours, récurrence sans solution, qui surgit, blessante… La honte et l'innocence, la violence, le désespoir du *« petit hobereau hirsute aux jambes poudrées de sable »*, les troubles désirs des *« enfants captifs aux corps taillés dans l'abstinence, si mal nourris par la lumière divine qu'ils se livrent à de grotesques contorsions pour endormir la faim et s'unir aux gracieuses figures de leurs rêves »*. Evocations bouleversantes, à la fois étrangement impersonnelles, et répondant à une volonté farouche de nudité, de dévoilement sans reste. Comme s'il fallait tout dire et qu'on souffrait incessamment de ne le pouvoir.

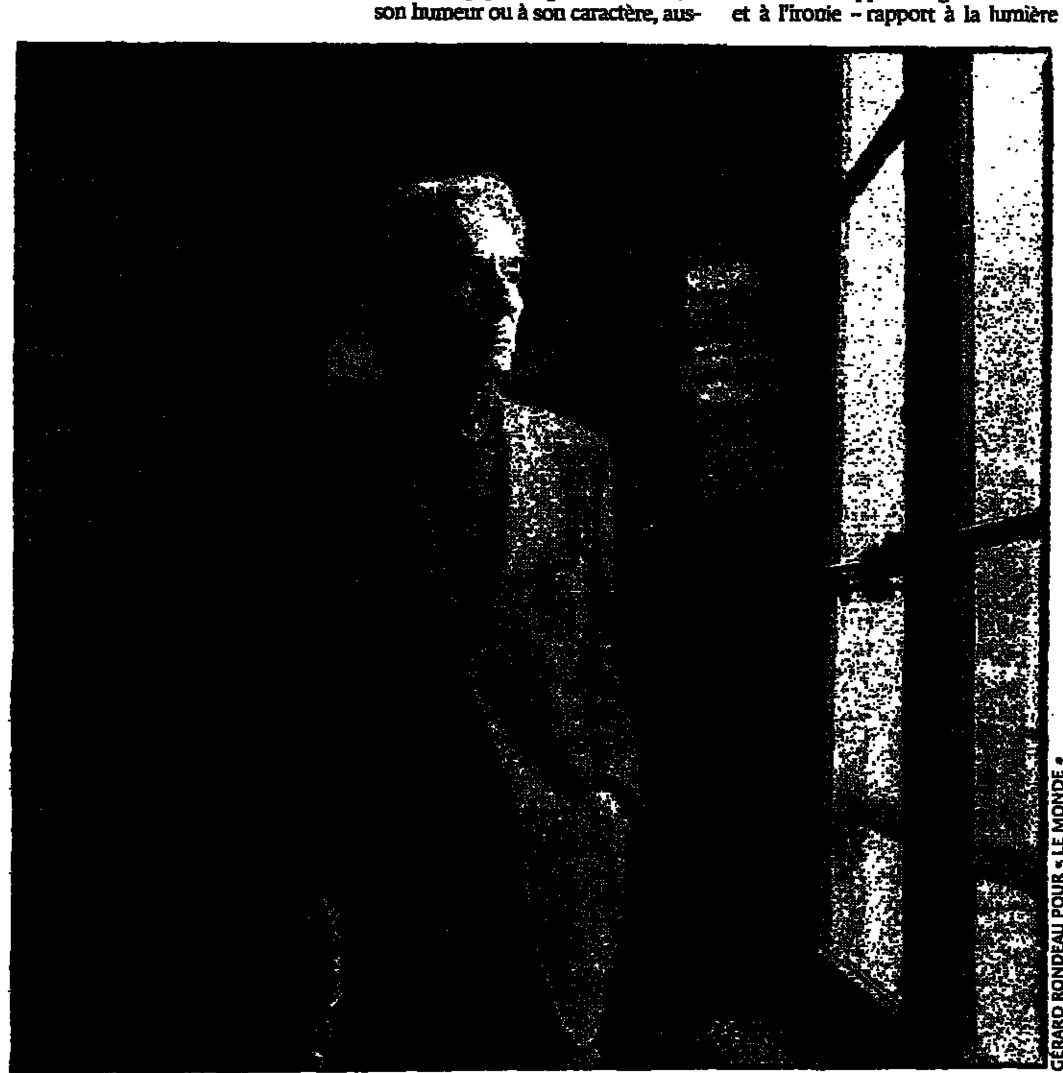
Puis ce sont les années de la guerre et de la Résistance – à laquelle des Forêts adhéra résolument. Là non plus, nulle complaisance ou héroïsme de pacotille. A la fin, la *« Pax Mundi »* conclue à Yalta : *« Le rideau qui se ferme »* qui *« dévoile le cynique partage des trois maîtres du jeu. Ainsi même la délivrance promise aura le poids d'une chaîne. »*. Mais le temps d'*Ostinato* n'est pas linéaire. Le soliloque n'enferme pas l'insaisissable matière du livre. Il la déploie au contraire, donnant à ces pages une beauté poignante, une beauté qui transgresse les limites pusillanimes des littératures du moi ou de l'intimité. C'est à Kafka que l'on songe qui consigna dans son *Journal* bien autre chose que les anecdotes de sa vie : le mystère même d'une existence qui n'a d'autre choix que celui de se vouer, pour son malheur et sa joie mêlés, à la littérature.

Dans le *« théâtre d'ombres »* de Louis-René des Forêts, tous les signes se retournent, *« toute affirmation apporte avec elle sa réfutation »*. Ce mouvement perpétuel de balancier n'est pas celui d'une rhétorique souffreteuse, mais le signe d'une obstination opiniâtre, d'une persévérance exemplaire afin *« que jamais la voix de l'enfant en lui ne se taise »*.

Patrick Kéchichian

OSTINATO
de Louis-René des Forêts.
Mercure de France, 232 p., 95 F.

Lire aussi page V, notre entretien avec L.-R. des Forêts



GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Adieu, portez-vous bien !

Equivoques, mensonges et cachotteries de Sergueï Kostine

BONJOUR FAREWELL
de Sergueï Kostine.
Robert Laffont, 306 p., 139 F.

Un roman ? Un portrait-vérité ? L'enquête d'un investigateur qui n'aurait pas eu le fin mot de l'histoire ? Une œuvre où les spéculations sont tantôt prudentes, tantôt audacieuses ? Le livre de Sergueï Kostine *Bonjour Farewell*, sous-titré *La Vérité sur la taupe française du KGB*, est tout cela à la fois, mais bien plus aussi. Il se veut – vue du versant ex-soviétique d'une histoire d'espionnage qui a défrayé la chronique des années 80 et mis le contre-espionnage français sous les feux de la rampe – la recherche obstinée, patiente, hésitante, contradictoire de la vérité. Mais sait-on jamais la vérité dans ce genre d'affaires, dont les protagonistes sont, de leur vivant, passés de l'autre côté du miroir ? Le héros, Vladimir Ippolitovitch Vetrov, baptisé « Farewell » (traduction : Adieu, portez-vous bien !) par la direction de la surveillance du territoire (DST), qui le manipulait depuis la France, ne parlera plus : condamné pour haute trahison par la Cour suprême de l'ex-URSS, il fut fusillé le 23 janvier 1985. Sa famille n'a jamais récupéré le corps.

1981 : la gauche est au pouvoir en France. Entre autres engagements, qu'elle ne tiendra pas, la dissolution des services secrets. La DST, et son directeur de l'époque, Marcel Chalet apportent sur un plateau à François Mitterrand, à l'Elysée, de quoi se dédouaner vis-à-vis des Américains, qui n'apprécient pas la présence de quatre ministres communistes au gouvernement. Le chef de l'Etat français est informé que la DST – et non pas le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), la future DGSE, dont cela aurait dû être la tâche et qui en éprouvera un profond dépit – a un correspondant implanté au cœur de l'espionnage soviétique : un certain Vetrov, une « perle » rare.

A quarante-huit ans, Vetrov transmet à la France des renseignements uniques sur la « machine » chargée à Moscou de recueillir en Occident des données technico-scientifiques à des fins militaires.

François Mitterrand n'hésite pas un seul instant : il informe Ronald Reagan de cette prouesse. Un véritable exploit, puisque le SDECE, timoré ou inefficace, a déserté Moscou depuis belle lurette.

Le président des Etats-Unis dira : *« C'est l'une des plus grandes affaires d'espionnage du siècle. »* Washington atténue sa suspicion anticommuniste contre la France. Solidarité de l'Alliance atlantique oblige, les services spéciaux américains sont mis dans la confidence. La DST réussit à sauver sa tête.

En deux ans, entre la fin 1980 et le début 1982, la « taupe » fonctionnera avec des hauts et des bas. Mais le résultat, sur lequel Kostine ne s'étend pas spécialement, sauf en un chapitre à la fin de son livre, est proprement stupéfiant en quantité et en qualité. Sur ce point, l'auteur de *Bonjour Farewell* et l'ancien directeur de la DST sont d'accord. Des milliers de pages de documents « explosifs » sur le pillage que l'ex-URSS pratique, avec constance et, apparemment, en toute impunité, dans les industries sensibles de la défense occidentale et qui lui fait économiser du temps et de l'argent pour bâtir son propre outil militaire. Mais aussi, mais surtout, les identités de plus de quatre cents des collègues de Vetrov – dont la moitié résident à l'Ouest – et celles d'une cinquantaine d'agents étrangers travaillant au profit du KGB. Les dégâts pour l'ex-URSS sont considérables, jusqu'à l'arrestation, en février 1982, de Vetrov. Sur un parking public de Moscou, l'espion a voulu occire sa maîtresse, qu'il blesse grièvement, et il a abattu un passant, un milicien à la retraite témoin de la scène. Il est condamné, en septembre, au maximum : quinze années de réclusion criminelle. Curieusement, il faut attendre 1983 pour que l'« employeur » de Vetrov, transféré dans un camp en Sibérie, découvre le pot aux roses. Outre sa modestie, quand l'auteur de *Bonjour Farewell* admet par moments qu'il s'aventure en terrain mouvant, l'intérêt du travail de Kostine est double. Il décrit de l'intérieur, grâce à des aveux ou à la complaisance de certaines de ses sources russes, l'hydre KGB.

Jacques Isnard

Lire la suite page IX

Zazie l'amère

Dans un roman burlesque et délirant, Morgan Sportès trace le portrait d'une enfant du siècle dans lequel l'enfance est cynique et l'époque cruelle

LU
de Morgan Sportès.
Seuil, 188 p, 89 F.

Le 15 septembre 1988 à 18 heures, Lucie, vingt ans, que ses copines appellent « Lu », commence sa confession. L'enfant du siècle n'y va pas par quatre chemins. *« Certains ont le sida, d'autres des enfants, moi, dans la vie, je n'ai rien. »* Le destin de cette banlieusarde de Garges-lès-Gonesse va basculer dans la porte à tambour d'une brasserie située à l'intersection des boulevards Saint-Michel et Montparnasse. L'illustre écrivain JDD lui a donné rendez-vous. La gamine fonce. *« Une star était née : MOI. »* Pas froid aux yeux, candeur et cynisme volontiers exhibés hors de son soutien-gorge, elle entame illico une *« irrésistible ascension sociale »* qui la mènera de la « Causerie des Lilas » à la Rolls de fonction, du jean lacéré aux bas à résille Chantal Thomass, des orgies orchestrées par sa crapule de Pygmalion au monde affreux, sale et méchant des fausses factures, pantins branchés, politiciens pourris. *« Le présent est incurable »*, disait Robert Musil, et la petite pute qui, après une partouze, note dans son journal intime : *« Ce que j'ai fait ce soir-là, même un animal ne l'aurait pas fait »*, deviendra *« madame la pédégé »* par la grâce d'un maire socialiste sexuellement insatiable.


DENIS DARZACQ

Intraitable, parfois « bénaurme », ce roman à clés *« d'inspiration marxiste-léniniste »* étrille toute une époque de tromperies et de décadence idéologique, une ère de vénalités, magouilles, bêtise et prétention culturelles. On savait Morgan Sportès acharné à fustiger le culte de l'argent, du sexe et du pouvoir auquel se vouent ses contemporains. Il assène ici sa critique sociale avec une virulence d'autant plus efficace qu'il tient relativement la bride à son goût de la *« défonce stylistique »*. Grande sœur de la Lolita arriviste de *L'Appât* (où il romançait les dérives de Valérie Subra, l'ingénue maléfique de la fin des années 80, allumeuse et criminelle par arrivisme), Lu est l'actrice frigide et le témoin aliéné de la société du mensonge et du spectacle. Il n'est pas innocent que cette fille d'un parapsychologue de l'école lacanienne exerçant à la Goutte-d'Or et d'une vulgarisatrice de concepts chez Usinor commence sa carrière dans le monde des Beaux-Arts. Elle peint des calembours, déconstruit des tableaux célèbres, dessine des syntagmes qu'elle dédie à Malevitch et à Mallarmé. Ses deux chefs-d'œuvre se nomment *« Orgue-asthme »* (un détournement des *Sabines* de David) et *« Mythe-errant »* (un simple carré blanc). Dans le microcosme pédant qui la cueille, cet univers où l'on a décidé de *« n'avoir plus de morale »*, où l'on ne traite plus *« autrui comme une fin, mais comme un moyen, et même moins que ça, un rien, et même mieux que ça : un zéro »*, cette foire de l'Art factice, tout est faussé, confondu dans la consommation. C'est, comme aurait dit Castoriadis, *« la corruption généralisée devenue trait structurel »*, ou comme aurait dit Debord *« l'ineptie qui se fait respecter partout »*. Sportès cite, à tour de bras, convoque Kant, Hegel, Heidegger, Derrida et le révérend Moon, mêle le déchet artistique et la référence assassine (*« le vulgaire se trouve toujours pris par les apparences »*, dixit Machiavel). Surtout, il subvertit au galop le langage de son héroïne, cette Zazie accro à la Marlboro extra-light qui n'hésite pas à affirmer : *« Tout cela glisse sur mon âme et mon corps comme l'eau qui aboie sur les plumes de canard d'une caravane qui passe. »* On nage parfois en plein burlesque, par exemple quand le Tout-Paris s'échange des capotes dans un cocktail (un préservatif usagé se transformera en ready-made façon Duchamp), ou quand un groupe d'anciens castristes forme le chœur des esclaves pour un improbable *Ossobucho* de Verdi avec vêtements de travail en velours Cardin et bérets basques Cerruti. Survolant en hélicoptère deux barres de HLM entre lesquelles trône un mobile style Niki de Saint-Phalle, des politiques s'indignent que les indigènes qui les habitent aient tant de mal à s'intégrer à cet espace festif *« qui eût dû les inciter à la convivialité »*. Voilà encore notre gamine un rien plouc et sur certains points porte-parole étonnamment lucide de l'auteur, qui, entre deux considérations sur le pouvoir inspirées par Locke, Hobbes, Spinoza et Rika Zaraï, s'étonne que l'on puisse vider autant de bouteilles Veuve Clicquot : sans doute, en déduit-elle, exista-t-il plusieurs messieurs Clicquot, qui pour laisser autant de veuves étaient polygames ! Entre Groucho Marx et Coline Serreau, Sportès a le délire grinçant. Le rictus amer.

Jean-Luc Douin

★ Signalons également la parution en poche de *Tonkinoise...* (Points-Seuil, n° P 328.

Les déracinés du temps

Chronique d'un royaume de l'étrange hanté par la danse des heures

LE MAÎTRE DES HEURES
de Christophe Bataille.
Grasset, 178 p., 95 F.

C'est une étrange cité de pierre et d'eau, comme sourde à la vie et qui pourrait servir de décor à un conte romantique allemand, dont Christophe Bataille nous ouvre les portes avec son troisième roman, *Le Maître des heures*. Un port à l'abandon, une ville du Nord ramassée sur elle-même et sur l'oubli : *« La cité était sans clarté. On y avait bâti sans pensée, et les toits se chevauchaient, comme avides de lumière. »*

Sur ce royaume de désolation règne le duc Gonzagues, qui essaie d'échapper à un rythme de vie mortifère en déniaisant des filles impubères que les grandes familles se complaisent à lui offrir. Mais un fâcheux incident jette soudain l'alarme. Le vieux Jerden, chargé de remonter les 218 horloges du palais, disparaît.

Son remplaçant, un jeune Piémontais qui se révèle négligent, en fait autant après une agression mystérieuse. *« Sans le battement des horloges, comment croire au temps ? »* Le duc finit par engager un Polonais, Arturo, que tout le monde appelle *« le Grand »* en raison de son attitude altière. Ce personnage énigmatique, à la démarche d'automate, au mutisme dérangeant, intrigue. Il accomplit sa tâche avec une grande maîtrise. Le duc lui-même ne va pas tarder à être fasciné et à l'accompagner lors de ses tournées nocturnes pour remonter, démonter, réparer les pendules, séduit ou lassé, mais sans percer à jour ce curieux artisan, trouvant là un « jeu » qui le distrait de son ennui, car *« au lieu d'être un despote, un bâtisseur d'empire, il était jouisseur sans plaisir, amusé de tout, soucieux de rien. »* Il appelle Arturo *« Monsieur du Temps »*.

Le Maître des heures va épouser une lingère, Helen. On les invite aux bals, et le prince va se charmer de sa présence lorsqu'il réorganise sa bibliothèque. Helen va mettre au monde une charmante enfant qui va devenir une gracieuse jeune femme, suscitant l'intérêt du duc sans que son père remarque *« dans le regard de sa fille l'effroi sans cause, le désir et l'attente. »* Pour un prince sans divertissement, une fatale attirance.

Amorcé comme une confession, celle d'un vieil ambassadeur retiré à Marly-le-Roi et qui retrace le destin des êtres qu'il a connus, ce roman a une saveur intimiste et trouble où le non-dit résonne au détour des phrases, souvent des constats laconiques, sollicitant ainsi l'imagination du lecteur et attisant sa curiosité. Sans doute l'auteur abuse-t-il un peu trop de ces ambivalences insolites qui accentuent la ténébreuse atmosphère onirique du roman mais frôlent aussi l'artifice, ce qu'accuse un dénouement trop elliptique. Le thème est beau et le climat romanesque souvent prenant, mais on regrette un manque d'ampleur et une schématisation excessive des protagonistes, plus figures que personnages.

Il reste que Christophe Bataille, que l'on avait remarqué en 1993 dès son premier livre, *Annam* (Prix du premier roman, Prix des Deux-Magots), ajuste les mots avec une précision d'orfèvre.

On appréciera ce roman pour son style dense et charnu, son élégance froide, une vigueur poétique exactement accordée à ce que l'auteur veut nous faire partager et, plus encore, nous donner à rêver : un monde qui vacille entre fantasmagorie et acuité réaliste, imposant une manière de conte à la Hoffmann avec une méticulosité horlogère.

Pierre Kyria

Une clé pour l'Inde

Alexandre Kalda tire les fruits de vingt ans passés dans l'ashram de Pondichéry

PROMENADE EN INDE
d'Alexandre Kalda.
Grasset, 314 p., 139 F.

Comme tous les beaux livres, profondément ancrés dans le cœur de leur signataire, *Promenade en Inde* d'Alexandre Kalda, a une histoire. C'est celle d'un Parisien qui à trente-trois ans se coupe de ses racines, renonce à sa vocation d'écrivain et part pour l'Inde où, dans l'ashram de Sri Aurobindo à Pondichéry, il passera vingt années de sa vie : les vingt dernières. Le 7 février 1996, huit jours après avoir envoyé à son éditeur le manuscrit de ce livre, il meurt subitement sur la plage où chaque matin il allait nager et boire le soleil.

Cette histoire, Christine de Rivoyre, dans une préface à l'émotion retenue, en relate les débuts : une famille oppressive, des orgies de lecture, un premier roman écrit à seize ans aussitôt publié (1) et bientôt suivi de cinq autres qui ont vite fait repérer le jeune homme dans les milieux littéraires.

A l'ashram de Pondichéry où il est entré en 1975, Alexandre Kalda instruit par un compagnon de jeunesse et de prison de Sri Aurobindo, traduit, enseigne, continue d'écrire et publie là-bas sous le nom d'Archaka des essais sur la pensée du maître. Mais surtout il apprend à connaître l'Inde, sa civilisation, son passé, ses langues, ses gens, leur mode de vie, leur rêve, se sentant devenir peu à peu, lui, l'étranger, aussi indien qu'un Indien et admis comme tel parmi eux. C'est le fruit de cette expérience que nous apporte *Promenade en Inde*.

Le titre est modeste pour la richesse du livre qui explore capricieusement de multiples domaines. La géologie, la préhistoire, l'histoire, la mythologie, l'ethnographie, la politique, l'économie, la psychologie fournissent des informations tantôt sèches et précises, tantôt déployées sous les plus belles couleurs.

Chaque fois qu'Alexandre Kalda fouille l'âme indienne, à quelque niveau de culture que ce soit, il la voit entièrement possédée par le sentiment du divin. L'homme est Dieu, disent les sages. Nous vivons avec les dieux, parmi eux, clame le peuple, heureux d'un polythéisme exubérant qui le garde fidèle à lui-même et le met en communion avec le ciel, la terre, les fleuves, les animaux.

Mais pour nous faire saisir l'ivresse divine, Alexandre Kalda ne se fie pas seulement aux philosophies, aux savoirs. Il parcourt son Inde du Sud, glisse sur les lacs et les canaux du Kérala, paysage hors du temps, dit-il ; il s'enfonce dans les ténèbres du grand temple de Madurai, pour une visite qu'il sait rendre inoubliable ; il erre dans les villages où la foule grouillante lui paraît – un peu facilement peut-être – garder son sourire malgré sa misère. Dans un sanctuaire de montagne un yogi et son disciple, face à face, contemplent leurs visages pétrifiés. A la sortie d'un pèlerinage, des prêtres, accroupis dans une cage, comptent les offrandes que les pauvres ont laissées pour leurs onctions saintes. Un jour sur la plage des promeneurs, mangeant des glaces, assistent, impassibles, au suicide d'un lépreux qui se noie.

Ces croquis pris sur le vif, ces *« choses vues »* par le regard d'un témoin fasciné et parfois outré car il se refuse à être dupe, sont à mon sens les meilleures pages de ce livre-testament.

Jacqueline Piatier

(1) *Tantale*, Grasset, 1959, préface de Dominique Fernandez.

La diagonale de Rezvani

L'écrivain tente de capter l'énergie et l'atmosphère névrotique qui se déploie lors du tournoi d'échecs conçu comme un art de la guerre

FOUS D'ÉCHECS
de Serge Rezvani.
Actes Sud 270 p., 128 F.

Au fil des livres, Rezvani s'est éloigné de ses éblouissantes confessions amoureuses des *Années-Lumière*. Ses romans deviennent, depuis *La Traversée des monts noirs*, des fables exactes à la construction quasi mathématique, des aires d'hypothèses. Il était donc logique qu'il se tourne un jour vers l'univers des échecs. Il nous le fait découvrir dans son *Fous d'échecs* par l'entremise d'un écrivain qui arrive dans le grand hôtel d'un pays imaginaire, à la veille d'un tournoi international. Ce tournoi risque de ne pas avoir lieu car le champion en titre, déstabilisé par la prise d'otages dont il a été récemment victime sur l'aéroport d'Ankara, refuse pour l'instant de jouer et s'est enfermé dans sa chambre. L'intention de l'écrivain n'est pas de décrire le tournoi, s'il a lieu, mais de tenter de capter l'énergie qui se déploie autour de la compétition. Et plutôt que d'énergie, il faudrait parler d'une atmosphère névrotique. Elle est entretenue, aggravée par tous ceux qui entourent le champion et mettent d'habitude en commun leurs capacités pour le porter jusqu'à la victoire. Ils viennent, tour à tour, raconter les dessous des tournois, démontent le mécanisme de leur propre pouvoir ; et c'est le tourbillon ininterrompu de leurs aveux survoltés, de leurs révélations haletantes, précipitées, sur les préparatifs et les enjeux de chaque combat, qui donne au roman sa densité nerveuse, cette fièvre tendue qui ne connaîtra pas le moindre répit.

Rezvani brosse des portraits d'hommes à la fois implacables et tourmentés : que ce soit l'*« entraîneur »* qui calcule les *« ouvertures »* et les diverses possibilités esthétiques du jeu ; le *« biochimiste »* qui veille à éliminer le plus infime élément de perturbation physique à l'intérieur de la cage de verre ; le *« para-psychologue »* (à la fois manipulateur et émouvant), qui non seulement transmet au champion le maximum de fluide, d'ondes spirituelles – le don de voir au-delà des êtres, affiné par la souffrance qui l'habite depuis le jour où il a vu disparaître devant lui, dans les flammes d'un accident, sa femme et sa fille – mais s'emploie aussi à détraquer la cohésion mentale de ceux qui soutiennent le joueur d'en face ; ou le *« major »*, à la tête des services spéciaux échiquéens qui interviennent pour maintenir la *« loi »* et la *« coutume »* et n'ont pas hésité, par le passé, à briser dans des caves les joueurs qui n'étaient pas nécessaires à la Fédération dont le fonctionnement s'apparente à celui d'une dictature : ce sont juste des allusions à un enfer mystérieux du jeu, mais elles sont en elles-mêmes suffisamment glaçantes pour donner au roman un arrière-plan de fantastique politique et sinistre.

« LIQUIDATION PLANIFIÉE »

Car les échecs, on le sait, suscitent des passions qui peuvent conduire au crime. Ils sont peut-être la mise en jeu d'une *« liquidation planifiée »* et les joueurs affrontés, loin d'avoir la grâce d'anges rivaux au-dessus de l'échiquier, ne sont peut-être que *« les manipulants du puissant désir d'anéantissement réciproque symbolisé par une prétendue différence entre les noires et les blanches »*.

Mais le principal duel – qui accentue le suspense psychologique – est celui qui oppose la Reine noire, la mère du champion, et la Reine blanche, Wanda, sa maîtresse. Avec la Reine noire, Rezvani nous offre le portrait, d'autant plus impressionnant qu'elle n'entre que rarement en scène, d'une femme dévoratrice, obsessionnellement occupée du génie de son fils. En face d'elle, la Reine blanche est la reine libre, ludique qui, étendue sur son lit, entourée de ses chats, dans le repos de la chair illimitée de son corps immense, invente pour le champion de merveilleuses ouvertures et, malgré son génie tactique, préfère jouer paresseusement en savourant la mobilité féline des pièces sur l'échiquier. Rejoignant les lointaines héroïnes délivrées de tous sens social de Rezvani, elle n'est pas attirée par le pouvoir, renonce à la perspective de devenir à son tour une *« championne universelle »* ; son seul désir est de réussir, un jour, à démontrer qu'une partie devrait pouvoir se poursuivre à l'infini.

Le champion rêve lui aussi de s'abandonner à la volupté de la pure gratuité d'une partie perpétuelle – et le roman est gagné à cet instant par un lyrisme presque joyeux –, au seul plaisir de résoudre éternellement, sans souci de compétition, tous les problèmes échiquéens. Il a perdu le goût de combattre depuis le jour où a été tué sous ses yeux l'auteur du détournement d'avion, cet ex-fou des échecs dont le cerveau s'était soudain détraqué au cours d'une partie et qui l'avait initié indirectement au jeu alors qu'il n'était qu'un enfant. Elles sont bouleversantes les pages où Rezvani évoque le temps où l'enfant conduisait le *« fou »* en lui prenant la main à travers le parc de l'asile, dirigé par son père : il lui faisait oublier les gouffres imaginaires qui s'ouvraient sous ses pieds et, ensemble, ils divisaient le parc en cases virtuelles. Il y aura bien d'autres péripéties du combat entre les deux reines, d'autres manœuvres et combinaisons dans le labyrinthe à la fois enchanté et inquiétant du roman de Rezvani. Elles témoignent, toutes, de la virtuosité absolue de l'écrivain, de sa liberté inventive, de son art impérial de jouer avec toutes les propositions noires et blanches de la vie.

Jean-Noël Pancrazi

Vanité et pacotille

MANIES ET GERMANIES
de Marc Petit.
Stock, 235 p., 140 F.

Indéniablement, Marc Petit a le goût des grandeurs. Après son *Troisième Faust*, le voilà à tu et à toi avec le gratin de la littérature de langue allemande : *« Je pense au cas de mes confrères et illustres prédécesseurs germaniques, eux-aussi romanciers du Savoir et rameurs au long cours – j'ai nommé Robert Musil et Thomas Mann »*. Ainsi adoubé, Petit s'en va flirter avec les paradoxes (*« si tant est que l'Autriche existe »*), câliner l'épithète (*« la choucrouteuse Bavière »*), réhabiliter un auteur mis à l'écart par (Quirinus Kuhlmann) ou rectifier des perspectives, du genre : Et j'ai même vu Trakl heureux ! Pourquoi pas ? Et surtout pourquoi omettre de se citer à tout bout de champ ? Petit a tant écrit.

Pourtant, l'auteur sait faire son autocritique. Ainsi apprend-on qu'*« après avoir cru pouvoir changer le destin de l'humanité par l'écriture »*, il voit bien avec le recul *« en quoi ce projet avait quelque chose d'absurde »*. Mais aucune confession, aussi naïve ou voluptueuse soit-elle, ne peut nous sauver de la conclusion qui vient en contrepoint de ce qui est présenté dans l'avant-propos comme un formidable pari : *« faire se rejoindre, dans l'écriture et dans la réflexion sur les œuvres, poésie et fiction »*. Oui, la réponse est là, à la dernière page : *« La prose est la continuation de la poésie par d'autres moyens, comme celle-ci est la continuation (dans le vif du sujet, la langue même) de la philosophie. »* Si le choc de la révélation peut paraître ici insoutenable, cruel même, il faut que le lecteur sache que Marc Petit a, dès la page 41, pris soin de le mettre en garde en donnant la clef de son livre. Elle tient en deux mots : *« Je glose »*.

Pierre Deshusses

le feuilleton

de Pierre Lepape

La guerre des mémoires

L'Algérie, le Vietnam : deux conflits qui n'ont jamais été déclarés officiellement et qui ont profondément affecté les opinions publiques de France et des Etats-Unis

IMAGINAIRES DE LA GUERRE
Algérie-Vietnam, en France et aux Etats-Unis
de Benjamin Stora.
Ed. La Découverte. 254 p., 150 F.

Pierre Nora l'avait déjà noté en postface à ses *Lieux de mémoire*, la société française, privée de repères, est entrée dans l'ère de la commémoration. Le présent commande le passé ; la mémoire chasse l'histoire. Nous venons d'en faire l'éclatante démonstration avec la célébration d'un non-événement parfait, le mille cinq centième anniversaire de la date du baptême de Clovis, dont il a été décidé, dans un tohu-bohu de polémiques, qu'elle marquait la naissance de la France, royale et catholique. L'affaire et les proportions qu'elle prit étaient d'autant plus comiques que neuf ans auparavant on avait déjà et très officiellement fêté notre premier vagissement national. Mais nous avions cette fois un demi-millénaire de moins, une paille : la nation France était née en 987, avec l'avènement d'un certain Hugues Capet, que les historiens connaissent bien pour n'avoir rien à en dire, sinon qu'il doit beaucoup aux bénédictins de Saint-Maur, qui, au seizième siècle s'escrimèrent à fonder une continuité « capétienne ». Nora tirait de l'analyse de nos fièvres commémoratives une manière de loi : plus l'événement qui les commande est creux, plus il se prête aux projections du présent les plus diverses, les plus contradictoires. Moins il signifie, plus il réussit. Nous nous promenons dans notre histoire comme des touristes.

A l'inverse, la guerre d'Algérie, trente-cinq ans après la signature des accords d'Evian, continue à être massivement rejetée, oblitérée par la conscience collective, malgré les travaux nombreux, certains remarquables, que lui ont consacré des historiens. Benjamin Stora est de ceux-là. L'Algérie où il est né, où il a passé son enfance, lui tient au cœur ; l'Algérie d'hier et celle d'aujourd'hui, dont les drames présents parlent aussi des drames passés, de cette culture de guerre dont elle n'est jamais parvenue à se défaire. Stora s'est fait historien pour comprendre sa vie. Il y a une dizaine d'années, il a consacré sa thèse de doctorat à Messali Hadj, le nationaliste vaincu, l'exclu, le pestiféré de la mémoire algérienne telle que les vainqueurs l'ont fabriquée. C'était déjà interroger le passé sous son aspect le plus énigmatique : par ce qu'il tait, par ce qu'il cache, par ce qu'il refoule, par ce qu'il déforme : opposer l'histoire aux caprices orientés de la mémoire.

Les recherches de Stora sur la guerre d'Algérie n'ont pu que le mener plus avant dans les labyrinthes de l'amnésie, d'un côté et de l'autre de la Méditerranée (1). *Imaginaires de la guerre* élargit l'enquête en la plaçant sous l'égide de l'histoire comparative : les images françaises du conflit algérien et les images américaines de la guerre du Vietnam. En arrière-plan, la guerre française d'Indochine, la lointaine, l'effacée, dont Stora montre pourtant quelle importance elle eût sur la représentation des deux autres. Récit colonial d'un côté, récit impérial de l'autre : deux manières de raconter l'histoire, peut-être ; en tout cas deux façons d'exorciser le traumatisme d'une défaite.

L'idée reçue oppose le « courage » et la « franchise » du cinéma américain à l'occultation pratiquée en France par les faiseurs d'images. On a même bâti des théories sur cette opposition pour y voir un effet de la sempiternelle division culturelle entre un pays jeune, léger de passé, marqué par l'empreinte du puritanisme et de la confession publique qui libère et absout, et notre vieille nation catholique toute confite dans les vertus du silence et les doucereux poisons du remords et de la mélancolie. L'étude de Stora oblige pour le moins à nuancer ce trop facile déterminisme. Il est faux, tout d'abord, que le cinéma français ait pudiquement tourné le dos aux événements d'Algérie entre 1954 et 1962. La dénégation de la guerre, si elle a bien eu lieu, est d'abord le résultat d'une volonté politique qui exerce sur le « front des images » une censure telle que le film français n'en avait jamais connue – hors l'occupation allemande. Signé par dix ministres et un secrétaire d'Etat, le décret du 18 janvier 1961 institue, rappelle Stora, une censure préalable fondée sur le scénario *« et tous les autres éléments de nature à révéler le déroulement de l'action et les caractères du film »*. Pas de quoi inciter des producteurs à risquer leur bel argent sur un film destiné à rester dans leurs tiroirs.

L'énorme développement de la télévision aux Etats-Unis, au moment où l'Amérique s'engage au Vietnam, ne permet plus qu'on visse le couvercle et qu'on obture les objectifs : concurrence oblige. Stora relève néanmoins *« la rareté des grands films de fiction sur la guerre du Vietnam, réalisés par Hollywood, pendant le conflit lui-même. Même la vieille production de propagande est insignifiante »*. C'est après le retrait des troupes américaines que se déverse le torrent d'images. Ce n'est pas la guerre qui est exorcisée, c'est l'humiliation.

Sans doute le meilleur du livre de Stora – qu'on aurait aimé par ailleurs plus construit, mieux articulé, davantage pensé – réside-t-il dans la manière dont il lie le style des films américains sur le Vietnam au façonnement de l'imaginaire qu'à la fois ils reflètent et informent. La forme des films écrase le message dont le scénario pourrait être porteur. Dans des pages remarquables, l'historien montre comment l'extrême violence des images, le bombardement émotif auquel est soumis le spectateur ont pour effet de nier la réalité de la guerre pour la transmuer en imaginaire de l'enfer, du chaos, de l'apocalypse, de l'engloutissement universel. L'érection de *« paroxystiques monuments de nécrophilie baroque »* aboutit à une opération de destruction mentale où l'histoire du conflit se dissout. Dans l'enfer du feu, de l'alcool, de la drogue et du sang, il n'y a plus de causes et de conséquences, plus de bourreaux et de victimes, mais un télescopage anarchique d'images au présent dans un décor quasi métaphysique, où chacun est la victime de sa propre action. *« L'exhibition de la guerre du Vietnam, d'une noirceur hallucinée, brouille et détruit toute explication rationnelle. »* Mise en scène sur le mode du terrifiant, de la folie, du triomphe – provisoire – du mal, la guerre américaine du Vietnam a acquis le statut de légende, à la manière de la conquête de l'Ouest ou de la guerre de Sécession. L'Amérique se réconcilie avec elle-même en produisant les stigmates de son innocence perdue. L'horreur vietnamienne est un spectacle unificateur.

Pour de multiples raisons que Stora pointe avec plus de finesse que de méthode, la guerre française d'Algérie n'est pas susceptible d'un traitement équivalent. Pour en faire l'histoire, pour que le travail de deuil s'accomplisse, sans doute faudrait-il d'abord qu'elle soit finie dans nos têtes. Ce que nous lisons chaque jour, ce que nous entendons et voyons dans la rue montre à l'envie que – culpabilité ou sentiment de revanche – il n'en est rien. Le grand film que l'on attend depuis trente ans sur cet épisode dramatique de notre histoire est peut-être encore impossible à faire tant est encore vivant et exigeant le désir de se justifier et de rejeter sur les autres – au choix : les politiques, les officiers, les soldats, les colons, les pacifistes, les rouges, les ultras, les gaullistes, la presse – la responsabilité du conflit et celle de la défaite.

On regrettera que, dans un essai consacré aux *Imaginaires de la guerre*, Stora n'ait pas consacré un chapitre au moins au roman et à la poésie. Il n'y a pas que les films qui font image. Sans doute la littérature a-t-elle joué un rôle mineur dans la construction de la mémoire américaine, tant était déjà impressionnante dès 1964 la puissance de feu des images télévisuelles, tant la télévision a contribué à mondialiser la guerre du Vietnam. Pour l'Algérie, il en va autrement ; pour l'Indochine plus encore – et l'immense succès de *L'Amant* doit sans doute quelque chose au discret parfum de nostalgie coloniale qui en émanait, comme malgré lui. S'il est assez facile de comprendre après Stora comment notre cinéma national a conjugué censure et autocensure entre 1954 et 1962, l'explication ne vaut pas pour la création romanesque. Or l'Algérie et la guerre sont absentes des grandes œuvres de fiction qui paraissent durant cette période. Les écrivains – certains parmi les plus prompts à signer des pétitions et à manifester pour l'Indépendance – regardent ailleurs quand ils écrivent : Vailland publie *La Loi*, Butor *La Modification*, Duras *Moderato Cantabile*, Queneau *Zazie dans le métro*, Claude Simon *La Route des Flandres* et Aragon *La Semaine sainte*. Le temps de la guerre est également celui du désengagement littéraire.

Pendant ce temps, caracole en tête de la liste des meilleures ventes un ancien d'Indochine, Jean Lartéguy, dont la plume trace à traits épais les figures d'une mythologie de l'honneur militaire trahi. *Les Mercenaires, Les Centurions, Les Prétoriens* glorifient l'épopée héroïque et tragique des officiers-chevaliers, jetés, des rizières aux djebells, aux avant-postes de la défense du monde civilisé, avant d'être abandonnés, floués, vendus par la lâcheté des politiques et l'aveuglement d'une opinion manipulée. A charge de revanche.

(1) Lire notamment : Benjamin Stora : *La Gangrène et l'Oubli. La Mémoire de la guerre d'Algérie.* La Découverte, 1991 ; et voir, du même Stora : *Les Années algériennes (1954-1962)*, quatre films de une heure diffusés en 1991 par France 2.

version originale

Manipulation parallèle

L'inventeur du terme « cyberespace » se penche en moraliste sur la réalité virtuelle

IDORU
de William Gibson.
Viking 1996
292 p., 121 F.
(A paraître chez J'ai lu.)

Dans *Neuromancien*, son premier roman paru en 1984, qui devait recevoir à juste raison tous les prix importants de SF aux Etats-Unis, du Nébula au Philip K. Dick Award en passant par le Hugo, William Gibson avait utilisé de façon assez prophétique le concept de « cyberespace ». Lequel, avec les progrès récents de l'informatique et de l'image de synthèse, a connu une singulière fortune.

Comment l'explorateur inspiré du cyberespace a-t-il réagi à la concrétisation de la notion de « réalité virtuelle », réalisée ces dernières années grâce à certaines avancées technologiques, passant ainsi de l'univers de la fiction à celui du réel pur et simple ?

Son dernier roman, *Idoru*, nous l'apprend, qui va plus loin encore que les trois romans se déroulant dans l'univers de *Neuromancien* (1). William Gibson n'hésite pas en effet à y mettre en scène une femme virtuelle : Rei Toei, l'Idoru du titre, une star médiatique idolâtrée par tout le Japon et dont il laisse à penser qu'il s'agit d'une « IA », une intelligence artificielle dotée d'une grande autonomie. Une femme suffisamment séduisante, en tout cas, pour qu'une pop-star, Rez, annonce publiquement son intention de l'épouser. Tout dans *Idoru* est à l'image de ce mariage projeté, métaphore de notre futur – *« the new way-new world »* annoncé par Rez : un étroit mélange de réel et de virtuel. Et il importe de savoir se mouvoir aussi bien dans l'un que dans l'autre, dans ce Tokyo, autrefois dévasté par un tremblement de terre, où se déroule l'intrigue.

ILLUSIONS

Celle-ci « monte en parallèle », de façon rigoureuse, les cheminements de deux nouveaux arrivants à Tokyo. L'un, Chia, une jeune fille de quatorze ans, fan du groupe Lo/Rez, est venue vérifier, au nom de son fan-club de Seattle, la véracité de la rumeur sur le mariage de son idole. Pour être entrée, innocemment, dans le jeu d'un réseau de contrebandiers, elle va se retrouver la cible d'une traque devant laquelle elle ne restera pas passive... L'autre, Laney, analyste informaticien doté d'un don particulier, recruté par les collaborateurs de Lo/Rez, est encore sous le choc d'un événement traumatique qui a bouleversé sa vie alors qu'il travaillait pour une sorte de tabloïd télévisuel. Et, bien sûr, les parallèles finiront par se croiser, de manière feutrée, après que chacun de ces deux protagonistes aura dialogué avec l'Idoru qui, quoique virtuelle, joue de façon probante les *deus ex machina* !

William Gibson a choisi ici la forme du thriller pour nous entraîner aux basques de ses personnages et nous faire découvrir dans une tension continue cet univers insolite où se côtoient technologies de pointe et mafia russe, où les mondes s'emboîtent comme des poupées gigognes, dans un futur qui semble étonnamment proche. On doit convenir qu'il en joue de façon remarquable.

La critique anglo-saxonne le qualifie volontiers de moraliste. Elle n'a sans doute pas tort. Il ne dénonce pas ici comme tant de philosophes au petit pied les « illusions » du virtuel, il ne s'inquiète pas du progrès, mais il s'interroge sur la célébrité et sur l'usage qu'en fait une certaine catégorie de médias. *Idoru* traite, fort bien, de la manipulation...

Jacques Baudou

(1) *Neuromancien, Conte Zéro, Mona Lisa s'éclate* (J'ai lu).

★ Ce livre est disponible notamment chez Brentano's, 37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

La ville désenchantée

Promenades piégées dans Barcelone, en 1948, où la bourgeoisie catalane s'endort dans la torpeur de l'été et du franquisme

UNA COMEDIA LIGERA
d'Eduardo Mendoza.
Ed. Seix Barral, 384 p., 155 F.

C'est une comédie légère, légère comme une brise d'été, légère comme une jupe qui s'envole sur un mollet bronzé, légère comme l'esquif au loin sur la mer, légère comme la frivolité des amours de passage. Mais cette légèreté n'est qu'un voile. En revanche, comme au théâtre, c'est bien une comédie, une comédie de mauvaises mœurs.

On est en 1948, à Barcelone, en août. La chaleur est étouffante. Carlos Prullàs est un homme heureux, auteur de théâtre à succès, il a épousé une délicieuse jeune femme de bonne famille, et, contre toute attente, son beau-père, pourtant méfiant à l'égard des coureurs de dot, l'a adopté avec tendresse et ironie. Toute sa petite famille est en villégiature à Masnou, à quelques heures de route, et lui, resté en ville, n'a d'autres soucis que d'assister aux répétitions de sa nouvelle pièce, comédie policière avec cadavres dans les placards et amants infidèles. Une jeune actrice n'est pas à la hauteur, mais elle est protégée par un des commanditaires ; le metteur en scène Gaudet s'énerve, mais c'est le plus vieil ami de Carlos, et il ne s'en inquiète pas outre mesure ; le pis, peut-être, c'est d'emmener au cinéma – ce dont il a horreur – la célèbre actrice, Mariquita Pons, encore une vieille amie, dont le mari est toujours en déplacement. A part ça, comme disait un autre héros de Mendoza, le pauvre Gurb, extraterrestre égaré, mer calme, peu agitée.

Carlos se laisse aller à ses plaisirs, a une aventure avec une jolie voisine, rencontrée grâce à sa femme, dans cette ville de bord de mer calme et reposante où il se réfugie en famille dès qu'il peut. Il s'éprend vaguement de la jeune actrice si dépourvue de talent mais si charmante, si modeste, si pleine de bonne volonté et qui a de si jolies jambes. La chaleur, toujours la chaleur, et des pannes d'électricité, agaçantes, inquiétantes. Le voile s'épaissit, la comédie s'obscurcit. Le destin de Carlos bascule : la mort d'un homme à peine entrevu lors d'une soirée et qui l'a entraîné dans un bar louche du *barrio chino*, les bas-fonds de la ville, avec ses ruelles étroites, sombres et tortueuses, où l'on ne peut reconnaître son chemin et où le péril rôde, bien sûr. Mendoza a toujours ce goût pour le roman policier ponctué d'humour qui a fait de lui un des écrivains les plus subversifs d'Espagne, depuis *La Vérité sur l'affaire Savolta*. Le seul tort de Carlos, c'est d'avoir été vu en compagnie de cet homme, juste avant sa mort, et cela fait de lui un suspect idéal – d'autant que, justement, c'était lui le protecteur de la débutante. Le chef de la police, un de ces personnages énigmatiques dotés des pleins pouvoirs comme il en surgit sous toutes les dictatures, ne le lâche plus d'une semelle et a même la roublardise de lui confier une partie de l'enquête puisqu'il était là, qu'il connaissait le mort, et qu'il écrit ce genre de choses. Pauvre Carlos. Lui qui ne se mêle de rien, qui n'a rien ni contre les Juifs ni contre les nazis. Grand lecteur de presse mais qui ne se pose pas de questions. D'ailleurs, il a d'autres chats à fouetter : la pièce ne va pas trop bien, il se rend compte petit à petit (car la célèbre actrice et son metteur en scène ne se privent pas de le lui asséner régulièrement) que ce qu'il écrit est passé de mode, que l'on préfère Sartre et *La Nausée*, qui pour l'occasion est devenue une pièce de théâtre. Le temps passe, et avec le temps s'achèvent les rêves, et plus personne n'a de goût à rien. Il ne reste qu'un peu d'amertume. Ses maîtresses occasionnelles lui donnent du tracas, la jolie voisine se révèle sujette à des crises étranges auxquelles son mari chirurgien ne voit d'autre solution qu'une lobotomie ; quant à la jeune actrice, c'est pis : la voici dotée d'un père effrayant et maître chanteur. Pourtant, c'est lui qui trouvera un peu de dignité et les accents de Figaro, même s'il n'en a ni l'insolence ni la subtilité, pour s'exclamer du fond de son infâmie : *« Vous ne voulez pas de scandale, n'est-ce pas ? Mais moi je suis un scandale ambulant depuis que l'on m'a mis au monde »* ; et encore : *« A quoi servent les filles des pauvres si ce n'est au bon plaisir des petits messieurs de votre espèce ? »*

Pesant, de plus en plus pesant, le piège semble se refermer, et apparaissent encore plus médiocres et stupides les protagonistes de cette bourgeoisie qui n'a pas été responsable de la guerre civile, qui n'y a pas pris part, mais qui a simplement pris son parti des choses et qui s'endort sous la torpeur de l'été et du poids d'un pouvoir jamais nommé. Et justement Prullàs n'a en fait rien à craindre, non parce qu'il est innocent du crime dont on l'accuse mais parce que la justice appartient aux puissants, le pouvoir aux riches et qu'il ne reste aux faibles que l'impuissance et la soumission – le même discours que l'on retrouve chez Juan Marsé, mais dans la violence des quartiers misérables au lieu de l'indolence des artères luxueuses de Barcelone.

Martine Silber

★ On peut trouver ce livre à la Librairie espagnole (72, rue de Seine, 75005 Paris). Il sera bientôt disponible en français au Seuil dans une traduction de François Maspero.

Mario de Andrade, l'apprenti du Brésil moderne

La réédition de « Macounaïma », monument de la littérature brésilienne, et la publication de deux récits de voyage mettent en lumière cette figure centrale du mouvement moderniste

L'APPRENTI TOURISTE
de Mario de Andrade.
Traduit du portugais (Brésil) par Monique Le Moing et Marie-Pierre Mazéas.
La Quinzaine littéraire/Louis Vuitton, 294 p., 150 F.

MACOUNAÏMA
de Mario de Andrade.
Traduit par Jacques Thiériot.
Stock-Unesco-CNRS-Allca XX.
346 p., 140 F.

Dans la forêt brésilienne, trois frères ont entrepris la construction d'une case. Mais le premier, Manaape, est détourné de sa tâche par son amour du café, le deuxième, Jigué, par son penchant pour la sieste, le troisième, Macounaïma, par sa propension irrésistible à faire des farces. Macounaïma transforme la cuillère dont se sert Manaape en bestiole qui lui pique la langue, puis il envoie une chenille sanguinaire tarabuster Jigué dans son sommeil. Les deux frères se vengent en lançant à la tête du farceur une brique qu'ils transforment tout de même en balle de cuir pour ne pas lui faire trop mal. *« Et c'est ainsi que Manaape inventa le parasite du café, Jigué la chenille rose du coton et Macounaïma le football, les trois plaies du Brésil. »* Les légendes indiennes ont réponse à tout si l'on en croit Mario de Andrade, même quand il s'agit d'expliquer les aspects les plus modernes du Brésil.

PIERRE VERGER/REVUE NOIRE

En 1928, lorsque Mario de Andrade publie *Macounaïma*, il veut affranchir la littérature brésilienne de l'imitation des modèles européens et fonder une identité proprement brésilienne : *« Le Brésilien n'a pas de caractère*, écrit l'auteur dans un projet de préface, *parce qu'il ne possède ni civilisation propre ni conscience traditionnelle. Les Français ont un caractère et de même les Yoroubas et les Mexicains. Qu'y ait contribué une civilisation propre, un danger imminent ou la conscience séculaire, le fait est que ceux-là ont un caractère. Pas le Brésilien. Lui, il est comme un jeune garçon de vingt ans : on peut bien percevoir des tendances générales, mais il n'est encore temps de rien affirmer. »* Si Mario de Andrade s'appuie, en ethnologue, sur les légendes indiennes, se présentant comme un rhapsode à la manière d'Homère, il prend la liberté de les transformer à sa guise, et les aventures « hénaurmes » de son « héros sans aucun caractère » relèvent autant du pastiche que du collectage.

CROISIÈRE D'AGRÉMENT

Le paradoxe est qu'on ait pu considérer *Macounaïma*, cet acte d'indépendance explicitement dirigé contre l'usage académique de la langue portugaise mais aussi contre l'influence française, comme une sorte de *Pantagruel* brésilien. De fait, l'univers de Mario de Andrade est proche de celui de Rabelais par la liberté de ton, le goût des situations cocasses, les implications philosophiques et surtout la fantaisie de l'invention verbale, qui se plaît aux énumérations grotesques. Le mouvement moderniste brésilien des années 20, dont Mario de Andrade est un des principaux représentants, n'est pas sans rappeler celui des humanistes de la Renaissance française dans sa volonté de promouvoir la défense et l'illustration d'une langue et d'une culture nationales.

La publication de *L'Apprenti-touriste* permet de mieux comprendre la genèse de *Macounaïma*. Mario de Andrade y fait le récit de deux voyages, l'un en Amazonie en 1927, l'autre l'année suivante dans le Nordeste. L'écrivain a toujours affirmé qu'il détestait les voyages, et ce n'est pas par simple goût du paradoxe. A l'époque où la plupart de ses amis s'en vont visiter les capitales européennes, il choisit délibérément de s'enfoncer dans les zones les plus reculées du Brésil. Il ne quittera d'ailleurs pratiquement jamais son pays et sera toujours malheureux dès qu'il devra s'éloigner de Sao Paulo, où il est né en 1893.

En 1922, alors qu'il est titulaire de la chaire d'histoire de la musique et d'esthétique au conservatoire de Sao Paulo, il participe à la semaine d'art moderne qui marque la naissance du mouvement de rénovation intellectuelle et artistique connu sous le nom de « modernisme ». Le Brésil fête tout juste le premier centenaire de son indépendance, mais reste hanté sur le plan culturel par les modèles européens. En 1924, alors que paraît le *Manifeste du surréalisme* en France, Mario de Andrade entreprend dans le Minas Gerais un voyage de découverte du Brésil auquel participe Blaise Cendrars.

Les deux expéditions dont il fait le récit dans *L'Apprenti-touriste* montrent bien l'usage particulier qu'il fait de l'ethnologie. Si le deuxième voyage dans le Nordeste en 1928 est destiné à recueillir systématiquement des chants et danses populaires, le périple en Amazonie de 1927 est plus étrange. Mario de Andrade s'est embarqué dans ce qui ressemble autant à une croisière d'agrément qu'à une expédition scientifique. Il est accompagné de trois femmes, Dona Olivia, dite la Reine du café, une riche mécène de Sao Paulo, sa nièce et une de ses amies. A chaque escale se multiplient les malentendus et le jeune homme est pris tantôt pour le secrétaire de la Reine du café, tantôt pour le chaperon des deux jeunes filles. Il est peut-être flatteur de voyager dans cette compagnie aussi élégante que fantasque, mais cela ne facilite pas les enquêtes de terrain. Aussi ne faut-il pas être surpris en lisant cette description de la ville d'Itacoatiara, sur le bord de l'Amazone : *« C'est la plus belle ville du monde, faut voir. Il y a sept cents palais triangulaires bâtis dans du granit très tendre et tigré, avec une porte de marbre rouge. Toutes les rues sont liquides et le mode de locomotion courant est le lamentin, et pour les femmes le dauphin d'eau douce. »*

ARQUIVO MARIO DE ANDRADE, INSTITUTO DE ESTUDOS BRASILEIROS, UNIVERSIDADE DE SAO PAULO

« Le Brésilien n'a pas de caractère, **écrit Mario de Andrade,** *parce qu'il ne possède ni civilisation propre ni conscience traditionnelle (...) »*

Les indigènes évoqués par l'ethnologue ne sont pas moins étranges que cette ville fabuleuse. Ainsi la tribu des Pacaas Novos a une conception de la pudeur bien différente de la nôtre. S'ils exhibent sans fausse honte leurs parties génitales, ils cachent soigneusement leur bouche car rien n'est plus indécent, selon eux, que de parler ou de manger. *« Quand un membre de la famille a faim, l'air de rien il regarde si personne ne le voit et file à l'anglaise. Il s'enferme dans la petite pièce et mange à discrétion. Si par hasard une autre personne de la famille arrive pour manger à son tour et secoue la porte fermée, celui qui est à l'intérieur passe le petit orteil gauche dehors et l'agite frénétiquement. Geste qui correspond approximativement à notre traditionnel "y a quelqu'un". »*

A la rigueur scientifique de l'ethnologue de terrain se mêle sans aucun avertissement la fantaisie la plus débridée. On voit comment *Macounaïma* a pu hériter de ce projet de *« faire une monographie humoristique, satire des explorations scientifiques, de l'ethnographie, mais aussi sociale »*, même si le livre est fondé sur un corpus de légendes toualipangues recueillies tout à fait scientifiquement par un très sérieux savant allemand, Koch-Grünberg.

Si *Macounaïma* est devenu un monument de la littérature brésilienne, au point d'avoir servi de thème à une célèbre école de samba, c'est en raison de toutes ces contradictions. Pour avoir été écrit par un voyageur casanier, par un savant qui fonda, en 1936, avec Claude Lévi-Strauss la Société brésilienne d'ethnographie et de folklore, mais qui inventa autant de légendes qu'il en recueillit, par un nationaliste farouche, opposé à l'influence européenne, qui puisa son inspiration romanesque dans une source ethnographique allemande pour inventer un héros typiquement brésilien « sans caractère » mais non sans qualités.


Gérard Meudal

L'audace modeste de Luiz Schwarcz

Le fondateur de la Companhia das letras a assuré le succès de sa maison d'édition en misant sur la qualité

On s'attend aux bruissements affairés de l'édition : des livres entassés pour le prochain office, un amoncellement de manuscrits refusés, des attachées de presse implorant leur téléphone, ou même un académicien pérorant devant des admiratrices. Rien de tout cela : enfouis dans un quartier paisible de Sao Paulo, les bureaux de la Companhia das letras, la plus prestigieuse et sans doute la plus rentable maison d'édition brésilienne, font plutôt penser à ceux d'une banque privée. Ce luxe sobre, ce calme discret sont évidemment la marque personnelle de Luiz Schwarcz, fondateur de la société et artisan de son succès. Sa quarantaine élégante et grave, presque solennelle, rassure autant qu'elle charme.

Jeune universitaire dans les années 70, rien ne le prédisposait à devenir éditeur. Il se destinait alors à l'enseignement de la gestion. En lecteur attentif de Foucault, il rêvait d'adapter les théories du maître aux systèmes humains des entreprises, et projetait une thèse sur le sujet : il ne semble pas qu'elle ait jamais vu le jour. Il nourrissait aussi vaguement l'idée de posséder une librairie, peut-être en hommage à son père, immigré allemand devenu imprimeur. Quand il fallut compléter sa formation par un stage en entreprise, il choisit naturellement une maison d'édition, la célèbre Brasiliense : il comprit qu'il avait trouvé sa voie. Titularisé, promu, il devint le principal directeur littéraire de la maison, où il devait rester neuf ans, participant notamment au succès d'une collection de vulgarisation qui vendit, au fil des années, plus de trois millions d'exemplaires. Elle a marqué une génération de bacheliers dans les dernières années du régime militaire.

Luiz Schwarcz raconte posément cet apprentissage. Modeste, cet homme aujourd'hui apprécié, courtisé et parfois redouté par les éditeurs du monde entier ne manque pas de rendre hommage à ceux qui lui ont enseigné le métier. Un métier qu'à l'entendre on croirait simple et tranquille : il faut assez d'attention pour découvrir, derrière les lunettes rondes, la volonté tenace et l'éclair de perspicacité rigoureuse qui l'ont conduit au succès.

Par quelles étapes ? il l'explique paisiblement. Au milieu des années 80, alors que le pays se démocratise dans l'enthousiasme, il veut suivre l'évolution de ses jeunes lecteurs, les accompagner vers l'université, leur proposer plus d'ouverture et plus de profondeur. La Brasiliense ne lui donne pas les moyens de ce renouvellement. Il commence donc à observer le marché de l'édition dans son pays, et à réfléchir.

Le secteur traversait alors une crise grave – qui n'est pas entièrement résolue dix ans plus tard – sans que les acteurs s'accordent sur les causes du marasme. Les uns accusaient la distribution. Le marché est concentré sur deux métropoles : Sao Paulo, peut-être 45 % des ventes, et Rio, 15 %. Dans ces villes, de puissantes chaînes de librairies imposent leur loi, avec des marges de 40 % auxquelles il faut ajouter 3 % pour les représentants. Le fret pèse lourdement sur les livraisons au reste du pays, plus ou moins bien desservi par des grossistes rapaces. Partout les kiosques à journaux, très prospères au Brésil, concurrencent les libraires avec des éditions populaires dynamiques et bon marché.

D'autres observateurs gémissaient sur l'inflation pharamineuse, aujourd'hui maîtrisée. Le livre, il y a dix ans, changeait de prix chaque jour. Comment financer les libraires dans ces conditions ? Comment gérer les offices et les recouvrements ? En gonflant au hasard les prix de vente, répondaient les éditeurs. Soudain, le livre brésilien devint le plus cher du monde, dans un pays où la population, exsangue et parfois affamée, cherchait plutôt à survivre qu'à se cultiver. Les Cassandre ne manquaient pas, en 1985, pour prophétiser le crépuscule des lettres au pays de Machado de Assis. Déroute de l'école publique, montée de l'analphabétisme, omnipotence des grandes chaînes de télévision : certes, le moment semblait bien mal choisi pour fonder une maison d'édition.

C'est pourtant ce que fait Luiz Schwarcz en 1986, avec 120 000 dollars souscrits en partie par ses parents. Ils se retireront quelques années plus tard pour laisser la place à un puissant associé minoritaire issu des milieux de la presse et de la finance. Lors de sa création, toutefois, la jeune Compagnie des lettres ne dispose pour triompher que de la foi et de l'acuité commerciale de son fondateur.

Non, croit ce dernier, la lecture n'est pas condamnée au Brésil. Les éditeurs peinent, mais ils survivent, malgré les épouvantables conditions économiques. Ils continuent d'acquérir des titres étrangers : le Brésil n'en est-il pas le plus gros acheteur en dehors des pays du G 7 ? Les journaux, pour leur part, font toujours une large place aux nouveautés éditoriales. Le visiteur étranger sera surpris par l'épaisseur et la densité des suppléments littéraires qu'ils proposent en fin de semaine. Enfin, le public, s'il achète peu, se presse aux Salons du livre. La version 1996 a reçu un million et demi de visiteurs : on ne dépasse guère ce niveau de fréquentation qu'à Paris. Bref, il y a des lecteurs potentiels. Ce qu'ils attendent pour reprendre le chemin des librairies, c'est quelque chose de nouveau.

C'est ici que l'ancien étudiant de gestion se souvient des cours de marketing. Pour l'ensemble des spécialistes, le livre, au Brésil, est trop cher. Il faudrait l'adapter à la pauvreté générale, inventer le livre des gueux, l'édition d'arrière-cour qui rognerait sur tous les coûts de fabrication.

Schwarcz pense tout à fait différemment. Pour lui, dans un pays de très ancienne tradition journalistique et littéraire, il faut au contraire parer la lecture du prestige de la qualité, de l'esthétique ; publier de beaux livres, même s'ils sont chers, même s'ils sont difficiles ; ne pas lésiner sur les maquettes, encore moins sur les traducteurs ou les correcteurs. Bref, ennoblir le livre au lieu de le banaliser.

Sûr d'avoir raison contre tous, il se lance et publie ses premiers titres : Edmund Wilson, Bernard Malamud, et des poèmes de W. H. Auden. Il en fait des objets splendides. Coûteux ? Eh oui ! Justement. Sur cette gageure insensée, il joue ses 120 000 dollars. Il gagne. Les médias, éberlués par l'audace du pari et ravis par la qualité des ouvrages, saluent l'entreprise avec enthousiasme. L'université suit bientôt, convaincue par la qualité des textes. Le public se précipite, comme flatté dans son orgueil de découvrir, dans un Brésil malmené par l'histoire, des livres en tous points comparables à ceux qu'on trouve à Düsseldorf ou à New York. Les auteurs, naturellement, accourent à leur tour, et la Compagnie des lettres vole de succès en succès. Parmi les plus récents, on remarquera la biographie du dramaturge Nelson Rodrigues par Rui Castro et une comédie historique du présentateur de télévision Jo Soares, deux titres dont les ventes ont largement dépassé trois cent mille exemplaires. Ces triomphes permettent d'investir dans des classiques comme *Le Déclin de l'empire romain*, de Gibbon, un autre succès, ou dans de nouvelles traductions particulièrement soignées d'auteurs comme Levi-Strauss ou Céline.

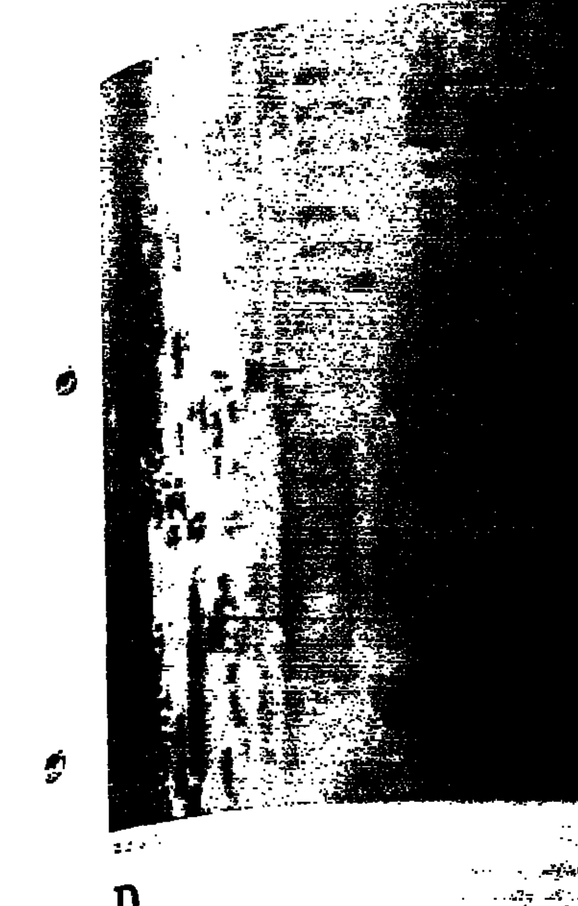
Aujourd'hui acheteur de titres dans le monde entier, mais opérant sur un marché qui demeure périphérique, Luiz Schwarcz occupe un poste d'observation privilégié qui devrait lui permettre, en principe, de porter sur la littérature mondiale un regard libre de tout préjugé. Mais l'homme, pragmatique à l'extrême, n'est guère enclin à décerner des satisfecit ou à prononcer des blâmes. Il se borne à esquisser un diagnostic général : la fiction contemporaine souffre peut-être d'avoir tenté trop d'expériences. Sa fièvre de renouvellement l'aurait conduite aujourd'hui à une impasse alors que les autres formes d'écriture bénéficient, au contraire, d'un regain de qualité esthétique, un peu comme si la littérature avait migré vers les essais.

S'il hésite à approfondir ces généralités, il sait en revanche ce qu'il aime et cite volontiers ses auteurs favoris du moment : le Capverdien Germano Almeida, la Canadienne Anne Michaels ou, parmi les auteurs de thrillers, l'Américain Laurence Block.

Quant à la production brésilienne, il la considère avec optimisme. Il parle de l'écrivain régionaliste Francisco Dantas, du mémorialiste Carlos Heitor Cony, des romanciers Milton Atum et Patricia Melo et des nouvelles de Rubem Fonseca. Beaucoup sont des auteurs de sa maison, et tous ont déjà été traduits en France.

L'entretien se termine, Luiz Schwarcz raccompagne son visiteur, le remercie profusément de l'intérêt qu'on lui porte. Toujours modeste, serein au point d'en paraître effacé, tel est l'homme solitaire qui a tant fait pour restaurer les prestiges de la lecture dans son pays.

Jean Soublin



L'Université, la France et le souvenir

Avant de devenir célèbres, Lévi-Strauss, Braudel et d'autres ont contribué à former des générations d'intellectuels brésiliens


Vue de Sao Paulo

RENÉ BURRI/MAGNUM

Peu avant le milieu des années 30, une curieuse réunion se tint à Paris, dans une demeure inhabitée de ce qui s'appelle aujourd'hui l'avenue Franklin-Roosevelt. Au cours d'un banquet organisé à la hâte par le comité France-Amérique, plusieurs enseignants inconnus se rencontraient pour la première fois. Dans *Tristes tropiques*, Claude Lévi-Strauss se souvient de ces « *jeunes professeurs qui* [venaient] *à peine de débuter dans* [leurs] *lycées de province et que le caprice un peu pervers de Georges Dumas allait brusquement faire passer de l'humide hivernage dans les hôtels meublés de sous-préfecture, imprégnés d'une odeur de grog, de cave et de sarments refroidis aux mers tropicales et aux bateaux de luxe* ». Ces jeunes gens s'appelaient Claude Lévi-Strauss, Fernand Braudel, Pierre Monbeig, Jean Maugüe ou Roger Bastide. Ensemble, ils allaient se lancer dans l'aventure hors du commun de l'université de Sao Paulo (USP), inaugurée en janvier 1934. Et participer, de ce fait, à un rayonnement de la culture française qui n'est maintenant guère plus que souvenir.

Le professeur de psychologie Georges Dumas, « *savant un peu mystificateur* » et « *homme d'une grande noblesse* », selon Lévi-Strauss, avait réuni ces candidats au voyage à la demande de l'Etat de Sao Paulo. Dans cette partie du Brésil dont la capitale ne comptait encore qu'un million d'habitants, un groupe de réflexion s'était formé autour de Julio Mesquita Filho, directeur du journal *O Estado de Sao Paulo* et du gouverneur de l'Etat, Armando de Salles Oliveira. En rupture avec le conformisme de la bourgeoisie caféière, une partie de l'intelligentsia locale estimait nécessaire de former des élites capables de donner au pays l'élan qui lui manquait. Seule une université, dispensatrice d'un savoir désintéressé, pourrait réussir là où des facultés dispersées avaient jusqu'alors échoué.

Mais justement parce que les élites manquaient, des apports extérieurs s'imposaient pour composer le corps enseignant. Les promoteurs du projet conçurent alors l'idée géniale de faire appel à des « missions » étrangères, choisies selon des exigences qui respecteraient le caractère démocratique et libéral de l'université. De France vinrent ainsi des professeurs de littérature et de sciences humaines, domaines potentiellement porteurs d'idéologie. L'Italie de Mussolini fit aussi l'objet d'accords officiels, mais seulement dans le champ des sciences exactes et pour des enseignants déjà renommés. Avec l'Allemagne, où les nazis avaient accédé au pouvoir, il n'y eut aucune négociation de gouvernement à gouvernement. Seuls des contrats individuels furent signés, qui concernèrent avant tout des enseignants juifs, ou mariés avec des juives.

Découpage admirable, d'autant qu'il intervenait à une époque où la classe moyenne brésilienne faisait volontiers preuve de quelque sympathie pour le fascisme. En ce qui concerne la France, le choix répondait aussi à des liens déjà anciens. « *Nous étions alors une dépendance culturelle de la France* », affirme Antonio Candido, historien de la littérature et critique littéraire, l'un des intellectuels les plus respectés du Brésil. « *Toutes nos références bibliographiques venaient de là.* » En plus de leur savoir, les enseignants étrangers apportaient des méthodes de travail. « *Ce fut l'ouverture sur le monde de cette ville provinciale qu'était Sao Paulo*, affirme Antonio Candido. *Ils tombaient du ciel comme des obus, ces professeurs européens de bon niveau.* »

Raphaëlle Rérolle

Tous domaines confondus, « *les missions ont constitué des modèles académiques dans le travail de recherche*, explique Irene Cardoso, professeur de sociologie à l'USP et auteur d'un livre sur l'histoire de l'université. *Elles ont aussi donné à l'institution une visibilité bien particulière.* » Les professeurs européens jouèrent un rôle considérable dans le développement d'une « *pensée critique orientée à gauche* », qui participa à la lutte contre le fascisme, estime Irene Cardoso. En matière de sciences humaines, l'apport de la mission française eut aussi pour conséquence paradoxale d'ouvrir les étudiants sur leur propre pays. « *Lévi-Strauss a réinventé les Indiens* », observe Paulo Sergio Pinheiro, professeur de sciences politiques à l'USP.

Antonio Candido, lui, se souvient encore en riant d'un examen que lui fit passer le géographe Pierre Monbeig. « *Comment s'appelle le petit vent qui souffle, vers la fin de l'après-midi, sur le littoral au sud de Sao Paulo et aide à la pêche ?* » Aucune réponse. « *Regardez par la fenêtre et dites-moi à quel système hydrographique appartient la colline que vous voyez là.* » Devant le silence de son étudiant, Monbeig lui demanda de parler du Massif Central. Candido, qui baignait dans une culture où l'élégance intellectuelle se rattachait à la France, se lança dans des explications détaillées. Une fois son laïus terminé, Monbeig le fixa, puis déclara : « *N'avez-vous pas honte de connaître si bien des choses qui ne vous serviront à rien et d'ignorer à ce point votre pays ?* ».

« *La France nous a attirés vers le Brésil* », explique Antonio Candido. Les professeurs français, eux, puisèrent dans cette terre encore mal connue de fortes inspirations et, parfois, des vocations, comme en témoignent les recherches de Lévi-Strauss. Ils découvrirent aussi un mode de vie auquel ils n'étaient pas préparés. Payés pour former une élite, ils étaient censés se conformer à la vie de leurs « *nouveaux maîtres* », comme le souligne acidement Claude Lévi-Strauss. « *Surtout, il faudra être bien habillés* », leur avait-on dit. Et de fait, leurs cours devinrent, au début du moins, un endroit à la mode, fréquenté par les dames de la bonne société.

On s'y rendait en bonne compagnie, avant d'aller prendre le thé. La plupart des étudiants n'étaient qu'auditeurs libres, presque tous suivant d'autres cours par ailleurs. « *A l'époque*, relate Antonio Candido, *il fallait être médecin, avocat ou ingénieur pour gagner de l'argent et avoir une position sociale.* » Soucieux de parer à ce dilettantisme, les autorités publièrent un décret permettant aux élèves instituteurs qui le désiraient de suivre ces cours en continuant de recevoir leur traitement. Les promotions se remplirent et les mondanités s'effacèrent progressivement, même si l'accès à l'université demeurait plutôt l'apanage des classes aisées.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette présence française dont d'anciens étudiants conservent un souvenir lumineux ? Dans une université qui comptait près de 40 000 étudiants de premier cycle (dont 24 Français) et plus de 20 000 de deuxième cycle en 1994, les échanges avec la France sont devenus lointains. « *Il ne reste rien en histoire, un peu plus en anthropologie et en philosophie*, constate Paulo Sergio Pinheiro. *Sous François Mitterrand, le gouvernement français a coupé les crédits qui subventionnaient traditionnellement une chaire de philosophie occupée par des professeurs français. Michel Foucault, entre autres. Plus qu'un crime, c'était une offense et nous l'avons pris comme cela.* »

Depuis 1972, le français n'est plus langue obligatoire dans le secondaire. A l'université, des échanges d'enseignants ont lieu, mais de façon sporadique. Même si la France continue d'exercer un certain attrait intellectuel, même si l'héritage des « missions » est très respecté, les jeunes générations se tournent plus volontiers vers les Etats-Unis. « *Autrefois, on se faisait regarder de travers lorsqu'on allait compléter sa formation aux Etats-Unis et pas en France*, remarque Antonio Dimas de Morais, professeur à l'USP. *Maintenant, c'est le contraire.* »

Selon Irene Cardoso, l'USP « *est de plus en plus proche du modèle américain, notamment dans le domaine des sciences humaines et tout particulièrement des sciences sociales* ». L'anthropologie regarde vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, les sciences politiques vers l'Amérique du Nord et la sociologie aussi, bien que l'influence de Durkheim vienne tempérer ce détachement. Reste la littérature française, bien sûr, mais, là aussi, les élèves sont de moins en moins nombreux. A force de penser que sa culture pourrait continuer de briller quelle que soit la distance, la France a fini par devenir une étoile bien lointaine.

L'esprit français de Sao Paulo

Portrait d'Antonio Candido, universitaire et essayiste francophile

Cernée par l'immense brouhaha de Sao Paulo, la maison d'Antonio Candido semble curieusement préservée du vacarme. L'homme qui vous y accueille avec une courtoisie parfaite est un monsieur de presque quatre-vingts ans, reconnu comme le meilleur historien et théoricien de la littérature que compte le Brésil. Formé à l'Université de Sao Paulo, où il devint ensuite professeur, Antonio Candido a marqué son temps par ses recherches, mais aussi par son action politique. Opposant de la première heure à la dictature, il fut aussi l'un des premiers adhérents du Parti des travailleurs, en 1980. Son parcours intellectuel, très influencé par la culture française, donne une idée du rayonnement de cette culture au Brésil dans la première moitié du siècle.

« *Le rôle de la pensée française, au XIXe siècle et au début du XXe, fut pour nous comparable à celui des cultures grecque et latine pour la France* », explique-t-il. *Lorsque je suis arrivé à l'université, les professeurs français s'exprimaient dans leur langue, sans même demander si leurs étudiants les comprenaient.* » Antonio Candido, lui, n'éprouvait aucune difficulté dans ce domaine. « *L'université*, observe-t-il, *a été le couronnement d'une imprégnation profonde par le français dans l'enfance.* »

Sa grand-mère, qui n'était jamais sortie du Brésil, se faisait envoyer des livres de Paris. Sa mère, élevée par des religieuses qui imposaient le français dans la vie courante, récitait son acte de contrition dans cette langue. Quant à son père, médecin de province, il avait fréquenté un collège où un dominicain français l'avait protégé des brutalités ambiantes. Longtemps, il continua de correspondre avec cet homme dont il avait hérité l'accent du Sud-Ouest. « *Mon père, qui était pourtant pacifiste, nous dépliait des cartes d'état-major pour nous parler de la guerre de 1914*, se souvient Antonio Candido. *Mes frères et moi, nous étions devenus de vrais docteurs pour tout ce qui touchait la bataille de la Marne.* »

En 1928, la famille vint passer quelques mois à Paris, où le jeune Antonio fut confié à une préceptrice qui le conduisait aux matinées de la Comédie-Française. A cette dame, « *monarchiste et catholique* », il doit l'achat de plusieurs livres qui figurent encore dans sa bibliothèque. Plus tard, il fut dirigé vers des études de médecine par son père, échoua – « *ce jour-là, j'ai su que Dieu existe* » – et se tourna vers ce qui l'attirait vraiment.

La sociologie, d'abord, dont il deviendra professeur, puis la littérature. Là, il s'efforça de trouver les relations entre littérature et société, combinant avec brio l'analyse structurale et la perspective historique (1).

Si son action politique des débuts fut inspirée de la Résistance française, elle porta aussi l'empreinte de l'un de ses maîtres. Le philosophe Jean Maugüe, venu l'un des premiers à l'USP dans le cadre des « missions » étrangères, n'a pas laissé de traces aussi prestigieuses que Fernand Braudel ou Claude Lévi-Strauss. « *Mais, et ce sont les mystères de la vie, ce non-philosophe, ce modeste professeur au lycée Carnot, a formé une génération d'intellectuels qui comptent aujourd'hui*, affirme Antonio Candido. *Pour nous qui formions une transition un peu dilettante entre l'ancien et le nouveau Brésil, il fut providentiel. Car lui aussi était comme cela.* » En mémoire de lui, les étudiants en philosophie de l'USP ont créé, il y a deux ans, un « Centre d'études Jean Maugüe ».

R. R.

(1) Un seul ouvrage d'Antonio Candido est traduit en français. Il s'agit de *L'Endroit et l'Envers* (Essais de littérature et de sociologie), paru aux éditions Métailié en mars 1995. Les essais portent sur Shakespeare, Dumas, Conrad, Cavafy, Buzzati, Gracq, Kafka, Machado de Assis et un groupe d'exilés italiens de Sao Paulo.

romans policiers

par Michel Abescat

Jeu avec la mort

TOUT UN ROMAN !
(Dime Novel)
de Marc Behm.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gérard de Chergé,
Rivages/Thriller, 342 p., 129 F.

Ouvrir le dernier roman de Marc Behm, l'auteur de l'inoubliable *Mortelle randonnée*, c'est plonger dans un torrent en crue. On est immédiatement emporté. « Tout un roman », en effet, cette histoire qui prend sa source dans une maternité d'Ajaccio en 1945. A peine « *extirpé d'entre les jambes de sa mère* » par une sage-femme galloise et bossue, le héros est enlevé par une douzaine d'hommes qui n'iront pas plus loin que le bout du quai. Le camion de pompiers qu'ils avaient volé glisse sur une flaque d'huile et plonge dans la Méditerranée. Récupéré, flottant sur une planche, par des pêcheurs marocains, le héros passe une enfance idyllique à Sidi-Ifni. Jusqu'au jour où, à la suite d'une querelle avec son père adoptif qui lui reproche d'avoir séduit sa nouvelle maîtresse, il se retrouve de nouveau à la mer, échoue à Capri, se marie pour quelques heures avec une riche héritière américaine, part pour Rome... Le livre n'a encore que vingt-sept pages et le héros tout juste vingt ans. Et c'est alors qu'il est kidnappé par les services secrets israéliens...

« *Oh ! Quel prodige d'entrelacs représente la tapisserie de nos vicissitudes terrestres* », s'exclame le héros au premier tiers de ses rocambolesques aventures. Et quel phénomène que le talent de Marc Behm ! *La Vierge de glace*, *A côté de la plaque* ou *Et ne cherche pas à savoir* avaient largement permis d'apprécier l'étendue de sa fantaisie. Mais *Tout un roman !* est à coup sûr son livre le plus extravagant. C'est Tintin dopé aux amphétamines. Du Feydeau sous acide. Un extraordinaire enchevêtrement de péripéties bouffonnes menées à une allure de plus en plus folle. Aux commandes de son histoire au moteur emballé, Marc Behm fait preuve d'une virtuosité époustouflante, fonce dans la ligne droite de son délire, divague dans les virages.

Le lecteur est à la fête, s'amuse comme au grand huit ou au train fantôme à suivre le héros qui échappe à mille morts, aux vautours, aux crocodiles, aux requins... Et finit par se demander quel est le sens de tout cela. Car ce jeu avec la Mort, présent en filigrane dans toute l'œuvre de Marc Behm, n'est évidemment pas gratuit. « *Pourquoi avais-je existé ? Quel avait été le but de ma naissance ?* », s'interroge le héros sur le point d'être dévoré par un céphalopode géant. « *Ne cherche pas à savoir* », répond une nouvelle fois l'auteur qui se souvient d'un film policier à l'intrigue particulièrement complexe. A la fin, la police supplie l'assassin : « *Le sourire aux lèvres, il leur demande : "Etes-vous capables de garder un secret, messieurs ?" Ils répondent que oui. "Eh bien ! moi aussi." Et il meurt sans rien élucider !* » « *Magnifique !* », conclut Marc Behm, « *au terme de notre existence, aucune explication ne nous est due.* »

● **D.R.E.A.M.S.,** d'Olivier Aubry

« *WASHINGTON, 14 nov (AFP) – Pour la deuxième fois au moins en l'espace de deux mois, un jeune amateur de jeux vidéo a été retrouvé mort vendredi soir dans des conditions mystérieuses...* » Tapi dans le labyrinthe d'un réseau interactif, le « Maître du jeu » pousse des adolescents au suicide et au meurtre. Des adolescents fascinés par la D.R.E.A.M.S. Un bolide. Une console extraordinaire, porte d'entrée sur un monde d'images en trois dimensions plus « vraies » que la réalité. Un monde immédiatement accessible : il suffit d'enfiler un gant et de chausser une paire de lunettes... Premier roman d'un jeune journaliste économique, un thriller original, haletant et fort bien documenté sur des risques qui n'ont rien de virtuel. (Editions Denoël, 327 p., 125 F.)

● **LE MARIOLE,** d'Emmanuel Loi

C'est un roman plus gris que noir. Un jeu subtil sur les atmosphères et les couleurs du polar. Un exercice de style. Un scintillement de grisailles obscures. « *Dans les couloirs lépreusement baroques de la préfecture de police de Paname, la fièvre des aveux de nuit fait résonner les bureaux éclairés et déserts, hantés par les seules machines à écrire bâchées sur des bureaux gris. Des confessions hagardes sont tapées avec deux doigts. Fiel de félin et bave de larves sont déglutis dans les gosiers hâves.* » Jouant en maître des stéréotypes fourbus d'un polar hors d'âge, Emmanule Loi a composé, dans *Le Mariole*, un puzzle retors et envoûtant. Des flics compromis engagés dans de douteux combats par tueurs à gages interposés. La ville comme un échiquier de bistrots poisseux et de piaules sordides. Les dialogues laconiques et littéraires et l'utilisation d'un argot vieilli (le rade, le lardu, les poulagas, la tire, la lourde) renforcent le caractère singulier de cette variation sur le genre policier. Servi par une belle écriture âcre et imagée, *Le Mariole* est de bon augure pour la collection « Hors Noir », dont il est le second titre. (Editions Hors Commerce, coll « Hors Noir », 128 p., 65 F.)

Duras, dans la logique banale et très sombre du meurtre

Le volume de la collection « Quarto » rassemble sur près de deux mille pages, outre de nombreux documents, la part la plus importante de l'œuvre durassienne. Seules les éditions de Minuit n'ont pas cédé les droits sur les livres qu'elles avaient publiés

ROMANS, CINÉMA, THÉÂTRE
Un parcours, 1943-1993
de Marguerite Duras.
Gallimard, coll. « Quarto »,
1 764 p., 200 documents, 180 F.

Pierre Michon, dans *Rimbaud le fils* : « *Qu'est-ce qui relance sans fin la littérature ? Qu'est-ce qui fait écrire les hommes ? Les autres hommes, leur mère, les étoiles, ou les vieilles choses énormes, Dieu, la langue ?* » Tout est dit ou presque. Duras – à la fin, elle se nomme elle-même Duras ; sur ce livre on l'appelle Duras –, Duras, donc, n'est portée que par cette lame. Elle y va. Jusqu'à tanguer, jusqu'à consentir au risible, parce qu'enfin, ne soyons pas idiot, elle le savait – en toute liberté. Michon de son côté saute dans l'inconnu qu'il sait : « *Les puissances le savent. Les puissances de l'air sont ce peu de vent à travers les feuillages. La nuit tourne. La lune se lève, il n'y a personne contre cette meule. Rimbaud dans le grenier parmi les feuilles s'est tourné contre le mur et dort comme un plomb.* »

Ce livre en « Quarto », *Duras*, est une non-réponse rassurante, forte, à ce qui inquiète. On songe aux paumés, aux pas riches, au bruit qu'a suscité Duras juste avant de mourir, on se dit que ce livre est la réponse. Un écho. Ce n'est qu'un début. C'est parfait.

Le portrait de couverture, ce qui convient. Visage grave, un peu penché, cheveux noirs, monture itou, col roulé, déjà, ridule prête à rire à la commissure droite, ni la vénéneuse joliesse de l'enfance, ni cette splendeur saurienne de la fin. La composition de cet imposant et léger volume qui danse, le corps de ce livre de 1 764 pages est bien rythmé. Les images, les manuscrits, les témoignages, scandent les textes rassemblés. Faute d'accord, seuls Gallimard, POL et Le Mercure de France concourent. On n'a rien de Minuit. C'est aussi l'histoire de Duras, Duras et ses éditeurs, Duras et les hommes. C'est donc une image partielle, choisie, et, dans le choix, obligée de choisir (pour rester dans l'espace de cet imposant et dansant volume), rien à dire.

On voit défiler, avec syncopes des photos et toutes sortes de commentaires, ni pesants, ni rapportés, comme une voix court sous le texte, comme la voix de Duras qui rappelle ses livres à autre chose, ailleurs, à de l'automachine, partition, composition, film, musique, regard, dialogue et voix, on pourrait penser à Billie Holiday, c'est Anita O'Day plutôt qui revient : *La Vie tranquille*, *Un barrage contre le Pacifique*, *Le Boa*, *Madame Dodin*, *Les Chantiers*, *Le Square*, *Hiroshima mon amour*, *Dix heures et demie du soir en été*, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, *Le Vice-consul*, *Les Eaux et forêts*, *La Musica*, *Des journées entières dans les arbres*, *India Song*, *Le Navire night*, *Césarée*, *Les Mains négatives*, *La Douleur* et *L'Amant de la Chine du Nord*. Plus – ils font partie des points d'orgue, des points d'ordre – pas mal d'extraits d'entretiens, de préfaces, de citations d'*Outside*, d'*Ecrire* ou de *La Vie matérielle*. En un mot juste, un trésor (de guerre ou d'amour).

Un lecteur averti en vaut trois. Il sait illico ce qu'il... – ce qu'il quoi, au juste ? Ce qu'il perd ? (métaphysique poussive), ce qu'il rate ? (ontologie benête) – non, il sait ce qu'il n'a pas : *Les Impudents* (elle s'étouffait de rire, quand l'exemplaire disparut de partout, y compris – les fétichistes ne reculent devant aucun sacrifice – des coursives de la Nationale : « *Vous savez qu'il y a des bibliothèques entières qui ont disparu comme ça, Alexandrie...* ») ; *Le Marin de Gibraltar* (dommage...), *Moderato Cantabile*, *Les Viaducs de la Seine-et-Oise*, *Une aussi longue absence*, *Détruire dit-elle*, *L'Amour* (bizarre, puisqu'il est le complément de la série du Vice-consul), *Vera Baxter*, *L'été 80*, *Agatha*, *L'Homme Atlantique*, *L'Amant* (notez bien, on a l'autre, celui de la Chine du Nord : c'est un peu comme les *quatorze* versions de *My Favourite Things* enregistrées par John Coltrane, on s'en sort), *La Pute de la côte normande*, *Emily L.*, *La Pluie d'été*, autant de bonheurs du titre, et surtout, surtout, le texte cardinal, déchiré, le plus problématique, de loin, le moins lisible dans son évidence donnée, impudiquement offerte, *La Maladie de la mort*.

De *La Maladie de la mort*, Marguerite Duras dit ceci : ce texte « *correspondrait à ce qui resterait en vous une fois que vous auriez lu un livre de ce titre-là – qui n'existe pas – un livre très ancien qui raconterait longuement l'histoire. La trace que ce livre déposerait en vous seul, et à jamais serait ce livre-ci.* » Soit : le livre des livres. C'est la banalité de Duras : « *Je ne suis pas folle, mais je crois que je ne suis pas passée loin.* » Elle dit la vérité. Personne n'a pas vécu une histoire d'amour, inventée ou non. C'est une chanson de cour. Il y a une bordure de la lecture, chez elle, que ce recueil réactive. On n'entend presque plus son rire incertain (Beckett), indifférent (Bataille : le Bataille qui dit sa « *mélancolie à n'être ni Dieu, ni une huître* »), son rire diable, quelque chose d'indécidable qui tremble depuis longtemps, qui tremble déjà dans *Moderato Cantabile*. Petit exemple : « *Certains prétendirent que ce jour avait été chaud. La plupart nièrent, non sa beauté, mais que celle-ci avait été telle que ce jour avait été chaud.* » Et pour qui continuerait de ne pas craindre l'eau chaude, elle remplit : « *Certains n'eurent pas d'avis.* »

Tout a toujours déjà commencé. Le bon goût, comme chez Ray Charles ou Henri Salvador, est pris en faute. Toujours. Déjà. Elle irrite les hommes (elle clique leur point d'hystérie). Elle défait les femmes (par cruauté qui les rapproche). A propos des *Viaducs de Seine-et-Oise* – fait-divers dramatisé, une vie tranquille, une femme douce, très vieille, un mari découpé en menus morceaux qu'elle jeta, sur les trains, du haut du viaduc –, elle dit, en 1963, dans *Le Monde* : « *Je veux le fait-divers offert tel qu'il s'est passé. L'introduction d'une thèse dans un récit m'est insupportable. Peut-être qu'il y a tout de même, sinon une explication, du moins un thème : c'est la Seine-et-Oise... Je crois la Seine-et-Oise coupable. C'est elle qui est en cause. Mais si... C'est un département qui comprend plus de...* » Elle explique la Seine-et-Oise coupable. On ne comprend rien sans l'hypothèse de l'écrivain, « *puisque je suis un écrivain, je n'ai pas d'histoire, ou bien j'ai des histoires dans l'écriture* », sans celle de la folie et de la jouissance. On aimerait songer plus vite à Anita. Elle prend cette énorme liberté de faire des films parce que ceux qu'on a faits à partir de ses livres « *étaient si mauvais que je me suis dit que je pouvais en faire autant, ou plutôt que je ne pouvais faire que mieux* ».

Ce livre souple, abondant, illustré (les photos de tournage, Delphine Seyrig, l'Indochine, la mise en scène typographique d'*India Song*) rend cet air de folie, cet air de liberté. Lisez l'enfant mort. C'est tout au début, page 14. On s'en remet mal. On ne peut, sauf à en faire usage littéraire, ce qui est tristement possible, en copier une ligne. Ou alors, c'est qu'on ne lit pas. « *Certains écrivains sont épouvantés. Ils ont peur d'écrire. Ce qui a joué, dans mon cas, c'est peut-être que je n'ai jamais eu peur de cette peur-là. J'ai fait des livres incompréhensibles et ils ont été lus.* » Contre-incitation qu'avait repérée Queneau. Elle parle d'un livre, *La Vie tranquille*, qu'elle n'a pas relu depuis trente ans. « *De celui-là j'avais tout oublié, tout sauf la dernière phrase* : "Personne n'avait vu l'homme se noyer que moi." *C'est un livre fait d'une traite, dans la logique banale et très sombre d'un meurtre.* »

Au long de cette longue partition, on s'étonne que la liberté soit à ce point arrachée, par l'alcool, par violence, par la jouissance des sens, à ce qui la motive, les faits, divers ou pas, l'Histoire, la longue et pitoyable plongée dans le sentiment du désastre pris à la lettre, d'un mouvement qui se sut d'emblée politique sans pouvoir refuser jamais ce qui le taraude, le cercle du secret, le plaisir, l'être-femme, ce désir impérieux d'en avoir le cœur net. « *Vivre avec l'alcool, c'est vivre avec la mort à la portée de la main. Ce qui empêche de se tuer quand on est fou de l'ivresse alcoolique, c'est l'idée qu'une fois mort on ne boira plus. (...) J'ai toujours bu avec les hommes. L'alcool reste attaché au souvenir de la violence sexuelle, il la fait resplendir, il en est indissoluble.* » On ne peut entrer dans les détails. Le livre choisi y invite. Au nom de ce choix, on instruira des regrets sans conséquence. Le regret personnel n'est pas moins stupide que l'autre. Simplement, il est encore moins partageable. Dommage, ainsi, que la version définitive de *Navire Night* efface désormais le ton rapporteur de la première prise (qui fut publiée, naguère, dans l'éphémère revue *Minuit*). Cette transmutation donne plus de sens encore au dialogue gravé, en 1957, non pas avec Platini ou François Mitterrand, mais avec Georges Bataille. Qui lui répond : « *On ne peut réfléchir sérieusement sur Dieu sans être frappé par un sentiment de comique si profond qu'on serait excusable de ne pas s'apercevoir que c'est comique.* » Elle : « *Vous riez ? – Oui. Si vous voulez, l'idée que je me fais de la présence de Dieu, c'est une idée non seulement joyeuse, mais l'analogue d'un vaudeville à situations, genre Feydeau. Rien ne vous vient à l'esprit dans l'œuvre de Feydeau qui pourrait illustrer ça ?* » « *Je cherche – non – et vous ? – Rien non plus. Mais vous savez, je me passe généralement de me représenter les choses concrètes. Et d'ailleurs, je peux rire de Dieu sans lui demander de me jouer les mêmes tours que les personnages de Feydeau.* » Elle aussi, dont le rire carillonne sur fond de désastre et de déchirement.

[illegible] **Francis Marmande**

Extrait.
« Comme la première fois Lol est déjà là sur le quai de la gare, presque seule, les trains des travailleurs sont plus tôt, le vent frais court sous son manteau gris, son ombre est allongée sur la pierre du quai vers celles du matin, elle est mêlée à une lumière verte qui divague et s'accroche partout dans des myriades de petits éclatements aveuglants, s'accroche à ses yeux qui rient, de loin, et viennent à ma rencontre, leur minerai de chair brille, brille, à découvert. » (*Le Ravissement de Lol V. Stein*)

RICHARD AVEDON IN « ROMANS, CINÉMA, THÉÂTRE »

l i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **DESTINS CROISÉS**, de Marie-Christine Point et Line Toubiana
Les deux narratrices se prénomment Déborah et Christelle, mais elles pourraient s'appeler Line et Marie-Christine. Enseignantes toutes les deux, elles viennent d'univers culturels et sociaux différents. L'une est juive, l'autre catholique. La juive a épousé un catholique, et la catholique a épousé un juif... De ces parcours croisés, d'une rencontre et d'une amitié, elles ont fait un projet commun d'écriture. Est-ce un hasard si leurs filles respectives, Judith et Solenn, se sentent étroitement liées ? Peut-être écriront-elles un jour, à leur tour, un roman à deux voix, avec la même ferveur. (L'Harmattan, 239 p., 130 F.) **R. S.**

● **UNE PETITE VIE**, de Christian Combaz
L'histoire de Wladimir, jeune violoniste prodige, et de son père Jaroslaw flotte au gré des rues, de l'Europe de l'Est à la Russie. Il faut suivre ce couple bancal dans les méandres de leurs pérégrinations : le fils condamné à terme par la maladie, le père assigné par la vie à ne connaître que l'échec. Le langage de Christian Combaz, pudique et retenu, se développe avec une économie de termes qui donne au texte toute sa justesse et sa poésie. (Flammarion, 149 p., 89 F.) **Sy. J.**

● **BÉNÉDICTE**, de Michel Noir
Il n'y a pas d'amour heureux. Sur le thème d'Aragon, quelques variations où la Résistance, la collaboration et la vie d'un couple font un roman à la fois historique et intimiste. De la guerre à l'agonie de la IVe République, le drame d'Antoine et de Bénédicte a pour toile de fond la vie politique et le poids des souvenirs. La vie peut-elle reprendre entre un homme qui connut Mauthausen et une femme dont le père fut ministre de Pétain ? Et ce, sans oublier la génération nouvelle, Bénédicte craignant que, devenant « *captif de la souffrance secrète et incurable* » de son père, leur fils n'entre dans son « *monde de silence, de vie oblitérée* ». Au terme de son roman, Michel Noir laisse à Antoine une conclusion que lui a imposée Bénédicte, et au lecteur le soin de savoir si Aragon avait raison. (Lattès, 250 p., 95 F.) **P. R. L.**

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LE GANG DES PHILOSOPHES**, de Tibor Fischer
Alcoolique, bedonnant, chauve depuis l'âge de vingt-cinq ans et d'une paresse qu'il qualifie de séculaire, Eddie Cercueil est assistant de philosophie à Cambridge. Suspecté par la police, il quitte l'Angleterre pour Bordeaux, où l'attirent la qualité des vins et le « *squat textuel de Montaigne* ». Là, il rencontre un escroc raté au passé tragique, avec qui il s'associe pour fonder le « *gang des philosophes* », spécialisé dans le braquage de banques. Autour de ce tandem, que réunit une double marginalité intellectuelle et sociale, Tibor Fischer développe une verve pseudo-philosophique à la Woody Allen, beaucoup d'humour et pas mal d'inconvenance (traduit de l'anglais par Sarah Church avec la collaboration de Sophie Brunet, Balland, 364 p., 110 F). **R. R.**

Des Forêts, « la forme trompeuse d'un livre »

Au moment où paraît enfin « Ostinato », au terme d'une longue gestation, l'écrivain a accepté de répondre à nos questions

« Vous avez donc décidé de publier* Ostinato. *Quel est l'état de ce texte au moment où il devient un livre ? Le projet, ou l'idée, qui avait présidé à cette lente écriture fragmentaire a-t-il encore un avenir ? Quel est votre propre état d'esprit au moment de cette publication ?

– Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, ni sans hésitation. Comme il est dit dans l'avertissement de l'éditeur, elle répond pour une bonne part à une nécessité pratique, celle de rendre plus accessibles un certain nombre de fragments disséminés dans des revues aujourd'hui introuvables en librairie et complétés autant que possible par des inédits, tout en laissant momentanément de côté ceux qui n'y trouveraient pas encore leur place, lesquels se sont avérés beaucoup plus nombreux que je ne m'y attendais. Car, il faut bien le préciser, il ne s'agit ici que d'une version abrégée. Mais ce travail d'agencement, de refonte, d'élagage en vue d'une publication en volume m'a posé tant de problèmes, et le plus souvent insolubles, que je me demande aujourd'hui s'il était bien raisonnable de l'entreprendre, si même, comme vous semblez le suggérer, cette publication partielle ne fera pas obstacle à la poursuite du projet initial. Mon état n'est donc en rien celui de satisfaction, plutôt d'une extrême perplexité proche du désarroi.

– Comment qualifieriez-vous ce livre ? Quels rapports entretenez-vous avec l'autobiographie ?

– Il se présente en effet sous la forme trompeuse d'un livre, mais ce n'en est pas un au sens propre, et ne le sera vraisemblablement jamais, de là qu'il ne me paraît guère qualifiable, le terme d'autobiographie étant sinon réducteur, du moins sujet à caution, tant les lois du genre y sont constamment transgressées, ce qui ne facilite sans doute pas la lecture et, à ne rien cacher, me déconcerte moi-même. S'il fallait le définir, je dirais plutôt avec Jean Roudaut qu'il relève de l'autoportrait, un autoportrait morcelé, encore que la notion de genre me soit assez étrangère et, en vérité, m'importe peu.

–* Ostinato *pose-t-il la question de l'échec, et en quels termes ? A propos du nouveau roman, vous avez parlé un jour du* « malheur de la réussite ». *N'avez-vous pas, d'une certaine façon, besoin de cette notion, ou de cette idée de l'échec ? Au-delà même de ce besoin éventuel, l'échec n'est-il pas, paradoxalement, la condition même de l'œuvre ?

– Je n'en sais trop rien. S'il est fréquemment parlé d'échec tout au long de l'ouvrage, et avec une insistance lassante, ce n'est pas à des fins stratégiques ni moins encore par pure coquetterie, mais dans la conviction qu'il en apporte lui-même la preuve et, pour ainsi dire, la démonstration, toute volonté de donner à celle-ci valeur démonstrative étant exclue. Prétendre, comme j'ai pu le faire, que l'échec est la condition de la réussite n'est, je le crains, qu'une manière de me rassurer sur la validité de l'entreprise.

– Votre œuvre joue beaucoup sur la théâtralisation des situations, des lieux, des protagonistes. Quelle est la scène d'Ostinato ? Le décor a-t-il cédé la place à la réalité ?

– Non, je ne le pense pas, car s'il est vrai que la théâtralisation se trouve ici beaucoup moins affirmée qu'ailleurs, la réalité évoquée a aussi son décor, plus exactement son climat, son lieu naturel, dont elle est inséparable et qui peut varier selon les circonstances, la vision ou la disposition mentale du sujet.

– *Vous avez affirmé :* "Ecrire est comme s'entendre dans un rêve poser une énigme que le réveil a coupé de sa réponse, publier s'en remettre à autrui pour la résoudre, fût-ce de façon erronée." *Qu'en est-il, pour* Ostinato, *de cette remise à autrui, d'une part, et de ce caractère « erroné », d'autre part ? Quel est votre sentiment aujourd'hui à l'égard des nombreuses lectures et interprétations dont votre œuvre a été et est encore l'objet, de Maurice Blanchot à Yves Bonnefoy et Jean Roudaut ?*

– Je ne sais plus au juste ce que j'entendais par cette formulation, sinon qu'en publiant je m'en remets à autrui du soin d'éclairer ma démarche, et c'est peut-être là, pour en revenir à votre première question, une des raisons qui m'a décidé à la publication prématurée d'Ostinato. Mais le terme d'« erroné » est impropre. Je voulais dire que toute interprétation, me parût-elle contestable ou pour le moins hasardeuse, retient mon attention dans la mesure où je n'en ai aucune à lui opposer. Tout se passe comme si j'avançais à tâtons dans les ténèbres. J'ai à l'égard des commentateurs, des exégètes une dette infinie. Et permettez-moi d'ajouter aux noms que vous avez cités celui de Dominique Rabaté, mais il en est bien d'autres qui m'ont aidé, de vive voix ou par écrit, à voir clair jusqu'en mes insuffisances. En ce sens, le lecteur joue à mes yeux un rôle capital : ses réactions, fussent-elles de rejet, s'accordent par quelque côté aux miennes.

– Qu'est-ce qui détermine la forme de votre écriture, prose ou poème, récit ou fragments de caractère autobiographique ?

– En premier lieu, le souci d'un rythme, que ce soit dans la fiction romanesque, la prose descriptive ou spéculative et, il va sans dire, la prosodie, mais ce rythme recherché et parfois obtenu lorsque j'ai le sentiment qu'il correspond à ma respiration naturelle, il faut savoir aussi le rompre, introduire à tel moment une dissonance qui traduise ou souligne les mouvements contradictoires de l'être, la discontinuité de son parcours. Que dire de plus, sinon que je ne m'impose aucune règle préconçue mais que je me laisse conduire, non toutefois sans défiance, par mon seul instinct. Plus exact sans doute serait de dire que je me fie à mon oreille, chose que Rimbaud entre tous m'aura apprise.

– L'enfance est-elle notre dernier mot, est-elle la dernière question qu'il nous soit donné sinon de résoudre, du moins de poser ?

– Votre question me déroute un peu, excusez-moi d'y répondre à côté par une citation de Jean Grosjean dans son *Clausewitz* : *"L'enfance n'est pas le passé, elle est le présage."* »

Propos recueillis par Patrick Kéchichian

Bibliographie.
L'œuvre de Louis-René des Forêts a suscité de nombreux commentaires et analyses. On en trouvera la bibliographie dans le Cahier consacré à l'écrivain par Jean-Benoît Puech et Dominique Rabaté (Le Temps qu'il fait, 1991), ainsi que dans l'essai de ce dernier, *Louis-René des Forêts, la voix et le volume* (José Corti, 1991) et dans la plus récente, et indispensable, monographie de Jean Roudaut (Seuil, « Les Contemporains, 1995). Enfin, le même Jean Roudaut vient de publier un essai consacré au recueil de nouvelles de des Forêts, *La Chambre des enfants : Encore un peu de neige* (Mercure de France, 166 p., 120 F.)

La chronique de Roger-Pol Droit

Tristesse de l'immobilité

LE SENS DU MOUVEMENT
d'Alain Berthoz.
Ed. Odile Jacob, 345 p., 160 F.
(En librairie le 27 février.)

Journée banale. Réveil, saut du lit. Un verre, oublié sur la table de chevet, est rattrapé au vol, juste avant qu'il n'atteigne le sol. Gymnastique, mouvements, douche, petit déjeuner. Une biscotte cette fois, lancée par jeu depuis l'autre côté de la table, est saisie en pleine course. Autoroute, vitesse de croisière, poids lourd, ralentissement soudain, freinage, réaccélération, ralentissement. Actions immédiates. Aucun calcul. Pas d'estimations multiples ni d'opérations nombreuses, pas même de réflexion. Retard, course dans les escaliers, enchaînements des gestes, automatismes. Rendez-vous d'affaires, stratégies diverses, prévision exigée, décision sans attente. Après le travail, une heure de tennis. Anticipation de l'impact exact de la balle, vitesse, position, effet. Décomposition inutile : les dizaines de paramètres relatifs à une montée au filet réussie ne sont pas saisis, synthétisés et comparés en quelques millisecondes par un centre général de computation cérébrale. Cette calculatrice centrale ne s'emploie pas ensuite à faire redescendre, en un éclair, la directive appropriée dans les fibres du bras ou dans celles de la raquette. Sur le court de tennis comme dans l'escalier ou sur l'autoroute, dans la captation, si l'on peut dire, de la biscotte ou du verre dans leur vol plané, notre corps décide seul de ses attitudes et de leur enchaînement.

Dans ces situations comme dans mille autres, nous inventons nos mouvements avec tout le corps. Nous parions de manière fulgurante sur une trajectoire. Nous interceptons une « proie » au passage, sans délibération ni plan consciemment élaboré. Nous agissons sans assurer de façon volontaire et lucide la coordination des données et des gestes. Comprendre comment s'agencent ces éléments, reconstituer les processus multiples que ces inventions requièrent, voilà de vastes tâches pour les neurophysiologistes, explorateurs des nouvelles terres inconnues. Dans ce domaine, Alain Berthoz, professeur au Collège de France, figure parmi les rares experts très avisés. La neurophysiologie de l'action est son domaine depuis de longues années. Les vestibules de l'oreille interne, les déplacements saccadés de l'oeil ou la mémorisation des déplacements lui sont devenus familiers. Mais cette spécialisation n'a pas effacé chez cet homme de laboratoire une volonté proprement philosophique de dégager le sens et la portée des découvertes nouvelles. C'est pourquoi son étude sur *Le Sens du mouvement* est tout bonnement excellente. Savantissime mais accessible à tous, riche de perspectives neuves, c'est une lecture savoureuse autant que, par certains aspects, révolutionnaire.

Les cinq sens, chacun connaît. Mais le mouvement ? On l'oublie ! Ce sixième sens qui nous fait inventer notre trajet à ski ou notre revers au tennis de manière instantanée, exacte et irréfléchie, comment le connaître en détail ? Il constitue effectivement un domaine spécifique.

Quelle est la part d'invention et d'autonomie dans les gestes les plus quotidiens ? Et si l'on transposait de tels principes dans le registre politique ?

Pour commencer à l'arpenter, le savoir du physiologiste est nécessaire : « *Il nous paraît normal*, écrit Alain Berthoz, *de connaître le mouvement de notre bras ou la direction de la verticale, mais aucun indice ne nous laisse deviner que nous avons dans les muscles des capteurs de longueur et de force, dans les articulations des capteurs de rotation, dans la peau des capteurs de pression et de frottement, et dans chaque oreille interne cinq capteurs (...) qui mesurent spécialement les mouvements de la tête.* » Cette multiplicité des « organes » du mouvement – décentralisés, autonomes et « créatifs » – ne permet pas d'ajouter un chapitre aux théories de la perception. Il faudrait au contraire tout revoir, changer de modèle. Que croit-on encore, généralement ? Que les organismes vivants seraient comme des récepteurs : le monde imprimerait uniformément ses données sur leurs organes sensoriels passifs. Que confirme la neurophysiologie actuelle ? Que les vivants sont, pour prendre une comparaison cinématographique, comme des projecteurs autant que comme des écrans.

Notre perception du monde n'est pas la synthèse de données diverses. Elle n'est pas non plus tâtonnement, approximation, apprentissage. C'est un jugement agissant, une invention, une intervention directe au sein du monde. Percevoir, c'est créer. Des philosophes l'avaient soutenu, et notamment Merleau-Ponty, dont ce fut l'un des thèmes centraux. Une chose, toutefois, est l'affirmation philosophique d'une telle action perceptive, une autre est l'étude des mécanismes physiologiques qui la rendent possible. L'enjeu des travaux d'Alain Berthoz est finalement de considérer le cerveau sous un jour nouveau. Flexible, adaptable, dynamique, il simule continûment la réalité pour y frayer ses propres pistes. Cette simulation n'est pas abstraite, mathématisée, soumise à des codages symboliques. Elle évoque plutôt les simulateurs de vol ou de conduite. Nos neurones suscitent des essais de monde, des trajets virtuels. Ils forgent des décors et préfigurent des sensations. On leur attribue à tort des modèles de type informatique ou un goût prononcé pour les structures mathématiques. Ne cessant pas de parier sur le monde, de l'anticiper, de le deviner, le cerveau serait une *machine à prédire plutôt qu'à calculer*. L'invention mobile des conduites l'emporterait de loin sur la passivité. Mieux vaut se méfier des transpositions. On n'applique jamais sans risque à la société ce qui concerne la biologie. Alain Berthoz s'en garde bien.

Toutefois, rien n'obligeant le lecteur à partager sa prudence, le lien de ses analyses à la situation sociale et politique mérite d'être considéré. Est-ce vraiment un hasard si, depuis déjà si longtemps, le parti du mouvement a désigné ceux qui, en politique, choisissaient l'invention plutôt que la répétition de l'ordre ancien, l'autonomie des membres plutôt que la soumission à la tête dirigeante ? Est-ce seulement une coïncidence si l'idée même de mouvement social contient celle d'un surgissement imprévu, d'une dynamique spécifique, d'une invention collective ? Est-ce fortuitement que l'effervescence et l'agitation, dans une salle, se nomment « mouvements divers » ? Le sens du mouvement, cette belle faculté d'improvisation constante, combinant l'exactitude spontanée et le bon usage des neurones, devrait revenir habiter nos politiques. Ce serait une bonne manière de rompre avec l'ennui.

Car il y a une tristesse particulière des réactionnaires. On les reconnaît à leur mauvaise humeur face à toute perturbation. L'ordre les tranquillise. La répétition les satisfait. L'immobilisme les comble. A l'opposé, on trouve ceux que tout mouvement réjouit, que les ruptures amusent, que les révoltes rassurent. Ceux-là n'ont plus beaucoup eu, *depuis vingt ans*, d'occasion de se sentir à l'aise. Mais qui pourrait être sûr que, dans un mois dans un an, il n'en sera pas tout autrement ? Pierre Viansson-Ponté, le fait est connu, constatait dans *Le Monde*, en mars 1968, que la France s'ennuyait. On a pu, ces derniers temps, faire cent fois le même constat, et souligner en outre que nous vivons une situation explosive. Malgré tout, rien ne se passe. Les trimestres immobiles et tristes se succèdent. Et l'on en déduit que rien ne se passera plus. On professe que ce n'est plus possible. Jusqu'au jour où quelque nouveau tremblement de *terre viendra démentir tous ces* constats désabusés. Heureusement !

Le chômage, la marge, la rage

JOURS CHÔMÉS
d'Anne Lasserre.
Flammarion, 154 p., 70 F.

Ni la compassion ni l'amertume ne sont les attributs de ce bref recueil sur le thème du chômage. Anne Lasserre apporte ici le témoignage de sa propre expérience, dans une langue sans artifice, mordante, drôle, et dramatiquement lucide. L'auteur ne se laisse pas piéger par la tentation de dériver vers une oeuvre littéraire, donnant ainsi à son texte toute la force nécessaire. Composé de petites réflexions, déclinées sur le rythme des saisons, *Jours chômés* évoque avec précision le désarroi que provoque l'identité de chômeur ou plutôt de chômeuse. L'intérêt tient aussi à ces particularités qui rendent les pensées de l'écrivain partiales, parfois polémiques et discutables. « *Vous voudriez que moi, diplômée, cultivée, pas trop ridée ni bornée, pas plus névrosée que la moyenne, plutôt moins, je fasse un travail d'introspection, de* mea culpa, *pour trouver la faute que j'ai commise et qui me vaut cette épithète infamante de chômeuse ?*

» Inscrite dans la réalité et l'actualité, Anne Lasserre tord, torture et interroge les notions-clefs qui construisent le monde de cette inactivité contrainte. On se surprend parfois à rire, non sans un certain malaise, de cette manière si propre à la compréhension d'une idée exprimée avec une pertinence et une sincérité sans fioriture. L'auteur ne se jette pas dans une révolte débridée et stérile mais préfère élaborer une rébellion rationnelle, graduelle, face à un fatalisme équivoque. Si ce livre est effectivement l'expression d'un cas particulier, il reste malgré tout un témoignage de la marginalité avec laquelle le chômeur, jeune ou plus âgé, femme ou homme, doit composer pour construire son existence.

Sylvaine Jeminet

★ Anne Lasserre sera l'invitée de l'émission de Frédéric Ferney « Droit d'auteur » sur la Cinquième le 23 février.

Des fourmis et des hommes

Deux entomologistes se livrent à une exploration scientifique du monde de l'insecte : vies et mœurs d'un animal social mais pas politique

VOYAGE CHEZ LES FOURMIS
Une exploration scientifique
de Bert Hölldobler
et Edward O. Wilson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par David Olivier.
Seuil, 247 p., 195 F.

La myrmécologie est la science des fourmis. Bert Hölldobler et Edward O. Wilson éprouvent pour ces insectes une inclination puissante et durable. Mises ensemble, « *leurs deux carrières représentent plus de quatre-vingts années consacrées à l'étude des fourmis* ». Aussi ont-ils beaucoup à raconter. Les fourmis se sont multipliées en une pléthore d'espèces différentes. Fourmis légionnaires, chasseuses camouflées, fourmis moissonneuses et récolteuses, fourmis défoliatrices et fourmis amazones, la matière est immense et parfaitement dominée. En 1990, les auteurs avaient publié *The Ants*, monographie exhaustive sur le sujet. Ils condensent aujourd'hui le meilleur de la myrmécologie en un volume moins imposant, mais abondamment illustré de fourmis, en noir ou en couleur, photographiées ou dessinées. Les fourmis, assurent-ils, sont admirables. Elles sont loyales envers la colonie, coopèrent entre elles, défendent leur territoire. En un mot, « *les fourmis, comme les êtres humains, réussissent grâce à leurs dons de communication* ». La comparaison, sous la plume d'Edward O. Wilson, ne surprend pas. L'éminent spécialiste des fourmis est en effet le père d'une discipline, la sociobiologie, qui étudie les fondements biologiques de tous les comportements sociaux rencontrés dans les espèces animales et chez l'homme.

Utiliser les mêmes méthodes pour étudier les sociétés animales et humaines, façonnées les unes comme les autres par la sélection naturelle, ne pouvait pas laisser indifférent. Depuis 1975, année de la parution aux Etats-Unis de l'oeuvre majeure de Wilson, *Sociobiology : the New Synthesis* (1), la sociobiologie a provoqué nombre de polémiques, notamment en France, où l'on persiste à penser que les idées sur lesquelles elle s'édifie relèvent du bricolage théorique de quelques chercheurs isolés, adeptes tardifs du darwinisme social, alors qu'elles s'inscrivent partiellement dans la logique du néo-darwinisme et sont favorablement accueillies, et développées, par une bonne part de la communauté scientifique américaine et internationale. De fait, celles-ci consacrent une impressionnante convergence de mouvements théoriques provenant de sources multiples, dont Georges Guille-Escuret a dressé un inventaire très complet (2).

La critique des extrapolations sur lesquelles se construit la sociobiologie est particulièrement délicate à élaborer. Indiscutablement, la sociobiologie humaine donne un fondement biologique au conservatisme politique. Edward O. Wilson érige en lois universelles les caractéristiques de l'homme américain telles que les néo-conservateurs les rêvent et les prônent. L'anti-égalitarisme professé par la sociobiologie va à l'encontre des principes de la démocratie. Cependant, les critiques strictement politiques ne sont pas pleinement satisfaisantes. Ferait-on l'éloge de la sociobiologie si ses résultats fournissaient des arguments en faveur d'une société égalitaire ? Pour être pertinente, la critique doit donner un contenu précis à l'accusation de réductionnisme en faisant valoir que cette discipline prétend rendre compte de phénomènes qui lui échappent. Tel est l'argument retenu par Marshall Sahlins (3), auteur d'une célèbre critique anthropologique de la sociobiologie. Toutefois, l'inconvénient de ce type de critique est de radicaliser la coupure du naturel et du culturel, d'accréditer une vision désincarnée de l'humanité en énonçant en termes de transcendance l'irréductibilité de l'homme à sa dimension biologique. Pourquoi s'interdirait-on de poser le problème des supports biologiques de la vie sociale chez l'homme ? En réalité, les reproches les plus pertinents adressés à la sociobiologie émanent des disciplines biologiques qu'elle entend fédérer. Dans les oeuvres de Jacques Ruffié ou de Pierre Karli, en particulier, la réduction des comportements à leurs supports génétiques est fermement dénoncée. C'est en s'informant de ces critiques internes que le combat contre la sociobiologie pourra être mené. Dans cette perspective, la myrmécologie joue un rôle décisif. Bert Hölldobler et Edward O. Wilson établissent que la communication entre les fourmis est d'ordre chimique, et non linguistique. Les fourmis ne parlent pas. Grâce à leurs mandibules, « *elles remuent et aèrent de grandes quantités de terre dans les forêts et les prairies* », mais elles ne fabriquent pas d'outils et assurément pas d'outils à faire des outils. Les fourmis ne travaillent pas. La reine des fourmis est une « *machine à pondre* », et rien d'autre : les fourmis n'ont pas d'institutions politiques. En définitive, l'exploration scientifique à laquelle se livrent Bert Hölldobler et Edward O. Wilson dénonce les métaphores par lesquelles ils entendent suggérer la proximité insoupçonnée des sociétés humaines et des sociétés animales.

Jean-Paul Thomas

(1) Edward O. Wilson, *Sociobiology : the New Synthesis*, Cambridge, Massachusetts, Belknap Press of Harvard University Press, 1975 (trad. fr. de l'édition abrégée : *La sociobiologie*, éd. du Rocher, 1987.

(2) Georges Guille-Escuret, « Sociobiologie », in *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, sous la direction de Patrick Tort, PUF, 1996

(3) Marshall Sahlins, *The Use and Abuse of Biology. An Anthropological Critique of Sociobiology*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1975 ; trad. fr., *Critique de la sociobiologie*, Gallimard, 1980

livraisons

PSYCHANALYSE

VIES PRIVÉES. De l'enfant roi à l'enfant victime,
de Caroline Eliacheff
Comme dans son livre précédent paru en 1994 (*A corps et à cris*), Caroline Eliacheff présente dans ce nouvel ouvrage des histoires d'enfants en bas âge dont elle s'occupe depuis dix ans à la pouponnière d'Antony. En ce lieu sont gardés des enfants qui, pour des raisons diverses, ne peuvent vivre dans leur famille. Tous ont subi de graves traumatismes psychiques ou physiques, soit parce que leurs mères les ont abandonnés volontairement en accouchant sous X... (anonymement) soit parce qu'elles ont été violées, soit encore parce qu'ils sont séparés de leur famille après avoir été maltraités. A chaque fois, il s'agit de rétablir un lien avec l'entourage, d'encourager une adoption rapide et surtout de veiller à ce que dès ses premiers jours, l'enfant soit mis au courant de sa situation et de ses origines. Car même s'il ne comprend pas la signification des mots, il réagit toujours à une parole qui lui est destinée (éd. Odile Jacob, 154 p., 120 F). **E. Ro.**

L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT, de Jean-Claude Lavie
Membre de l'association psychanalytique de France (APF) et analysé par Jacques Lacan, Jean-Claude Lavie a publié de beaux articles cliniques dans la regrettée *Nouvelle Revue de psychanalyse*. Pour cet élégant petit livre au style littéraire et à la tonalité libertine, il se promène dans les coulisses du mot « amour » de façon lacanienne en utilisant à contre-emploi quelques-unes des célèbres formules du maître (« *L'amour ne s'autorise que de lui-même* ») ou encore en s'amusant à tourner en dérision les illusions de la communication moderne, le « fax » par exemple, qui devient sous sa plume l'étrange instrument d'un débat sophistiqué sur les êtres « vivants inorganiques » (Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 210 p., 100 F). **E. Ro.**

HISTOIRE

THOMAS JEFFERSON À BORDEAUX, de Bernard Ginestet
Le sous-titre « *et dans quelques autres vignes d'Europe* » dit assez le parti pris de l'auteur : grand amateur de vins de Bordeaux, le futur président des Etats-Unis en commenta les productions avec un engagement qui justifiait cette plongée au cœur de l'âge d'or de la viticulture bordelaise. L'intelligent complément – la traduction, par Claire Perrin et Bernard Ginestet, des carnets de route du premier voyage, méridional, du Virginien –, comme le soin apporté à l'iconographie et à la mise en page font de ce petit album une heureuse adresse (éd. Mollat, 176 p., 200 F). **Ph.-J. C.**

HISTOIRE DES LITTÉRATURES SCANDINAVES,
de Régis Boyer
Depuis plus de trente ans, par ses traductions autant que par ses études, Régis Boyer a œuvré à la connaissance et à la reconnaissance en France de l'histoire scandinave et de ses littératures. Il a manifesté un goût égal pour les textes anciens – ceux des sagas notamment – et pour les manifestations poétiques ou romanesques les plus contemporaines. Dans cette *Histoire*, il nous offre le pluriel d'un continent linguistique qui émerge sous des traits sensiblement différents au Danemark, en Norvège, en Suède et en Islande (Fayard, 562 p., 250 F). **J.-L. P.**

Gibier à plumes

Un rite initiatique, érotique, politique au cœur des préoccupations de la cité grecque

LE CHASSEUR ET LA CITÉ
Chasse et érotique en Grèce ancienne
d'Alain Schnapp.
Albin Michel, « L'Evolution de l'humanité », 599 p., 180 F.

Chasseurs de monstres, chasseurs d'animaux sauvages, chasseurs d'éphèbes, les Grecs, dieux, héros et hommes, s'adonnent à la chasse. Quête de viandes sauvages, rite initiatique pour qui prétend s'intégrer aux groupes de citoyens, domination de l'homme sur la nature, la chasse se situe au cœur des préoccupations de la cité même si elle se déroule sur les marges. La mythologie regorge de héros chasseurs, Atalante, Méléagre, Orion l'excessif, Actéon l'impie, Leukippos le travesti, Kephalos et Procris le couple chasseur, Thésée, Héraclès, combien d'autres encore, tant sont diverses les chasses grecques : chasse à pied et chasse montée, chasse rusée ou chasse courageuse, chasse avec ou sans chien. Chacune possède sa propre fonction dans la construction de l'individu et du corps social, mais révèle aussi la distinction de l'être. Car la chasse est pratique valorisante entre toutes, élément central de l'éducation des jeunes Crétois et des cryptes spartiates, *« périlleux parcours de l'adolescence à l'âge adulte »*.

Il fallait beaucoup d'audace à un éditeur pour publier une thèse de doctorat avec tout ce que cela implique d'apparat critique, de discussions érudites et d'efforts d'exhaustivité. Une abondante illustration allège ce texte dense et permet de suivre les longues descriptions qu'impose le sujet. Car Alain Schnapp fonde sa démonstration non seulement sur les textes (Platon, Xénophon, les tragiques, Bacchylide, Pollux et tant d'autres), mais aussi sur la peinture des vases, qui permet seule de remonter jusqu'aux temps lointains de l'archaïsme grec et de suivre l'évolution des thèmes dans la durée et dans l'espace.

L'objectif d'Alain Schnapp n'est pas d'écrire une histoire des pratiques cynégétiques mais bien d'analyser comment, à travers le texte et l'image, les Grecs pensent la chasse et, en particulier, quelle relation celle-ci entretient avec le monde juvénile, objet de fascination pour la cité tout entière : la beauté des éphèbes n'évoque-t-elle pas au plus près les héros qui en *« captent pour l'éternité la passagère jeunesse »* ? D'où l'importance accordée à l'érotique du chasseur comme y invite le célèbre texte d'Ephore sur les relations amoureuses des Crétois, qui, après le rapt de l'éphèbe, envoient les amants chasser pendant deux mois. Même à Athènes, où ne survit qu'une forme dégradée des rites initiatiques, la relation homosexuelle entre l'éraste adulte et l'adolescent éromène s'accompagne de l'offrande d'un gibier, le plus souvent un lièvre, non seulement objet d'échange mais tantôt substitut, tantôt rival athlétique de l'éromène qui finalement le capture à la course.

Mais l'image de la chasse traduit aussi les crises et les bouleversements de la société civique. Qu'ils exaltent Héraclès chasseur de bestialité, ou Thésée chasseur de ceux qui troublent l'ordre de la cité qu'il a fédérée, le poète ou le peintre renvoient à un débat politique qui préoccupe la cité. Et lorsque les peintres remplacent le lièvre offert à l'amant par un lapin domestique, ils donnent à comprendre que les jeunes gens ne parcourent plus tant la forêt sauvage que le lieu clos policé du gymnase et des salles de banquets. Jamais célébrée pour elle-même, la chasse, avec le banquet, les relations pédérastiques, la fréquentation de la palestre et le combat comme hoplite ou comme cavalier, s'insère dans l'ensemble des valeurs sociales où se reconnaît la société aristocratique.

Maurice Sartre

De vains veneurs

Privilège des nobles du temps de la royauté, la chasse était aussi une école d'éthique

LA CHASSE SOUS L'ANCIEN RÉGIME
de Philippe Salvadori.
Fayard, 462 p., 140 F.

La scène semblait à jamais figée. Une troupe de cavaliers empanachés passait à travers champs, le faucon au poing, ameutait les chiens, méprisait les cultures et les paysans criant grâce. Depuis Dunoyer de Noirmont, Jullien ou Chabot, au XIXe siècle, on ne s'était guère intéressé à la chasse, en France, sous l'Ancien Régime. Il y avait peu à ajouter, sans doute, à leurs dissertations impeccables sur le droit de chasse, à leurs descriptions méticuleuses des anciennes coutumes des chasseurs. On admettait avec eux que, pendant près de quatre cents ans, de 1396, quand Charles VI interdit la chasse aux roturiers, à l'abolition de ce privilège, la nuit du 4 août 1789, la chasse avait été avant tout une *« pratique distinctive »*, donc une culture servant à ménager une bonne distance entre initiés et profanes. On rappelait la cinquantaine de traités de chasse édités depuis l'invention de l'imprimerie, pour consigner les règles, les contraintes, les interdits multiples régissant les chasses aristocratiques. On évoquait la détermination d'un François Ier décidant, en 1516, de punir de la peine capitale toute troisième récidive de braconnage.

Ce sont ces excès – pléthore de règlements, démesure dans les peines encourues par les braconniers – mais aussi d'innombrables entorses à ces principes qui ont alerté Philippe Salvadori. Il a voulu comprendre pourquoi une élite avait mis tant d'*« ardeur »* à vivre *« son droit à la domination sociale en le fondant sur la domination de la nature »* et beaucoup plus de raffinement qu'il n'aurait été nécessaire pour protéger un *« centre nerveux du corps social »*.

La relecture qu'il propose des ordonnances royales, des écrits de Guillaume Tardif, de Guillaume Budé, de l'historien Jacques-Auguste de Thou ou des traités de chasse de Charles d'Arcussia, par exemple, confirme sans doute que la chasse réglée – *« cet exercice le plus noble de tous »*, disait Buffon – avait bien pour but de légitimer la noblesse. *« Qui peut verser le sang de l'animal sans retourner à la sauvagerie*, écrit Salvadori, *s'éprouve comme supérieur à tous les hommes incapables de cet affrontement à eux-mêmes. »*

ÉPREUVE

Mais, quand il s'agit de punir le braconnage qui tente autant les paysans que les artisans ou les bourgeois singeant la bonne société, le ton change. Avec la grande ordonnance des Eaux et Forêts de 1669, chère à Colbert, il n'est plus question de peine de mort déjà rarement infligée. Et si en 1780 on prévoit les galères pour le braconnage en groupe, c'est qu'il devient difficile de distinguer braconniers et bandits armés faisant régner la terreur. Mais, pour les autres, on prône la clémence. Il s'agit de prendre *« la pose avantageuse*, écrit Salvadori, *du maître qui sait retenir ses coups »*. Il s'agit aussi de ne pas épuiser une machine judiciaire incapable d'éradiquer un mal endémique qui ressemble à une *« irritation continuelle »*, beaucoup plus qu'à une *« plaie béante »* touchant le flanc social.

Dès lors, les doutes de Philippe Salvadori laissent place à une *« conviction »*. Celle que, dans une société de rangs et d'honneurs comme la société d'Ancien Régime, *« la chasse, confrontation réglée avec la sauvagerie, est une mise à l'épreuve individuelle et collective »*. Il s'agit de faire la preuve, sous le regard de ses pairs, que l'on est digne du privilège qu'on a reçu. Savoir détourner son agressivité vers les animaux, forme première du rapport de l'homme à la nature, traduit le degré de maîtrise de soi auquel on est parvenu. La chasse définit ainsi une *« éthique du privilège »* conservatrice mais critique. C'est pourtant ainsi qu'une possibilité d'échec s'inscrit dans une culture de la domination et introduit le *« soupçon »* envers le privilégié. Et cet échec possible qui met les prestiges du sang à distance *« hante les acteurs »*. Seul le roi y échappe, avec ses innombrables territoires réservés qui lui permettent des tableaux de chasse époustouflants : deux cents cerfs pour Louis XV en 1736 ; quatre cents pièces de petit gibier pour le même, le 13 septembre de la même année dans le petit parc de Versailles. Mais le roi n'est-il pas *« cet individu unique qui peut exercer partout sa souveraineté ? »*, interroge Salvadori.

La noblesse pouvait-elle longtemps dissimuler la *« mauvaise foi »* avec laquelle elle liait un prétendu ordre de la nature et l'ordre social ? Le XVIIIe siècle raisonneur n'allait avoir aucun mal à présenter la chasse comme le fruit de l'inculture et de l'ennui, comme la preuve du désintérêt pour la chose publique. Philippe Salvadori, qui connaît aussi bien la manière de poser les collets, l'art de nourrir les faucons (aux petits chiens de lait, en sus des chats et des souris hachés) et les lois de cour, éclaire d'un jour inattendu ce que fut une société de privilèges.

André Meury

Grandes aventures urbaines

ATLAS HISTORIQUE DES VILLES DE FRANCE
sous la direction de Jean-Luc Pinol.
Hachette, 336 p., 395 F.

Si *« l'Occident est une sorte de luxe du monde »* (Braudel), c'est la ville, lieu de brassages humains, d'échanges économiques et culturels, qui illustre le mieux la singularité occidentale. En marge des histoires urbaines, il y avait place pour un atlas qui dise cet espace à la syntaxe changeante.

C'est chose faite grâce au Centre de culture contemporaine de Barcelone, à l'origine d'un projet d'*Atlas historique des villes européennes*, déjà illustré par une publication consacrée à la péninsule Ibérique. Tourné vers l'espace français, ce nouveau volet réunit près de quarante universitaires qui présentent dix villes choisies selon la hiérarchie démographique contemporaine. Après une instructive introduction, où l'on s'étonne de relever quelques bizarreries – indication sur des cartes traitant du XVIe siècle des limites régionales actuelles, espaces colorés qui excluent à contretemps certaines provinces du territoire national –, dix gros plans confiés à un spécialiste, le plus souvent à une équipe, traitent en doubles pages l'évolution de la ville, de l'analyse première du site et de sa localisation à l'ouverture sur les perspectives actuelles de développement.

Plans et maquettes, projets d'aménagement et cartographie des données sociologiques, schémas et graphiques font le prix de cette excellente approche, toujours prolongée par de copieuses pistes bibliographiques. Loin d'uniformiser le regard, la confrontation de destinées singulières relève les rythmes propres à chaque aventure urbaine. Un atlas suggestif qui a le mérite d'être aussi un beau livre.

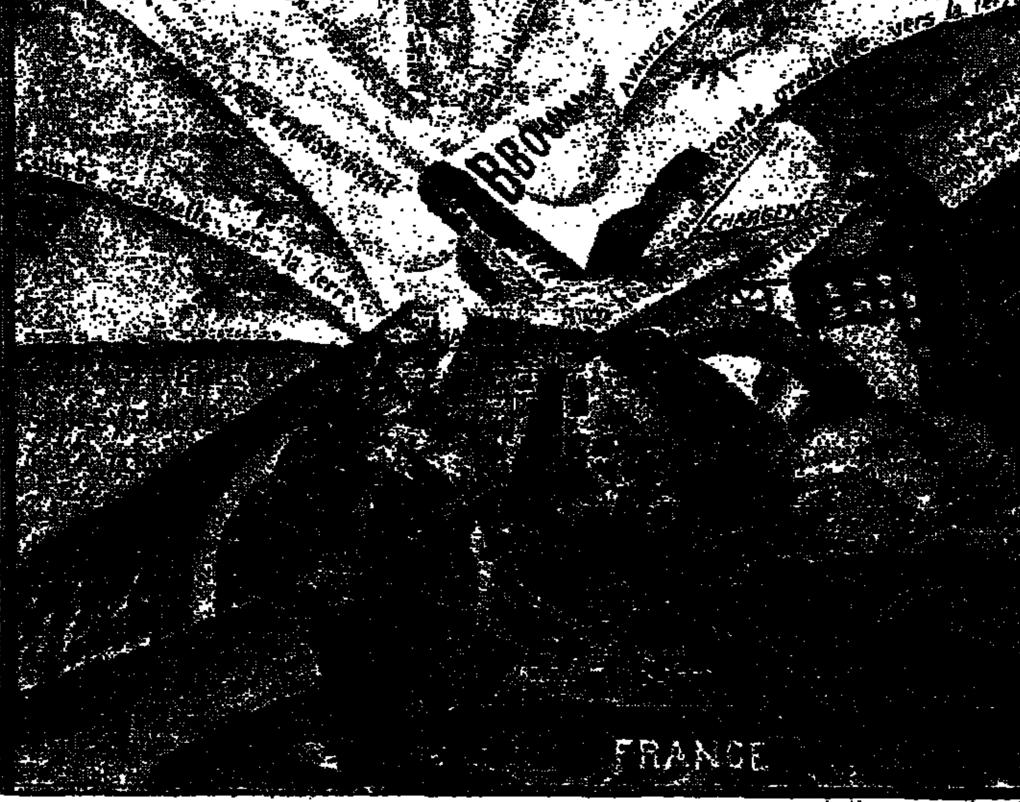
Philippe-Jean Catinchi

La culture de l'image et l'horreur invisible

Philippe Dagen explique comment les peintres ont fui la représentation de l'horreur, de la mort, en s'évadant vers l'abstraction

LE SILENCE DES PEINTRES
LES ARTISTES FACE À LA GRANDE GUERRE
de Philippe Dagen.
Fayard, 39 reproductions couleurs et noir et blanc, 338 p., 165 F.

Dès la lecture du très beau titre de l'ouvrage de Philippe Dagen, *Le Silence des peintres*, on est amené à songer à ce vers de l'artilleur Guillaume Apollinaire, poète et critique d'art dans le civil : *« … Car on a poussé très loin pendant cette guerre l'art de l'invisibilité. »* C'est bien une crise de l'invisibilité que nous décrit Philippe Dagen. Las de ne pas trouver chez ses collègues historiens de l'art de réponse à une question qui le fascine – peut-on représenter la guerre contemporaine ? –, il a décidé de se tourner lui-même vers les artistes qui ont vécu la Grande Guerre. Les peintres que Philippe Dagen suit de 1914 aux années 20, majoritairement en France mais aussi en Angleterre, en Italie et en Allemagne, participent bien de la culture de guerre, matrice de l'Europe du XXe siècle. Les artistes des avant-gardes, qu'ils soient au front ou à l'arrière, se montrent patriotes, ils sont mobilisés à tous les sens du terme. Cela, Kenneth Silver ou Richard Cork l'avaient déjà montré.



GIRAUDON/ADAGP
Gino Severini, *Canon en action*, 1915.

Mais Philippe Dagen va beaucoup plus loin, sa démonstration est éclatante, sa conclusion brutale : on peut s'arrêter à quelques toiles très connues et toujours décrites, aux quelques efforts des futuro-cubistes, des vorticistes (de Severini à Léger ou Nevinson), on peut revenir au refus de la peinture des dadaïstes, qui est un refus de la guerre, on peut s'apitoyer sur la mort de Macke, de Marc, de *Gaudier-Brzeska ou sur les blessures* terribles de Braque, on peut apprécier les efforts honnêtes de Vallotton ou de Bonnard comme peintres officiels envoyés au front, on bute presque toujours – malgré Nash et Dix – sur le vide. Les peintres n'ont pas pu ou pas voulu représenter le cœur de la guerre : la mort, et la modernité de la mort, ces corps coupés en morceaux, ces millions de soldats dits – pour la première fois de l'histoire – Inconnus, avec une majuscule.

Quand Philippe Dagen écrit ce vide, il est à son meilleur. Il démonte, par exemple, le mythe de la modernité du cubisme qui serait si bien adapté à *« l'art de l'invisibilité »* destiné aux militaires, celui du camouflage ; car, *« en travaillant à rendre la guerre invisible, ils détruisent tout motif à peindre »*. Il montre aussi comment l'abstraction, première manière dadaïste, *« oppose sa dignité à l'ignominie de l'Europe enragée »*. Si la modernité cubiste, pas plus que celle du futurisme, de l'expressionnisme, ne peut représenter la guerre, quelles sont les images modernes qui en sont issues ? Apollinaire l'avait bien perçu, ce sont les images mécaniques de la photographie et du cinéma, dont beaucoup croient encore, entre 1914 et 1918, qu'elles sont « vraies ». La mort en direct, c'est à la « une » des magazines qu'elle se voit, pas dans les représentations picturales. Quand, le 13 novembre 1918, Cendrars vient à l'enterrement de Guillaume Apollinaire, c'est du tournage du film d'Abel Gance *J'accuse* qu'il arrive. Les historiens du cinéma de guerre, Laurent Veray et Françoise Lemaire en France, bien d'autres en Grande-Bretagne et en Allemagne, ont beaucoup dit, ces dernières années, la fascination pour l'image nouvelle du cinématographe qui est le lien magique entre le front et l'arrière : pour la première fois, les civils croient voir se dérouler la guerre. Ainsi 1914-1918 serait la fin de la peinture par impossibilité de représenter l'horreur moderne, et le début de la diffusion des images de la culture de masse. Deux philosophes, Walter Benjamin et Theodor Adorno, ont tenté de penser et la culture de l'image et l'impossibilité de dire, pendant et après l'horreur. Dagen a tendance à s'abriter sous leur aile pensante, de même qu'il cite en permanence des écrivains, combattants ou pas, qui ont, pour la plupart (Remarque, Drieu, Giono, Cendrars), écrit leur expérience de guerre dans les années 20 et 30, voire, pour *La Main coupée*, qu'il affectionne particulièrement et à juste titre pour sa qualité littéraire, après la deuxième guerre mondiale. En bon historien d'art, il s'interdit de sortir les œuvres qu'il analyse de leur contexte. Alors, pourquoi ne cherche-t-il pas une interprétation plus historique au silence des peintres ? Pourquoi ne pas revenir au cœur de la culture de guerre et au désastre moral qu'elle provoqua dans les années qui ont suivi le conflit ? Les artistes, comme tous les autres belligérants, ont non seulement été mobilisés (au sens passif), ils ont été consentants à cette guerre, à cette guerre juste qu'ils ont voulu faire ou soutenir de l'arrière. Et ils auraient dû en plus en représenter les résultats insupportables dont ils étaient non pas les victimes mais les acteurs ? Le journal de Marc en est une démonstration éclatante. Il est torturé par la mort quotidienne mais s'enthousiasme pour l'attaque de Verdun qu'il croit victorieuse : *« Je ne doute pas un seul instant de la chute de Verdun et de l'irruption que nous ferons dans le cœur du pays »*, écrit-il le 2 mars 1916. Il sera tué le 4.

Il est toujours très difficile de représenter la mort, même quand on accuse le meurtrier. N'est-ce pas à peu près impossible quand on sait que l'on ne peut que s'en prendre à soi-même, dans la banalisation du crime ? D'où la multiplication à l'infini des représentations des atrocités allemandes sur les sols belge et français : loin d'être de pures œuvres de bourrage de crâne ou d'évacuation de la réalité de la mort, comme semble le penser Philippe Dagen, elles sont au cœur de la représentation de la totalisation du conflit : les civils sont alors les premières victimes, et la carte de guerre place géographiquement et mentalement les Allemands en agresseurs et en barbares. Les milliers d'églises détruites représentées sont là pour témoigner à la fois du consentement au sacrifice pour sa patrie et de la haine de l'autre. Quant à l'imagerie religieuse de la ferveur de la guerre, elle est curieusement absente du livre – Georges Desvallières ou Karl Schmidt-Rottluff ne sont pourtant pas à négliger.

Après 1918, ces sentiments seront totalement oubliés, occultés par le pacifisme et le culte de la mémoire. Alors, les peintres, et les écrivains, pourront se remettre à l'ouvrage, sauf Vaché ou Trakl, qui avaient choisi dès la guerre la logique du suicide.

Annette Becker

▶ **Professeur à l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III.**

Aquarelles de guerre.
Carnets de guerre 1914-1918, André Mare de Laurence Graffin. Gueules de poilus, expressives, colorées, dont le trait évolue sensiblement vers le cubisme : les aquarelles de l'artilleur André Mare, un artiste qui s'était juré de ne pas *« peindre pour vendre »* et qui était parti la fleur au fusil en août 1914, sont honorées par cet album composé avec soin, où les croquis voisinent avec des extraits de son carnet et des bribes de lettres envoyées du front à sa femme, Charlotte (éd. Herscher, 136 p., 290 F).

Splendeurs et misères d'une culture de transition

Irving Howe raconte l'exil sans retour des Ashkénazes vers les Etats-Unis et l'épuisement de la culture originale née de la rencontre des juifs d'Europe de l'Est avec la société nord-américaine

LE MONDE DE NOS PÈRES.
L'extraordinaire odyssée des juifs d'Europe de l'Est en Amérique.
(World of our Fathers)
d'Irving Howe.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Cécile Bloc-Rodot et Henriette Michaud.
Ed. Michalon, 618 p., 160 F.

En ouvrant l'ouvrage classique d'Irving Howe, paru aux Etats-Unis en 1976 – récit de l'« *extraordinaire odyssée des juifs d'Europe de l'Est en Amérique* » –, la tentation est forte de tracer des parallèles entre les immigrations d'aujourd'hui et ce mouvement qui a conduit aux Etats-Unis, entre 1881 et 1924, près de deux millions d'âmes. Pourquoi même ne pas chercher dans la misère et dans les chemins souvent sinueux qu'ont empruntés ces juifs russes, polonais, roumains, pour s'intégrer à la société nord-américaine, un modèle applicable, voire des recettes ? Pourtant c'est précisément parce qu'elle est « *extraordinaire* » (particulière et hors normes) que l'immigration des juifs en Amérique ne saurait servir d'exemple à personne.

Fidèle à l'intuition du grand historien américain du judaïsme, Salo Baron, Irving Howe a su, lui aussi, mettre à distance l'historiographie « lacrymale » qui consiste, depuis la Renaissance, à ne porter l'accent que sur les souffrances du peuple juif et les persécutions qu'il a endurées, en laissant dans l'ombre les périodes, longues ou brèves, de symbioses ou de relative harmonie.

Pas plus qu'il ne cède en effet à la nostalgie que semble suggérer le titre de l'ouvrage, Irving Howe (1920-1993), fils d'immigrant, critique littéraire de gauche et fondateur de la revue *Dissent*, ne fait de la métamorphose des juifs de l'Est en juifs américain une *success story*. S'il raconte avec empathie l'histoire d'un univers dont il est lui-même issu, l'horizon de cette histoire ne lui échappe pas. Un horizon qui a pour nom dispersion (tel est le thème des derniers chapitres), autrement dit : la fin d'une unité maintenue, l'agonie – douce peut-être – d'un monde d'immigrants qui avait constitué une enclave plutôt qu'un ghetto dans le quartier East Side de New York. Le crépuscule de ce qui a été, selon Howe, une véritable culture régionale américaine (et non un simple fantôme d'Europe), au même titre que la culture du Sud des Etats-Unis, ce crépuscule laisse encore échapper des étincelles ; en témoigne la richesse du roman juif américain. Mais il reflète également l'amertume d'un exil sans retour, l'épuisement d'une forme de vie juive qui, malgré son éclat poétique, théâtral, politique, n'aura été, somme toute, qu'une culture de transition. C'est ce salut ému, assorti de la rigueur des sciences sociales, à un monde disparaissant, qui confère parfois à l'érudition d'Irving Howe la compassion d'un Michelet. Avec l'espérance en moins.

Que l'histoire de l'immigration juive puisse difficilement servir de drapeau ou de paradigme pour nos quêtes actuelles d'intégration vient aussi du fait que, telle que Howe la raconte, celle-ci se nourrit également de misères, de déceptions, de ratages et de l'exploitation de générations entières. Humiliation des *greenhorns*, fraîchement débarqués, dont les médecins soulèvent impitoyablement les paupières pour débusquer le trachome – motif de refoulement – dans le célèbre centre de transit d'Ellis Island, à quelques encablures de la statue de la Liberté. Exploitation de la masse des employés de la confection qui constituent la moitié des arrivants. Tous seront contraints de vivre, en accéléré, une transition brutale entre la société rurale des bourgades juives d'Europe orientale et l'ère industrielle.

Tout se passe comme si les immigrants juifs avaient dû franchir d'un coup le pas qui mène de l'éternité d'une existence rythmée par la religion et l'étude au temps des sociétés modernes. L'originalité de ce passage, c'est qu'il ne résulte pas, pour Howe, de la somme d'aspirations individuelles à une vie meilleure, mais bien d'un projet collectif qui a poussé les juifs d'Europe sur les routes et sur les mers. Dans ces groupes de marcheurs roumains, les *fusgeyer*, qui partent en bon ordre et en uniforme, à la fin du XIX[e] pour les ports d'embarquement à destination de l'Amérique, il y a tout autre chose qu'une simple fuite devant la misère ou les pogroms qui se déchaînent dans la Russie tsariste depuis 1881.

DES KIBBOUTZ EN AMÉRIQUE

Plus qu'une simple aventure économique, la traversée de l'Atlantique, telle qu'elle est ici présentée par Howe, devient une sorte de rivale d'un autre mouvement national juif du temps : le sionisme. Est-ce un hasard si l'arrivée des juifs de l'Est en Amérique a eu aussi, au travers de la société Am Olam (Peuple éternel), ses adeptes de la régénération par le travail et par la terre, lesquels ont fait un temps fleurir de véritables petits kibboutz avant l'heure, dans l'Oregon ou dans le Dakota du Sud ? « *Les Italiens*, conclut Irving Howe, *avaient quitté une nation indépendante, leur société était bien plus stratifiée et complexe que la société juive. Le visage de l'immigration italienne reflète nettement ces régions, ces classes sociales, cette culture. Des Italiens prenaient la fuite, en aucun cas les Italiens en tant que peuple. Des juifs, par contre, on peut presque dire que c'était un peuple tout entier qui prenait la fuite* ». C'est aussi par cette origine collective de l'immigration que s'explique sans doute le caractère étrange de leur entrée dans la société américaine. Un processus qui se déploie par étape et qui, contre toute attente, commence par le développement et l'affirmation d'une culture laïque autonome. Certains des plus grands écrivains yiddishs finiront d'ailleurs par venir chercher gloire et consécration dans le nouveau centre américain de la *yiddishkeit*, comme Cholem Aleichem, l'un des plus célèbres, dont l'enterrement à New York en 1916 est suivi par une foule énorme ! Significatif est aussi l'incroyable succès du quotidien en yiddish *Forverts*, de tendance socialiste (à qui curieusement est ici donné dès sa création en 1897 le titre anglais qui est le sien aujourd'hui : *Forward*). Il s'agit sans doute du plus lu des journaux américains en langue étrangère. Son tirage, à la fin de la première guerre mondiale, culmine à 180 000 exemplaires !

La richesse de l'enclave juive en Amérique, telle que l'épaisseur en est restituée par Howe, ne nous parvient aujourd'hui plus guère que par des reflets et des échos. Qui peut encore retrouver spontanément derrière Groucho Marx ou Woody Allen la tradition de l'amuseur juif, le *Badkn*, mais aussi Eddie Cantor, qui puisait son répertoire dans la « rue juive » ? Depuis 1976, un certain mouvement de retour à la tradition s'est amorcé, plutôt orienté d'ailleurs vers l'orthodoxie religieuse que vers la renaissance de la *yiddishkeit*. Mais *Le Monde de nos pères*, d'Irving Howe, avec ses *Luftmentshn* (ces hommes qui vivent de l'air du temps), ses poètes et ses révolutionnaires, s'est bel et bien transformé en communauté juive américaine. En un autre monde.

Nicolas Weill

★ La dernière livraison de la revue *Archives juives* (n° 30/1, éditions Liana Levi, 110 F), est consacrée au « Yiddishland en France depuis 1880 ».

La loi du plus fort

Comment éviter que l'impérialisme du marché ne débouche sur la barbarie

UNE POLITIQUE DE CIVILISATION
d'Edgar Morin et Sami Naïr.
Ed. Arléa, 250 p., 110 F.

Edgar Morin est à son affaire. Depuis des années, il propose de se colleter avec la complexité, au lieu de chercher des boucs émissaires quand la société nous fait mal. Or voici qu'une nouvelle grande peur se développe, celle de la mondialisation économique. De quoi exciter la plume de notre auteur pris entre deux feux : la politique réduite à l'économie est sans conteste une régression, mais la globalisation est un progrès dans la mesure où le monde doit être, comme il dit, une « *terre-patrie* ». Avec son collègue Sami Naïr il tente donc d'ouvrir une voie selon ce processus « *dialogique* » qu'il affectionne, associant les différences de deux types de raisonnements.

Sami Naïr pose bien les caractéristiques du nouvel ordre mondial qui s'identifie, non pas à un monstre abstrait et désincarné, mais à des nations dominantes – Etats-Unis, Allemagne, Japon. « *Cet empire constitue en réalité un système d'alliance entre élites à l'échelle mondiale.* » Mais attention, sa frontière n'est plus géographique, elle est devenue « *sociale* ». Le système provoque un accroissement sans précédent de la pauvreté alors que, premier paradoxe, la légitimation de la mondialisation libérale s'articule autour d'un éloge du consommateur-roi. Deuxième paradoxe : de cet « *ordre* »-là naît une anarchie spéculative financière qui provoque – situation inversée – des tendances au regroupement régional, voire aux nationalismes et aux intégrismes.

Sami Naïr veut croire à travers ces contradictions à une mondialisation du bien-être social, à « *une politique alternative digne de ce nom qui devrait élever les gains salariaux pour favoriser la consommation, taxer les gains spéculatifs pour accroître l'investissement productif, atténuer les charges pour les entreprises créatrices d'emplois stables* ».

Edgar Morin, avec des nuances, n'est pas d'un avis différent, mais il élargit le débat. L'alternative, selon lui, ne saurait être la « *déplanétarisation* », mais le développement d'« *une politique de civilisation* ». Qu'est-ce à dire ? Pour Edgar Morin, on assiste à l'éclosion de contre-tendances dans la société civile, résistance à l'atomisation par ce que Maffesoli a appelé le « *nouveau tribalisme* », développement du sport, des clubs de loisirs, des voyages, du militantisme écologique, etc. Réunir toutes ces forces qui luttent contre l'« *anonymisation* », la dégradation de la qualité de la vie, l'irresponsabilité et l'égocentrisme favorisés par les tendances dominantes, conduit à cette « *politique de civilisation* » qu'il résume en quatre verbes : « *solidariser, ressourcer, convivialiser, moraliser* ».

Nos auteurs ne voient pas encore l'avènement d'une sorte de cosouveraineté mondiale ; mais, en attendant, la question est d'éviter que l'impérialisme du marché ne débouche sur la barbarie de la loi du plus fort. Tout serait bon pour y parvenir grâce à des régulations institutionnalisées. Là, on nous laisse sur notre faim. On ne peut guère attendre du nouveau de l'Organisation mondiale du commerce, et la Banque mondiale a encore beaucoup d'efforts à accomplir. Quant au Bureau international du travail, il a des possibilités qu'il n'exploite pas assez. Un signe encourageant pourtant dans le rappel à l'ordre adressé récemment par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à la Corée du Sud : la liberté du commerce ne doit pas bafouer les droits des salariés.

Pierre Drouin

Adieu, portez-vous bien !

Suite de la page I

Une machine à espionner dont on apprendra après coup les graves manquements, de la même manière qu'on décèle aujourd'hui, *a posteriori*, les faiblesses de l'ex-armée rouge. Il dessine le portrait de cet homme de l'ombre, au visage avenant, un brin moqueur, et aux goûts assez occidentalisés depuis qu'il a exercé son métier en France, entre 1965 et 1970, et au Canada, en 1974-1975.

L'intérieur du KGB et de ses annexes, d'abord. Là n'est pas le moins surprenant. Voilà une administration redoutée et redoutable, qui en fin de compte s'est pourtant fait prendre au dépourvu, contourner, rouler dans la farine – tel un premier communiant – par l'un des siens qui, selon Kostine et Chalet, avait choisi de correspondre avec la DST parce que le service français en question ne le traitait pas précisément selon les règles de l'art. Le KGB se reposait-il sur ses lauriers, sûr de lui, au point de n'avoir vu que du feu pendant toute la manipulation de son lieutenant-colonel ? Ses responsables, à quelque niveau qu'ils soient, auraient-ils été des amateurs présomptueux, voire incompétents ? Le système, dans sa globalité, est-il aussi peu efficace ? Bizarre ! Certes, aucun service n'est à l'abri d'échecs retentissants : ni la CIA, avec ses propres agents infiltrés par Moscou, ni la DGSE, avec ses fiascos sur le terrain, n'y échappent. Mais, si l'on veut détruire ou simplement nuancer des légendes établies de longue date, encore faudrait-il être plus convaincant dans ses explications que ne l'est Kostine, en dépit de ses tentatives louables de mettre à nu les rouages d'un KGB aussi aveugle. L'homme Vetrov, ensuite. Qui est-il ? « *Il n'a rien d'un personnage de Dostoïevski* », constate son portraitiste, même s'il boit (beaucoup), s'il ment (autant) ou s'il plastronne (pour nombre de ses amis) comme dans les romans de l'auteur des *Frères Karamazov*. Sans doute, à en croire Kostine. Mais alors, qui était « Farewell » ? Le faux-vrai Vetrov. Le faux-vrai « Farewell ». Après vingt ans de métier, Vetrov, à moins que ce ne soit « Farewell », plonge dans le vide : il mène cette vie d'agent double, à tout point de vue, qui rend si compliquée, et parfois si insupportable, la cohabitation de plusieurs personnalités chez un même individu : époux et amant, généreux en public et pingre chez lui, homme des villes qui ne se sent jamais si bien que dans son inconfortable datcha mais qui rêvasse d'acheter un bateau, contre-espion communiste le jour et espion occidental la nuit. Serait-il, à sa façon, un comédien qui joue plusieurs rôles en même temps ? A-t-il des comptes à régler avec la nomenklatura du KGB et essaie-t-il ainsi de liquider ses rancœurs envers une machinerie qui n'a pas reconnu ses talents ? Kostine ne tranche pas. Sa radioscopie de Vetrov hésite, décrit puis se reprend, sans conclure tout à fait.

Pourquoi faudrait-il en tenir rigueur à l'auteur de *Bonjour Farewell* comme on semble, ici ou là, le lui reprocher ? Après tout, le sujet même de ce livre est à l'aune des ombres, des supputations, des hypothèses, des énigmes que, parfois, Kostine se contente d'énumérer mais qui font la chair de son héros. Pourquoi voudrait-on que le lieutenant-colonel Vetrov ait livré tous ses secrets et qu'il soit devenu lumineux, transparent ? A une existence clandestine correspond une relation empreinte de mystères.. Il demeurera des équivoques, des mensonges, voire des cachotteries, y compris envers ses proches, dans cette vie d'homme dédoublée et jusque dans le comportement de ceux – agents français de rencontre, attaché militaire à Moscou et fonctionnaires de la DST – qui l'ont manipulé.

Jacques Isnard

« Farewell », espion anticonformiste

Pour le responsable de l'opération, ce fut une remarquable tentative de pénétration et de dislocation d'un organe vital du KGB. Témoignage

Marcel Chalet

Dans la dure bataille que se livrent les services secrets, la vérité ne peut s'écrire que lorsque tous les acteurs ont quitté la scène. Nous n'en sommes pas encore là. Du côté français, Kostine a dû se contenter du témoignage d'un seul des personnages temporaires de l'affaire. Ce qui est peu. Du côté soviétique, il a eu plus de succès. Mais il est clair que chacun de ses interlocuteurs lui a livré sa propre version, ce qui explique les multiples contradictions, digressions et erreurs relevées dans le livre. Ce qui reste incontesté, c'est que « Farewell » a été, quelles qu'aient pu être ses motivations et ses états d'âme, l'instrument remarquable de la pénétration et de la dislocation, par le contre-espionnage français, d'un organe vital du KGB, et que la trahison s'est révélée catastrophique pour l'Union soviétique.

La manipulation de « Farewell » par la DST a bien été décidée au plus haut niveau de l'Etat. Seules les personnes devant impérativement en connaître ont été informées, ce qui réduit sensiblement la liste proposée par Kostine. Encore le nom et le poste officiel de la source sont-ils restés ignorés de la plupart d'entre elles, y compris moi-même, puisqu'ils ne pouvaient concerner que les acteurs participant à la conduite opérationnelle. La priorité a toujours été donnée, dans l'exploitation des renseignements obtenus, aux besoins nationaux. Contrairement à ce que Kostine affirme, « Farewell » était très désireux de savoir ses informations fournies rapidement aux Etats-Unis quand ce pays était impliqué.

C'est bien le rejet délibéré des procédés habituels de l'espionnage qui a permis d'assurer, pendant plusieurs mois, le succès de l'opération. Contrairement à ce que Kostine estime, les méthodes des services de renseignement étaient parfaitement connues de la DST, qui les a maintes fois démasquées dans le cadre d'une action de contre-espionnage dont l'ensemble des services spéciaux des deux côtés du rideau de fer a pu apprécier l'efficacité pendant la guerre froide. La DST a choisi de dérouter l'adversaire en agissant à Moscou de manière totalement non conventionnelle. C'est ainsi qu'elle a gagné. La DST aurait souhaité pouvoir exfiltrer sa source d'URSS en cas de péril. Mais il eût fallu pour le moins que « Farewell » y consentît. Il n'a jamais voulu en entendre parler, et il ne pouvait être question de l'enlever de force.

Nous avons regretté que notre agent ait été plus difficile à contrôler que nous ne pouvions l'imaginer. Fantasque, bravache, cyclothymique, caractériel, calé dans ses certitudes, menteur et provocateur occasionnel, il a toujours cherché à nous imposer sa manière de voir, se réfugiant dans une attitude fataliste quand lui étaient démontrés les dangers de son entreprise. L'alcool et, peut-être, un certain dérèglement de l'esprit ont joué dans cette affaire le rôle qu'ils jouent souvent, hélas, dans d'autres aventures humaines, en pesant sur la volonté, les réflexes, le comportement social et la capacité d'appréciation des situations.

Il est impossible de situer à un jour près la découverte de la trahison de « Farewell », et le livre de Kostine démontre que l'on peut à l'infini, avec toutes les apparences de l'authenticité, lui attribuer à la fois des dates et des raisons diverses. La vérité est simple : « farewell » lui-même, en tentant d'assassiner sa maîtresse et en poignardant à mort un passant, a fourni au KGB une occasion idéale de découvrir le deuxième personnage qui était en lui. Ce serait faire à ce service une injure imméritée que de le supposer incapable d'avoir exploité aussitôt tous les atouts que lui fournissait cet événement pour démasquer un traître dans ses rangs.

Le sort de « Farewell » était déjà scellé lors de sa première condamnation, et la DST le savait à la fin de 1982 de façon formelle. L'élimination de « Farewell » n'a pas pour autant coupé l'accès à certaines sources d'information sur les activités internes du KGB. Il restait pour ce dernier l'espoir de punir ceux qui avaient profité de la forfaiture de « Farewell ». Le KGB s'est employé à réaliser un montage, dont le livre de Kostine apporte une confirmation partielle : il a laissé filtrer l'information selon laquelle « Farewell » était simplement impliqué dans une affaire de droit commun pour attirer les manipulateurs français dans un piège et les prendre en flagrant délit à Moscou. A la fin de l'été 1982, plus aucun des protagonistes français de l'affaire n'était à Moscou et n'y serait revenu, quel que soit l'enrobage de l'appât.

« Farewell » est bien allé à la mort avec un seul regret, celui de « *ne pas avoir pu causer davantage de dégâts au KGB en servant la France* ». Vitali Yourtchenko, l'un des anciens dirigeants du contre-espionnage au KGB, qui a participé à l'enquête sur la trahison de « Farewell » et qui en a été totalement déstabilisé, aurait été un témoin irremplaçable pour Kostine. Dommage, Kostine n'a pas pu le voir. A l'en croire, « *il se terre dans sa datcha* ». Je vais retourner dans la mienne et lire, encore une fois, l'ouvrage de Kostine sans désespérer d'y découvrir quelque chose de plus entre les lignes, et même quelque chose qu'il ne sait pas y avoir écrit.

▶ Marcel Chalet a été directeur de la DST de 1975 à 1982, responsable de l'opération « Farewell » et auteur d'un livre, *Les Visiteurs de l'ombre*, chez Grasset en 1990.

Gens de l'ombre

LETTRES À UNE JEUNE ESPIONNE
de Constantin Melnik.
Plon, 200 p., 89 F.

Ancien coordinateur des services spéciaux français pendant la guerre d'Algérie, Constantin Melnik a fait partie de la Confrérie. Cette fois-ci, il publie ses *Lettres à une jeune espionne*, une série de billets quasi professionnels, puis de plus en plus tendres, qu'il adresse à une photographe très itinérante. Tout lecteur un tant soit peu attentif découvre vite l'activité véritable mais dissimulée de l'héroïne, en dépit de l'habileté de l'écrivain.

A-t-il quitté le métier – et ses coups fourrés – depuis longtemps et, du même coup, aurait-il tendance à trop l'idéaliser par nostalgie comme quand on court après sa jeunesse ? Regrette-t-il ce passé où il fut, très tôt, confronté à d'énormes responsabilités ? Quoi qu'il en soit, Melnik persiste à porter, sur ce monde de l'espionnage, un regard passionné, affectif, presque affectueux, indulgent en tout cas. Au point que, dans sa nécropole personnelle des agents qu'il a côtoyés, il évoque « *ces êtres de lumière* » qui ne mentent jamais à leurs employeurs, « *ces hommes de vérité* » qui, à force d'opacité, deviendraient transparents, ou encore « *l'univers solide, loyal et moral* » de sa « *chère Centrale* ».

C'est à peine si Melnik rappelle, en passant, « *les hommes brisés* » par l'alcool à Cambridge (la bande d'espions britanniques autour de Kim Philby qui a fini sa vie à Moscou), « *l'alcoolique aigri* » d'Aldrich Ames (l'agent de la CIA qui s'est vendu aux Russes pour une poignée de dollars), ou même « *ce fêtard doublé d'un coureur de jupons* » de Vetrov. A vrai dire, si l'espionnage est « *un grand jeu* », comme on le prétend à l'Ouest, ou une « *agentura* », comme on l'affirme à l'Est selon un terme russe, écrit Melnik, d'« *un sauvage éclat* », le Panthéon des hommes ou des femmes de l'ombre n'est pas peuplé uniquement d'enfants de chœur.

J. I.

هكذا من الأصل

c h r o n i q u e s

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Aux armes, citoyennes !

LE MONDE DES FEMMES
de Jacques Véron.
Seuil, 209 p., 110 F.

LA REVANCHE DES MISOGYNES
de Dominique Frischer.
Albin Michel, 302 p., 120 F.

Les femmes n'ont jamais été des hommes comme les autres. Aujourd'hui encore, malgré des lois impeccables et de très belles proclamations, l'inégalité entre les sexes est flagrante. Non seulement dans les pays où l'on enferme, voile ou mutile, mais dans nos sociétés dites évoluées qui s'acharnent à maintenir dans la pratique des injustices dénoncées sur le papier.

Comment mesurer la condition féminine ? Jacques Véron, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED) et enseignant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a rassemblé une quantité impressionnante de chiffres. Un seul les résume tous : dans le monde, plus des deux tiers des analphabètes sont des femmes. Cela dit, l'inégalité ne se limite pas à des différences entre les sexes : elle se traduit aussi par des différences entre les femmes elles-mêmes, d'un pays à l'autre, et parfois dans un même pays, selon le niveau de vie, l'âge ou la religion. La condition féminine est une injustice tous azimuts qui donne le vertige.

C'est avec une grande modestie, presque excessive, que le démographe présente ces données, sans chercher à les mettre en scène. Son livre est aussi peu « écrit » que possible, au risque de devenir ennuyeux. Une matière aussi riche permettait sans doute plus d'audace, en évitant les paillettes ou l'essai prétentieux. Dominique Frischer se situe à l'opposé de cette démarche. Elle n'hésite pas, elle, à mêler information et commentaire, abandonnant régulièrement ses froids constats de psychosociologue pour prendre position. Bien que fondé sur une enquête de terrain, son livre est délibérément engagé. Il se veut cri d'alarme et appel à la mobilisation, quitte à frôler parfois le pamphlet.

Les Françaises n'ont jamais été des féministes acharnées. Même dans les périodes de grandes revendications – les années 70, par exemple –, elles se sont toujours arrangées pour préserver une certaine connivence avec les hommes. Cela n'a pas manqué d'étonner les militantes anglo-saxonnes, choquées par tant de modération. Alors que la question ne se pose même plus, puisque les armes ont été rangées au vestiaire, voici, curieusement, que resurgit la misogynie.

Les signes ? Ils sont légion, affirme Dominique Frischer. Une entreprise générale de culpabilisation est en cours. De tous côtés, les femmes « libérées » sont incitées à déposer les armes. Aux mères seules, on reproche de priver les enfants de père. Aux mères tardives, de prendre des risques inacceptables. Aux femmes très engagées dans la vie professionnelle, de favoriser l'échec scolaire ou l'anorexie de leurs enfants, sinon de rendre leurs maris impuissants... Dans ce brûlot, la presse féminine en prend pour son grade, accusée de faire écho à toutes sortes de fadaises : comme cette idée que le harcèlement sexuel concernerait désormais les deux sexes à égalité.

> *Alors que la question du féminisme ne se pose même plus, voici, curieusement, que resurgit la misogynie*

Dominique Frischer est moins convaincante lorsqu'elle a l'air de suggérer que les femmes seraient victimes d'un vaste complot, ourdi par Dieu sait qui. Les retours de balancier, généralement excessifs, ne sont pas toujours rationnels. Sont-ils nécessairement organisés ? Cette réserve faite, on suit l'auteur avec intérêt dans l'analyse de divers *« lieux symboliques »* où se manifestent un recul et des menaces.

L'avortement, d'abord. Les centres d'IVG ont de moins en moins de moyens, et un certain nombre sont contraints de fermer leurs portes. Ils subissent un ostracisme grandissant de la part du corps médical : de jeunes internes refusent, paraît-il, d'y effectuer des vacations de crainte d'être pénalisés par la suite. A sept reprises, de 1991 à 1996, des changements de la législation sur l'interruption de grossesse ont été proposés par un lobby très actif, qui tente de profiter des carences ou des complaisances de la justice pour remettre en question la loi Veil.

Autre domaine significatif : la publicité, toujours prête à épouser l'air du temps. Fini le temps des *superwomen*. La mode est aux mères au foyer et, plus encore, aux femmes enceintes. La femme libérée a cédé la place à la femme *« reféminisée »*. Or, souligne Dominique Frischer, dans l'histoire contemporaine, les périodes de retour présumé à la féminité ont toujours coïncidé avec des tentatives de régression : à la fin des années 50, aux Etats-Unis, une vaste campagne de glorification des valeurs traditionnelles avait fait brutalement chuter le pourcentage d'Américaines entrant à l'université.

Pour ce qui est de la vie professionnelle, d'indéniables progrès ont été obtenus. Dans la catégorie des 25-49 ans, huit Françaises sur dix travaillent, soit deux fois plus qu'en 1960. De nombreux secteurs qui semblaient être réservés aux hommes se sont ouverts aux femmes. Mais la précarité de l'emploi ranime une misogynie latente. Le monde du travail se durcit. *« Vous vouliez l'égalité ? Vous l'avez ! »*, lance-t-on à des ouvrières, obligées de transporter des objets aussi lourds que leurs collègues masculins. Dans les postes de responsabilité, pour se défendre, certaines femmes sont tentées de calquer leur comportement sur celui des hommes, et le résultat est consternant. D'autres déclarent forfait. Ainsi voit-on des diplômées de grandes écoles se réfugier dans des niches protectrices, tandis que des élèves de terminale, de plus en plus nombreuses, abandonnent leurs études après un échec au bac.

Dominique Frischer dénonce *« les séductions maléfiques du temps partiel »*, excellent moyen, selon elle, de marginaliser les femmes dans une entreprise. Elle reconnaît pourtant, en conclusion de son livre, que l'aménagement du temps de travail, valable pour les deux sexes, pourrait être une voie d'avenir. Les femmes n'auraient pas été alors seulement les premières victimes de la crise de l'emploi, mais des précurseurs. Il est tentant de s'arrêter sur cette idée qui, pour être optimiste, n'est pas forcément utopique.

PASSAGE EN REVUE

● **La Revue générale Janvier 1997**

La vénérable Revue générale est à la Belgique ce que la Revue des Deux Mondes est à la France : une institution moquée par les avant-gardes, mais qui recèle des réserves insoupçonnées de hardiesse. A preuve la première livraison de sa 132e année d'existence, intitulée « Choisir l'avenir, Wallons et Bruxellois, un destin commun ». Dans le contexte de crise morale et d'incertitude politique que vit actuellement la Belgique, *La Revue générale* organise la prise de parole des intellectuels francophones. Ceux-ci, à qui on a longtemps reproché leur discrétion dans les grands débats nationaux, évoquent sans tabou une hypothèse jadis repoussée avec horreur : l'éclatement de la Belgique sous les coups de boutoir des revendications flamandes vers toujours plus d'autonomie régionale. Christian Franck, André-Paul Frognier, Bernard Remiche et Vincent Vagman, professeurs à l'Université catholique de Louvain, définissent dans un manifeste sans concessions ni illusions les bases d'une action commune des Wallons et des Bruxellois face à l'arrogance du lion flamand.

Luc Rosenzweig

(*La Revue générale*, Editions Duculot, fond Jean-Pâque 4, 1348 Louvain-la-Neuve.)

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Le stylo ou la machette

NIGERIA, UN JOURNALISME DE GUÉRILLA
de Michèle Maringues.
Reporters sans frontières, 128 p., 80 F.

Voici – une fois n'est pas coutume – une chronique corporatiste. Elle parle d'un livre sur des journalistes, écrit par une journaliste, qui de surcroît fut correspondante du *Monde* au Nigeria. Ce ne sont pas des journalistes comme les autres qui exercent leur métier dans des pays où, présomption d'innocence par-ci, pressions financières par-là, la liberté de la presse est globalement respectée. Elle n'est pas parfaite, c'est entendu. Mais les porteurs de bonnes ou de mauvaises nouvelles ne sont pas exposés à la prison ou à la mort simplement parce qu'ils ont publié des informations ayant déplu aux puissants du moment.

Au Nigeria, si Michèle Maringues peint un tableau contrasté de cette presse qui, pétrie de traditions anglo-saxonnes, se voulait *« la plus libre du monde »*. Gouvernements civils ou militaires y ont mis bon ordre. Il n'y a cependant aucun manichéisme dans ce petit livre. La lutte pour une presse indépendante au Nigeria n'est pas celle des bons contre les méchants. Sans doute des dizaines de journalistes payent par des années de prison leur liberté d'esprit. Ainsi la directrice du *Sunday Magazine*, Christine Anyanwu, qui purge une peine de quinze ans de détention et est menacée de cécité à la suite des mauvais traitements subis dans un cul-de-basse-fosse. D'autres y ont laissé leur vie, comme Dele Giwa, rédacteur en chef de *Newswatch*, le premier magazine d'investigation du Nigeria, déchiqueté chez lui un jour d'octobre 1986 par un colis piégé, peu de temps après avoir été *« mis en garde »* par le SSS (State Security Service).

Mais les journalistes ne sont pas tous au-dessus de tout soupçon. Même les plus honnêtes et les plus lucides sont pris dans une espèce de cercle vicieux : *« L'attitude répressive du gouvernement limitant les moyens financiers et le champ d'action des journalistes, le couple infernal de la dénonciation et de l'invective finit par remplacer l'enquête et l'analyse, justifiant en retour une attitude toujours plus restrictive des autorités, qui peuvent alors rappeler vertueusement les exigences éthiques de la profession »*, écrit Michèle Maringues. Les occasions ne manquent pas. Michèle Maringues insiste cependant sur la volonté des journalistes nigérians de veiller eux-mêmes au respect de la déontologie, afin de ne pas fournir au gouvernement des prétextes pour intervenir.

Ces efforts ne sont guère couronnés de succès car la véracité des informations n'est pas le premier souci des autorités, les militaires ayant clairement tracé les « lignes rouges » que la presse ne doit pas franchir : ne pas évoquer les affaires internes de l'armée et son intervention dans la vie politique ; ne pas aviver les sentiments de rivalité interethniques ou rappeler que le partage du pouvoir reste inégal entre les communautés ; ne pas enflammer les conflits religieux. Mais justement la presse – et surtout la presse libre – peut constituer un garde-fou contre le tribalisme et la violence, car elle peut aider ses lecteurs, affirme l'auteur, *« à penser en tant que citoyens et non plus seulement à réagir comme les membres d'une communauté soudée par les liens du sang »*, dans un pays qui est une véritable *« tour de Babel de l'ethnicité »* avec quelque 250 groupes différents, où l'on recourt plus volontiers à la machette qu'au stylo.

La presse nigériane s'est développée autour de personnalités ayant accumulé une fortune personnelle qui leur permettait une certaine indépendance. En outre, les journaux les plus lus sont ceux qui sont *le plus critique* vis-à-vis du gouvernement. Pourtant l'interpénétration du journalisme et de la politique a tissé des liens ambigus entre deux activités qui ne vivent bien que séparées. Quand le patron du grand quotidien de Lagos *The Guardian* devient ministre de l'intérieur dans le cabinet du général Abacha, il affirme l'indépendance de son journal : *« Le* Guardian *est plus une entreprise d'utilité publique... Je serais déçu s'il esquivait ses responsabilités à l'égard de la nation et de la foule de ses lecteurs. »* Ses journalistes le prendront au mot et soutiendront l'offensive de l'opposition contre le régime militaire. *The Guardian* sera fermé par la police, ainsi que d'autres publications du groupe. Entre-temps, son patron aura perdu son portefeuille.

Les journalistes nigérians n'ont pas baissé les bras. Avec leurs propres deniers, certains ont créé des publications qui paraissent dans des conditions de plus en plus difficiles. Ils doivent travailler dans des conditions proches de la clandestinité, ruser avec la police pour échapper aux menaces, déménager constamment les rédactions et les imprimeries pour pouvoir produire et diffuser leurs journaux. Une vraie guérilla.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

La gauche au radar

L'URGENCE, PLAIDOYER POUR UNE AUTRE POLITIQUE
de Pierre Moscovici.
Plon, 214 p., 98 F.

L'ÉTAT DE L'OPINION
dirigé par Olivier Duhamel et Philippe Méchet.
Seuil, 264 p., 160 F.

Plus d'un an avant les législatives, chaque camp, déjà, fourbit ses argumentaires, dispose son artillerie de campagne, scrute l'horizon. Et puisque la communication politique passe désormais par le livre, plus chic et choc que les programmes électoraux d'antan, chacun ajuste les premières salves. Le premier ministre a tiré le premier avec ses confessions soigneusement calibrées. La gauche n'est pas en reste. En attendant Martine Aubry, au printemps, puis Lionel Jospin, à son rythme, c'est Pierre Moscovici qui part en avant-garde.

Le secrétaire national aux études du Parti socialiste attaque bille en tête, brocardant le Tartuffe-Chirac ou le Misanthrope-Juppé, fustigeant ce début de septennat *« né d'un mensonge, poursuivi par un reniement, ponctué par un échec »*, dénonçant les ravages provoqués, *« depuis quinze ans »*, par le monétarisme triomphant, ironisant, enfin, sur la *« posture »* trop commode des tenants de *« l'autre politique »*. Mais il ne s'agit là que d'escarmouches liminaires, conduites avec un talent certain de polémiste. L'essentiel du propos est ailleurs : dans le plaidoyer pour *« une autre politique »*, capable de refuser le *« consentement implicite »* – à droite comme à gauche – au chômage massif, et d'appeler, au contraire, à la mobilisation générale pour *« l'éradication de l'exclusion sous toutes ses formes »*. Nouvelle donne européenne et opération-vérité franco-allemande sur la monnaie unique, réforme fiscale et maîtrise du capital, politique de la demande et réduction du temps de travail : toutes les pistes ressemblent à s'y méprendre, même si l'auteur s'en défend, au canevas du projet économique adopté par le PS en décembre.

Au-delà de son salutaire souci pédagogique, la démonstration de Pierre Moscovici est éclairante, tant elle témoigne de ce mélange de lucidité, d'angélisme et de prudence qui caractérise la démarche actuelle du PS. La lucidité est de définir ainsi le *« point aveugle »* de la politique de la gauche dans les années 80 : *« Avoir cru que le choix européen impliquait l'abdication devant la logique du marché et du coup, petit à petit, avoir fait de l'Europe le susbtitut au socialisme »*, au risque de décourager l'électorat populaire et d'affaiblir l'idée européenne. L'angélisme – rebaptisé volontarisme par tout parti de gouvernement en cure d'opposition – consiste, par exemple, à prendre l'engagement de mener une politique budgétaire vertueuse, qui ne dilapiderait pas les excédents quand la conjoncture est favorable et qui aurait le courage de remettre en cause les *« services votés »* pour mieux *« sanctuariser »* l'investissement public d'avenir. La prudence, enfin, est de reconnaître que la gauche *« n'est pas encore réellement désirée ni vraiment regrettée »* et qu'elle pourrait manquer le coche de 1998 *« faute d'une alternative perçue avec suffisamment de netteté »*.

Cette gauche au radar, qui cherche son cap entre réalisme et utopie, on la retrouve chez un autre inspirateur de l'actuel patron du PS. Dans l'annuaire de la Sofres sur l'état de l'opinion, Claude Allègre se charge, sondages en main, de tempérer les espoirs trop précoces de reconquête. Certes, note-t-il, la gauche *« a commencé à retrouver une légitimité aux yeux des Français »*. Mais, ajoute-t-il aussitôt, *« les Français ne semblent pas totalement convaincus par cette gauche en convalescence. Ils n'ont peut-être pas totalement oublié les errements monétaristes et affairistes des socialistes. Ils n'ont pas encore été séduits par des propositions claires qui tardent à émerger »*.

Sur quelque plan qu'il se place, en effet, Claude Allègre constate combien le chemin est encore long pour reconstruire une gauche *« idéologiquement solide »* et électoralement convaincante. Le premier secrétaire du Parti socialiste ? Il *« dépasse rarement 50 % »* d'opinions positives. Autant dire qu'il n'a pas encore convaincu au-delà de la gauche. Le PS et le PCF ? Ils bénéficient, certes, d'un retour de balancier en leur faveur. Mais les enquêtes d'opinion démontrent qu'une majorité de Français continuent, en 1996, à se dire éloignés de la gauche. Cette *« timidité d'adhésion »* est d'autant plus fragile que la valeur la plus mobilisatrice en sa faveur est, sans conteste, la défense des acquis sociaux. Dès lors, conclut Claude Allègre, *« la gauche est beaucoup plus perçue comme un refuge pour ceux qui ont peur que comme une force capable d'impulser un changement »*.

Dans la même livraison, Olivier Duhamel ne pourra qu'ajouter à ces incertitudes. Sans ménagement, il souligne que le scepticisme n'a jamais été aussi élevé à l'égard de ces notions *« fondatrices de notre vie politique »* que sont la gauche et la droite. Deux Français sur trois récusent aujourd'hui ce clivage enraciné depuis deux siècles. Et les alternances à répétition, comme les impuissances partagées, ont rendu poreuses et floues les frontières idéologiques entre les deux camps. Mais les principaux partis politiques, à commencer par le RPR et le PS, piliers du *« bipartisme de gouvernement »*, auraient tort de se rassurer en constatant que la même proportion de Français, deux sur trois, continuent, malgré tout, à se classer à gauche ou à droite. Cela signifie, note Olivier Duhamel, que si *« les divisions politiques persistent »*, *« la politique n'est plus que la politique »*. Autant dire un jeu de pouvoir relevant davantage des modes que des convictions.

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Rousseau et les natoufiens

ROUSSEAU, OU L'ÉTAT SAUVAGE
d'Armand Farrachi.
PUF, coll. « Perspective critique »
127 p., 74 F.

A chacun sa théorie de la nature. Partant, à chacun son état de nature. Donc, à chacun l'idée qu'il se fait de l'économie et de la société. En fait, il n'y a pas trente mille solutions à l'énigme du *« contrat social »*. Chez Thomas Hobbes, on le sait, seul un Etat souverain et absolu peut mettre fin à la guerre de tous contre tous. Pour John Locke, les droits de propriété préexistent à un Etat qui est seulement chargé de les faire respecter. Ou l'Etat-providence, ou l'Etat-minimum. L'état de nature imaginé, reconstitué par Jean-Jacques Rousseau pour sortir de ce dilemme en forme de pont-aux-ânes, est d'une tout autre... nature, et il correspondrait à un moment historique, *pour ne pas dire préhistorique* de l'aventure humaine. C'est du moins ce que voudrait montrer Armand Farrachi dans un essai court, brillant, précieux.

Le génie de Rousseau avait ceci de particulier qu'*« il ne s'appuyait pas sur des faits, mais sur une logique »*. Du reste, le matériel archéologique dont il disposait n'était même pas rudimentaire ; il était « nul ». Et pourtant, Jean-Jacques a réussi à décrire un « état sauvage » qui correspondrait aux dernières découvertes de la science. Il y a vingt ans déjà, un Marshall Salins, dans un livre fameux (1), avait essayé de nous convaincre que l'âge de pierre avait été un âge d'abondance. Depuis, l'image que l'on se fait de nos plus lointains ancêtres s'est encore affinée, et elle confirmerait la possibilité d'existence de l'état de nature rousseauiste, *« un état d'équilibre issu de la nature et que rien d'humain n'a encore modifié »*. La nature étant définie ici comme la totalité de ce qui n'a pas été créé par l'homme, l'homme y compris.

Comment a-t-on pu quitter ce *« siècle d'or »* où *« toute la terre était en paix »* ? Aux confins du dixième millénaire avant notre ère, une civilisation dite *« natoufienne »* serait apparue, qui aurait pour la première fois fixé les nomades, explique Armand Farrachi. Ainsi, contrairement à ce que l'on croyait, la sédentarité aurait précédé l'agriculture. La sédentarité ne serait donc pas un fait économique, mais une *« fatalité sociale »*. D'où un renversement complet de la perspective. *« Alors que les chasseurs-collecteurs réglaient leur démographie sur leurs ressources*, écrit Farrachi, *les natoufiens ont tenté de régler leurs ressources sur leur démographie, rompant ainsi un équilibre immémorial et engageant une logique de la propriété, du travail, du droit et de la guerre »*. A partir de là, tout change. Une expansion démographique supérieure aux ressources conduit non plus à une fission du groupe tribal ou villageois, mais à des migrations, à l'invasion, à la guerre. Les besoins deviennent artificiels. Les innovations techniques ne peuvent plus être considérées comme des progrès réels, mais comme des faits esthétiques, culturels, idéologiques. Dès lors, à l'économie de subsistance et de satisfaction des besoins, ont pu succéder *« la tyrannie de l'excédent »*, l'économie de la rareté, la *« société de consommation »*, la prolifération du luxe et de l'inutile, le saccage de la nature. C'est ce que notre auteur appelle la *« décadence néolithique »*. Ainsi pourrait-on dater ce moment fatal à partir duquel *« toute Histoire est décadence »*. A partir de ce moment-là, comme le disait Rousseau dans son *Discours sur les sciences et les arts*, *« les sciences sont vaines dans l'objet qu'elles se proposent et plus dangereuses encore par l'effet qu'elles produisent »*, ce qu'il résumait lui-même en cinq mots : *« Le progrès corrompt les mœurs. »* Est-ce que pourtant nous ne vivons pas mieux et plus longtemps ? La science ne soulage-t-elle pas nos souffrances ? Au moins ce progrès pourrait-il être reconnu valide par notre farouche écologiste du XVIIIe siècle ? Réponse de Jean-Jacques, qui subit pourtant le long calvaire des petites misères de la vie : *« Je ne dispute donc pas que la médecine soit utile à quelques hommes, mais je dis qu'elle est funeste au genre humain »* (*Emile*, I). Rien d'étonnant que, à cause de ses crimes contre Leurs Nouvelles Majestés le Progrès, l'Etat, les Sciences, Voltaire ait traité Rousseau de *« judas »*, de *« faux frère »*, de *« déserteur »*, de *« fou »*, de *« saltimbanque pourri de vérole »*. Aux Lumières, tout opposait le Promeneur solitaire. Mais qui ne voit aujourd'hui que le pessimisme du sauvage Jean-Jacques devinait mieux l'avenir que l'optimisme humaniste des Encyclopédistes ? Ces derniers, alliés aux Puissants du Trône et de l'Autel, n'eurent de cesse de faire la chasse au premier dissident du progressisme, comme le montre bien Farrachi.

Peut-on pour autant admettre qu'il ait jamais existé un Age d'or où les besoins de l'homme pouvaient être satisfaits ? Sinon l'œuvre de Rousseau, du moins le livre de Farrachi se fonde sur cette hypothèse. On nous dit que *« les sauvages utilisent une technique invariable à satisfaire des besoins matériels limités mais suffisants »*. Des besoins *« limités »*, passe encore. Mais des besoins *« suffisants »*, qu'est-ce que cela peut vouloir dire ?

(1) Marshall Salins, *Age de pierre, âge d'abondance*, Gallimard, 1976.

Deux exercices contrastés sur la collection de photographies

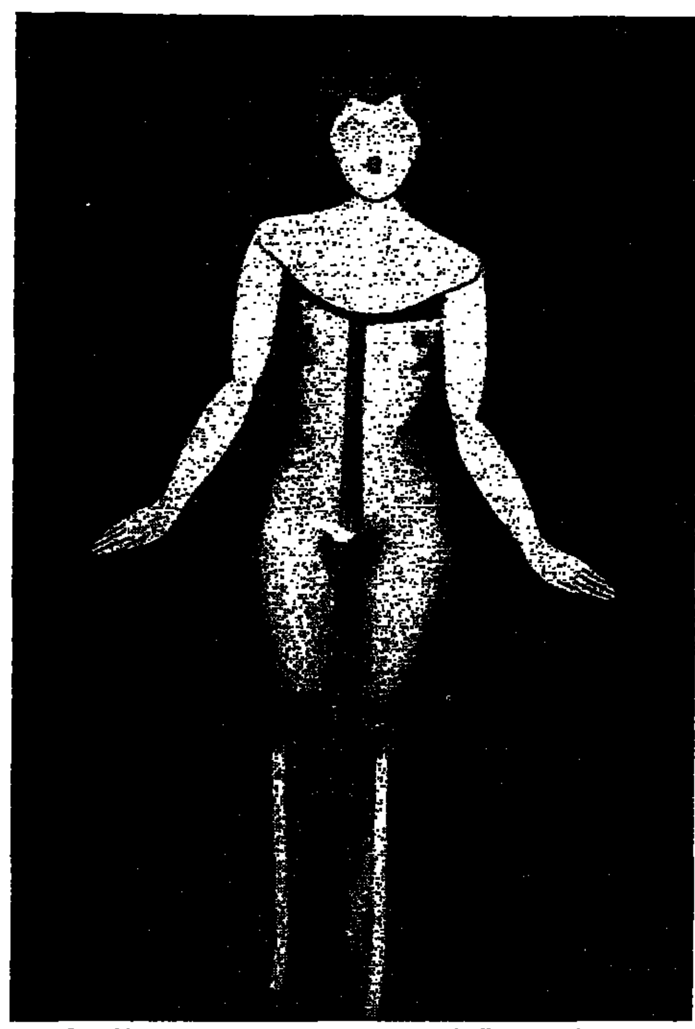
Le Musée national d'art moderne publie le catalogue raisonné de ses acquisitions tandis que le Museum Ludwig de Cologne dévoile en France, dans un gros pavé très bon marché, un florilège de ses plus belles images

COLLECTION DE PHOTOGRAPHIES DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE
Catalogue d'Annick Lionel-Marie, sous la direction d'Alain Sayag.
Ed. Centre Georges-Pompidou, 518 p., 1 129 illustrations, 395 F jusqu'au 15 mars, 450 F ensuite.

LA PHOTOGRAPHIE DU 20e SIÈCLE, MUSEUM LUDWIG COLOGNE,
textes de Marc Scheps et Reinhold Misselbeck
Taschen, 760 p., 880 photos, 157,50 F.

D'un côté, le catalogue des collections photographiques du Musée national d'art moderne (MNAM), imposant, docte, fort de 1 129 reproductions parfois en grand format, souvent en vignette, accompagnées de notices sur les auteurs et les œuvres, d'un glossaire technique et d'un index. De l'autre, un aperçu des collections du Musée Ludwig de Cologne dans un gros pavé richement illustré pour un prix défiant toute concurrence. A l'arrivée, deux conceptions, deux visions de la photographie.

La collection photographique du MNAM a démarré en 1977 à partir de rien, ou plutôt à partir de deux dons – *Le Simulateur* (1936), de Dora Maar, et *Woman* (1920), de Man Ray –, auxquels il faut ajouter les 1 656 images léguées par Brancusi en 1956. Vingt ans après, la collection du MNAM comporte 12 518 épreuves. La somme publiée concerne les riches années de l'entre-deux-guerres (dates de prises de vue entre 1905 et 1948). Pour cette période, le MNAM possède 2 627 œuvres de cent vingt artistes.



MAN RAY TRUST/ADAGP/COLLECTION DU MNAM/CCI

Coat-Stand (Porte-Manteau), Man Ray, 1920 (coll. MNAM).

Toutes les œuvres sont mentionnées dans ce catalogue classé par auteurs de A à Z, depuis Abbott jusqu'à Zwart. Mais plus de la moitié ne sont pas reproduites. Alain Sayag, conservateur au MNAM, a privilégié – images publiées, notices instructives – les « vintages » : des épreuves réalisées à l'époque de la prise de vue par l'artiste ou sous son contrôle. Les autres photographies de la collection, tirées après 1948, sont jugées de seconde zone, réduites à une mention de trois lignes. Dans cette logique du « vintage », certains émergent, d'autres sont marginalisés. Les premiers s'appellent Man Ray (208 épreuves, dont le fameux *Violon d'Ingres* reproduit en couverture) et Brassaï, dont Alain Sayag s'enorgueillit *de « posséder le plus bel ensemble qui soit d'épreuves anciennes »*. Les seconds sont Cartier-Bresson, Kertész, Sander et Bill Brandt.

PARIS, BERLIN, PRAGUE

Trois axes sont privilégiés : Paris, Berlin, Prague. Le surréalisme (Tabard, Ubac), le Bauhaus (Moholy-Nagy), le constructivisme (Rodtchenko) et l'école tchèque (Drtikol, Sudek). Sans oublier un bel ensemble de l'école française (Doisneau, Boubat, Izis, René-Jacques). On trouve des bijoux dans cette collection (Bellmer, Blanc-Demilly, Boiffard, Haussmann), qui, à lire la jaquette, *« égale les plus prestigieuses collections étrangères »*. Il est en fait difficile d'en apprécier la portée sur catalogue, d'autant que le choix des images reproduites traduit un manque de surprises, privilégiant un côté reliques et « beaux-arts ». L'ambiguïté de la photographie, son métissage avec le document, la publicité et autres arts appliqués est gommé, alors que s'étalent sur plusieurs pages les vues de voyage de Man Ray – mais Man Ray est un « artiste » – et les *Graffiti* de Brassaï. Ces axes ont néanmoins le mérite d'ébaucher une lecture européenne du modernisme qui échappe à la vision américaine dominante – Stieglitz ou Sheeler sont absents. Mais pourquoi alors Kertész et Cartier-Bresson sont-ils négligés, les liens du second avec le surréalisme étant évidents, notamment dans sa production des années 20 et 30 ?

Cartier-Bresson, on le retrouve en converture du pavé consacré à la collection Ludwig avec le gamin de Mouffetard, deux litrons de vin dans les bras. Le projet est ici différent, couvre l'ensemble du siècle, avec un ensemble qui doit beaucoup à la passion d'un donateur, Fritz Gruber. S'entrechoquent dans un clip d'images inégales, mais attractif, tous les genres, Man Ray et Beaton, Bayer et Capa, Salomon et Rodtchenko, Seymour et Sander, Lartigue et Moholy-Nagy.

Le bel objet du MNAM est au contraire un catalogue raisonné – mission de tout musée –, qui constitue une mine d'informations pour les chercheurs. Cette somme serait également destinée à *« tous ceux qui souhaitent acquérir une meilleure connaissance de la photographie entre 1905 et 1948 »*. Pour cela, il eût fallu que cette accumulation de notices et de reproductions soit accompagnée d'un texte consacré à l'aventure de la collection et aux partis pris qui l'ont guidée. Il n'y en a pas. Pourquoi aussi ce livre du MNAM n'est-il pas accompagné d'une exposition ? Découvrir les œuvres en reproduction sans que le public ne puisse se confronter aux originaux est pour le moins curieux. D'autant qu'il y a moins d'un an le public du Centre Pompidou a pu apprécier les collections du... Musée d'art moderne de New York.

M. G.

Les leçons de Cartier-Bresson

L'IMAGINAIRE D'APRÈS NATURE
de Henri Cartier-Bresson.
Fata Morgana, 80 p., 75 F.

Henri Cartier-Bresson a influencé des générations d'auteurs qui, à partir des années 50, ont élevé au rang de référence ses images aux compositions géométriques, forgeant ainsi une esthétique dominante dans la photographie française. Les rares écrits de Cartier-Bresson ont également beaucoup fait pour sa réputation, notamment *L'Instant décisif*, qui décrit sa conception du reportage.

Ce texte est publié dans un petit livre qui rassemble ses écrits, certains rédigés à l'encre de Chine, d'une graphie aussi hésitante que leur contenu est affirmé.

Le lecteur retrouvera ses observations sur la Chine ou Cuba et les hommages généreux rendus à Kertész, Doisneau, Capa, Giacometti, Breton... De belles formules jalonnent cet opuscule sensible : *« L'imaginaire d'après nature »*, *« La photographie est une action immédiate ; le dessin une méditation »*, *« (...) prendre sur le vif des photos comme des flagrants délits »*. Ces convictions rappellent que ce n'est pas tant la photographie qui a intéressé Cartier-Bresson mais l'obsession *« d'être dans la vie »*.

M. G.

Périples d'images

Quand pointe la dictature de l'image-minute, Françoise Huguier, voyageuse infatigable, prolonge la tradition du reportage au long cours

SECRÈTES
de Françoise Huguier.
Actes Sud, 96 p., 160 F.

DE SABLE, D'EAU ET DE SEL
de Monique Le Houelleur et Françoise Huguier.
Ed. Adam Biro, 112 p., 190 F.

Elle publie deux livres d'un coup. Entre deux reportages aux antipodes, elle *« couvre »*, à Paris, les défilés de haute couture, siège à la commission d'achat du Fonds national d'art contemporain (FNAC) et a créé le Festival de la photographie africaine à Bamako (Mali). Françoise Huguier est infatigable. Elle a photographié la rue japonaise et les costumes du théâtre populaire malais, les campagnes bretonnes et les déserts arctiques. Mais à l'heure où se brouillent les fuseaux horaires, quand pointe la dictature de l'image minute, elle prolonge la tradition du reportage au long cours. Cette voyageuse prend son temps pour traduire ses périples en images. Elle est restée plus de six mois en Sibérie, le temps de voir toutes les saisons. Elle a traversé l'Afrique, sur les traces de Michel Leiris. Des dizaines de fois elle est revenue en Asie où elle a passé son enfance.

Elle a huit ans quand la guerre d'Indochine s'achève. Son père dirigeait une plantation d'hévéas. Elle est retenue prisonnière du Viet-minh pendant quelques mois. Plus tard, elle aurait souhaité revenir sur le lieu de ses premières années. Une autre guerre, celle du Vietnam, l'en a empêchée. *« Alors j'ai tourné autour »* : Malaisie, Birmanie, Thaïlande, Indonésie, Chine, Japon. A chaque voyage – de un à quatre mois – elle rapporte quantité de reportages, textes et images, pour des magazines. *« Mes premières photos publiées ont été sur les cyclo-pousses de Djarkata. On appelait ça des sujets de curiosité. C'est comme ça que j'ai appris mon métier. »* A partir de 1983, elle travaille pour *Libération*. C'est pour ce quotidien qu'elle a fait ses premiers pas dans le monde de la mode. *« C'est à peu près l'époque où Christian Lacroix a débarqué dans cet univers avec Gaultier, Mugler, Margella et les Japonais. Ils ont apporté un sang neuf. Depuis, Lagerfeld et Versace ont médiatisé les défilés à coup de top-models. Et, dans l'assistance, les pop-stars ont remplacé la clientèle des émirats arabes. »* Pourtant Françoise Huguier continue de couvrir ces manifestations : *« Le photographe est très mal considéré dans ce microcosme. Mais j'aime bien ces décors, et ce milieu ultra-codé. La mode et l'Afrique, ce sont deux tribus hyperviolentes et raffinées, avec le même goût pour le paraître. »*

F. HUGUIER/RAPHO

Françoise Huguier.
Née en France, Françoise Huguier passe une partie de son enfance au Vietnam et au Cambodge. Elle devient photographe en 1976 et parcourt l'Asie. Elle collabore à partir de 1983 avec *Libération* qui publie ses images sur le cinéma, la mode, la politique et ses reportages à l'étranger. Elle entre à l'agence Vu en 1986 et commence à photographier en Afrique. Une rétrospective est présentée aux Rencontres d'Arles en 1987. Elle a publié *Sur les traces de l'Afrique fantôme* (éd. Maeght, 1990), *En route pour Behring*, (éd. Maeght, 1993). Elle rejoint l'agence Rapho en 1994.

Françoise Huguier a découvert le continent africain, à l'occasion d'un reportage sur deux chanteurs, Salif Keita et Mori Kanté, à Bamako, en 1983. Habituée aux paysages urbains, verticaux, resserrés, surpeuplés, du monde asiatique, elle ne comprend pas ces espaces, horizontaux, vides. *« Je ne savais plus cadrer. »* Elle pense que la couleur peut être une solution. C'est un échec. *« L'Afrique était pour moi un mystère. »* Un livre lui servira de sésame : *L'Afrique fantôme*, de Michel Leiris. Durant un an, en trois séjours, en compagnie de Michel Cressolle, elle suit, ville après ville, les traces du poète, de Dakar à Djibouti. Elle en revient avec un journal personnel, *Sur les traces de l'Afrique fantôme* , le contraire d'une illustration des propos de l'écrivain. *« Leiris, par son écriture directe et ferme, m'a obligée à structurer mon œil. »* Elle s'est habituée aux paysages abstraits du Sahel : *« Petit à petit, ma vision s'est horizontalisée. »* Et approfondie.

Il lui a fallu d'innombrables voyages au Mali et au Burkina Faso, beaucoup de temps et de patience, une familiarité discrète et une disponibilité constante, pour composer *Secrètes*, sensible reportage sur la vie intime d'un groupe de femmes vivant au Sahel. En quelques photos, en quelques phrases, elle donne une image différente de la condition féminine africaine sans, viser à l'ethnologie. *« Ces femmes m'ont permis d'entrer à l'intérieur des maisons,* écrit-elle. *La rencontre s'est faite dans la confiance, dans l'intimité, dans le secret des chambres. C'est là que nous nous sommes parlé, et c'est là que je les ai photographiées. »* Elle réalise ainsi quelques admirables portraits. *« En Afrique, il est plus facile qu'en France de photographier les corps, les visages. Là bas, je parle avec les gens, je comprends les gestes, qui sont naturels et sensuels. Et je sais quand il me faut arrêter. En France, il y a une raideur corporelle, une énorme réticence. »* Elle ajoute : *« J'aime les silhouettes qui s'en vont. En Afrique, c'est le dos qui est érotique, comme le cou au Japon. »*

Simultanément, elle publie *De sable, d'eau et de sel*, né d'une rencontre avec Monique Le Houelleur, une artiste eurasienne installée à Abidjan. Cette dernière propose des installations minimalistes créées à partir de matériaux de rencontre, dans des lieux anonymes, au Mali ou au Burkina Faso. La première les cadre avec son regard de photographe. L'expérience valait d'être vécue, même si la complémentarité des deux approches n'est pas toujours évidente.

Le Festival de Bamako est né de la multiplicité de ces dérives africaines : *« Quand je voyage,* note Françoise Huguier, *j'entre toujours en contact avec des photographes du pays. »* Elle est ainsi la première à exhumer les photos de Seidou Keita et de Malick Sidibé – *« un choc »* –, deux photographes consacrés récemment par le musée Guggenheim de New York. Il lui a aussi fallu batailler pour que les droits d'exposition soient payés aux photographes. Elle s'est retirée de la Biennale, jugeant qu'il n'y avait *« pas assez de place pour les jeunes »*, néanmoins ravie de son enracinement au Mali.

Son volume sur la Sibérie – *En route pour Behring* – est peut-être son plus beau travail, à la fois sur les gens et leur relation avec un univers. Il est né, dit-elle, des films de Tarkovski. Six mois aux confins du Grand Nord, des températures passant de 20 degrés à moins 50 degrés, *« quatre mois et demi sans voir la nuit »*, des déplacements en brise-glace, en hélicoptère, en bateau ou en avion-stop. *« J'ai eu le privilège d'écouter un capitaine de bateau du bout du monde jouer du piano. Rien n'avait changé depuis Tchékhov ! Tout me semblait à la fois fou et possible. Je ne voulais pas rentrer. J'aurais pu continuer des années en partant sur les traces des baleines et des morses. »* Elle est revenue. Elle repart. En 1998, elle compte traverser l'Atlantique, pour raconter l'Amérique à travers les portraits de ses acteurs : *« Une autre tribu. »*

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Les Presses de la Renaissance vont revivre.** Mises en sommeil il y a trois ans, au moment du rachat du groupe Belfond par CEP Communication, cette maison, qui fut remarquée pour sa production en littérature étrangère et biographies, ressurgit en prêtant sa marque à des publications relevant du domaine de la spiritualité pour grand public : « expériences humaines », faits de société, livres pratiques ou relectures de la Genèse, permettant de poser *« la question du sens de l'existence »*. Avec Alain Noël pour directeur littéraire, les Presses de la Renaissance sont ainsi intégrées, dans l'enceinte de CEP Communication, à un ensemble de marques d'édition (Presses-Solar-Belfond) dont Georges Leser est le PDG. Pierre Dutilleul en assure la direction éditoriale.

● **Témoignages de la Shoah.** Cent trente témoignages de survivants de la Shoah résidant en France ont été enregistrés depuis 1991 par l'association Témoignages pour mémoire, antenne française du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies. Les cassettes vidéo de ces témoignages sont désormais mises à la disposition du public et librement consultables à la section XXe siècle des Archives nationales (60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris).

● **Lecteurs de Bruno Gay-Lussac.** La Société des lecteurs de Bruno Gay-Lussac, qui vient d'être créée, se propose de faire connaître les livres de cet écrivain, mort en octobre 1995, notamment par la publication biannuelle d'un cahier (inédits, correspondances, informations bibliographiques, études. Le premier numéro paraîtra au printemps, peu après la publication chez Gallimard d'un récit posthume de Gay-Lussac, *Un cri de solitude* (Les lecteurs de Bruno Gay-Lussac, 9, villa Rougiers, 92700 Colombes. Adhésion annuelle : 100 F).

● **L'ascension de « Librio ».** Créée en mars 1994, la collection de livres à 10 francs « Librio » a dépassé les 10 millions d'exemplaires vendus, avec 150 titres d'auteurs classiques et contemporains, en texte intégral. Dix d'entre eux se sont vendus à plus de 150 000 exemplaires (1,5 million en dix mois pour *La Ligne verte*, feuilleton inédit en six épisodes de l'écrivain américain Stephen King et « record » de la collection. « Librio » bénéficie largement de la prescription des enseignants.

● **« Penser le XXIe siècle ».** C'est sous ce titre que les éditions Passages viennent de publier les actes des colloques organisés à l'occasion du cinquantième anniversaire d'Electricité de France. Avec des contributions de philosophes, d'historiens, de sociologues, d'anthropologues ou d'économistes, trois volumes (120 F chacun) sont disponibles : *Science et démocratie*, *Les Voies du développement* et *Le Droit à l'énergie*, sous la direction d'Emile Malet et codirigés respectivement par Hervé Le Bras, Jean-Jacques Salomon, Michel Paty (éd. Passages, 17, rue Simone Weil, 75013 Paris)

● **« Lu sur Internet ».** Les éditions Michel Lafon créent la collection « Lu sur Internet » à partir de récits puisés sur le réseau informatique mondial (en respectant les droits moraux et financiers des auteurs). Destinés à *« ceux qui ne sont pas connectés au réseau »*, les trois premiers volumes (*Kurt Cobain au Nirvana*, *Le Dossier Ovnis*, *Journal d'un condamné à mort*) offrent un montage de textes recomposés par Frédéric Lepage et sont le fruit *« d'enquêtes policières, secrets d'Etat, histoires d'amour, confessions vertigineuses »*.

● **Prix littéraires.** Le prix biennal Tocqueville a été attribué au sociologue Michel Crozier, auteur notamment de *La Crise de l'intelligence* (Interéditions), *Le Phénomène bureaucratique* (Seuil), *Le Mal américain* (Fayard).

PRÉCISION

A la suite de l'article consacré à l'ouvrage de Bernard Simeone, *Acqua fondata*, paru aux éditions Verdier (« Le Monde des livres » du 7 février), l'auteur du livre nous prie de préciser qu'il n'est pas originaire de Sicile mais du mont Cassin, dans la région de Naples.

Les désarrois de l'herméneute

Pierre-Marc de Biasi répond à Laurent Jenny sur la question de la critique génétique appliquée à l'étude des manuscrits modernes

Sous le titre Divagations généticiennes, *Laurent Jenny, dans « Le Monde des livres » du 20 décembre 1995, critiquait, au nom de l'herméneutique, les recherches sur les manuscrits modernes. Nous publions ici la réponse qu'a tenu à lui apporter Pierre-Marc de Biasi, directeur adjoint de l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS).*

Comme toute innovation critique notable, la *génétique littéraire* fait des vagues et perturbe le champ intellectuel où elle se déploie. Son tort est de bousculer quelques vieilles inerties tout en déversant sur la scène critique une profusion d'objets textuellement incorrects dont la critique interprétative ne sait que faire. Les ébauches, brouillons, plans, carnets, scénarios, rédactions inédites, notes d'enquête, calepins de voyage, journaux intimes, etc., substituent un foisonnement de documents complexes à ce qui était, avec le texte, l'ordre limpide d'un objet unique et délimité. Laurent Jenny estime qu'il serait préférable de faire comme si ces manuscrits n'avaient jamais existé. Ce déni de réalité, intellectuellement très étrange (il y a des manuscrits, mais je ne veux rien savoir de ce qu'ils pourraient nous apprendre), trouve sa justification dans le présupposé de « clôture du texte » qui a servi, depuis trente ans, à débarrasser l'analyse littéraire du biographisme. C'est se tromper de cible. Ce que la génétique littéraire cherche à reconstituer, ce n'est pas l'auteur, mais un processus d'écriture. Comment la « clôture » pourrait-elle séparer l'oeuvre du travail de l'écrivain, le texte de ses manuscrits ? Sans devenir généticien, on peut avoir recours aux manuscrits par respect pour l'écrivain... ou par simple prudence, car le « geste arbitraire et souverain » du critique ne met pas toujours à l'abri des bévues et des contresens. Que penser des interprétations qui, à l'abri de cette fameuse « clôture », se trouvent en contradiction flagrante avec ce que nous disent les brouillons de l'oeuvre ? Les cas ne sont pas si rares.

Mais, si les manuscrits offrent un moyen sûr pour valider les hypothèses formées à partir du texte, ils constituent surtout pour la critique une formidable mine de découvertes. Alors, pourquoi tant de réticences ? Parce que, hélas ! la plupart des manuscrits apportent un démenti formel à la possibilité de conclure sur le sens des textes. L'avant-texte ne suspend pas la relation interprétative, mais il la rend plus complexe et y introduit une dimension problématique. Relu à la lumière de ses manuscrits, le texte littéraire supporte mal d'être institué en « configuration de sens fini » : il ne s'est construit qu'en déjouant à chaque instant le risque d'engendrer une interprétation unilatérale et totalisante. Dans un brouillon, le plus petit geste d'écriture (une rature, un ajout, un déplacement) est toujours déterminé par la coexistence de plusieurs exigences à la fois hétérogènes et solidaires. Pour la génétique, c'est cette solidarité, ininterprétable par l'herméneutique, qui constitue la « réalité » même de l'écriture : un réseau de liens de sens, dont la dynamique reste active dans le texte comme moteur de lectures indéfiniment plurielles.

C'est donc à un renouvellement *interprétatif* qu'appelle l'approche génétique et il n'y a pas d'autre cause à l'angoisse du critique. Pour l'exorciser, Laurent Jenny use des arguments les plus légers. La génétique s'entourerait des signes extérieurs de la scientificité (équipes de recherche, haute technologie, hypertextes, etc.) sans parvenir à une « vraie » science. En effet, il s'agit d'une science de l'homme et nullement d'une science « dure » : à ce compte, la sociologie, l'histoire, l'ethnologie, l'archéologie, etc., ne sont pas non plus de « vraies sciences ». Laurent Jenny se trompe encore en déclarant que l'objet *« inobjectivable »* de la génétique est *« l'origine même de l'oeuvre littéraire »* et qu'il échappe par définition à la science. Les généticiens ne s'intéressent pas plus à l'origine de l'oeuvre que les linguistes à l'origine de la langue : leur objet est l'avant-texte tel qu'on peut le reconstituer en observant les métamorphoses de l'oeuvre, des premières notes auxquelles il a donné lieu aux dernières corrections sur épreuves. Leur but n'est pas de « déréaliser » l'oeuvre : pour qui se donne la peine de l'étudier, un brouillon n'a rien d'irréel, et il faudrait être bien peu sensible pour ne pas apercevoir qu'il s'agit de la littérature même, à l'état natif.

DIVAGATIONS DISSOLVANTES

A court d'arguments, Laurent Jenny en vient à une étrange association d'idées : ce n'est pas un hasard, dit-il, *« si la grande époque des brouillons qui intéressent tant la génétique est aussi celle de la fabrication des papiers les plus médiocres, vouant le patrimoine des manuscrits modernes à l'imminence d'une disparition »*. Il veut sans doute ici évoquer la grave question des papiers acides (qui, soit dit en passant, concerne les imprimés autant que les manuscrits) et la menace de destruction organique qui pèse sur les écrits des XIXe et XXe siècles. Mais quel rapport entre ce désastre attendu et le travail des généticiens ? Laurent Jenny veut-il dire que les « divagations généticiennes » seraient, dans l'ordre de la pensée, aussi mortellement dissolvantes pour la littérature que le chlore et l'acide qui détruisent lentement nos bibliothèques ? Qui divague ? Poursuivant son idée, Laurent Jenny s'en prend aux nouvelles technologies : *« Face à cette perspective, un généticien comme Pierre-Marc de Biasi réagit en prônant la conversion de l'archive en sa copie numérique ou optique »*. Et de s'insurger contre ce « simulacre hyperréel » où s'avérerait, selon lui, toute la nuisance de la *« grande rêverie »* généticienne.

Les généticiens sont farouchement attachés à la conservation matérielle des manuscrits, mais en quoi cette indispensable sauvegarde devrait-elle exclure la numérisation des fonds ? Les bibliothèques s'équipent de postes de lecture multimédia et l'information scientifique circule sur Internet. C'est ainsi. La conversion numérique permet la consultation du manuscrit sans dommage pour l'original (c'est le microfilm de notre époque) et offre des perspectives sans précédent pour l'édition critique ; elle rend envisageable la transmission instantanée des documents partout où ils sont nécessaires à la recherche, et donne réalité au projet d'un partage des richesses intellectuelles. Enfin, la numérisation constitue une garantie inestimable de pérennité pour le patrimoine écrit. S'il a le moindre doute, que Laurent Jenny aille interroger à ce sujet le conservateur des manuscrits de Sarajevo.

Les critiques de Laurent Jenny relèvent d'une inquiétude passéiste et d'une hostilité spontanée contre *« les organismes de recherche »*, c'est-à-dire, en un mot, contre le CNRS, sans lequel, en effet, l'étude des manuscrits modernes n'aurait jamais connu le développement qui lui attire tant de vindicte. D'où vient cette animosité ? L'herméneutique a toujours flirté avec l'idéalisme et l'intemporel : elle déteste la science parce que son modèle implicite est le Livre, le texte sacré étayé sur la glose et le commentaire. Pour l'herméneutique, le Texte est le seul Dieu et le critique est son prophète. Difficile, dans ces conditions, d'échapper longtemps à la tentation intégriste. La critique génétique, au contraire, est résolument médiologique, laïque et antifondamentaliste. Les manuscrits lui ont enseigné que le texte est l'effet d'un travail, qu'il ne vit que par la mémoire vive de sa propre écriture, que le sens est instable et la vérité problématique. En cherchant à construire une épistémologie historique et peut-être matérialiste de l'écriture littéraire, la génétique littéraire arrache la relation critique à la fiction de sa souveraineté et réinsère l'oeuvre dans la logique profane de sa genèse. Mais ce geste, loin de rendre caduque la relation critique, enrichit le texte d'une dimension qui lui faisait cruellement défaut : la quatrième dimension, celle du temps, où le sens reprend possession de sa propre histoire.

Pierre-Marc de Biasi

La « Lettre internationale » rebondit

On a pu la croire bien des fois à l'agonie mais la *Lettre internationale*, décidément infatigable, reprend de nouveau son souffle. Cette revue à plusieurs têtes, la plus internationale des revues d'idées et de culture, publiée sous forme d'éditions distinctes dans différents pays d'Europe et qui s'est imposée, depuis sa création à Paris en 1984, comme l'une des entreprises de presse les plus radicalement originales, doit sa survie à l'entêtement éclairé de son fondateur et directeur Antonin Liehm, soixante-treize ans, Tchèque exilé de Prague en 1968, devenu citoyen américain puis professeur d'université en France. En 1993, l'édition française de la *Lettre*, du moins dans le grand format qui la caractérisait, était enterrée pour ressurgir deux ans plus tard sous la forme du *Bulletin de Lettre internationale* plus petit, plus classique, non illustré – « *la* Lettre *du pauvre* », sourit Antonin Liehm. La plupart des ramifications internationales, elles, tiennent encore bon.

En France, c'est ce bulletin trimestriel qui fait peau neuve. *« Si, en plus d'un rédacteur en chef fou, vous trouvez un éditeur fou, alors vous avez une chance d'équilibrer les comptes »*, lance Antonin Liehm dont la vivacité a quelque chose de l'hydre de Lerne. L'éditeur fou, il ne l'a jamais trouvé – Christian Bourgois avait fugitivement accueilli une collection « Bibliothèque Lettre internationale », rassemblant des livres d'auteurs publiés dans la revue. Mais, cette fois, Liehm vient d'obtenir un soutien conjoint des éditions Arte et Mille et Une Nuits qui apposent leur marque au *Bulletin* afin de lui assurer promotion et diffusion (Hachette). Il espère ainsi doubler le nombre des abonnements (environ 900).

Le premier résultat de cette association (qui est en fait le numéro 7 du *Bulletin*) continue heureusement à dépayser les habitués de cette entreprise donquichottesque et disparate, à la fois politique, philosophique, économique, sociologique, mais essentiellement littéraire, d'inspiration de gauche et organisant un dialogue permanent, jamais thématique, entre des textes venus d'ailleurs, particulièrement ouverts à l'Est. Au programme, entre autres : le discours de Stockholm de Wislawa Szymborska (prix Nobel), celui de Mario Vargas Llosa à l'occasion du Prix de la paix des libraires allemands, des textes sur la communication ou la psychanalyse, deux ensembles sur les fantômes – vrais fantômes ou pays fantômes, avec des interventions de Rada Ivekovic, Predrag Matvejevitch ou Slavenka Drakulic sur l'ex-Yougoslavie.

Marion Van Renterghem

★ **Abonnements : Association des amis de Lettre internationale. 41, rue Bobillot, 75013 Paris.**

AGENDA

● ***JUSQU'AU 16 FÉVRIER. ÉDITION.*** **A Quimper,** la bibliothèque municipale et la Maison pour tous d'Armel Ergué organisent le Salon de la petite édition, édition art et littérature. En présence de plus de soixante-dix éditeurs et de l'invité d'honneur : Jean Rouaud (MPT Armel Ergué, 16, av. Georges-Pompidou, 29000 Quimper, tél. : 02-98-90-78-00).

● **DU 14 AU 16 FÉVRIER. HUMANITAIRE. A Paris,** une exposition-vente de livres, avec rencontres d'auteurs, débats publics et un espace pour les enfants, est organisée par ATD Quart Monde, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris, tél. : 01-43-33-49-77).

● **DU 14 FÉVRIER AU 28 MARS. DIVERSITÉ. A Paris,** trois conférences sont proposées par le club de réflexion Réunir, présidé par Bernard Kouchner sur le thème « Comment vivre et gérer la diversité dans les sociétés contemporaines ». Elles seront successivement présentées par Alain Touraine (le 14 février), Pierre Rosanvallon (le 24 février) et Michel Wieviorka (le 28 mars) de 19 heures à 21 heures (4, place de Valois, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-36-37).

● **LE 15 FÉVRIER. GOMBROWICZ. A Paris,** la Comédie-Française présente la lecture du Journal de Witold Gombrowicz, par Andrzej Seweryn, à 18 heures, au Théâtre du Vieux-Colombier (21, rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris. Réservations : 01-44-39-87-00).

● **LE 19 FÉVRIER. SPINOZA. A Paris,** dans le cadre « Histoire des autres, démocratie des autres », le Centre Georges-Pompidou organise une conférence, à 19 heures, sur le thème « Spinoza et la survie des juifs » (rens. : 01-44-78-42-40).

● **LES 27-28 FÉVRIER ET LE 3 MARS. OCCUPATION. A Caen et à Paris,** un colloque est organisé sur le thème « Des revues sous l'Occupation ». La première partie se déroulera à Caen, en l'abbaye d'Ardenne, avec la présence de nombreuses personnalités. La seconde partie, une soirée-débat aura lieu au Centre Georges-Pompidou, le 3 mars, à 19 heures (Ent'revues, André Chabin, 25, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 01-47-03-40-03).

● **LE 19 FÉVRIER. MIXITÉ. A Paris,** la revue *Passages* organise, à 20 h 30, un débat sur le thème « La mixité dans tous ses états », en présence de nombreuses personnalités (17, rue Simone-Weil, 75013 Paris, tél : 01-45-86-30-02).

● **LE 21 FÉVRIER. KLEMPERER. A Paris,** à l'occasion de la traduction de *LTI, la langue du IIIe Reich*, de Victor Klemperer (Albin Michel), une journée scientifique est organisée en présence de nombreux spécialistes, à partir de 14 heures (Fondation de l'Allemagne, Cité internationale universitaire de Paris, 27, bd Jourdan, 75014Paris, tél. : 01-44-16-13-01).

À L'ÉTRANGER

La fin d'une époque

La dernière librairie russe de Londres, The Russian Central and East European Bookshop, a fermé ses portes, car son propriétaire, M. Philip Wilson, ne pouvait plus payer le loyer. Il avait pris la relève de Collets, qui avait été ouvert en 1934 par Eva Collet Reckitt. Cette jeune femme socialiste avait elle-même racheté la boutique, alors appelée The Bomb, à un anarchiste. Collets est longtemps resté le centre culturel de toute la colonie russe réfugiée dans la capitale britannique et plus largement des intellectuels de gauche, mais avait dû fermer en 1993. Et c'est alors que Philip Wilson avait racheté le fonds et ouvert son magasin. Les Russes d'aujourd'hui ne courent plus les librairies mais les grands magasins de luxe, comme Harrods.

● **CHINE : Lire Vargas Llosa**
La maison d'édition Shidai a prévu de publier cette année les œuvres complètes de Mario Vargas Llosa, dont les Chinois connaissent déjà depuis le début des années 80 *La Ville et les Chiens* et *La Tante Julia et le scribouillard*.

● **CALIFORNIE : Retour à l'envoyeur**
L'arrière-petit-fils de l'auteur de David Copperfield, Gerald Dickens, comédien, qui devait assister en temps qu'invité d'honneur au Riverside Dickens Festival puis assurer un one-man-show a été retenu par les services d'immigration de Minneapolis, qui ont fini par le renvoyer en Angleterre, car il n'avait pas de visa de travail. Le jeune acteur ignorait qu'il lui en fallait un, car sa prestation était bénévole, mais les autorités ont considéré qu'à partir du moment où il voyageait tous frais payés, c'était une façon de le rétribuer.

● **ROMANS ET CINÉMA : le retour des années 70**
Cette année va voir fleurir les suites des succès des années 70, ainsi, Thomas Berger a touché près de 300 000 $ (un million et demi de francs) de son éditeur Little, Brown pour *The Return of Little Big Man*, en mars ce sera le tour du troisième et dernier épisode de la série *2001* d'Arthur C. Clarke, qui s'intitulera *3001, The Final Odyssey* et sera publié par Del Rey, en septembre, la suite de *Rosemary's Baby* d'Ira Levin, intitulé *Son of Rosemary* chez Dutton ; et on attend un nouveau roman de l'auteur de *Love Story*, Erich Segal, intitulé *Only Love*.

● **RUSSIE : Incendie à la Bibliothèque**
Près de 3 000 livres rares, dont certains datent du XVIe siècle, ont été détruits par un incendie qui s'est déclaré dans la bibliothèque de l'Observatoire de Poulkovo, à Saint-Pétersbourg, selon l'agence Interfax. Le gouverneur de Saint-Pétersbourg, Vladimir Iakovlev, a promis au nom de la municipalité d'aider l'Observatoire à reconstruire sa bibliothèque et à réparer les livres qui n'ont pas complètement brûlé. Il a aussi lancé un appel au gouvernement russe.

CORRESPONDANCE

A la suite de la critique du livre de Helena Besserman Viana, *N'en parlez à personne. Politique de la psychanalyse face à la dictature et à la torture*, par Elisabeth Roudinesco (« Le Monde des livres » du 31 janvier), Marilia Aisenstein, présidente de la Société psychanalytique de Paris, tout en soulignant que l'article posait *« fort bien la question centrale des filiations analytiques et des retours des refoulés de l'histoire »*, a tenu à nous apporter les précisions suivantes :
« Il est erroné d'écrire que le 11 août le conseil exécutif de l'Association psychanalytique internationale avait refusé d'exclure Leao Cabernite. Les statuts de l'API ne lui permettent pas de radier un membre contre l'avis de la propre société, ceci dans un souci de non-ingérence. Malgré les positions du conseil et de son propre comité d'éthique, c'est une majorité des membres de la société de Rio de Janeiro I qui a voté contre la radiation de Cabernite. Il n'en reste pas moins vrai qu'il nous faut nous interroger sur l'étrange position de la société de Rio de Janeiro I, qui laisse pour le moins perplexe. C'est le sens d'une déclaration de l'assemblée générale de la Société psychanalytique de Paris adressée aux instances ad hoc *et aux autres sociétés composantes de l'API. »*

هكذا من الأصل

Les petits boulots : de vrais métiers

RIEN DE TEL, pour mettre les rieurs de son côté, que d'évoquer la liste des suggestions faites par de brillants chefs d'entreprise au cours de la « Nuit des nouveaux emplois », organisée lundi 20 janvier par Alain Madelin. Comme à la Samaritaine, on y trouvait de tout : les coiffeurs-manucures dans les trains, les gardiens de chiens pendant les courses au supermarché, les formateurs au sourire pour les petits commerçants et les éleveurs d'escargots, entre autres. Il y eut même quelqu'un pour proposer des *« cireurs de pompes en entreprise »*, alors que ceux-ci existent déjà en quantité mais, c'est vrai, pas toujours reconnus professionnellement.

Pour tous ceux qui se gaussent des *« petits boulots »*, l'affaire était donc entendue et cette soirée une bénédiction. Une fois de plus, démonstration était faite que la quête aux gisements d'emplois débouchait sur des exemples dérisoires, désuets, voire humiliants. *« Elle a belle allure, la société qu'ils nous promettent »*, s'esclaffent ceux qui ne perdent pas une occasion de railler, pêle-mêle, le retour des concierges, des livreurs de lait, des pompistes et des contrôleurs de bus. *« Et pourquoi pas le poinçonneur des Lilas, pendant qu'ils y sont ? »*. En leur temps, Philippe Séguin et Jacques Chirac s'étaient attirés les mêmes sarcasmes en imaginant des solutions de la même eau, sans plus de succès.

Mais les rieurs n'ont pas toujours raison. Car, s'il n'y a pas de sot métier, comme dit la sagesse populaire, la question est aussi trop sérieuse pour être ainsi évacuée par le ridicule. Ou, alors, il faut renoncer à chercher des issues, se complaire dans la mortelle fascination d'une mécanique condamnée à broyer les effectifs et assister, impuissant, à l'inexorable montée du chômage.

Prenons garde. Sauf à considérer que l'emploi se définit à *« périmètre constant »*, pour parler comme les économistes, qu'il ne se conçoit que dans sa version industrielle immuable ou, à la rigueur, que dans son application aux activités de services standardisables, il serait temps d'explorer les possibilités émergentes, même si elles demeurent mal définies, et pour cause. A supposer que la réduction du temps de travail et peut-être le partage puissent être des solutions, elles ne sauraient de toute manière être les seules. Rien n'interdit, parallèlement, d'essayer de trouver la clé ailleurs que sous la lumière du réverbère. Dans les initiatives locales comme dans la satisfaction de nouveaux besoins, il doit y avoir la possibilité d'élargir le champ de l'emploi puis de redonner espoir. Les métiers de l'environnement, ceux liés au développement des services à la personne ou dits de proximité, pour ne prendre que ces exemples, devront bien finir par se concrétiser, alors qu'on ne cesse d'en parler, depuis des lustres maintenant.

UNE VRAIE FONCTION

Bon et mauvais cas de figure, le précédent américain sert à la fois d'aiguillon et de repoussoir. Aux Etats Unis, la *job machine* a été capable de produire des millions d'emplois, certes peu qualifiés pour ceux qui nous occupent là, mais elle a également démontré l'extraordinaire vitalité de secteurs d'activités jusqu'ici ignorés. Surtout, les promeneurs de chiens à New York ou les empaqueteurs installés au bout des caisses dans les centres commerciaux ne sont pas regardés avec mépris ou commisération. Ils occupent une vraie fonction et ont une réelle utilité qu'on ne leur accorderait pas en France où l'on se rassure en apprenant qu'ils sont mal payés, parfois en dessous du seuil de pauvreté, et laissés sans couverture sociale.

Pour en finir avec le syndrome hexagonal du petit boulot, il faudrait commencer par refuser cette sorte de fatalité qui conduit ensuite au dénigrement et à la dévalorisation systématique d'emplois naissants, sous prétexte qu'ils ne ressemblent pas aux anciens, mythifiés le plus souvent. Sinon, on en vient, comme cela se produit depuis dix ans, à stériliser des gisements éventuels, à peine sont-ils détectés, en les déclarant indignes ou en les transformant en une annexe peu glorieuse des dispositifs de traitement social. A-t-on jamais pensé que les 400 000 à 500 000 contrats emploi-solidarité (CES), payés au SMIC horaire pour un mi-temps, pourraient représenter l'amorce appréciable de vrais emplois s'ils étaient transformés en temps plein et, plus encore, s'ils n'étaient plus considérés comme des pis allers ?

Quelques conditions sont nécessaires pour qu'il en aille autrement qu'aujourd'hui. Cela passe par la reconnaissance de ces petits emplois à l'égal d'autres. Ils doivent être appréciés comme de vrais métiers, normalement rémunérés, socialement intégrés, y compris dans des conventions collectives, et, mieux, dont on aura assuré la professionnalisation, enjeu de leur qualité. Faute de quoi, à l'instar d'Eric Raoult qui destinait aux RMistes les 50 000 postes espérés de la loi sur la dépendance, quand celle-ci était encore à l'ordre du jour, on empêchera l'éclosion de nouvelles activités, aussitôt dédiées à des publics donnés et, par suite, immédiatement déconsidérées.

Constituer des filières professionnelles ne suffira pas toujours. Encore faudra-t-il s'en donner les moyens. Parce que certaines des niches potentielles doivent être soutenues momentanément ou durablement, pour exister, il peut être nécessaire de structurer l'offre, actuellement trop diffuse, et de solvabiliser la demande qui bute sur des obstacles financiers, surmontables à peu de frais parfois. D'autant que, localement, des projets peuvent être portés par la population en fonction de ses choix de vie en commun ou de ses aspirations propres.

Ces précautions prises, les ricanements à propos des petits boulots, qui n'en seraient plus, pourraient sans doute cesser. Mais cela suppose aussi que, en croyant bien faire, des personnalités comme Alain Madelin ne gâchent pas ces perspectives avec des projections caricaturales. Pour s'éloigner de la vision maléfique des petits boulots, il devient urgent de ne plus donner prise à sa représentation spectaculaire.

Alain Lebaube

Les gens
par Kerleroux



La France vue d'Amérique, « Titanic des entrepreneurs »

Suite de la première page

Cette semaine, le grand quotidien américain a de nouveau longuement brossé un tableau alarmant, et en grande partie fidèle, d'un modèle économique, social et politique à bout de souffle, dépassé par les défis de la mondialisation (*Le Monde* du 13 février). D'autres pays d'Europe sont confrontés aux mêmes difficultés, mais la France, visiblement, a droit à un traitement particulier. Pourquoi ? Parce qu'elle maintient des ambitions linguistiques, commerciales, diplomatiques et une visibilité internationale qui l'exposent davantage aux critiques, mais aussi parce que, plus que tout autre et de tous temps, elle a fait de l'Etat la pierre angulaire de son fonctionnement.

Or, c'est bien là, autour du rôle de l'Etat, que se situe le clivage avec les Etats-Unis. *« Aux Etats-Unis*, souligne Bernard Brown, professeur de science politique à la City University of New York, *la gauche comme la droite se sont détournées de l'Etat. Cela implique une plus grande souplesse, une plus grande décentralisation pour la société ; si l'Etat compte moins, c'est à la société civile et au marché qu'incombe la responsabilité de l'intérêt public. »* Cette évolution explique en partie la perplexité des journalistes américains devant l'attachement des Français au rôle de l'Etat à tous les niveaux, même en plein marasme. De ce point de vue, ils comprennent mieux l'Italie : *« L'Italie, d'une certaine manière, est la société postindustrielle par excellence*, s'amusait mercredi Tom Friedman, l'éditorialiste économique du *New York Times* : *elle n'a pas d'Etat ! »* Ce qui a handicapé l'Italie pendant la guerre froide, note-t-il, *« la faiblesse de ses gouvernements, ses épidémies d'évasion fiscale, le penchant des Italiens à contourner l'Etat, sont devenus des atouts en cette ère de mondialisation où, comme ils disent, ce ne sont plus les gros qui mangent les petits mais les rapides qui mangent les lents »*.

RIGIDITÉS

Et la culture économique *« rapide »* aujourd'hui, c'est celle de l'innovation technologique que la France, en dépit de tous ses talents, estime la presse américaine, est en train de sacrifier par ses rigidités. Ces résistances au changement n'empêchent pas, bien sûr, les investisseurs américains de s'intéresser à un pays qui continue de présenter de multiples avantages : l'excellent état de son infrastructure, la qualification et le niveau de productivité d'une main-d'œuvre qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, perd moins de journées de grève que beaucoup d'autres pays européens, sa tradition de recherche, sa situation géographique unique en Europe qui lui permet d'avoir des liaisons directes avec les six plus grand marchés européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Benelux, Italie et Espagne), sont des atouts non négligeables par rapport aux pays émergents.

En 1995, selon les chiffres du Département du commerce, la France était la septième destination des investisseurs américains ; FedEx a choisi l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy comme port d'attache européen. IBM, qui emploie 20 000 personnes en France, a annoncé en 1995 un investissement supplémentaire de 1 milliard de dollars et la création d'un millier d'emplois. Le PDG de Sara Lee (Dim, Kiwi, Playtex), John Bryan, ne tarit pas d'éloges sur le sort de ses investissements en France, dans un marché de *« consommateurs exigeants »*. En matière de placements, depuis l'an dernier les investisseurs américains se tournent aussi davantage vers les valeurs européennes, et notamment françaises. Et la France a été, l'an dernier, la destination touristique étrangère favorite des Américains.

Mais à l'heure où les Etats-Unis prennent le virage de la révolution technologique avec un goût du risque inconnu en France – de nombreuses petites entreprises prodiges de Californie ont été constituées à l'aide de capital risque – les Français leur donnent l'impression de rater ce virage. Et le chroniqueur parisien du *New Yorker*, magazine lu par tous les intellectuels de la Côte est, préfère se concentrer, non sans humour et tendresse, sur les mœurs étranges de gens capables de lui expliquer à longueur de pages pourquoi le Flore est plus à la mode que les Deux Magots, ou *« pourquoi la droite, la gauche et le patron d'Yves Saint Laurent s'étripent sur un barbare réformé du Ve siècle »*, Clovis.

Pour autant, la presse américaine n'est pas persuadée que la panacée économique et sociale existe aux Etats-Unis ; elle s'est fait longuement l'écho, l'an dernier, des drames du *downsizing* (la réduction des effectifs dans les grandes entreprises) ou des inégalités de revenus et continue à disséquer sans complaisance les déchirures de la société américaine. Pour alimenter le débat, le *New York Times* ouvrait ses colonnes la semaine dernière à l'économiste français Jean-Paul Fitoussi, qui soulignait la différence d'attitude entre les modèles européen et anglo-saxon à l'égard des inégalités de revenus : aux Etats-Unis, *« depuis la fin des années 60, un courant de pensée substantiel a défendu l'inégalité et pris position contre la redistribution des richesses ; mais en Europe, il existe une longue tradition dans la direction opposée, remontant au XIXe siècle (...). Jusqu'à quel point une société peut tolérer l'inégalité n'est pas seulement une question économique. C'est une question politique à laquelle il ne peut être répondu qu'à travers le processus démocratique »*.

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIFS

JEAN-MARIE LE PEN

Contrairement à ce que nous avons écrit dans le portrait de Bruno Mégret, publié dans *Le Monde* du 4 février, Jean-Marie Le Pen a remporté une fois une élection au scrutin majoritaire uninominal : en novembre 1958, ce mode de scrutin venant d'être établi, M. Le Pen, député sortant (poujadiste), avait été réélu dans la 3e circonscription de Paris, au second tour de scrutin, face à quatre autres candidats.

MALAISES

Le prix de vente de l'ouvrage *Malaises...* de Gus Bofa, publié par les éditions La Machine, est de 350 francs et non de 650 francs comme nous l'avons indiqué par erreur dans « Le Monde des livres » du vendredi 7 février.

ALTERNATIVES EUROPÉENNES

Dans l'article consacré à la rencontre européenne du samedi 1er février qui a permis à une partie de la gauche de débattre de l'Europe sociale et politique (*Le Monde* du 4 février), c'est par erreur que nous avons attribué l'organisation de cette réunion au Forum alternatives citoyennes. Il s'agit en réalité du Forum alternatives européennes.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les intellectuels en première ligne

LES artistes, et au-delà, les intellectuels se mobilisent. La progression du Front national, confirmée par la victoire de Vitrolles, comme celle des thèses de l'extrême droite, qui ont influencé les projets du gouvernement contre l'immigration, ont finalement mis à mal l'idée d'une intelligentsia coupée des réalités de la crise sociale.

Il y avait bien eu, certes, quelques initiatives. Autour d'Ariane Mnouchkine, quelques artistes, des gens du théâtre surtout, avaient tenté de provoquer un éveil de l'opinion sur le martyre de Sarajevo. Quelques personnalités des arts et des sciences, d'Albert Jaccard à Emmanuelle Béart, avaient aussi, au cours de l'été, activement soutenu la lutte des sans-logis et des sans-papiers. Mais ces actions étaient restées jusqu'à présent isolées, dispersées, parisiennes aussi.

Aujourd'hui, la mobilisation prend une nouvelle dimension. Les actions se multiplient et se font plus ambitieuses. C'est le train des intellectuels, parti de Paris pour la manifestation organisée, jeudi 13 février à Toulon, contre la dissolution, décidée par le maire d'extrême droite, du Centre national et de la danse et de l'image (CNDI). C'est l'organisation d'un défilé silencieux, le 22 février à Paris, destiné à rappeler ce que les étrangers représentent dans le développement et le rayonnement de la France. C'est enfin l'appel des 59 cinéastes à la désobéissance civique contre le projet de loi du gouvernement sur l'accueil des étrangers. Cette dernière initiative joue aujourd'hui comme un révélateur. Elle provoque d'abord une large adhésion dans les milieux intellectuels. De nouvelles signatures s'ajoutent chaque jour à la liste des « 59 ». D'autres artistes souhaitent adhérer à la démarche : des écrivains aujourd'hui, des gens de théâtre, des architectes et des dessinateurs demain. Elle dément le discours convenu sur la démission des intellectuels français.

Le mouvement actuel traduit aussi la convergence de démarches de nature différente. Avec Châteauvallon, la protestation contre l'extrême droite s'exerce dans un champ précis, limité a priori : il concerne directement la vie des artistes, leur liberté d'expression, même si certains soulignent, avec le cinéaste Bertrand Tavernier, que *« le fascisme commence toujours par ce domaine »*. L'appel des « 59 » *« à désobéir à des lois inhumaines »* représente une approche plus globale : c'est une attaque contre l'Etat, contre certaines de ses décisions et plus généralement contre une politique de frilosité. La vivacité avec laquelle trois membres du gouvernement ont réagi traduit pour le moins l'embarras dans lequel ce réveil des intellectuels le plonge.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vers une grève de la presse parisienne

L'AGGRAVATION du conflit des salaires dans la presse fait craindre que les journaux parisiens ne soient placés dès demain dans l'impossibilité de paraître. Les syndicats des ouvriers ont fait connaître hier, ainsi que nous l'avons annoncé, que s'ils n'obtenaient pas ce soir à 18 heures une réponse favorable à leur demande d'une indemnité provisionnelle de 25 % ils *« passeraient à l'action »*.

A cette revendication, M. Pierre Bourdan, ministre de l'information, répondait dans la soirée par un communiqué dans lequel il souligne que *« le gouvernement ne saurait envisager présentement de modifier sa politique des salaires et des prix. Les seules dérogations possibles concernent le rajustement prévu par l'arrêté du 25 juillet 1945, et le relèvement des salaires anormalement bas »*.

Au cas où des tentatives de conciliation se produiraient dans la journée, les positions ainsi prises ne leur laissent, semble-t-il, que de faibles chances de succès. La commission des rotativistes, pour sa part, se déclare il est vrai disposée à négocier sur la base de son ancienne demande. Elle ne saurait faire oublier qu'elle n'a pas accepté l'arbitrage récemment intervenu.

Sans doute le public va-t-il s'interroger sur les motifs de l'agitation qui s'est emparée des salariés de la presse. Leurs revendications surprennent par leur soudaine acuité, alors qu'ils ne comptent point parmi les travailleurs les plus défavorisés. Ils voudront, nous l'espérons encore, y regarder à deux fois avant de prendre des décisions extrêmes.

(14 février 1947.)

EMPLOI Dans un arrêt qu'elle devait rendre jeudi 13 janvier, la chambre sociale de la Cour de cassation devait confirmer une décision de la cour d'appel de Paris du 23 février 1996, rejetant le pourvoi de la Samaritaine, qui contestait devoir réintégrer une salariée après l'annulation d'un plan social ayant conduit à son licenciement. ● CETTE DÉCISION revient sur les pratiques antérieures. Désormais, la nullité d'une procédure de licenciement collectif entraîne la nullité des licenciements individuels qui en découlent. ● LES CONSÉQUENCES de cet arrêt sont importantes. Les salariés pourront demander leur réintégration – parfois plusieurs années après avoir été licenciés ! – ou seront en droit d'exiger des dommages et intérêts. ● LE GOUVERNEMENT va devoir réviser rapidement la législation sur le contrôle des plans sociaux par la justice.

L'invalidation par la justice d'un plan social annulera les licenciements

Un arrêt de la Cour de cassation aggrave les conséquences de la nullité des procédures de suppression d'emplois.Les salariés auront la possibilité de demander à être réintégrés ou indemnisés. Le gouvernement pourrait être amené à réviser la loi Aubry à la suite de cette jurisprudence

SUR LES 7 000 ARRÊTS que rendra cette année la chambre sociale de la Cour de cassation, celui-ci est sinon le plus important, du moins le plus attendu. Depuis la loi Aubry du 27 janvier 1993 et la multiplication des plans sociaux portés en justice, une question de fond n'avait jamais été tranchée : la nullité d'une procédure de licenciements collectifs entraîne-t-elle ou non la nullité des licenciements individuels qui en découlent ? La loi prévoit que *« la procédure de licenciement est nulle et de nul effet tant qu'un plan visant au reclassement de salariés s'intégrant au plan social n'est pas présenté par l'employeur aux représentants du personnel, qui doivent être réunis, informés et consultés »*.

Si une procédure est déclarée nulle, ce qui est assez fréquent, l'employeur doit revoir sa copie et recommencer la procédure de consultation. Mais que signifie qu'elle est de « *nul effet* » ? Adoptée pour contrer un amendement parlementaire déposé par le groupe communiste à l'Assemblée nationale, la loi était ambiguë. Dans les revues et colloques spécialisés, l'entourage de Martine Aubry, alors ministre du travail, tentait d'en réduire la portée et expliquait que le ministre ne souhaitait pas contraindre une entreprise à réintégrer un salarié si la procédure était déclarée nulle. Dans un arrêt qu'elle devait rendre le jeudi 13 janvier, la chambre sociale devrait, selon nos informations, en décider autrement. Confirmant une décision de la cour d'appel de Paris du 23 février 1996, la Cour de cassation a rejetté le pourvoi de La Samaritaine, qui contestait devoir réintégrer une salariée qui en faisait la demande auprès du tribunal des prud'hommes après que les tribunaux eurent déclaré nulle la procédure de licenciements.

PROBLÈMES PRATIQUES

Dans son arrêt, la cour d'appel de Paris avait considéré que la procédure de licenciement collectif ne pouvait « *produire aucun effet* » puisqu'elle avait été annulée par le tribunal de grande instance en mai 1994, puis en appel en mai 1995. Selon elle, « *cette nullité entraîne nécessairement celle de toutes les mesures individuelles qui en découlent, qu'il s'agisse de licenciements proprement dits ou de rupture d'un commun accord à la suite d'une convention de conversion* ». Sur ce dernier point, la cour d'appel avait précisé que, « *la validité de l'adhésion à une convention de conversion présupposant la validité du licenciement et de ses motifs, la nullité du licenciement individuel entraîne nécessairement celle de la convention de conversion et de la rupture d'un commun accord* ».

L'arrêt de la Cour de cassation ne constitue pas véritablement une surprise. Dans un ouvrage intitulé *Le Licenciement* (éditions Economica), le juriste Bernard Teyssié, réputé défendre des thèses libérales, estime que la formule retenue par le législateur « *conduit (en dépit des difficultés d'ordre pratique qui s'y attachent) à un effacement rétroactif des opérations menées et, le cas échéant, des décisions prises* ». Par ailleurs, la jurisprudence antérieure de la Cour de cassation en matière de plans sociaux (arrêts Everite, Sietam, Framatome, Majorette) avait déjà montré que la Cour avait une interprétation large de la loi Aubry. « *Avec la loi du 27 janvier 1993, on sort des généralités, et le plan social incluant un plan de reclassement devient un moyen de lutter contre le chômage. On est loin de la logique qui inspirait le Conseil d'Etat, c'est-à-dire de "mesures envisagées par l'employeur" ; ce sont désormais des efforts concrets pour éviter de nouveaux chômeurs qui sont exigés de l'employeur* », écrivait en 1996 le conseiller Philippe Waquet, l'un des membres les plus influents de la chambre sociale dans une revue spécialisée.

Les conséquences de cet arrêt sont importantes. Soit parce que les salariés pourront demander leur réintégration – parfois plusieurs années après avoir été licenciés ! –, soit parce qu'ils seront en droit d'exiger des dommages et intérêts. Cette décision pose nombre de problèmes pratiques. Le droit remet les choses en l'état antérieur. Même si la réintégration ne constitue pas le cas le plus fréquent, faudra-t-il donc que l'employeur paie les cotisations sociales qu'il n'a pas versées depuis l'effectivité des licenciements ? Les salariés vont-ils devoir rembourser les Assedic ? Que se passera-t-il si l'entreprise a disparu entretemps ?...

« *La nullité des licenciements va donner lieu à dix ans de contentieux* », pronostique un juriste. « *Il appartiendra au législateur d'en gérer les conséquences* », reconnaît un des avocats généraux de la Cour de cassation. Plus fondamentalement, l'onde de choc que cet arrêt ne manquera pas de provoquer va relancer le débat sur le contrôle des plans sociaux par les juges, même si certains avocats, comme Michel Henry, qui défendait les salariés de La Samaritaine, pronostique que peu de salariés demanderont à être réintégrés.

Dominique de la Garanderie, avocat au cabinet Veil et futur batonnier du barreau de Paris, estime qu'« *il faut se demander si nos procédures sont adaptées et si le contrôle du juge est équilibré entre la sécurité de l'emploi recherchée et le motif économique qui préside à sa décision. C'est vrai qu'un licenciement est un drame, mais mettre l'entreprise en péril est criminel* » et que « *le droit social s'insère forcément dans un contexte économique et social. Le nier n'est pas conforme à l'esprit de la fin du siècle* ».

F. Le

Amiante interdite, licenciements interdits

Le gouvernement ayant annoncé en juillet 1996 son intention de bannir l'amiante à partir du 1er janvier 1997, Eternit, société qui fabrique ce matériau, a lancé un plan social et annoncé la fermeture de son usine de Triel (Yvelines). A la demande des représentants du personnel, le tribunal de grande instance de Versailles vient d'interdire à la direction de mettre en œuvre son plan, dans un arrêt du 31 janvier. Le tribunal lui reproche d'avoir *« constamment refusé de s'engager dans une conversion alors qu'elle savait parfaitement que l'amiante allait être interdite d'un jour à l'autre (...). En cela, elle a commis une erreur d'appréciation (...) d'autant plus impardonnable que (...) les représentants du personnel (...) ont insisté pour s'engager dans la voie de la fabrication de produits dépourvus d'amiante »*. En conséquence, le tribunal estime que la société a manqué à *« son obligation d'information loyale et sincère »*. Il a donc annulé la procédure.

L'occasion d'une révision de la législation

LORSQU'UN JUGE annule un plan social quelques semaines, quelques mois, voire quelques années, après son exécution, les licenciements entraînés par ce plan sont nuls et les salariés concernés peuvent théoriquement demander à être réintégrés dans leur entreprise. Tel est le sens de l'arrêt que la chambre sociale de la Cour de cassation devait rendre jeudi 13 février.

ANALYSE
La complexité des textes ne peut satisfaire personne

Juridiquement, cette décison était prévisible. La loi Aubry de janvier 1993 précisait que la procédure est « *nulle et de nul effet* » tant qu'un plan social n'a pas été présenté, dans les formes, aux représentants des salariés. Mais, jusqu'à présent, les interprétations de cette formulation divergeaient. La Cour de cassation a mis fin au débat.

Mais, en décidant que les salariés sont en droit de demander leur réintégration ou, au moins, des dommages et intérêts, la Cour ouvre la boîte de Pandore. Il est trop tôt pour mesurer les conséquences concrètes de cet arrêt, mais il n'est pas trop tôt pour en apprécier la portée politique.

Après avoir réclamé et obtenu en 1986 la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les chefs d'entreprise se rendent compte que le contrôle des plans sociaux par les juges est bien plus redoutable. Jean Gandois, président du CNPF, demande désormais explicitement la suppression de la loi Aubry sur la qualité des plans sociaux. L'arrêt de la Cour de cassation va fournir au patronat des arguments supplémentaires. La décision d'ouvrir ou non ce dossier incombe maintenant à Alain Juppé et à Jacques Barrot. Il n'est pas interdit de penser que la commission de cinq experts que le ministre du travail vient de mettre en place « *pour clarifier les termes du débat sur les freins à l'emploi et dégager le cas échéant des propositions d'évolution du droit actuel* » va devoir se pencher non seulement sur la flexibilité, mais également sur le contrôle des plans sociaux.

Les deux sujets sont d'ailleurs liés. Permettre aux grandes entreprises de licencier plus facilement peut-il les inciter à recruter davantage ? Les chefs d'entreprise l'affirment sans pouvoir le démontrer. Les syndicats sont convaincus du contraire. Ceux-ci, tout comme les salariés du secteur privé, voient dans le recours au juge le seul moyen de retarder une échéance vécue comme une tragédie. Se sentant incapables de peser sur la stratégie de leur entreprise, même quand celle-ci n'est dictée que par des considérations financières, les salariés et leurs représentants utilisent toutes les « *ficelles* » que la législation met à leur disposition.

Mais cette situation n'est satisfaisante pour personne. Ni pour les entreprises, qui vivent dans une insécurité juridique permanente, ni pour les salariés, qui utilisent la justice comme une bouée de sauvetage, ni pour les juges, de plus en plus souvent amenés à s'immiscer, au-delà du raisonnable, dans la stratégie des entreprises. En rendant cet arrêt, qui, si rien n'est fait, générera de multiples contentieux durant de nombreuses années, les magistrats de la Cour de cassation ont, volontairement ou non, indiqué qu'il était temps qu'une page se tourne. La législation sur les plans sociaux et la jurisprudence qui en découle ont atteint un tel degré de complexité que personne ne peut plus se satisfaire de la situation actuelle. Ce n'est pas une commission d'experts, si talentueux soient-ils, qui pourra seule remédier à cette situation. Il serait tout à l'honneur du gouvernement et des partenaires sociaux de ne pas esquiver leurs responsabilités plus longtemps.

Frédéric Lemaître

La Générale des eaux se pose en rivale de France Télécom

La SNCF devient son alliée et lui apporte son réseau de fibre optique

UNE SEMAINE après s'être affirmée comme l'actionnaire principal d'Havas, la Compagnie générale des eaux se pose en numéro deux français des télécommunications. Après de longues hésitations, mardi 12 février, la SNCF a choisi Cegetel, le pôle télécommunications de la Générale des eaux, comme partenaire de sa filiale Télécom Développement. Le groupe de Jean-Marie Messier, qui s'est allié avec le britannique BT, l'emporte face à Bouygues Télécom et ATT, autres candidats à la reprise du réseau de la SNCF. Il devient ainsi le principal concurrent de France Télécom.

Grâce à cette alliance, la Générale des eaux, déjà numéro deux de la téléphonie mobile en France, va pouvoir devenir un « *opérateur global de télécommunications* » dès le 1er janvier 1998, date de l'ouverture totale à la concurrence du marché européen des télécommunications. S'appuyant sur un réseau en fibre optique de 8 500 kilomètres installé jusque dans les centres-villes, le groupe va disposer d'infrastructures fixes capables de transporter de la voix, des images et des données. Il limitera ainsi au minimum ses besoins d'interconnexion au réseau de France Télécom.

La SNCF réfléchissait depuis 1995 au moyen de tirer parti de son infrastructure en fibre optique utilisée par la société nationale pour son système central de réservation et pour la transmission des informations opérationnelles et de sécurité. Après avoir envisagé de louer ce réseau, l'exploitant ferroviaire a décidé de « *valoriser au maximum son potentiel* » et de s'associer à un partenaire industriel.

Dans son choix, la SNCF a privilégié le candidat qui lui présentait la meilleure offre, notamment financière. Les modalités ne seront toutefois définitivement arrêtées qu'au 31 mars. D'ores et déjà, l'apport du droit d'utilisation du réseau de câbles optiques à sa filiale Télécom Développement a rapporté 2,1 milliards de francs de plus-value comptable à la SNCF en 1996. L'entrée de Cegetel à hauteur 49,9 % dans cette filiale se traduira par une nouvelle plus-value en 1997. Les deux partenaires vont en outre créer une deuxième société, Télécom Développement Services, qui sera le véritable opérateur du réseau et dans laquelle Cegetel sera majoritaire. Au total, Cegetel pourrait apporter plus de trois milliards de francs.

En outre, Cegetel s'est engagée à faire bénéficier Télécom Développement de tout le trafic longue distance lié à son réseau mobile SFR et aux réseaux locaux en cours de constitution, comme celui de Nice. La société entend apporter aussi dans la société « *tous les investissements déjà réalisés pour son propre réseau longue distance* ».

Ultérieurement, les deux partenaires veulent étudier d'autres formes de coopérations. Ils se proposent notamment d'améliorer les services de télécommunications rendus par la SNCF « *tant dans les gares que dans les trains, aux clients et aux agents* ».

ÉCHEC DE BOUYGUES TÉLÉCOM

Face à un telle montée en puissance, Bouygues Télécom risque d'avoir du mal à résister. Même si la filiale de télécommunications du groupe de BTP refuse de s'avouer vaincue, l'échec de sa candidature – présentée en association avec l'italien STET et l'allemand Veba – pourrait durablement la pénaliser. Sans infrastructures fixes, elle pourrait éprouver des difficultés à devenir un opérateur global de télécommunications, comme elle en a affiché l'ambition. Elle pourrait être contrainte de se limiter au seul créneau de la téléphonie mobile, marché en croissance, mais réduit, des télécommunications. A l'ouverture de la Bourse, jeudi 13 février, le cours du titre Bouygues était en repli de 5,3 % tandis que celui de la Générale des eaux augmentait de 4,6 %.

Au ministère des postes, des télécommunications et de l'espace, on indique que d'autres infrastructures peuvent être utilisées pour offrir des services de téléphonie classique, comme celles des autoroutes, d'EDF, voire des voies navigables. Ce qui offrirait à Bouygues et à son allié italien d'autres possibilités. D'autant que le ministre, François Fillon, souhaite voir plusieurs opérateurs venir concurrencer France Télécom. Il y aurait selon lui de la place pour deux à quatre concurrents nationaux, plus quelques opérateurs locaux ou régionaux.

Christophe Jakubyszyn et Martine Orange

Le déficit de la SNCF ramené à 2 milliards

Louis Gallois, le président de la SNCF, table désormais sur un déficit de 2 milliards de francs en 1997, contre environ 12,5 milliards en 1996. Ce résultat est principalement imputable à la séparation de l'activité d'opérateur et de gestionnaire de réseau. Cette dernière, transférée au Réseau ferré de France, le nouvel établissement public créé par la loi, décharge de facto la SNCF des 10 milliards de francs de déficit du compte d'infrastructure.

M. Gallois s'est fixé comme objectif de revenir à l'équilibre fin 1998. Il a présenté la dernière mouture de son « *projet industriel* » aux syndicats, mardi 12 février (*Le Monde* du 1er novembre 1996). Pour les convaincre d'adhérer à sa stratégie de reconquête commerciale, qui passe notamment par une flexibilité du travail qui sera expérimentée au plan local, il leur a indiqué que la hausse du trafic permettrait de disposer de davantage de marge de manœuvre pour faire progresser la masse salariale (effectifs et salaires).

Le groupe Lagardère dépose un recours sur la privatisation de Thomson

LE GROUPE Lagardère a déposé un recours en Conseil d'Etat pour contester la décision du gouvernement de suspendre, le 4 décembre 1996, la privatisation de Thomson après l'avis non conforme de la commission de privatisation. Préparé depuis plusieurs semaines, ce recours aurait été déposé le 11 ou le 12 février. Selon une source proche du dossier, le groupe Lagardère contesterait plusieurs des attendus de la commission de privatisation qui l'ont conduite à ne pas avaliser « *la préférence* » du gouvernement en sa faveur. La commission n'étant pas une personne morale, c'est contre la décision du gouvernement que le groupe a choisi de déposer un recours.

Matra considère que la commission de privatisation lui « *a fait un mauvais procès* » en ce qui concerne Thomson Multimédia (TMM), la filiale d'électronique grand public du groupe Thomson que Matra avait prévu de céder au sud-coréen Daewoo. Dans son avis, la commission de privatisation soulignait que « *la cession de TMM emporterait renonciation concomitante et définitive au profit du cessionnaire à un acquis de premier plan dans les domaines du numérique, des écrans plats, des décodeurs, voire des composants* ». Selon Matra, cet avis serait erroné : dans son offre, le groupe aurait précisé que, loin d'abandonner les licences et brevets de TMM, il entendait soit les conserver intégralement, soit créer deux joint-ventures avec Daewoo dans les écrans à plasma et les composants, dont il aurait eu la gestion et 50 à 51 % du capital.

De même, la commission de privatisation a relevé que Daewoo s'était engagé à produire une garantie bancaire de premier rang mais « *restait maître de cette production jusqu'au dernier moment* ». Matra, selon nos informations, estimerait que la commission de privatisation a outrepassé ses compétences en réclamant ce document, qui ne doit être produit que devant l'Etat, à la clôture du dossier.

Le gouvernement a, début janvier, repris cette privatisation sous une forme différente : il s'agit, cette fois, de céder les deux branches du groupe séparément, en commençant par Thomson-CSF (activités militaires), contrôlée à 58 % par l'Etat, le reste du capital étant coté en Bourse. Le gouvernement doit annoncer avant la fin du mois le choix de la nouvelle procédure : offre publique de vente (OPV) ou cession de gré à gré, qui permet au gouvernement de désigner le repreneur... sous réserve d'approbation par la commission de privatisation.

Quelles seront les conséquences du recours déposé par le groupe Lagardère ? Va-t-il retarder la nouvelle procédure ? Le ministère des finances affirme que non. Ne risque-t-il pas de compromettre les chances de la candidature Matra ? Le groupe estime que son recours « *ne gène en rien la nouvelle phase de la procédure* » et ne le disqualifie pas pour la suite.

Alain Juppé devait rencontrer, jeudi 13 février, les trois PDG concernés : Jean-Luc Lagardère et son rival d'Alcatel Alsthom, Serge Tchuruk, auquel se sont associés les groupes Dassault et Aerospatiale, ainsi que Marcel Roulet. Voilà presque un an que ce dernier a été nommé président du groupe Thomson. Sa mission : mener à bien la privatisation.

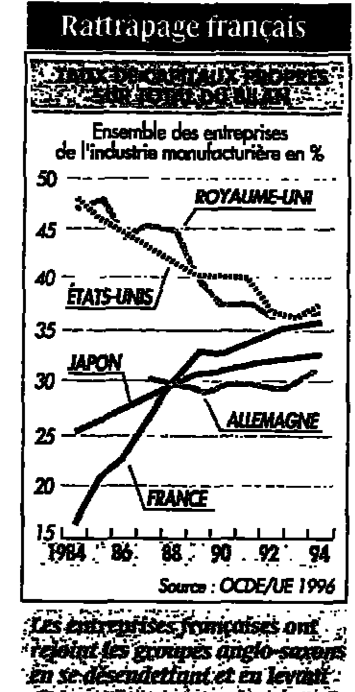
M. O. et A.-M.R.

Les entreprises françaises ne manquent plus de fonds propres mais restent peu rentables

Un rapport de l'OCDE souligne les insuffisances des groupes publics et privatisés

Dans sa dernière étude sur la France, l'OCDE constate que les entreprises françaises sont désendettées et ont considérablement renforcé leurs fonds propres. En revanche, la rentabilité des capitaux investis sur la période 1993-1995 n'est que de 8,5 %, derrière l'Allemagne (10,5 %), les Etats-Unis (18 %) et la Grande-Bretagne (18,5 %). Une contre-performance due aux mauvais résultats des entreprises publiques ou privatisées.

UN MYTHE est en train de tomber. Contrairement à une croyance répandue, les entreprises françaises ne manqueraient pas plus de fonds propres que leurs concurrentes étrangères. C'est en tout cas ce qui ressort de la dernière étude économique de l'OCDE sur la France. « *Un rapide changement s'est opéré en France depuis le milieu des années 80. Les entreprises, dans leur ensemble, se sont fortement désendettées et la part des capitaux propres dans le total du bilan s'est élargie, en raison notamment d'une forte hausse des émissions d'actions* », explique l'OCDE. Ainsi, le pourcentage des capitaux propres dans le total du bilan des entreprises industrielles françaises est passé de 20,5 % en 1985 à 36,2 % en 1994, la moyenne de l'Union européenne étant de 33,3 %, les Etats-Unis de 37,4 % et le Japon de 32,7 %. Sur un échantillon de vingt-trois grandes entreprises industrielles cotées en Bourse – dont seize intégrées dans l'indice CAC-40 – le secrétariat de l'OCDE constate que taux des capitaux propres est passé de 29,8 % à 41,7 %. « *Le changement d'orientation de la politique monétaire, qui entraîna une forte hausse des taux d'intérêt réels au milieu des années 80, poussa les entreprises à se désendetter. Et la libéralisation des mouvements de capitaux et le développement de la place financière parisienne les ont conduites à se tourner davantage vers les marchés financiers. En outre, la fiscalité, même si elle n'est toujours pas neutre, est devenue moins défavorable à l'émission d'actions depuis 1985, notamment avec la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés en 1993.* » En revanche, les entreprises françaises ont une rentabilité des capitaux qui demeure très inférieure à celle de leurs concurrents étrangers.



Les entreprises françaises ont rejoint les groupes anglo-saxons en se désendettant et en levant des capitaux.

NOYAUX DURS

Entre 1993 et 1995, l'OCDE estime que la rentabilité des plus grandes entreprises cotées était de 8,5 %. C'est mieux que le Japon (4,8 %), mais moins bien que l'Allemagne (10,5 %), les Etats-Unis (18 %) et la Grande-Bretagne (18,5 %). Cette contre-performance est notamment due aux entreprises publiques et à celles privatisées depuis 1986. Sur la période 1991-1995, ces entreprises, qui sont « *les plus caractéristiques du gouvernement d'entreprise à la française* », avec leurs noyaux durs et leurs dirigeants issus de l'ENA ou de l'Ecole polytechnique, affichent « *les plus bas taux de rentabilité des capitaux propres et les plus bas ratios de capitalisation boursière* », explique l'OCDE, qui s'appuie sur étude du cabinet de conseil en stratégie Mars & Co.

Les dix moins performantes sont Usinor Sacilor (– 3,6 % de retour sur capital investi entre 1991 et 1995), Suez (– 2 %), Paribas (0,1 %), Pechiney (2 %), Michelin, Thomson CSF, Alcatel Alsthom (2,4 %), UAP (3,7 %), Schneider (4,2 %) et la BNP (4,3 %), toutes publiques ou récemment privatisées, à l'exception de Michelin et Schneider. Parmi les groupes les plus performants, on retrouve au contraire les entreprises familiales ou à actionnaire majoritaire : Carrefour (22,2 %), Sodexho (20,9 %), Castorama (20,3 %), Docks de France (19,6 %), LVMH (19,1 %), Promodès (18,9 %), L'Oréal (17,8 %), Legrand (16,9 %). Seules exceptions : Canal Plus (25,7 %) et Roussel Uclaf (16,7 %).

« *Les entreprises publiques françaises jouent traditionnellement un rôle spécial dans le secteur productif (dans l'investissement en infrastructures, les activités de recherche et développement, le commerce extérieur, la politique régionale, les innovations dans les relations du travail, le partage de la valeur ajoutée) qui limitent leur performance intrinsèque en terme de rentabilité des fonds propres* », expliquent les experts du château de La Muette, avec un art certain de la litote.

L'OCDE, qui étudie l'introduction des principes anglo-saxons de gouvernement des entreprises en France, écrit avec prudence qu'« *il semble que le modèle français de gouvernement des entreprises converge vers un système privilégiant l'actionnaire... Les récentes études sur le sujet (...) montrent même que le modèle français se rapproche du modèle anglo-saxon* ». Mais le secteur anciennement public accuse un retard, à cause du système des « noyaux durs », actuellement en voie de démantèlement. « *L'imbrication des différents conseils d'administration pose des problèmes en terme de conflits d'intérêt.* » L'organisation rappelle cependant que « *les participations croisées n'ont pas permis aux entreprises récemment privatisées d'adopter un gouvernement d'entreprise véritablement "privé"* ».

Arnaud Leparmentier

Neuf compagnies aériennes mondiales se rapprochent

SELON l'agence Reuter, neuf compagnies aériennes de tous les continents, avec, à leur tête, l'allemande Lufthansa et l'américaine United Airlines, ont l'intention de mettre sur pied des offres et une stratégie commerciale communes. L'accord en cours de négociation impliquerait Air Canada, Scandinavian Airlines (SAS), Thaï International et la companie brésilienne Varig. All Nippon Airways, South Africa Airways et British Midland pourraient les rejoindre.

Selon les porte-parole des différentes compagnies, l'annonce d'une telle association est « *prématurée* ». Pourtant, les compagnies multiplient les accords bilatéraux. Lufthansa, United Airlines et SAS sont alliées. Une alliance existe aussi déjà entre Thaï International et la Lufthansa et entre Thaï International et SAS, qui devrait par ailleurs conclure rapidement un accord avec Air Canada. La Lufthansa, qui a également signé un accord avec South African Airways, a annoncé lundi 10 février qu'elle négociait une alliance stratégique avec British Midland.

Ces multiples rapprochements ont probablement été accélérés par la perspective de voir s'associer British Airways et Americain Airlines : partage de lignes et mise en commun des programmes de fidélité. Mais United comme Lufthansa ont tout mis en place depuis plusieurs mois pour créer ce réseau d'alliances. « *Nous voulons que la moitié de nos ventes soit faite à l'international, contre 38 % aujourd'hui* », dit-on chez United Airlines.

Une première étape de l'alliance devrait se concrétiser dans le courant du mois de mai sous la forme du lancement d'un produit à part entière. Le rapprochement entre British Airways et American Airlines n'a pas encore obtenu l'aval des autorités réglementaires européennes et américaines, mais oblige les autres compagnies à modifier leur stratégie et à chercher des alliés afin de présenter aussi une offre à l'échelle de la planète.

PSA recule sur le marché européen

SELON L'ASSOCIATION des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), les immatriculations de voitures sur le marché d'Europe de l'Ouest ont reculé de 2,9 % en janvier 1997, s'élevant à 1,13 million de véhicules contre 1,164 million un an auparavant. Ces statistiques publiées le 13 février révèlent une progression des parts de marché de Volkswagen (17,2 % contre 16,8 %) avec des ventes quasi stable (0,1 %) d'un an sur l'autre.

Le deuxième du palmarès est l'italien Fiat (13 %), avec des ventes en recul de 3,1 %, tout comme le suivant, l'américain General Motors (3,8 %). La plus important baisse est observée par PSA (12,3 %), suivi par l'allemand Mercedes (11 %), Renault (- 6,4 %), l'américain Ford (5,2 %) et l'allemand BMW (4 %). PSA plaide que son recul s'explique par l'effondrement du marché français.

Denis Kessler s'apprête à rejoindre le groupe AXA-UAP

LE PRÉSIDENT de la Fédération française des sociétés d'assurance, Denis Kessler, devrait bientôt rejoindre le groupe AXA-UAP, présidé par Claude Bébéar. La nouvelle devrait être annoncée officiellement lundi 17 février, selon le quotidien *Les Echos*. M. Kessler conserverait néanmoins au CNPF ses fonctions de vice-président et de président de la commission économique.

Le successeur de M. Kessler à la tête de la FFSA pourrait être Jean Arvis, ancien PDG du groupe Victoire, actuellement conseiller de l'assureur américain AIG. D'autres noms sont également cités, dont celui de Patrick Peugeot, président de La Mondiale, et de Jean-Jacques Bonnaud, ancien PDG du GAN.

DÉPÊCHES

■ **BANQUE PALLAS-STERN/COMIPAR : la banque américaine Merrill Lynch** vient de renoncer à présenter un plan de continuation pour le groupe de Gérard Eskénazi en redressement judiciaire (*Le Monde* du 6 février). Sa concurrente, Morgan Stanley, dirigée à Paris par Patrice Vial, ancien directeur général de la banque Pallas Stern, s'intéresse en revanche au dossier.

■ **PHILIPS : la perte du groupe électronique néerlandais** s'est établie à 590 millions de florins (1,8 milliard de francs) en 1996, contre un bénéfice 2,518 milliards de florins en 1995. Le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une hausse de 7 %, à 69 milliards de florins en 1996. Philips souligne, le jeudi 13 février, l'existence de « *charges extraordinaires d'un montant de 2,572 milliards de florins, dont 725 millions imputés au résultat d'exploitation et 1,847 milliard en charge exceptionnelle* ». Une partie des charges (plus de 600 millions) concerne l'allemand Grundig.

■ **THOMSON MULTIMEDIA : plusieurs centaines de personnes ont manifesté**, mercredi 12 février, à Celle (Basse-Saxe), contre la fermeture de l'usine de téléviseurs de Thomson Multimédia qui emploie 650 salariés.

■ **MATRA MARCONI SPACE (MMS) : la société franco-britannique**, premier fabricant européen de satellites, a signé un contrat de quatre ans avec l'Agence spatiale européenne (ESA) pour le développement d'un congélateur à basse température destiné à la Station spatiale internationale (ISS)

■ **BRITISH GAS : le projet de scission en deux du groupe** a été approuvé par les actionnaires le 12 février. Les compagnies devraient entrer à la Bourse de Londres, le 17 février. La première appelée Centrica comprendra l'activité de distribution de gaz aux particuliers et le champ gazier de Morecambe dans la mer du Nord. L'autre, la plus rentable, baptisée BG sera centrée sur le transport et le stockage de gaz (Transco) ainsi que la production et l'exploration gazière.

■ **SCHNEIDER : le groupe a annoncé**, jeudi 12 février, la suppression de 89 emplois sur 329 dans une unité spécialisée dans les affaires nucléaires militaires et civiles SES (Systèmes et électronique de sûreté) implantée à Meylan près de Grenoble.

■ LE DOLLAR s'est montré ferme face au yen lors des derniers échanges à Tokyo, jeudi. Il cotait 124,14-18 yens, en hausse par rapport aux 123,82 yens de l'ouverture.

■ WALL STREET a fortement progressé, mercredi. Le Dow Jones a terminé sur un record à 6 961,63 points (+ 1,51 %). Le précédent datait du 21 janvier (6 883,97 points).

■ L'ONCE D'OR est tombée à son plus bas niveau depuis près de quatre ans, mercredi à Londres. Elle a reculé jusqu'à 336,3 dollars pour terminer à 338 dollars.

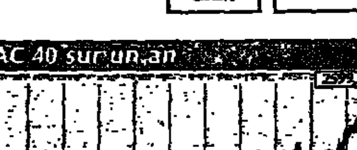
■ LE PÉTROLE BRUT a terminé en baisse, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a perdu 56 cents, à 21,86 dollars. La veille, il avait cédé 4 cents.

■ LE MATIF a atteint, mercredi, un nouveau record, le contrat notionnel échéance mars a terminé à 131,74, en hausse de 10 centièmes. En séance, il a atteint un plus haut niveau à 131,94.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau sommet à la Bourse de Paris



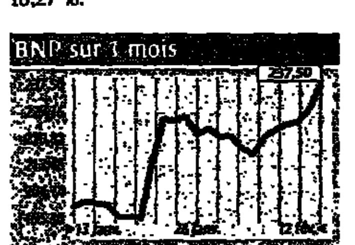
TOUJOURS PLUS HAUT, c'est la nouvelle devise de la Bourse de Paris, qui a battu, jeudi matin, le précédent record absolu inscrit le 10 février en cours de séance. En hausse de 1,02 % à l'ouverture, à 2 625,94 points, l'indice CAC 40 a très vite atteint 2 631,89 points, son plus haut niveau jamais atteint. Aux alentours de 12 h 15, l'indice CAC 40 gagnait 0,92 %, à 2 623,32 points. Le 10 février, cet indice avait atteint 2 615,68 points en cours de séance. Le marché était très actif, avec un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Paris n'est pas la seule place à escalader des sommets. Mercredi, Francfort a affiché son neuvième record consécutif et Londres était également au zénith jeudi matin. Wall Street a également inscrit un record, mercredi, grâce à une hausse de 1,51 %.

Les échanges étaient particulièrement importants sur la Générale des Eaux, avec une hausse de 4,5 % après la décision de la SNCF de choisir Cegetel, filiale de la Générale des Eaux, pour exploiter avec elle son réseau des télécommunications. Pour les analystes financiers, cet accord permet au groupe dirigé par Jean-Marie Messier de s'affirmer comme un concurrent global de France Télécom. Bouygues, qui était sur les rangs pour s'associer avec la SNCF, reculait de 5,3 %.

BNP, valeur du jour

DOPÉE par l'anticipation de bons résultats, la BNP s'est vivement appréciée mercredi 12 février à la Bourse de Paris. L'action a gagné 3,49 %, à 237,50 francs. Selon un analyste, il y a un réveil général des financières et une prise de conscience de la qualité de la BNP, valeur qui, selon lui, offre des garanties en matière de résultats, de baisse des provisions et de stratégie. Cet analyste juge également crédible un renforcement des liens tissés avec la Dresdner Bank ou un rapprochement avec Paribas, même si ces spéculations ne prendront pas corps à court terme. Depuis le début de l'année, l'action a gagné 18,27 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 13/02	Var. % 12/02	Var. % 31/12
Havas Advertising	648	+5,38	+12,69
Dev.R.N-P.Cal Li #	57	+5,36	+31,03
GAN	126,10	+4,98	+20,09
Eaux (Gle des)	809	+4,25	+25,81
Comptoir Entrep.	12,90	+4,03	+34,37
Vallourec	323,60	+3,85	+17,67
UIC	27	+3,88	+36,70
Usinor Sacilor	83,80	+3,32	+10,99
Accor	753	+3,35	+14,61
Pernod-Ricard	315	[illegible]	+9,75
BAISSES, 12 h 30			
Bouygues	553	-5,34	+2,78
Skis Rossignol	154	-4,76	+7,16
Groupe André S.A.	476	-4,25	+19,29
Alcatel Alsthom	572	-3,22	+37,23
Salomon (Ly)	454	-2,75	+2,02
Crédit Lyonnais CI	186	-2,80	+39,84
Eiffage	300,90	-2,81	+46,78
Legris indust.	259	-3,[illegible]	+18,53
Bazar Hot. Ville	535	[illegible]	+20,52
SEITA	231	[illegible]	+6,45

VALEURS LES PLUS ACTIVES

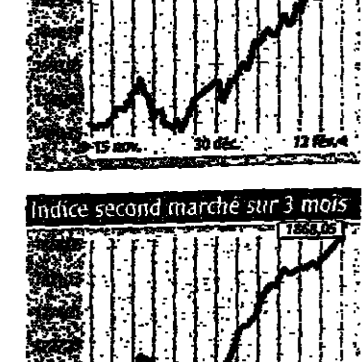
SÉANCE, 12 h 30	13/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	871776	707324328
Alcatel Alsthom	290006	167683590
Elf Aquitaine	254533	142212128
Accor	187842	140182135
Schneider SA	442267	134113017,80
Carrefour	38957	133572956
Bouygues	237960	131349120
Rhone Poulenc A	643712	117386768,60
Danone	135224	115870586
Michelin	334424	114238077,90

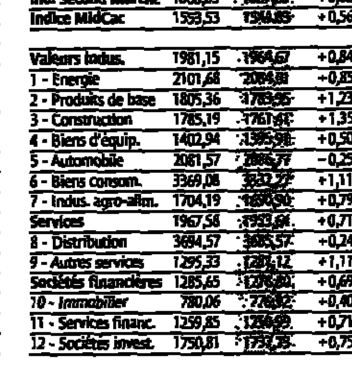
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

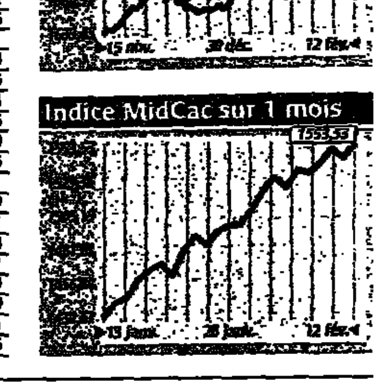
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 13/02	Var. % 12/02	Var. % 31/12
Arkopharma #	350	+6,06	+6,38
Meub.Tricoire (Ns)	5,50	+65,76	+491,39
Gel 2000	68,80	+4,37	+0,87
Sopra	480	+4,30	+22,44
HBS Technologie #	230	+4,59	+6,97
BAISSES, 12 h 30			
S.T. Duponts	186	-6,53	+5,68
Gérard Pasquier #	25,65	-5,[illegible]	+1,38
Inter Parfums nom	97,90	-4,85	+30,53
Sylea	528	-4,[illegible]	-7,20
Chaîne et Trame #	130,10	-3,70	-7,13

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	12/02	11/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1811,63	1796,26	+0,83
Ind. gén. SBF 250	1746,49	1733,66	+0,78
Ind. Second Marché	1868,05	1867,65	+0,02
Indice MidCac	1559,53	1550,85	+0,56
Valeurs indus.	1981,15	1964,67	+0,84
1 - Energie	2101,68	2084,88	+0,85
2 - Produits de base	1805,36	1783,95	+1,23
3 - Construction	1785,19	1761,48	+1,35
4 - Biens d'équip.	1402,94	1395,98	+0,50
5 - Automobile	2081,57	2086,77	-0,25
6 - Biens consom.	3369,08	3332,27	+1,11
7 - Indus. agro-alim.	1704,19	1690,90	+0,79
Services	1967,58	1953,64	+0,71
8 - Distribution	3694,57	3685,57	+0,24
9 - Autres services	1295,33	1281,12	+1,11
Sociétés financières	1285,65	1276,80	+0,69
10 - Immobilier	780,06	776,92	+0,40
11 - Services financ.	1259,85	1250,99	+0,71
12 - Sociétés invest.	1750,81	1737,75	+0,75







Records à New York et à Francfort

SOUTENUE par la hausse du dollar et le redressement de Nippon Credit Bank, la Bourse de Tokyo a enregistré, jeudi 13 février, sa troisième hausse consécutive. L'indice Nikkei a terminé en hausse de 278,10 points (1,51 %), à 18 688,06 points. Le nouveau record battu par Wall Street, mercredi, a également soutenu le marché nippon.

La Bourse américaine a fortement progressé, mercredi, dépassant résolument en séance le seuil des 6 900 points pour se rapprocher des 7 000 points. L'indice Dow Jones a gagné 103,52 points (1,51 %) pour terminer sur un nouveau record, à 6 961,63 points. Le précédent record, à 6 883,97 points, avait été établi le 21 janvier.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur ses niveaux de la veille. L'indice Footsie a clôturé à 4 304,3 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a battu son neuvième record de clôture d'affilée alors que l'indice DAX des trente valeurs vedettes franchissait pour la première fois et très nettement la barre des 3 200 points. L'indice DAX a terminé la séance officielle de mercredi à 3 216,14 points, soit une progression de 0,90 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/02	Cours au 11/02	Var. en %
Paris CAC 40	2597,80	2582,09	+0,60
New-York/DJ indus.	6885,82	6858,11	+0,40
Tokyo/Nikkei	18410	18181,29	+1,24
Londres/FT100	4304	4304,30	-0,01
Francfort/Dax 30	3216,14	3187,58	+0,89
Frankfort/Commer.	1108,68	1099,88	+0,80
Bruxelles/Bel 20	2499,82	2490,10	+0,39
Bruxelles/Général	2087,63	2080,94	+0,32
Milan/MIB 30	1088	1088	—
Amsterdam/Ge. Cbs	481,90	477,10	+1
Madrid/Ibex 35	474,84	473,24	+0,34
Stockholm/Affarsal	2059,37	2059,37	—
Londres FT30	1831,70	2844,50	-55,29
Hong Kong/Hang S.	13462,60	13454,20	+0,06
Singapour/Strait t	2224,64	2197,05	+1,24

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

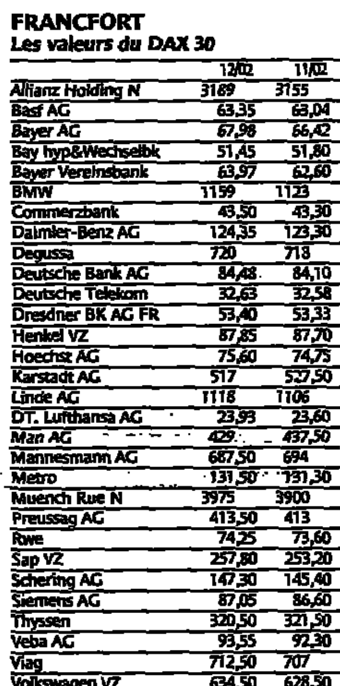
	12/02	11/02
Alcoa	66,87	66,62
Allied Signal	72,87	71
American Express	67,37	67
AT & T	39,62	38,87
Bethlehem	7,87	8,12
Boeing Co	109,62	107,12
Caterpillar Inc.	79,50	79,12
Chevron Corp.	69,12	67,37
Coca-Cola Co	60,25	59,25
Disney Corp.	76,75	75,12
Du Pont Nemours&Co	111,50	110,37
Eastman Kodak Co	92,75	90,37
Exxon Corp.	103	101,62
Gén. Motors Corp.H	57,75	56,62
Gén. Electric Co	105,87	104,37
Goodyear T & Rubbe	54,50	53,62
IBM	144,87	144,75
Intl Paper	42,87	42,37
J.P. Morgan Co	104	103,75
Mc Donalds Corp.	46,12	45,75
Merck & Co.Inc.	95,87	93
Minnesota Mng.&Mfg	86,25	84,12
Philip Moris	121,50	120,75
Procter & Gamble C	126,12	123,87
Sears Roebuck & Co	53	52,37
Texaco	104,75	103,37
Union Carb.	45,87	45,37
Utd Technol	76,50	74
Westingh. Electric	18,37	17,87
Woolworth	19,87	19,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/02	11/02
Allied Lyons	4,21	4,28
Barclays Bank	11,76	11,76
B.A.T. industries	5,24	5,35
British Aerospace	11,93	12,30
British Airways	5,91	5,92
British Gas	2,38	2,38
British Petroleum	7	6,89
British Telecom	4,40	4,38
B.T.R.	2,42	2,49
Cadbury Schweppes	4,78	4,82
Eurotunnel	0,78	0,79
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,10	10,17
Granada Group Plc	8,91	8,91
Grand Metropolitan	4,42	4,45
Guinness	4,39	4,35
Hanson Plc	0,89	0,88
Great Ic	6,21	6,23
H.S.B.C.	14,92	14,82
Impérial Chemical	7,53	7,46
Legal & Gen. Grp	4,11	4,12
Marks and Spencer	4,81	4,93
National Westminst	8,28	8,29
Peninsular Orienta	6,65	6,62
Reuters	6,51	6,25
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	10,62	10,53
Tate and Lyle	4,36	4,38
Univeler Ltd	14,71	14,71
Zeneca	17,71	17,80

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	12/02	11/02
Allianz Holding N	3189	3155
Basf AG	63,35	63,04
Bayer AG	67,98	66,42
Bay hyp&Wechselbk	51,45	51,80
Bayer Vereinsbank	63,97	62,60
BMW	1159	1123
Commerzbank	43,50	43,30
Daimler-Benz AG	124,35	123,30
Degussa	720	718
Deutsche Bank AG	84,48	84,10
Deutsche Telekom	32,63	32,58
Dresdner BK AG FR	53,40	53,33
Henkel VZ	87,85	87,70
Hoechst AG	75,60	74,75
Karstadt AG	517	527,50
Linde AG	1118	1106
DT. Lufthansa AG	23,93	23,60
Man AG	429	437,50
Mannesmann AG	687,50	694
Metro	131,50	131,30
Muench Rue N	3975	3900
Preussag AG	413,50	413
Rwe	74,25	73,60
Sap VZ	257,80	253,20
Schering AG	147,30	145,40
Siemens AG	87,05	86,60
Thyssen	320,50	321,50
Veba AG	93,55	92,30
Viag	712,50	707
Volkswagen VZ	634,50	628,50



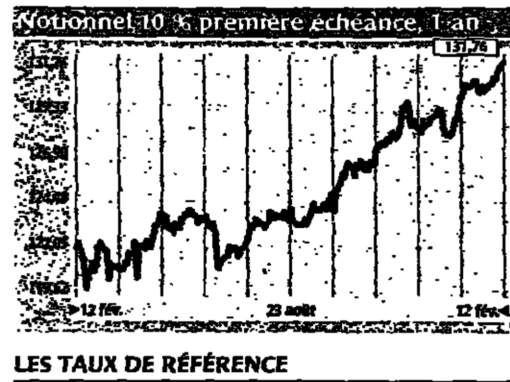


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Nouvelle avancée pour le Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 13 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 16 centièmes, à 131,90 points, soit un nouveau record historique. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,38 %, soit 0,17 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable, malgré les résultats décevants de l'adjudication d'emprunts d'Etat à dix ans. La demande avait été faible. Le taux de l'obligation à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,71 %. La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs n'attendaient pas de geste de l'institut d'émission, à l'issue de son conseil, réuni dans la matinée.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,54	6,46	1,70
Allemagne	3,06	5,69	6,54	1,40
Grande-Bretagne	6	7,24	7,85	2,50
Italie	7,42	7,30	7,95	2,70
Japon	0,50	2,45	—	0,20
Etats-Unis	5,13	6,43	6,72	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/02	Taux au 11/02	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,12	4,11	99,92
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,87	4,89	100,74
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,35	5,37	101,43
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,71	5,72	102,37
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,30	6,35	103,83
Obligations françaises	5,69	5,70	101,36
Fonds d'Etat à TME	-2,29	-2,20	99,41
Fonds d'Etat à TRE	-2,02	-1,91	99,44
Obligat. franç. à TME	-2,10	-2,33	99,65
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,08	100,07

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 12/02	Vente 12/02	Achat 11/02	Vente 11/02
Jour le jour	3,1575	—	3,1875	—
1 mois	3,24	3,34	3,20	3,33
3 mois	3,26	3,36	3,22	3,35
6 mois	3,28	3,38	3,20	3,32
1 an	3,32	3,45	3,20	3,32
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 6 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 9 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 12 mois	3,3125	—	3,3164	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,0885	—	4,0938	—
Pibor Écu 6 mois	4,0833	—	4,0885	—
Pibor Écu 12 mois	4,0729	—	4,0833	—

MATIF

Échéances 12/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	119889	131,76	131,94	131,54	131,82
Juin 97	1639	130,45	130,60	130,38	130,56
Sept. 97	22	128,90	128,90	128,88	128,88
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	7777	96,69	96,72	96,69	96,72
Juin 97	12004	96,73	96,77	96,72	96,76
Sept. 97	7218	96,70	96,75	96,69	96,73
Déc. 97	3284	96,65	96,68	96,63	96,66
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	824	97,88	97,94	97,72	97,88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	13116	2605	2621	2590	2617
Mars 97	797	2610	2626,50	2598,80	2624,50
Avril 97	1	2626	2626	2626	2626
Juin 97	101	2578,50	2590	2578,50	2590

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,6850 | US/DM ↗ 1,6889 | US/¥ ↗ 124,2500 | DM/F ↗ 3,3759 | £/F ↗ 9,2710

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en retrait, jeudi matin 13 février. Il s'échangeait à 1,6805 deutschemark, 5,6690 francs et 124,10 yens. La veille, le billet vert était monté jusqu'à 1,6930 deutschemark et 5,7120 francs, ses cours les plus élevés depuis trente-trois mois face à ces deux devises. Il s'était toutefois replié après que la Bundesbank eut démenti les rumeurs selon lesquelles elle était favorable à une poursuite de la hausse de la monnaie américaine. De son côté, le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis, avait affirmé que « les parités monétaires » actuelles « traduisent les fondamentaux de l'économie », en ajoutant que l'incidence inflationniste de la remontée du dollar sur l'économie française était négligeable. « C'est "peanuts" », avait-il expliqué. Le franc était en recul, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3770 francs pour 1 deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/02	% 11/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5900	[illegible]	325	349
Ecu	6,5745	+0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,6850	+0,69	5,3500	5,9500
Belgique (100 F)	16,3620	-0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,8000	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4455	+0,04	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,6200	+0,05	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	9,0060	-0,26	8,5600	9,4000
Gde-Bretagne (1 L)	9,2710	+0,86	8,8600	9,8500
Grèce (100 drach.)	2,1635	+0,29	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,3300	+0,22	70	80
Suisse (100 F)	393,7800	+0,02	380	404
Norvège (100 k)	85,9800	+0,54	79,5000	88,5000
Autriche (100 sch)	47,9750	[illegible]	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9885	-0,05	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	-0,35	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1944	+0,55	3,8500	4,4500
Japon (100 yens)	4,5903	+0,10	4,3500	4,7000
Finlande (mark)	114,8000	+0,52	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	13/02	12/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6889	1,6778	+0,66
TOKYO : USD/Yens	124,2500	[illegible]	+0,78

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,5585	5,5539	5,5332	5,5224
Yen (100)	4,5258	4,5168	4,5362	4,5316
Deutschemark	3,3820	3,3816	3,3762	3,3858
Franc Suisse	3,9076	3,8995	3,8829	3,8795
Lire ital. (1000)	3,4144	3,4101	3,4283	[illegible]
Livre sterling	9,0245	9,0068	8,8614	8,8971
Peseta (100)	3,9844	3,9726	3,9937	3,9885
Franc Belge (100)	16,403	16,816	16,380	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,31	3,34
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6,12	6,19	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

L'OR

	cours 12/02	cours 11/02
Or fin (k. barre)	61300	61300
Or fin (en lingot)	61750	61300
Once d'Or Londres	339,40	337,70
Pièce française(20f)	352	353
Pièce suisse (20f)	352	350
Pièce Union lat(20f)	352	354
Pièce 20 dollars us	2355	2345
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2290	2285

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/02	cours 11/02
Brent (Londres)	183	—
WTI (New York)	20,20	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/02	11/02
Dow-Jones comptant	231,76	231,34
Dow-Jones à terme	415,82	414,09
CRB	236,87	237,55

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2356	2366
Cuivre à 3 mois	2233	2255
Aluminium comptant	1520	1542
Aluminium à 3 mois	1550,50	1574
Plomb comptant	637,50	650
Plomb à 3 mois	644	659
Etain comptant	5870	5885
Etain à 3 mois	5939	5950
Zinc comptant	1163	1154
Zinc à 3 mois	1182	1174
Nickel comptant	7755	7800
Nickel à 3 mois	7815	7785

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,82	4,84
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,57	3,52
Maïs (Chicago)	7,56	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	243,20	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	55	55
Orge (Londres)	92,45	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1230	1258
Café (Londres)	1635	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	0,72	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,90 %
CAC 40 : 2622,63

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compen-sation (1)
B.N.P.(T.P)	970	970	—	959
Cr.Lyonnais(T.P.)	855	855	—	840
Renault (T.P.)	1710	1724	+ 0,81	1628
Rhone Poulenc(T.P)	2000	2001	+ 0,05	1910
Saint Gobain(T.P.)	1275	1275	—	1262
Thomson S.A (T.P)	1040	1020	- 1,92	1020
Accor	730	753	+ 3,15	685
AGF-Ass.Gen.France	195	193,50	- 0,76	165
Air Liquide	913	928	+ 0,76	860
Alcatel Alsthom	585	572	- 2,22	465
Axa	372,90	376,80	+ 1,04	360
Axime	724	745	+ 2,90	720
Bail Investis.	785	785	—	750
Bancaire (Cie)	720	727	+ 0,97	660
Bazar Hot. Ville	545	535	- 1,83	465
Bertrand Faure	251	248	- 1,19	230
BIC	909	934	+ 2,75	860
BIS	487	487	—	485
B.N.P.	237,50	236,10	- 0,58	220
Bollore Techno.	659	662	+ 0,45	615
Bongrain	2300	2300	—	2080
Bouygues	583	553	- 5,14	505
Bouygues Offs.	159	160	+ 0,62	139
Canal +	1168	1183	+ 1,28	1220
Cap Gemini	334,90	340	+ 1,52	280
Carbone Lorraine	1187	1182	- 0,42	1070
Carrefour	3385	3423	+ 1,12	3280
Casino Guichard	247,50	247	- 0,20	240
Casino Guich.ADP	202	201,90	- 0,04	194
Castorama Dí (Li)	898	904	+ 0,66	980
C.C.F.	274	271,20	- 1,02	250
CCMX(ex.CCMC) Ly	56,10	56,05	- 0,08	52
Cegid (Ly)	778	765	- 1,67	650
CEP Communication	400	[illegible]	—	400
Cerus Europ.Reun	138	137,50	- 0,36	136
Cetelem	700	716	+ 2,28	685
CGIP	1658	1660	+ 0,12	1480
Chargeurs Intl	298	295	- 1	320
Christian Dior	890	888	- 0,22	919
Ciments Fr.Priv.B	206,50	205,60	- 0,43	185
Cipe France Ly #	704	700	- 0,56	800
Clarins	785	789	+ 0,50	795
CLF-Dexia France	524	527	+ 0,57	495
Club Mediterranee	387,90	392	+ 1,05	350
Coflexip	296	296	—	310
Colas	782	780	- 0,25	790
Comptoir Entrep.	12,40	12,90	+ 4,03	10
Comptoir Moder.	2795	2810	+ 0,53	2830
CPR	474,80	477,40	+ 0,54	455
Cred.Fon.France	65	64,85	- 0,23	65
Credit Lyonnais CI	190	186	- 2,10	153
Credit National	365	375	+ 2,73	350
CS Signaux(CSEE)	278	273,90	- 1,47	265
Damart	4700	4690	- 0,21	4430
Danone	845	861	+ 1,89	790
Dassault-Aviation	1328	1337	+ 0,67	1310
Dassault Electro	619	627	+ 1,29	520
Dassault Systemes	352,50	349	- 0,99	365
De Dietrich	240,60	240	- 0,24	230
Degremont	437,50	445,40	+ 1,80	408
Dev.R.N-P.Cal Li #	54,20	57	+ 5,16	44
DMC (Dollfus Mi)	168,90	168,20	- 0,41	145
Dynaction	140	137,80	- 1,57	122
Eaux (Cie des)	776	809	+ 4,25	690
Eiffage	307,10	300,90	- 2,01	230
Elf Aquitaine	555	564	+ 1,62	525
Eramet	305	302	- 0,98	380
Eridania Beghin	894	907	+ 1,45	830
Essilor Intl	1572	1598	+ 1,65	1620
Essilor Intl ADP	1475	1480	+ 0,33	1480
Esso	627	628	+ 0,15	625
Eurafrance	2453	2460	+ 0,28	2330
Euro Disney	10,30	10,30	—	10
Europe 1	1380	1385	+ 0,36	1300
Eurotunnel	7,20	7,20	—	7,50
Filipacchi Medias	1515	1505	- 0,66	1310
Fimalac SA	497	500	+ 0,60	465
Finextel	100	98,40	- 1,60	92
Fives-Lille	480,20	490	+ 2,04	480
Fromageries Bel	4519	4540	+ 0,46	4190
Galeries Lafayette	2307	2305	- 0,08	2090
GAN	120,10	126,10	+ 4,99	101
Gascogne (B)	507	510	+ 0,59	460
Gaumont #	428	435	+ 1,63	430
Gaz et Eaux	2435	2465	+ 1,23	2260
Geophysique	444	445	+ 0,22	370
G.F.C.	494	495	+ 0,20	480
Groupe Andre S.A.	487	476	- 2,25	460
Gr.Zannier (Ly) #	140,30	139	- 0,92	119
GTM-Entrepose	288	288	—	280
Guilbert	1057	1044	- 1,22	1010
Guyenne Gascogne	2007	2000	- 0,34	2050
Havas	445,30	445	- 0,06	390
Havas Advertising	615	648	+ 5,36	600
Imetal	865	859	- 0,69	800
Immeubl.France	360	368	+ 2,22	350
Infogrames Enter.#	826	837	+ 1,33	700
Ingenico	106,10	106,20	+ 0,09	111
Interbail	257	259,50	+ 0,97	235
Intertechnique	1111	1130	+ 1,71	985
Jean Lefebvre	300	305	+ 1,66	285
Klepierre	763	765	+ 0,26	730
Labinal	1337	1315	- 1,64	1220
Lafarge	368,10	370	+ 0,51	325
Lagardere	164,50	164,70	+ 0,12	159
Lapeyre	362	360	- 0,55	340
Lebon	205,50	207	+ 0,72	189
Legrand	945	941	- 0,42	915
Legrand ADP	656	659	+ 0,45	615
Legris indust.	264	259	- 1,89	240
Locindus	849	841	- 0,94	800
L'Oreal	2018	2068	+ 2,47	1930
LVMH Moet Hen.	1425	1428	- 0,21	1480
Lyonnaise Eaux	569	567	- 0,35	515
Marine Wendel	600	609	+ 1,50	520
Metaleurop	68,20	68,80	+ 0,87	57
Metrologie Inter.	21,55	21,38	- 0,23	17
Michelin	335,50	339,20	+ 1,10	295
Moulinex	132	132,50	+ 0,37	135
Nord-Est	157	155	- 1,27	144
Nordon (Ny)	459	459,10	+ 0,02	370
NRJ #	790	800	+ 1,26	705
OLIPAR	84	85	+ 1,19	78
Paribas	398,50	399,80	+ 0,32	370
Pathe	1550	1561	+ 0,70	1400
Pechiney	257,30	256	- 0,50	220
Pernod-Ricard	305,80	315	+ 3	300
Peugeot	614	621	+ 1,14	540
Pinault-Prin.Red.	2401	2427	+ 1,08	2350
Plastic-Omn.(Ly)	502	512	+ 1,99	455
Primagaz	610	616	+ 0,98	585
Promodes	1650	1674	+ 1,45	1460
Publicis	599	595	- 0,66	540
Remy Cointreau	154,50	156	+ 0,97	142
Renault	126,80	125,90	- 0,70	115
Rexel	1705	1700	- 0,29	1710
Rhone Poulenc A	184	183,80	- 0,10	176
Rochette (La)	29,80	29,70	- 0,33	26
Rue Imperiale(Ly)	5510	5550	+ 0,72	5200
Sade (Ny)	191,10	192	+ 0,47	187
Sagem SA	3375	3390	+ 0,44	3160
Saint-Gobain	845	851	+ 0,71	790
Saint-Louis	1403	1420	+ 1,21	1480
Salomon (Ly)	464	454	- 2,15	440
Salvepar (Ny)	410	412	+ 0,48	415
Sanofi	574	578	+ 0,69	535
Sat	1682	1690	+ 0,47	1590
Saupiquet (Ns)	690	683	- 1,01	715
Schneider SA	298	304,60	+ 2,21	260
SCOR	216,20	215,40	- 0,37	205
S.E.B.	1092	1098	+ 0,54	1110
Sefimeg	394	395	+ 0,25	385
SEITA	235	231	- 1,70	210
Selectibanque	77	77,90	+ 1,16	77
SFIM	1146	1148	+ 0,17	1110
SGE	124	124	—	116
Sidel	407	404	- 0,73	390
Silic CA	858	858	—	—
Simco	524	525	+ 0,19	505
S.I.T.A.	1234	1226	- 0,46	1120
Skis Rossignol	161,70	154	- 4,76	143
Sligos	832	840	+ 0,96	830
Societe Generale	651	660	+ 1,38	590
Sodexho	2708	2750	+ 1,55	2630
Sommer-Allibert	165,30	166	+ 0,42	163
Sophia	223	229	+ 2,69	210
Spir Communication	531	532	+ 0,18	560
Strafor Facom	425	424,90	- 0,02	395
Suez	271	275	+ 1,47	228
Synthelabo	605	604	- 0,16	550
Technip	569	574	+ 0,87	525
Thomson-CSF	172	169,30	- 1,56	166
Total	473,20	473,50	+ 0,06	465
U.A.P.(COMPAGNIE)	147,50	148,60	+ 0,74	142
UFB Locabail	519	517	- 0,38	530
UIC	26	27	+ 3,84	20
UIF	476,20	475	- 0,25	450
UIS	192,20	193,70	+ 0,78	175
Unibail	538	538	—	505
Union Assur.Fdal	618	618	—	605
Usinor Sacilor	51,10	83,60	- 3,32	72
Valeo	338,50	338,50	- 0,10	355
Vallourec	311,60	325,60	- 3,35	290
Via Banque	199	200	+ 0,50	193
Worms & Cie	359,10	364	+ 1,36	360
Zodiac ex.dt.div.	1524	1536	+ 0,78	1500
Elf Gabon	1345	1380	+ 2,60	1400

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol. #	384	379,10	- 1,27	360
Adecco S.A.	1720	1720	—	1470
Adidas AG #	515	514	- 0,19	515
American Express	381,60	384	+ 0,62	335
Anglo American #	343	357,70	+ 4,28	305
Amgold #	399,30	410	+ 2,67	375
Arjo Wiggins App.	15,75	15,50	- 1,58	16
A.T.T. #	220,80	226	+ 2,35	210
Banco Santander #	357	359,80	+ 0,78	340
Barrick Gold #	147	151,80	+ 3,26	145
B.A.S.F. #	212,50	212,90	+ 0,18	200
Bayer #	229,40	227	- 1,04	205
Cordiant P.L.C.	9,55	9,60	+ 0,52	9
Crown Cork ord.#	317,60	330	+ 3,90	310
Crown Cork PF CV#	285	291	+ 2,10	295
Daimler Benz #	417,20	420	+ 0,67	385
De Beers #	199,20	193,10	- 0,05	165
Deutsche Bank #	283,30	286	+ 0,95	260
Dresdner Bank #	180	181,50	+ 0,83	180
Driefontein #	55,40	57	+ 2,88	51
Du Pont Nemours #	632	635	+ 0,94	595
Eastman Kodak #	514	525	+ 2,14	485
East Rand #	2,70	2,97	+ 10	1,75
Echo Bay Mines #	35,05	37,45	+ 6,84	35
Electrolux #	341,50	340,20	- 0,38	325
Ericsson #	189,70	193	+ 1,73	186
Ford Motor #	182	185	+ 1,09	187
Freegold #	46,40	49	+ 5,60	38
Gencor Limited #	24,75	24,40	- 1,41	22
General Elect. #	598	602	+ 0,66	575
General Motors #	322,60	329,50	+ 2,13	340
Gle Belgique #	445	450	+ 1,12	415
Grd Metropolitan	40,50	41,50	+ 2,46	41
Guinness Plc #	40,50	40,70	+ 0,49	39
Hanson Plc	8,30	8,10	- 2,40	8
Harmony Gold #	47	48,50	+ 3,19	45
Hitachi #	50,95	51,85	+ 1,76	47
Hoechst #	256,70	255,40	- 0,50	235
I.B.M #	830	[illegible]	- 0,72	840
I.C.I #	[illegible]	67,45	[illegible]	67
Ito Yokado #	253,60	262,50	- 1,05	245
Matsushita #	93,70	89,65	- 1,25	90
Mc Donald's #	252,90	[illegible]	- 0,72	255
Merck and Co #	530	547	+ 3,20	475
Mitsubishi Corp. #	52,10	51,55	- 0,47	46
Mobil Corporat. #	734	733	[illegible]	710
Morgan J.P. #	591	589	- 0,32	565
Nestle SA Nom. #	6390	6350	- 0,62	5750
Nipp. MeatPacker #	67,40	—	—	62
Nokia A	372	373	- 0,26	360
Norsk Hydro #	305	310	[illegible]	300
Petrofina #	1939	1972	[illegible]	1820
Philip Morris #	627	640	[illegible]	650
Philips N.V #	234	233,50	[illegible]	220
Placer Dome Inc #	113	117,10	[illegible]	111
Procter Gamble #	710	714	+ 0,56	615
Quilmes	307	304	- 0,97	310
Randfontein #	[illegible]	25,55	- 2,20	27
Rhone Poul.Rorer #	415	424	+ 2,16	425
Royal Dutch #	1006	1053	[illegible]	960
R T Z #	52,60	53,65	+ 1,27	[illegible]
Sega Enterprises	161,20	161,90	- 0,53	159
Saint-Helena #	31,25	32,65	+ 1,45	30
Schlumberger #	594	603	+ 1,51	610
SGS Thomson Micro.	386	400	+ 3,62	380
Shell Transport #	95	99,20	+ 1,22	95
Siemens #	292,50	294,50	- 0,52	265
Sony Corp. #	409,50	418	+ 1,97	395
Sumitomo Bank #	59,95	61,05	+ 1,83	63
T.D.K #	373	390	+ 4,55	345
Telefonica #	135	135,40	+ 0,22	135
Toshiba #	32,75	33,15	+ 1,22	32
Unilever #	1012	1010	- 0,19	[illegible]
United Technol. #	425,10	436	+ 2,55	355
Vaal Reefs #	390	405,40	+ 4,37	360
Volkswagen A.G #	2762	2743	- 0,75	2610
Volvo (act.B) #	144,10	141	- 2,15	157
Western Deep #	134,40	[illegible]	+ 5,90	153
Yamanouchi #	108,50	111,50	+ 3,13	105
Zambia Copper	17,30	16,90	- 2,31	6,55

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31.12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,40	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,18	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123,15	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	124,65	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122,15	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,18	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	120,45	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,55	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,12	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,70	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	119,16	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,39	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,10	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,16	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,09	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,45	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	117,35	8,918
Floral9,75% 90-99#	113,41	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,76	5,540
OAT 88-98 TME CA#	101,35	0,325
OAT 9/85-98 TRA	102,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,96	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,75	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,41	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,95	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,22	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,95	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	119,21	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	129,01	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	129,39	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,33	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	945	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	50	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	500	[illegible]
Bains C.Monaco		590	[illegible]
Bque Transatlanti.		145	[illegible]
B.N.P.Intercont.		541	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		397,70	400
Champex (Ny)	◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP		338	340
C.I.T.R.A.M.(B)	◆	1827	1827
Concorde-Ass Risq		912	901
Continental Ass.Ly		395	395
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin	◆	900	900
Eaux Bassin Vichy	◆	4000	4000
Ecia		861	850
Ent.Mag. Paris		1850	1840
Fichet Bauche		67	66
Fidei		42,80	41
Finalens	◆	370	370
F.I.P.P.		323,10	323
Fonciere (Cie)	◆	570	570
Fonc. Lyonnaise #		670	646
Foncina #		470	470
Francarep		270	262
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1296	1221
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1025	1025
G.T.I (Transport)		240	240
Immobail		100	100
Immobanque		660	660
Locamion (Ly)	◆	558	558
Lucia	◆	60	60
Monoprix		210,50	218,50
Metal Deploye	◆	388	388
Mors #		9,05	9,40
Navigation (Nle)		90,60	90,50
Optorg		314	310
Paluel-Marmont		227,10	238
Exa.Clairefont(Ny)		1060	1052
Parfinance		244	246
Paris Orleans		251,50	253,90
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)		1150	1200
PSB Industries Ly		355	355
Rougier #		333	332,80
Saga	◆	81	81
Salins du Midi		607	607
S.I.P.H.		200	200
Sofal	◆	39	39
Sofragi	◆	4225	4225
Taittinger		1980	1985
Tour Eiffel	◆	269,50	269,50
Vicat		460	452
Caves Roquefort	◆	1750	1750
Elyo		315	307,50
Finaxa		318	318
Gaillard (M)	◆	1405	1405
Givaudan-Lavirotte	◆	1026	1026
Grd Bazar Lyon(Ly)		189	189
Gd Moul.Strasbourg	◆	1900	1900

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		41,05	[illegible]
AFE #		460	[illegible]
Aigle #		205,10	[illegible]
Albert S.A (Ns)		125	126
Altran Techno. #		2099	[illegible]
Montaignes P.Gest.		2250	[illegible]
Assystem #		450,10	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	611	611
Bque Tarneaud(B)#		265	[illegible]
Bque Vernes	◆	175	175
Beneteau #		680	[illegible]
B I M P		77	77
Boiron (Ly) #		690	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	314	314
But S.A.		348,90	[illegible]
Cardif SA		823	[illegible]
C.E.E #		194	[illegible]
Cermex (Ly)	◆	370,30	[illegible]
CFPI #		306	305
Change Bourse (M)		273	273,90
Christ.Dalloz #		2139	[illegible]
CNIM CA#		225	227
Codetour		328,50	330
Comp.Euro.Tele-CET		456	[illegible]
Conflandey S.A.		260	[illegible]
C.A.Haute Normand		303	303,10
C.A. Paris IDF		839	863
C.A.Ile & Vilaine		340	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		313,40	314,80
C.A.du Nord (Li)		540	[illegible]
C.A. Oise CCI		280,20	[illegible]
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		466,10	[illegible]
Devernois (Ly)		510	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	60,05	60,05
Adecco Trav.Tem.Ly		460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		508	511
Expand s.a		422	[illegible]
Factorem		674	[illegible]
Faiveley #		326,50	[illegible]
Finacor		83,05	[illegible]
Fininfo		614	[illegible]
Fructivie		618	[illegible]
Gautier France #		250	[illegible]
Gel 2000		65,60	68,80
GFI Industries #		1035	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	28,80	28,80
GLM S.A.		279,90	280
Grandoptic.Photo #		811	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		195	[illegible]
Kindy #		146,50	147
Guerbet		296	[illegible]
Hermes internat.1#		1557	[illegible]
Hurel Dubois		600	[illegible]
ICBT Groupe #		217,50	[illegible]
I.C.C.		130	125,20
ICOM Informatique		355	[illegible]
Idianova		71	[illegible]
Int. Computer #		105	[illegible]
IPBM		66	66
M6-Metropole TV		504	[illegible]
Manitou #		761	[illegible]
Manutan		505	510
Marie Brizard #		1065	1060
Maxi-Livres/Profr.		160	159
Mecelec (Ly)		70	69,80
MGI Coutier		254	254
Monneret Jouet Ly#		98	98
Naf-Naf #		74	71,50
NSC Schlum. Ny		615	610
Onet #		1115	1075
Paul Predault #		206	200
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		90,95	88,65
Phyto-Lierac #		358,10	358
Pochet		940	925
Poujoulat Ets (Ns)	◆	213	213
Radiall #		670	665
Robertet #		1169	1125
Rouleau-Guichard	◆	340	348
Securidev #		85,20	85,85
Smoby (Ly)#		651	662
Sofco (Ly)	◆	53,70	53,70
Sofibus	◆	367	367
Sogepag #		170	170
Sogeparc (Fin)		885	889
Sopra		458	480
Steph.Kelian #		117,50	118
Sylea		550	528
Teisseire-France		175	176
TF1-1		505	509
Thermador Hold(Ly)		277	277
Trouvay Cauvin #		124,70	121,20
Unilog		710	719
Union Fin.France		623	623
Viel et Cie #		135	135
Vilmorin et Cie #		478	476
Virbac		560	541

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		60	59,90
Belvedere		231	241,50
BVRP		110	112
Coil		211	210,50
Electronique D2		660	690
FDM Pharma n.		201	202
Genset		245	251
Guyanor action B		35,50	35,50
High Co.		165	160
Infonie		185	189
Joliez-Regol		87,60	87,50
Mille Amis		111,90	111,90
Naturex		83	83,75
Olitec		1035	1035
Picogiga		276	276
Proxidis		38	37,50
R21 Santé		330	335
Stelax	◆	4,10	4,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 FÉVRIER.

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI	◆	745	745
Crédit Gen.Ind.	◆	21,10	11,20
Générale Occidentale	◆	77	77
Mumm	◆	1205	1205
Sté lecteurs du Monde	◆	155	155

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		133,56	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2398,09	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9639,48	9639,48
Arbitr. Première		9810,75	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17695,48	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		874295	874295
Natio Court Terme		14044	14044
Natio Court Terme2		381325	381325
Natio Epargne		2282,34	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16872,41	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2746,63	[illegible]
Natio Ep. Obligations		234,19	[illegible]
Natio Epargne Retraite		157,16	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11172,61	[illegible]
Natio Epargne Valeur		650,56	[illegible]
Natio France Index		1390,31	[illegible]
Natio Immobilier		1344,97	[illegible]
Natio Inter		2063,62	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5428,20	[illegible]
Natio Opportunités		187,44	[illegible]
Natio Patrimoine		1638,04	[illegible]
Natio Perspectives		1482,22	[illegible]
Natio Placements C/D		77937,51	77937,51
Natio Revenus		1142,95	[illegible]
Natio Sécurité		11339,49	[illegible]
Natio Valeurs		1281,63	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91307,74	[illegible]
Oblig. tres caté.		260,62	[illegible]
CDC-GESTION			
Livret Bourse Inv. D		781,12	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		1019,35	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2425,76	[illegible]
Patrimoine Retraite C		309,09	[illegible]
Sicav Associations C		2402,27	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19422,88	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19135,37	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		259,68	[illegible]
Ecur. Capicourt C		232,10	232,10
Ecur. Capitalisation C		247,71	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10469,76	[illegible]
Ecur. Expansion C		81690,23	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		3331,40	[illegible]
Ecur. Investis. D		210,92	[illegible]
Ecur. Monépremière		11198,75	[illegible]
Ecur. Monétaire C		12919,39	[illegible]
Ecur. Monétaire D		12904,08	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		317,52	317,52
Ecur. Trimestriel D		2053,03	2053,03
Eparcourt-Sicav D		200,18	200,18
Géoptim C		12480,28	12295,84
Géoptim D		12145,75	11966,26
Horizon C		2042,69	2002,64
Prévoyance Ecur. D		107,37	107,37
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11874,18	11874,18
Ecur. Sécuripremière C		11824,69	11812,88
Ecur. Sensipremière C		12922	12922
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	118377,19	118377,19
Atout Amérique		166,05	[illegible]
Atout Asie		101,52	99,04
Atout Futur C		747,79	729,55
Atout Futur D		703,94	686,77
Coexis		1945,21	1905,94
Dieze		2096,20	2057,13
Elicash	◇	939052,96	939052,96
Epargne-Unie		196,06	191,28
Eurodyn		2295,86	2239,86
Indicia	◆	1595,08	1555,89
Moné.JC	◇	11838,71	11838,71
Moné.JD	◇	11462,35	11462,35
Oblifutur		541,18	537,09
Oraction		1827,81	1783,23
Revenu-Vert		1229,61	1206,66
Sévéa	◆	117,40	114,54
Synthésis		17817,34	17467,98
Uni Association	◇	119,69	119,69
Uni Foncier		1411,57	1377,14
Uni France		812,60	792,78
Uni Garantie C		1871,89	1835,99
Uni Garantie D		1431,70	[illegible]
Uni Régions		1745,99	1703,40
Univar C	◇	306,65	[illegible]
Univar D	◇	300,82	[illegible]
Univers Actions		219,07	213,73
Univers-Obligations		240,48	236
CIC BANQUES			
Francic		691,75	671,60
Francic Pierre		132,08	128,23
Francic Régions		1905,24	1849,75
CIC PARIS			
Cicamonde		1514,89	1470,77
Converticic		386,35	380,64
Ecocic		1660,79	1612,42
Oblicic Mondial		3722,88	3667,86
Oblicic Régions		1219,36	1201,34
Rentacic		168,24	165,75
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1371,83	1358,25
Lion 20000 C		17013	17013
Lion 20000 D		16320,02	16320,02
Lion Association		10959,23	10959,23
Lion Plus		1541,40	1511,18
Lion Trésor		2537,18	2512,06
Oblilion		2050,26	2029,96
Sicav 5000		694,80	681,18
Slivafrance		1167,25	1144,36
Slivam		549,94	539,16
Slivarente		250,08	245,18
Slivinter		688,21	674,72
Trilion		5327,25	5258,88
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2304,55	2259,36
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		156,80	152,60
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		911,58	911,58
Créd.Mut.Ep.Ind. C		129,61	126,14
Créd.Mut.Ep.J		22729,18	22729,18
Créd.Mut.Ep.long.T.		260,66	253,68
Créd.Mut.Ep.Monde		1485,31	1445,56
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1857,95	1821,52
Créd.Mut.Ep.Quatre		1129,95	1107,79
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	846,97	810,56
Saint-Honoré Capital	◆	19540,15	16971,02
St-Honoré March. Emer.	◆	802,11	767,57
St-Honoré Pacifique	◆	695,61	665,66
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1817,77	1817,77
Stratégie Actions		1032,66	992,94
Stratégie Rendement		1947,25	1885,96
LA POSTE			
Amplitude Monde C		932,45	909,71
Amplitude Monde D		908,37	886,21
Amplitude Europe C/D		141,07	137,63
Danciel D		166,06	162,01
Emergence Poste D		133,24	129,99
Géobilys C		651,57	641,94
Géobilys D		621,88	612,69
Intensys C		117,04	116,86
Intensys D		112,07	111,90
Latitude C		147,12	147,12
Latitude D		138,41	138,41
Oblitys D		626,27	617,01
Plénitude D		193,42	188,70
Poste Gestion C		44090,39	44090,39
Revenus Trimestr. D		5383,82	5330,51
Solstice D		2372,97	2367,65
Thésora C		975,03	965,38
Thésora D		887,51	873,72
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37538,21	37538,21
Actimonétaire D		30647,85	30647,85
Cadence 1 D		1086,73	1075,97
Cadence 2 D		1076,70	1066,04
Cadence 3 D		1077,38	1066,71
Capimonétaire C		406,81	406,40
Capimonétaire D		377,98	377,60
Sogeoblig C		9147,34	9056,77
Interoblig C		7187,75	7116,58
Intersélection France D		676,35	663,09
S.G. France opport. C		1958,27	1919,87
S.G. France opport. D		1869,41	1832,75
Sogenfrance C		1738,53	1704,44
Sogenfrance D		1589,30	1557,94
Sogepargne D		310,56	307,49
Sogainter C		2146,80	2104,71
Fonds communs de placements			
Favor D		1458,31	1429,72
Sogeliance D		1729,63	1712,50
Sogenfrance Tempo D		177,72	177,72

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

FOOTBALL *A 482 jours du début de la phase finale de la Coupe du monde en France, les matches de qualification se succèdent.* ● *Mercredi 12 février, sur la pelouse de Wembley, l'équipe d'Italie dirigée par Cesare Maldini a créé la surprise en s'imposant face à l'Angleterre de Glenn Hoddle 1-0 grâce à un but signé Gianfranco Zola.* ● *ALAN SHEARER, le jouer le plus cher du monde, et nouveau capitaine anglais, n'a pas réussi à faire basculer le match, malgré le soutien de 70 000 spectateurs.* ● *En Amérique du Sud, neuf équipes regroupées en un seul groupe se disputent quatre places qualificatives.* ● *A BARANQUILLA, l'Argentine a réussi l'exploit de s'imposer face à la Colombie (1-0) grâce à un but de Claudio Lopez. Dans un pays en proie à de multiples problèmes, le football attire les foules, mais également les « blanchisseurs » d'argent sale.*

Les espoirs de l'Angleterre se brisent à Wembley sur le réalisme italien

En battant 0-1 la sélection de Glenn Hoddle mercredi 12 février, l'équipe de Cesare Maldini a pris une sérieuse option sur une qualification directe pour la phase finale du Mondial 98 dont le coup d'envoi sera donné dans moins de cinq cents jours

LONDRES
de notre correspondant

L'Angleterre n'est pas parvenue à vaincre la malédiction italienne. L'équipe entraînée par Glenn Hoddle s'est inclinée (1-0) face à la *squadra azzurra*, mercredi 12 février, sur son stade fétiche de Wembley. Un temps typiquement britannique, pluie battante et vent, aurait logiquement dû favoriser les Anglais. Mais il n'en a rien été. Gianfranco Zola a scellé leur sort d'un but magistral dès la dix-neuvième minute. Il faut dire que Zola – l'adversaire numéro un d'Alan Shearer, le capitaine et buteur anglais – est aussi l'attaquant de Chelsea et l'une des vedettes du championnat d'outre-Manche. Le reste du match n'aura été qu'une course-poursuite à la recherche des rares occasions de but.

Les Italiens sont ainsi parvenus à mettre fin à treize années de victoires anglaises à Wembley lors des matches éliminatoires en vue de la Coupe du monde. Ils demeurent également invaincus face à l'Angleterre depuis leur défaite à Wembley (2-0) le 16 novembre 1977.

Après leur prestation ratée lors de l'Euro 96 en Grande-Bretagne, dotés d'un nouvel entraîneur, Cesare Maldini, les voilà *ex-aequo* avec l'Angleterre avec 9 points et bien placés pour prendre la tête du groupe 2. Les chances des Anglais de se qualifier directement pour la phase finale l'an prochain semblent compromises et le cauchemar des barrages n'est plus exclu.

Et pourtant, que l'équipe anglaise était belle sur le papier, malgré ses trois blessés, dont Paul Gascoigne ! La presse londonienne, « tabloïds » et journaux de qualité confondus, ne tarissaient pas d'éloge pour le onze national. Jamais sans doute n'avait-elle tant donné à l'avance pour couvrir l'événement, lui consacrant chaque jour plusieurs pages et de nombreuses photos en couleur.

« *Jeune Machiavel* », opposé à un homologue et rival qui tapait déjà dans le ballon alors qu'il n'était pas encore né, Glenn Hoddle devait faire des miracles, prendre de court un adversaire redoutable certes, mais en perte de vitesse malgré la présence de Zola. Il devait concrétiser la « *renaissance* » d'un football anglais qui a longtemps douté de lui-même et qui semblait reprendre confiance. Face à cette « *mascarade de joueurs se croyant raffinés* », et soutenu par une foule de 67 000 fans, chantant, tapant sur des tambours, encourageant leur équipe, le onze anglais ne pouvait que gagner.

Les commentateurs s'interrogeaient déjà sur le nombre de buts qu'allait encaisser l'adversaire. Le *Sun* encourageait ses boys avec la photo de la pin-up de l'année dévoilant ses avantages sous un maillot blanc frappé des trois lions. Le *Mirror* titrait « *Faites-les mourir de peur* » et offrait aux spectateurs des saucisses gratuites avec ces vers de mirliton : « *Des saucisses gratuites à la main, Nous planons vraiment, L'Italie sera passée à la poêle à frire, Ce soir, ils friront…* » Le but de Zola les a ramené à la réalité.

PAS DE MATCH SUR LA BBC

On ne saurait sous-estimer l'impact qu'a eu jusqu'à présent la Coupe du monde en Angleterre. Ni celui du football sur la population. Les stades sont pleins, le public populaire se mélange aux hommes d'affaires, explosant de joie ou de colère à l'unisson. La presse le sait, qui profite de ce profond engouement avec un parfait sens commercial. De même que chaque match de cricket de l'équipe d'Angleterre est monté en mayonnaise comme une tragédie shakespearienne.

Les bookmakers, qui donnaient l'Angleterre vainqueur de peu – mais accordaient de meilleures chances aux Italiens d'accéder à la phase finale – ont fait des affaires en or. Les vendeurs de télévision ont enregistré une hausse de leurs ventes de 10 % en une semaine. Les pubs câblés et disposant d'un grand écran craquaient de toutes part sous le nombre des fans assoiffés, écartelés entre leur pinte de bière et l'espoir de voir Shearer marquer enfin son but libérateur.

Il faut dire que seuls trois à quatre millions de téléspectateurs câblés et ayant payé leur abonnement à SkySport, la chaîne de Rupert Murdoch, le magnat australo-américain des médias, ont pu voir le match en direct. Les autres ont dû se contenter d'un résumé diffusé 45 minutes plus tard par la BBC.

Pour la première fois, une grande compétition a échappé aux chaînes nationales (BBC ou ITV) pour tomber dans l'escarcelle si bien remplie du groupe privé. Un phénomène qui risque de se répéter et que critiquent déjà les autres médias, relayant un public sevré de son sport favori. « *Un détournement de programme qui laisse les supporters dans le noir* », a ainsi titré le *Daily Telegraph*. Et, si la diffusion en Italie a également été laissée à une chaîne cryptée (TéléMonteCarlo a arraché les enchères devant la RaiDue, une chaîne publique), cette dernière disposait d'une audience très supérieure à celle de Sky…

Patrice de Beer

Alan Shearer, le joueur le plus cher du monde, est un modèle d'Anglais

LA NOUVELLE a fait le tour du monde. Quelques jours seulement après l'annonce du transfert à Barcelone de Ronaldo, le prodige brésilien, pour la somme record de 100 millions de francs, on apprenait le transfert d'Alan Shearer, passé de *Blackburn* à *Newcastle* pour l'équivalent de 120 millions de francs ! Du jamais vu dans l'univers pourtant sérieusement perturbé du football-business. Le 29 juillet 1996, un jeune homme de vingt-cinq ans est donc devenu le joueur le plus cher du monde. Beaucoup auraient eu du mal à assumer un tel statut. Pas Alan Shearer, né à Newcastle le 13 août 1970 et accueilli tel un dieu vivant par des milliers de fans lors de son retour dans sa ville natale, alors que de grands clubs étrangers lui faisaient les yeux doux.

PORTRAIT

Capitaine de la sélection, le buteur d'outre-Manche, star de Newcastle, est resté un homme simple

Alan Shearer, surnommé « Magic Al », vaut-il le prix dément de son transfert ? Personne, en Angleterre, ne se pose la question. De tous côtés, les éloges pleuvent. La presse, les fans, les coéquipiers, les voisins, tous y vont de leurs compliments. Comme si la redoutable efficacité démontrée sur les terrains, alliée à la simplicité affichée en dehors, en faisait à la fois le buteur indispensable, le gendre idéal et le copain qui, en dépit de la gloire et de la richesse, avait sû rester proche de ses amis d'enfance.

Le footballeur le plus cher du monde n'a donc pas perdu la tête. Ses goûts, pour les vacances (l'Algarve, au Portugal), la cuisine (poulet, haricots blancs) ou la musique (Phil Collins et Lionel Richie, plutôt qu'Oasis ou Blur), restent simples et discrets. Ils sont à l'image de ce jeune papa rendu gâteux par ses deux filles.

D'ailleurs, en dépit de ses appointements colossaux (l'équivalent de 240 000 francs hebdomadaires, sans compter les primes et les contrats publicitaires), son attitude pourrait s'apparenter à celle d'un personnage mis en scène par un Ken Loach optimiste : simple, ouvert et chaleureux.

Au-delà de cette image positive, Alan Shearer est devenu, en quelques mois, le symbole d'une Angleterre faite de courage, de détermination et de force. Certains ont même osé le parallèle avec Winston Churchill. « De la sueur, du sang et des larmes » version footballistique. Shearer, le petit prolétaire du Nord-Est devenu star mondiale a déjà beaucoup donné. « *Je n'ai jamais vu un type aussi déterminé qu'Alan. Il a toujours voulu réussir. Si on lui avait dit de foncer dans un mur de briques pour gagner sa place, il l'aurait sans doute fait !* », souligne Kevin Keegan, son ancien entraîneur à Newcastle.


POPPERFOTO/TEMPSPORT

En remontant plus loin dans le temps, on retrouve les mêmes impressions. « *Ce qui m'a immédiatement frappé chez Alan, c'était son état d'esprit. Il n'était pas plus costaud que les autres adolescents, mais sa volonté lui permettait de surmonter tous les obstacles. A l'époque, alors qu'il avait treize ans, il ne pensait qu'à jouer et àgagner. Il a gardé ce mental extraordinaire* », lance Jack Hixon, chargé de recruter les jeunes talents pour Southampton et qui fut le premier à déceler chez ce joueur de treize ans des qualités rares.

Quittant le Nord-Est pour Southampton, le jeune Shearer va vite se faire une place au soleil. A dix-sept ans, le voilà titulaire en première division. John Burridge, gardien de Southampton à l'époque, se souvient : « *Nous l'avions surnommé "Shots". Parce que chaque fois qu'il se retrouvait en possession du ballon, il tirait au but, quelle que soit la position ou la distance !* »

Depuis, le jeune shooter fou a fait du chemin. Champion d'Angleterre avec les Blackburn Rovers en 1995, meilleur buteur du championnat en 1995 (34 buts) et 1996 (31 buts) et meilleur réalisateur de l'Euro 96, Alan Shearer est désormais capitaine de l'équipe d'Angleterre. Un choix que le nouveau sélectionneur, Glenn Hoddle, explique : « *En le nommant capitaine à la place de Tony Adams et alors qu'il n'a que vingt-six ans, je sais ce que je fais. Alan est un joueur hors du commun, au même titre que Maradona, Cruyff ou Platini. Sa seule présence inquiète l'adversaire. Il impose le respect par son talent et par son attitude irréprochable. Et personne mieux que lui ne symbolise la volonté et la force de notre football…* »

Reste que, mercredi 12 février, Alan Shearer n'a pas été capable d'ouvrir à l'Angleterre les buts italiens.

Alain Constant

Les résultats

● **Groupe 2** : *Angleterre-Italie, à Wembley : 0-1.* Grâce à un but signé Gianfranco Zola inscrit à la 19e minute, l'équipe dirigée par Cesare Maldini a remporté le choc face à l'Angleterre et rejoint son adversaire d'un soir en tête du groupe, avec neuf points. La qualification directe de l'Angleterre pour la phase finale du Mondial 98 devient désormais aléatoire.

● **Groupe 4** : *Ecosse-Estonie, à Monaco : 0-0.* L'Ecosse n'a pu faire mieux que match nul, mardi 11 février, dans un match à rejouer après un malentendu sur l'horaire, en Estonie. Avec 8 points, alors qu'elle est talonnée par l'Autriche et la Suède, ses chances de qualification directe sont désormais bien diminuées.

● **Groupe 6** : *Espagne-Malte, à Alicante : 4-0.* Pas de problème particulier pour la sélection de Javier Clemente. Les coéquipiers de Zubizarreta ont surclassé Malte grâce à des buts signés Guardiola (25e), Alfonso Perez (40e, 46e) et Pizzi (90e). Dans ce groupe, l'Espagne mène la danse avec 16 points en 6 matches, devant la Yougoslavie (12 points en 5 matches).

● **Groupe AmSud** : *Colombie-Argentine, à Barranquilla : 0-1.* Victoire surprise des joueurs de Daniel Passarella. Grâce à un but inscrit par Claudio Lopez en début de match (9e), les Argentins se replacent dans la course à la qualification. Le Colombien Maurico Serna a manqué un penalty.

Paraguay-Pérou, à Asuncion : 2-1. Equipe surprise de cette zone AmSud, le Paraguay continue sa route vers la France. Les coéquipiers du gardien Chilavert ont battu le Pérou, à Asuncion, grâce à des buts inscrits par Catalino Rivarola (12e) et Aristides Rojas (40e). Les visiteurs ont sauvé l'honneur par José Pereda (33e).

Equateur-Uruguay, à Quito : 4-0. Rien ne va plus dans la « Celeste », l'équipe au maillot azur d'Enzo Francescoli. Les Uruguayens ont été laminés par une étonnante formation équatorienne. Buts : Alex Aguinaga (6e), Agustin Delgado (69e, 77e) et Kleber Chala (88e).

Bolivie-Chili, à La Paz : 1-1. En dépit de l'avantage que constitue le fait de jouer à 3 700 mètres d'altitude, les joueurs boliviens ont été incapables de vaincre les visiteurs chiliens. Vladimir Soria avait ouvert la marque pour les locaux (25e), mais Pedro Gonzales a égalisé juste avant la mi-temps (45e).

Classement : 1. Colombie ; 2. Paraguay, 17 pts ; 3. Argentine, 13 ; 4. Equateur, 12 ; 5. Bolivie ; 6. Uruguay, 10 ; 7. Chili ; 8. Pérou, 9 ; 9. Venezuela, 1.

Les quatre premiers seront qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde en France.

Les idoles de l'équipe de Colombie chutent devant l'Argentine

BOGOTA
de notre correspondante

Les costumes de carnaval et l'ambiance de fête n'ont pas suffi. Mercredi 12 février, à Barranquilla, cité de la côte caraïbe au nord de la Colombie, les 51 000 spectateurs du stade Metropolitano ont assisté à la défaite inattendue de leurs idoles. Invaincus en sept rencontres de qualification, les joueurs entraînés par Hernan Dario Gomez ont subi la loi d'une équipe d'Argentine réaliste : un seul but, inscrit par Claudio Lopez dès la 9e minute de jeu. La maladresse (penalty raté par Mauricio Serna) ou la malchance des Colombiens ont fait le reste. Même réduits à dix après l'expulsion d'Eduardo Berizzo juste avant la mi-temps, les Argentins ont résisté.

La veille de ce choc tant attendu, la télévision colombienne retransmettait le précédent « historique » contre les Argentins. Le 5 septembre 1993, lors des éliminatoires de la Coupe du monde 1994 à Buenos Aires, les Colombiens avaient écrasés les Argentins 5-0. C'est dire si le match en terre colombienne revêtait une importance symbolique.

Surtout « *pas de triomphalisme* », avaient supplié dans les journaux le directeur technique et les joueurs de l'équipe nationale colombienne ces dernières semaines. Depuis l'expérience amère de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis, les joueurs ont adopté, contre leurs habitudes latines et malgré un palmarès plus qu'honorable, un profil discret.

DES MOIS DE SILENCE

La Colombie est en tête des éliminatoires sud-américains de la Coupe du monde. Son directeur technique, Hernan Dario Gomez, a été sacré en début d'année, par le journal uruguayen *El Pais* – un des titres les plus prestigieux d'Amérique latine –, meilleur entraîneur du continent, et quelques joueurs se font souvent remarquer sur la scène internationale. Farid Mondragon, qui joue dans le club argentin d'Independiente, a été élu meilleur gardien de but par la presse argentine, et les buts inscrits par Faustino Asprilla pour Newcastle ont souvent été commentés cette année.

Mais personne n'a oublié qu'en 1994 les Colombiens, déjà favoris du public et de la presse internationale, étaient rentrés au pays honteux et traumatisés. Le président de la République de l'époque, Cesar Gaviria, ne les avait-il pas décorés avant leur départ pour les Etats-Unis ? Et la presse célébrait dans son ensemble ce football qui permettait qu'on parle « autrement », c'est-à-dire sans évoquer la violence ni le trafic de drogue de la Colombie.

Tout le monde exaltait alors la créativité d'un Valderrama, la dextérité d'Asprilla ou le génie d'Higuita. Mais, un matin, le pays s'est réveillé choqué après l'élimination sans gloire au premier tour. Dans la capitale, la plupart des magasins étaient même restés fermés, car il s'agissait, comme l'écrivaient les journaux, d'une « *catastrophe nationale* ». Comble de tristesse, quelques semaines plus tard, le 2 juillet, le défenseur Andres Escobar était assassiné au sortir d'une boîte de nuit. On reprochait au joueur d'avoir marqué, lors du match contre les Etats-Unis, un but contre son camp…

Pendant plusieurs mois, le football colombien s'est enfoncé dans le silence. L'entraîneur de l'équipe nationale, Francisco Maturana, est parti travailler en Equateur, remplacé par son second, Hernan Dario Gomez, qui privilégie depuis la discrétion. Les joueurs, le public, les journalistes ont aussi tenté d'apprivoiser cette sage sentence de Maturana : « *Le football, c'est seulement un jeu dont le but est de divertir.* »

Humainement, la base de l'équipe est restée la même depuis 1989. Les joueurs sont expérimentés et évoluent pour la plupart dans des clubs étrangers : au Mexique (Alexis Mendoza, Ivan René Valenciano), en Argentine (Farid Mondragon) ou au Brésil (Freddy Rincon), mais aussi au Portugal (Jorge Bermudez), en Angleterre (Faustino Asprilla) ou aux Etats-Unis (Carlos Valderrama et Leonel Alvarez). Seul René Higuita, le gardien de but connu pour ses excentricités, s'est retiré de l'équipe pour des « *motifs personnels* ».

L'ARGENT DE LA DROGUE

L'essor du football colombien est récent. Une génération brillante est apparue en 1985, lors du championnat junior sud-américain. C'est le directeur technique d'alors, Francisco Maturana, qui aurait insufflé son professionnalisme au football colombien. L'argent des cartels de la drogue aurait aussi largement contribué à l'essor de certains clubs. Car, que ce soit pour briller en société ou pour blanchir de l'argent, pour des *capos* comme Pablo Escobar ou Rodriguez Orejuela, chefs du cartel de Cali, la tentation était grande de financer le ballon rond, ce qui a permis notamment d'acheter de bons joueurs à l'étranger. Le club Nacional de Medellin aurait, dit la légende, dédié sa victoire de la Copa Libertadores 1989 à Pablo Escobar…

Aujourd'hui, les finances des clubs semblent s'être assainies. De nombreux dirigeants sont actuellement détenus ou sous le coup d'une enquête judiciaire. « *Le niveau des clubs a baissé* », remarque d'ailleurs un spécialiste. Car si autrefois on achetait des joueurs hors du pays, aujourd'hui la plupart des clubs vendent leurs meilleurs professionnels à l'étranger.

Mais, grâce à l'époque dorée, subsiste une sélection nationale performante. L'indiscipline et la frime, qui prévalaient en 1994, ont fait place à une certaine humilité. Pour les Colombiens, dont la vie dans un contexte de violence n'est pas toujours facile, le football est une véritable passion qui fait parfois office de soupape de sécurité. « *Pour que le football devienne vraiment professionnel, le pays entier doit maintenant apprendre à perdre* », soulignait le commentateur sportif Herman Pelaez avant le match.

Anne Proenza

éalisme italien

Florence Masnada tente un baroud d'honneur à Sestrières

Les déceptions françaises sont multiples aux championnats du monde de ski alpin, en Italie. Les derniers espoirs de médaille pour les femmes reposent sur une athlète qui n'a pas atteint ses limites

Le duel attendu mercredi 12 février entre le Suisse Michael von Grünigen et l'Italien Alberto Tomba dans le slalom géant des championnats du monde de ski alpin, disputés à Sestrières, a tourné à la confusion du champion du monde en titre : la « Bomba », comme le surnomment les supporters italiens, s'est laissé prendre aux pièges du parcours de la première manche dessiné par l'entraîneur suédois Max Valquist. Son successeur au palmarès est, à l'inverse de Tomba, un skieur qui cultive la discrétion, sinon la modestie. Dans le camp français, les chutes des trois concurrents engagés dans le géant, Ian Piccard, Vincent Millet et Christophe Saïoni, ont provoqué de nouvelles déceptions. Une des dernières chances de médaille repose sur Florence Masnada, une des « anciennes » de l'équipe, qui est engagée à la fois dans le combiné et la descente.

SESTRIÈRES
de notre envoyé spécial

Perplexe, Florence Masnada. Juste avant de prendre le départ de la deuxième descente d'entraînement, la skieuse française a appris que les organisateurs des championnats du monde de Sestrières envisageaient de décaler d'une journée la descente dames. Pour cause de sombres prévisions météorologiques, l'épreuve prévue samedi 15 février, jour de clôture de la quinzaine du mondial 97, pourrait être organisée la veille.

Mineur pour la majorité des descendeuses, ce contretemps pose de sérieuses difficultés à toutes celles qui, comme Florence Masnada, comptaient aussi défendre leurs chances dans le combiné, jeudi : dans un tel cas de figure, les skieuses les plus complètes du plateau ne disposeraient plus, au lendemain de la seconde manche nocturne du slalom du combiné, que d'une courte nuit pour récupérer.

Entre descente et combiné, ces championnes seront peut-être amenées à choisir, à renoncer à une partie de leurs ambitions. Difficile, ce choix serait sans doute encore plus cruel à Florence Masnada qu'à ses consœurs. En effet, la skieuse de Chamrousse a toujours éprouvé le plus grand mal à orienter sa carrière. Entre les pentes rageuses des slaloms et les sensations de vertige des épreuves de vitesse, elle n'a cessé d'hésiter, et son encadrement avec elle.

« J'ai toujours eu envie de tout faire, explique-t-elle. *Car, pour moi, le ski c'est un tout : c'est des grands virages, de la vitesse, des bosses, des petits virages plus serrés. Je ne pouvais pas me concentrer sur une seule discipline. Je suis une touche-à-tout, c'est comme cela que je trouve mon équilibre. »*

A l'âge de quinze ans, Carole Montillet, sa voisine de Villard-de-Lans, avait compris que sa réussite ne pourrait venir que des courses de vitesse : *« J'avais déjà un gabarit plus développé que les autres filles, je me comparais aux garçons »*, dit-elle. Florence Masnada, elle, n'a pas eu cette « chance ». Athlète aux qualités variées – *« technicité, bonne réaction musculaire, dynamisme »* –, elle se lance sur tous les fronts, avec l'aval de son entourage. Un de ses entraîneurs de jeunesse se souvient en effet d'une jeune fille possédant *« de l'or sous les pieds »*, douée dans toutes les disciplines.

ARRÊT SUR BLESSURE

Longtemps, cette stratégie à vocations multiples parut judicieuse. En 1990, Florence Masnada finit à la deuxième place du slalom de Morzine. L'hiver suivant, elle échoue au pied du podium du slalom des championnats du monde de Saalbach, avant d'empocher la médaille de bronze du combiné des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Mais quelques échecs et, surtout, trois opérations au genou, l'obligent à revenir sur ses certitudes.

En 1994, elle écarte la tentation de *« tout arrêter »*, et décide de se lancer, à plus de vingt-cinq ans, dans la voie de la spécialisation, option super-G et descente : *« Je commençais à marquer le pas en slalom, je voulais trop en faire. »* Bonne analyse, bonne reconversion : le 14 janvier 1995, elle remporte sa première – et encore unique – victoire en Coupe du monde, au super-G de Garmisch-Partenkirchen.

Ce nouveau succès, après la médaille d'Albertville, lui permet d'espérer la gloire sportive. Elle ne fera qu'apercevoir les lueurs de la reconnaissance : le même jour, Luc Alphand triomphe à deux reprises sur la « Streif » de Kitzbühel. Le mauvais œil ? Plutôt une heureuse surprise, tant Florence Masnada et Luc Alphand ont, jusqu'alors, mené leur carrière en parallèle, l'une dans l'ombre de Carole Merle, l'autre dans le sillage de Franck Piccard. En 1994, déjà, ils avaient obtenu, à une semaine d'écart, une deuxième place en Coupe du monde. Las ! Pour Alphand, la victoire de Kitzbühel est porteuse d'une seconde naissance. mais, pour la demoiselle aux yeux bleus, la réussite de Garmisch n'accouche que de promesses pas encore concrétisées. Elle vient de fêter ses vingt-huit ans.

A Sestrières, Florence Masnada dispute, comme Luc Alphand, ses derniers championnats du monde. Dix-septième du super-G, à 2 secondes et 8 centièmes d'Isolde Kostner, elle regrette de ne pas s'être suffisamment engagée sur la piste.

Encore une fois, elle a cherché à tracer une trajectoire idéale, à *« enrouler de belles courbes »*. Le lendemain, elle regrettait : *« Isolde Kostner ne s'embête pas à faire des virages parfaits. Elle a raison : ce qui compte en ski, c'est d'aller vite, même si c'est avec les bras en arrière. »* Entre le style et l'efficacité, Florence Masnada devra faire le bon choix avant le combiné et la descente.

Eric Collier

Alain Prost serait en mesure de démarrer dès cette saison son écurie de F1

APRÈS le *Journal du dimanche* qui annonçait l'imminence de la création d'une écurie de Formule 1 par Alain Prost (*Le Monde* du 28 janvier), *L'Equipe* du jeudi 13 février assure que la nouvelle sera officialisée *« selon toute vraisemblance »* vendredi 14 à Paris. Ce lancement de l'écurie « Prost Grand Prix » a pu être réalisé, ajoute le quotidien sportif, grâce à l'accord de l'écurie Jordan, obtenu mercredi, pour le changement de nom de l'équipe Ligier, *« la règle de l'unanimité s'appliquant en ce domaine »* en Formule 1.

Alain Prost est *« maintenant en mesure de signer le contrat avec Peugeot portant sur l'utilisation, pendant trois ans, de son moteur, de 1998 à 2000 »*, et le quadruple champion du monde *« n'a plus qu'à entériner le contrat d'achat de Ligier, qui porte sur 100 % des parts »* avec Flavio Briatore l'actuel propriétaire.

Le pilotes actuels de Ligier, le Français Olivier Panis et le Japonais Shinji Nakano, *« prendront le volant des Prost-Mugen Honda nº 14 et nº 15 à l'ouverture australienne du championnat du monde le 9 mars à Melbourne »*. Avant Alain Prost, détenteur du record des victoires en Grand Prix (51), devrait assister aux essais prévus à Estoril des voitures de l'écurie portant son nom.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : premier succès pour Pau** en Euroligue après sept revers consécutifs. Mercredi 12 février, les coéquipiers de Didier Gadou ont battu Ljubljana 77-71. La qualification des Béarnais se jouera lors de la dernière journée, mercredi 19 février, quand ils se rendrons à Athènes affronter le Panathinaikos – avec l'obligation de s'imposer chez le champion d'Europe ! – tandis que les joueurs de Séville, leurs rivaux directs, se rendront à Villeurbanne pour éviter la défaite.

■ **FOOTBALL : Martigues a été battu à Charleville (2-0)** mercredi 12 février, à l'occasion d'un match en retard comptant pour la 24e journée du championnat de deuxième division. En dépit de ce revers, les Martégaux restent en tête du classement, à égalité de points avec Toulouse.

■ **TENNIS : retour gagnant pour Andre Agassi** qui après trois mois d'absence a battu le joueur des Bahamas Mark Knwoles 6-4, 4-6, 6-2, mercredi 12 février à San José (Californie). De son côté, Pete Sampras a éliminé son compatriote Justin Gimelstob 6-2, 6-3 lors de ce même tournoi indoor.

Avec Lasse Kjus, la Norvège roule sur l'argent

SESTRIÈRES
de notre envoyée spéciale

Il y a dix jours, Lasse Kjus est arrivé à Sestrières avec le moral tranquille d'un convalescent, et il s'est offert la plus belle des promenades de santé en réalisant un triplé d'argent. Mercredi 12 février, après le super-G et la descente, le Norvégien a terminé deuxième du géant. Avec deux titres – Skaardal en super-G, et Aamodt en combiné – et trois médailles d'argent, son pays occupe la deuxième place dans le tableau des médailles, derrière l'Italie.

RÉCIT

Deuxièmes au classement des médailles, les Nordiques ont réussi leur retour au premier plan

Lasse Kjus en est le premier surpris. Il n'avait quasiment pas skié cette année. Après un départ catastrophique, le vainqueur de la Coupe du monde générale 1995-1996 avait quitté Val-d'Isère malade à la mi-décembre. Les médecins ont décelé une grave infection des sinus. Opéré sur-le-champ, Lasse Kjus a passé le mois de janvier au fond de son lit.

Mercredi matin, Lasse Kjus s'est tiré du piège d'un slalom géant pervers. Parti avec le dossard nº 3, il a disposé d'une piste encore peu creusée par ses adversaires. Après, il a regardé Urs Kaelin, Ian Piccard ou Alberto Tomba attaquer et dégringoler.

Ce joli triplé consacre, évidemment, un skieur polyvalent. Comme la plupart des Norvégiens, Lasse Kjus a été doté du physique des touche-à-tout, gros cœur, gros moral, cuisses d'acier et habitude du labeur. Il doit sa réussite à une solide formation de base, acquise avec son ami Kjetil-Andre Aamodt.

En 1990, Lasse et Kjetil-Andre avaient raflé à eux deux toutes les médailles d'or des championnats du monde juniors. Les deux garçons appartiennent à la génération formée pour les Jeux olympiques de Lillehammer. Grâce aux fonds d'un puissant armateur norvégien, ils ont pu profiter des entraînements mis au point par des spécialistes venus de toute l'Europe du ski. Ils surgissent aux Jeux d'Albertville en 1992, survolent les championnats du monde à Morioka, au Japon, en 1993. Pourtant, ils ratent leur rendez-vous à Lillehammer un an plus tard : Lasse Kjus sauve l'honneur du ski alpin en prenant l'or du combiné. Mais, dans l'avalanche de médailles norvégiennes, celle-ci est considérée comme une breloque.

Lorsque Aamodt se blesse, c'est Kjus encore qui tire l'équipe dès le début de la saison 1995-1996. Avec trois victoires et huit podiums en quelques mois, il gagne le classement général de la Coupe du monde, remet la Norvège dans le cortège des grandes nations du ski, et attire les sponsors. Pendant l'hiver 1996, ses copains, Kjetil-Andre Aamodt, Atle Skaardal et les slalomeurs Finn-Christian Jagge et Tom Stiansen sont revenus sur les podiums. A Sestrières, les deux premiers ont déjà brillé, les deux autres sont attendus samedi dans le slalom.

Bénédicte Mathieu

Le podium du géant masculin

1. Michael von Grünigen (Sui.)
2. Lasse Kjus (Nor.)
3. Andreas Schifferer (Aut.)

Tracés coulés ou lignes brisées

SESTRIÈRES
correspondance

Max Valquist est suédois, il est l'un des « coachs » de l'équipe de Norvège. Fritz Zuge lui est suisse. Le tirage au sort effectué parmi les entraîneurs des skieurs de première série (les quinze meilleurs du monde) les a désignés pour tracer les deux manches du slalom géant de Sestrières. Une sacrée responsabilité !

ANALYSE

Des entraîneurs tirés au sort déterminent les parcours pour exprimer leurs convictions... et favoriser leurs coureurs

Pour chacune des quatre disciplines du ski alpin, la Fédération internationale de ski a édicté des règles très précises de traçage, qui prennent en compte de nombreux paramètres comme la longueur de la piste, sa largeur, son dénivelé, son degré de pente, la largeur des portes, les écarts maximaux et minimaux entre elles, etc.

A partir de ces données, le traceur a toute liberté pour placer les portes où bon lui semble. A lui d'utiliser les mouvements de terrain, de composer avec la nature de la neige, de dessiner des figures intéressantes et de proposer aux skieurs le meilleur domaine d'expression. A lui aussi de privilégier ses coureurs, voire de tracer contre leurs adversaires...

Sur les 450 mètres de dénivelé de la très belle piste de géant de Sestrières, les deux traceurs disposaient d'un terrain varié avec de multiples changements de pente. Pour la première manche, Max Valquist avait choisi d'« empiler » les portes dans la pente et de jouer avec des délicats changements de rythme aux ruptures de pente.

Option délicate, qui aurait pu se révéler attrayante, si le revêtement avait tenu. Malheureusement pour Max et pour « ses » nombreuses victimes, son tracé n'était pas en symbiose avec la préparation de la piste, après le géant dames de dimanche. Les organisateurs pensaient que la couche de surface allait tenir. Malheureusement, sous l'assaut des carres des premiers concurrents, elle a vite rompu.

Des « escaliers » se sont ainsi formés, compliquant la tâche des géantistes, obligés de lutter pour garder la bonne trajectoire et, du coup, de subir l'épreuve. Ce fut un incroyable festival de fautes, de rattrapages et de « sorties de route », notamment dans le troisième mur, tracé en dépit du bon sens. Une véritable hécatombe, jamais vue à ce niveau.

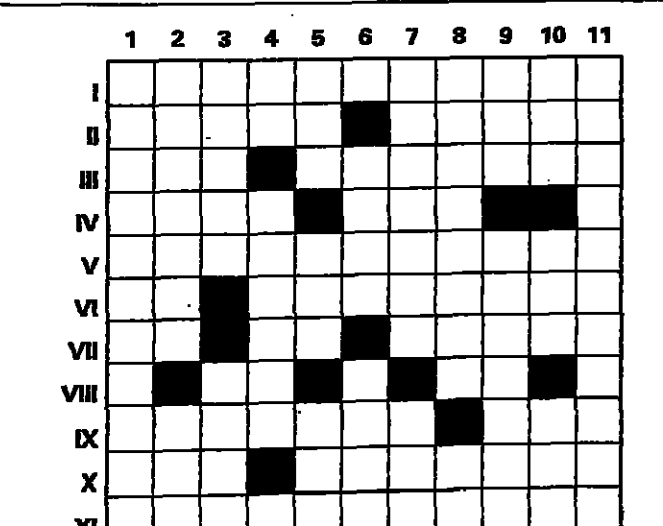
Les rescapés de la première manche – en particulier Michael von Grünigen, tout heureux d'avoir hérité du dossard 1 – se sont en revanche régalés dans la deuxième manche, plus large, très aérée, joliment coulée. Le spectacle fut alors de haute volée. Là où Max Valquist avait mis 61 portes, Fritz Zuger n'en avait disposé « que » 60. Une seule porte d'écart, mais quelle différence !

Et s'il fallait se convaincre un peu plus du rôle primordial du traceur, un petit coup d'œil au classement du géant de Sestrières peut apporter un éclairage supplémentaire. Dans les six premiers, on trouve trois Suisses (dont le vainqueur) et deux Norvégiens. Zuger a eu tout juste, et Valquist ne s'est pas trompé sur toute la ligne...

Gilles Chappaz

MOTS CROISÉS PROBLÈME Nº 97022

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Des faveurs qui deviennent des cadeaux. – II. Met en danger notre vision. Fouille dans nos affaires et publie les résultats. – III. Pour faire des pots de terre. Vaincre sans scrupule. – IV. Sex-symbol en quelque sorte. Le premier dans l'Hexagone. – V. N'a pas encore trouvé son utilisation. – VI. Les bouts de la nuit. L'art et la manière de jouer sur les mots. – VII. Du germanium. Homme brechtien. La classe anglaise un peu fanée. – VIII. Tient salon à Angoulême. Préposition. – IX. Etre dans un état de grande excitation. Il en faut quatre pour jouer au trictrac. – X. Une petite partie de la couronne. S'occupe de l'inconnue. – XI. Aiment les points sur les i.

VERTICALEMENT

1. Coup imparable pour celui qui est monté. – 2. Grand protecteur hier, il devient l'un des meurtriers de la fin du siècle. Beau parleur. – 3. A qui va-t-on la verser demain ? A subi les outrages du temps. – 4. A donc été appris. Comme un alliage à problème. – 5. Grande division du temps. Les rouges de la Botte. A l'identique. – 6. Ne put manger d'avantage. Spécialiste du jeu de pomme. – 7. Déploierions nos gorges. Grande au Mexique. – 8. A la recherche du bon plaisir. Du manganèse. – 9. En Suisse. Ouverture de la Chine vers l'Europe depuis 1858. – 10. Assure un bon coup. Lettres de Georges. Sa peau est devenue conte. – 11. Se posent sur les cheminées et sur les tables.

Philippe Dupuis

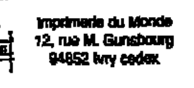
SOLUTION DU Nº 97021

HORIZONTALEMENT

I. Montgolfier. – II. Oreiller. Té. – III. Ib. Faisanes. – IV. Nil. Ig. Tati. – V. Scorsonères. – VI. Dopée. Arc. – VII. Iles. Honora. – VIII. Setter. Eton. – IX. Ter. Flint. – X. Nier. Bosnie. – XI. Tisanes. Ens.

VERTICALEMENT

1. Moins-disant. – 2. Orbicole. Ii. – 3. Ne. Lopettes. – 4. Tif. Restera. – 5. Glaise. Er. – 6. Oligo. Hr. Be. – 7. Lès. Nao. Fos. – 8. Fraternels. – 9. Narcotine. – 10. Etêté. Rônin. – 11. Résistantes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION Nº 4

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Olympia au musée

EXPOSÉ au Salon de 1865, le tableau de Manet n'a pas été ménagé par les critiques : *« Odalisque au ventre jaune, ignoble modèle ramassé je ne sais où »*, *« sorte de gorille femelle, de grotesque en caoutchouc cerné de noir »*. Si *« la foule se presse comme à la morgue devant l'*Olympia *de Monsieur Manet »*, les appréciations positives sont peu nombreuses.

A la mort d'Edouard Manet, ce tableau était toujours dans son atelier. C'est grâce à une souscription lancée par Claude Monet qu'il est entré dans les collections nationales (en 1890 au Musée du Luxembourg, en 1909 au Louvre).

RMN. H. LEWANDOWSKI

Edouard Manet (1832-1883). « Olympia » (1863). Paris, Musée d'Orsay.

Parmi les quatre-vingt-quinze souscripteurs qui ont permis son achat se trouvent majoritairement des peintres, mais également des écrivains et des critiques d'art. Ne devrait pas figurer sur cette liste le nom de :

■ Joris-Karl Huysmans ?
■ Octave Mirbeau ?
■ Emile Zola ?

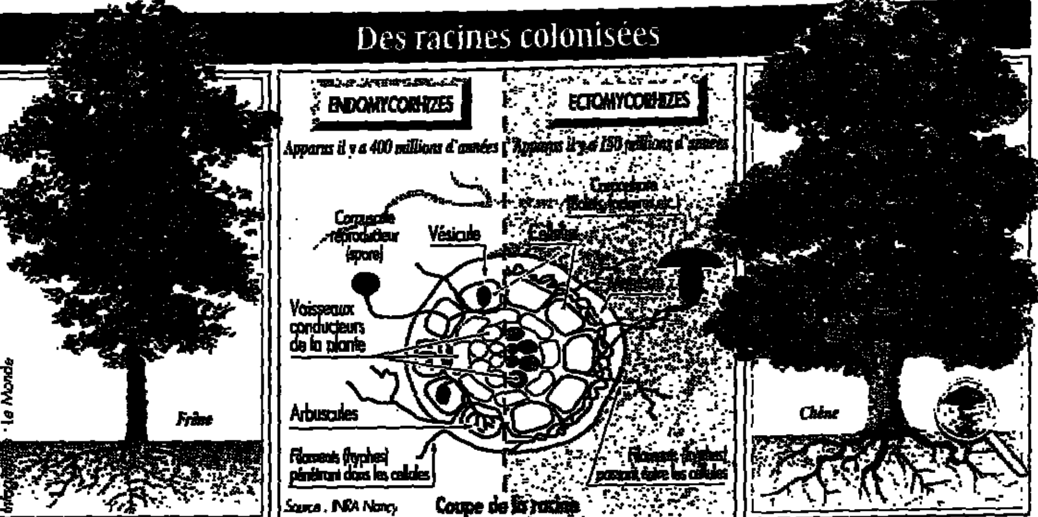
Réponse dans *Le Monde* du 21 février.

Solution du jeu nº 3 (*Le Monde* du 7 février). C'est Alexandre Falguière qui est l'auteur du monument à Balzac érigé en 1902, avenue de Friedland, à Paris.

Les plantes ont conquis la Terre grâce aux champignons

La majorité des végétaux n'auraient pu quitter le milieu aquatique dans lequel ils vivaient sans les mycorhizes, qui, aujourd'hui encore, leur fournissent l'eau et les aident à assimiler les éléments minéraux du sol

Durant des milliards d'années, la vie sur Terre s'est contentée d'évoluer en milieu aquatique, et principalement marin. Ainsi protégées des agressions extérieures, les cellules n'avaient qu'à puiser autour d'elles les éléments nécessaires à leur survie. Après quelques tentatives manquées, les végétaux ont entrepris, voilà 400 millions d'années, de coloniser les terres émergées. Non sans mal. L'eau était rare, les minéraux nécessaires à leur vie peu accessibles et les rayons ultraviolets du soleil meurtriers. Pour surmonter ces obstacles, les végétaux ont dû s'associer à des champignons, avec lesquels ils forment dans le sous-sol des mycorhizes, encore observables de nos jours. En simplifiant : les plantes produisent à partir de l'eau et du gaz carbonique des sucres, que les champignons consomment. En retour, ils assurent leurs besoins en eau et en éléments minéraux. Les formidables capacités de ces couples sont utilisées pour améliorer la croissance des arbres et aider à la production de champignons de haute valeur, comme la girolle.



Sans les mycorhizes, sorte de mariage étroit entre les plantes et les champignons, les végétaux, incapables d'extraire seuls du sol les éléments minéraux nécessaires à leur développement, n'auraient pu investir les les terres émergées voici 400 millions d'années. Sur certains arbres, cette symbiose permet l'apparition de carpophores qui se signalent en forêt sous la forme de bolets, d'amanites, de lactaires ou de... truffes.

GASTRONOMES de tous les pays, recueillez-vous un instant devant les champignons. Sans eux, vous ne seriez pas là. Sans eux, les végétaux n'auraient pu conquérir la terre ferme et s'y développer, entraînant derrière eux la faune qui s'en nourrit. Sans eux, la vie serait peut-être toujours aquiatique. En s'associant étroitement, voici quelque 400 millions d'années (silurien) avec des fougères qui, les pieds encore dans l'eau tentaient de conquérir la terre, ils ont aidé à changer le monde.

nature
le Monde

Avant que ne se noue ce partenariat si important pour nous, les Terriens, la vie, apparue plus de 3 milliards d'années plus tôt, avait, semble-t-il, pris soin de ne pas sortir du cocon douillet et protecteur du milieu aquatique.

Tout y est en effet plus facile. L'eau est bien sûr abondante, comme les éléments minéraux qui y sont dissous. Enfin, les variations de température y sont plus limitées que sur les continents où il faut, en plus, se protéger des effets destructeurs des rayons ultraviolets.

Dire que la vie a surmonté d'un coup toutes ces difficultés serait exagéré. En fait, elle a travaillé par tâtonnements avec des succès mitigés. La plus ancienne de ces tentatives menées par des organismes unicellulaires (microalgues, cyanobactéries) commença il y a 1 milliard d'années environ et dura quand même 600 millions d'années. Mais ces formes de vie ne se développaient qu'en période de pluie et s'enkystaient le reste du temps, formant de vaste croûtes. Pas assez performant, même si ces organismes étaient déjà capables de fabriquer des composés à partir de l'azote de l'air.

Plus tard, d'autres couples, « *plus astucieux* », ont tenté de percer. Il y a 400 millions d'années des champignons primitifs, capables de retenir l'eau comme un buvard grâce au réseau souterrain et tentaculaire de leur mycélium, se sont associés à des cyanobactéries synthétisant des sucres et des composés azotés. Ces sortes de lichens ont été « *un truc terrible de l'évolution* », reconnaît admiratif un chercheur. « *Une extrordinaire association qui a colonisé des zones vraiment ingrates.* »

Hélas, ces bactéries étaient encore trop « primitives » pour espérer dominer le monde. Pourtant des recherches menées au début des années 90 par des chercheurs allemands de Darmstadt (Mollenhaueer, Kluge et Schüssler) ont permis de découvrir sur des terrains très pauvres des témoins de ces premières tentatives : des lichens mariant des cyanobactéries et des champignons primitifs très proches de ceux qu'on retrouve associés aujourd'hui aux végétaux supérieurs.

Tous ces essais n'ont pas suffi à occuper les continents. Les mousses aussi, apparues il y a 400 millions d'années, ont dû se cantonner à des niches très limitées, faute d'avoir su « inventer » les vaisseaux nécessaires à la circulation de l'eau. Ce progrès-là, ce sont les fougères, pourtant encore les pieds dans l'eau, qui l'ont fait pour s'affranchir des problèmes d'évaporation dues à la vie terrestre.

« COMPAGNONS»

Pour surmonter enfin les difficultés de la vie sur terre, les plantes durent chercher des systèmes originaux en s'associant à des organismes compétents. Les champignons furent les « compagnons » de ce mariage qui n'a toujours pas connu de divorce et où chacun pratique envers l'autre l'art difficile de l'aide alimentaire.

Les plantes, via la chlorophylle et la photosynthèse, produisent à partir de l'eau et du gaz carbonique des sucres (saccharose, glucose, fructose) que les champignons consomment. En retour, ces derniers assurent les besoins en eau et en éléments minéraux (phosphore, azote, cuivre et zinc) de la plante, en étendant considérablement ses capacités de drainage grâce aux filaments de leur mycélium.

La preuve de ces mariages apparaît clairement dans les empreintes de fossiles. Elles ont permis de montrer que les premières associations dataient de 400 millions d'années. Dans ces couples plante-champignon, explique François Le Tacon du laboratoire de microbiologie forestière (INRA Nancy), « *le mycélium pénètre jusqu'à l'intérieur des cellules de la plante où il forme des vésicules et des arbuscules* ». Ces endomycorhizes (du grec *endo* : à l'intérieur) se retrouvent sur 80 % des végétaux actuels (plantes cultivées, plantes arbustives et herbacées, et arbres comme le frêne, l'érable, l'if ou l'araucaria).

L'évolution faisant son œuvre, d'autres couples se sont formés voici 150 millions d'années. « *Le champignon y entoure la racine de son manteau de filaments et la pénètre ; mais il ne rentre pas à l'intérieur de ses cellules.* » Ces « ectomycorhizes » (du grec *ecto* : à l'extérieur), auxquelles participent quelque cinq mille champignons, peuvent se révéler de façon spectaculaire. Par l'adaptation de certains arbres, qui ont pu ainsi gagner des climats plus froids, preuve que ce couple était à la fois « *judicieux et efficace* ». Par l'apparition aussi en surface, et près de certains arbres de bolets, d'amanites ou de lactaires et, en sous-sol, de truffes.

MÉNAGE À TROIS

D'autres végétaux, comme le peuplier et l'eucalyptus, poussent l'originalité jusqu'à héberger à la fois des ecto et endomycorhizes. D'autres encore, précise François Le Tacon, « *pratiquent le ménage à trois* ».

Quant aux orchidées, elles se distinguent, comme l'a montré en 1903 Noël Bernard, de la façon suivante : leurs graines sans réserves ne peuvent germer que si le champignon qui leur est associé fournit des sucres à la plante. Une fois matures, elles alimentent à leur tour le champignon en sucres.

Les potentialités de toutes ces associations n'ont pas échappé aux agronomes et aux forestiers. En 1977, raconte François le Tacon dans *La Recherche* (mai 1985), son équipe a montré que « *non mycorhizé, le pin noir d'Autriche* [avait] *de grandes difficultés à utiliser l'azote nitrique* [des sols acalins]. *Or cette forme d'azote est dominante dans les sols calcaires* », guère favorables au développement de ces résineux. Mais, « *mycorhizé, le pin noir devient tolérant au calcaire* ».

De là à imaginer que « *bien mycorhizées* » d'autres espèces pourraient s'adapter plus facilement à des milieux moins favorables, il n'y a qu'un pas que les chercheurs de l'INRA et d'autres organismes étrangers tentent de franchir pour, à la fois, reboiser et produire du bois d'œuvre.

Jean-François Augereau

Il y a 400 millions d'années...

Depuis longtemps, on a, grâce aux empreintes révélées par les fossiles, la preuve que les racines des végétaux ont, très tôt, vécu en symbiose avec des champignons. Depuis quand ? Ce mystère, Luc Simon, de l'université Laval (Québec), l'a levé en 1993 à l'issue d'un travail considéré comme « *essentiel* » et publié par la revue scientifique britannique *Nature*.

S'aidant des résultats de la biologie moléculaire, Luc Simon s'est intéressé aux gènes des champignons, plus précisément à ceux qui « codent » pour l'ADN ribosomal nécessaire à la synthèse des protéines. Or ces gènes sont constitués d'une succession de séquences codantes communes à toutes les espèces et d'une autre faite de séquences non codantes porteuses des mutations. En comparant les séquences non codantes d'organismes vivants très proches, il a pu reconstituer l'histoire de leur évolution et retracer ainsi leur « arbre généalogique » avec d'autant plus de précision qu'il disposait d'une échelle (horloge moléculaire) associant le temps aux mutations. Résultat : les champignons endomycorhiziens à vésicules et arbuscules (glomales) se sont bien différenciés il y a 400 millions d'années, période à laquelle les végétaux sont sortis des eaux.

Quand la girolle sort du bois pour prendre le chemin du laboratoire

LES MYCORHIZES nous sont plus familières qu'on ne le croit. Beaucoup de champignons fort prisés en cuisine constituent la partie visible de leur immense réseau souterrain. Parmi eux, la girolle ou chanterelle, le cèpe (*Boletus edulis*), la corne d'abondance ou trompette-des-morts (*Craterellus*), sans oublier la truffe (*Tuber melanosporum*).

Comme tous les mycorhizes, ces champignons ne vivent qu'en relation intime avec un arbre (chêne, pin). Voilà pourquoi il est impossible de cultiver ces fruits de la forêt comme des haricots.

Mais cela pourrait changer. Les premières chanterelles comestibles viennent d'être obtenues en serre (*Cantharellus cibarius*). Le commerce des champignons sauvages, qui représente plusieurs milliards de dollars, risque d'en être bouleversé. Cette réussite vient couronner des années de travail. Ses auteurs, Eric Danell (Université suédoise des sciences de l'agriculture d'Uppsala) et Francisco J. Camacho (Université d'Oregon, Corvallis, Etats-Unis), qui rendent compte de leurs travaux dans le numéro de *Nature* du 23 janvier, précisent que leurs essais ont commencé en 1988.

EXTRÊME FRAGILITÉ

En fait, la première tentative de ce genre remonte à 1934. La culture du tissu de champignon exige le maintien d'un équilibre fragile et une vigilance de tous les instants.

Il faut commencer par l'isoler, par le priver de son étroite association avec les racines de l'arbre et les microbes du sol. Mais, ainsi sorti de son environnement, il devient une proie facile pour les ferments microbiens de la putréfaction et autres champignons.

Pour triompher de ces difficultés et cultiver en laboratoire le tissu de la chanterelle, Danell et Camacho ont préféré introduire la culture sur des sauvageons de pin. Cela leur a permis d'obtenir leur première chanterelle en avril dernier. Des débuts modestes, mais prometteurs. D'autant que les sauvageons de pin utilisés n'avaient pas seize mois, alors que, normalement, un pin ne peut produire sa récolte de chanterelles qu'au bout de vingt-cinq ans, ce qui est un obstacle important dans la domestication des champignons sauvages.

Outre la possibilité de culture qu'elle offre, l'expérience des deux chercheurs fournit un banc d'essai idéal à l'étude des liens entre les mycorhizes et les arbres. Les capacités démontrées, en pépinières, de ces champignons à favoriser de 10 à 30 % la croissance de certaines espèces qu'ils colonisent, conduit à rechercher des couples champignons-arbres performants pour faciliter le reboisement. Les Américains pratiquent cette technique à grande échelle avec des pins.

CHÊNE, CÈDRE ET PIN DOUGLAS

De leur côté, les Français (INRA-Nancy) ont obtenu d'excellents résultats avec le pin Douglas. Ils travaillent aussi, sur le chêne. D'autres équipes (INRA-Montpellier et INRA-Clermont-Ferrand) s'intéressent au cèdre tandis que Jean Garbaye (INRA-Nancy) se fait l'avocat du tilleul, pour lequel il est en relation avec la ville de Paris.

En dehors de ces applications, une recherche intense est menée pour obtenir, grâce à de tels couples, la fructification de certains de ces champignons. En France, Gérard Chevalier (INRA-Clermont-Ferrand) et Jean-Marc Olivier (INRA-Bordeaux) ont obtenu de bons résultats sur les truffes avec les chênes et les noisetiers, et fondent de bons espoirs sur le cèpe de Bordeaux.

Ces travaux permettront aussi – à plus long terme – de rechercher et d'isoler les substances essentielles, présentes dans les racines et dans le sol, dont les mycorhizes ont besoin pour grandir. Peut-être, alors, sera-t-il un jour possible de cultiver des chanterelles et d'autres champignons sauvages sans passer par leurs arbres-hôtes. D'ici-là – et pour longtemps, encore –, on continuera d'aller cueillir dans les bois girolles, cèpes et autres lactaires.

H. G.

Une valeur marchande de 9 milliards de francs

Chaque année, 150 000 à 200 000 tonnes de girolles sont cueillies dans les bois et commercialisées, pour une valeur marchande d'environ 9 milliards de francs. L'essentiel provient des forêts humides et sombres de la côte Nord-Ouest des Etats-Unis, sur le Pacifique. Ainsi, les Etats de l'Oregon, de Washington et la province canadienne de Colombie britannique fournissent les fins gourmets d'Europe et du Japon, où les forêts de conifères ont été dépeuplées, en même temps qu'ont disparu leurs mycorhizes. La concurrence est si vive sur les lieux de cueillette qu'il y a même eu, récemment, mort d'homme. Depuis la ruée vers l'or en 1849, jamais la côte Ouest de l'Amérique du Nord n'avait connu pareil pillage.

Comment les mycorhizes apportent carbone et azote aux végétaux par un réseau souterrain

DANS LES BOIS où vous vous promenez en admirant végétaux et animaux, sachez que ce qui a vraiment de l'importance se passe à l'abri des regards, sous vos pieds. Sans les mycorhizes, qui entourent leurs racines, 85 % des espèces végétales n'existeraient pas.

Leurs échanges chimiques avec la plante qu'elles colonisent et le sol sont extrêmement subtils. Plantes, mycorhizes et sols ont évolué de conserve, et les considérer isolément, c'est méconnaître un caractère essentiel de l'écologie de la planète. Les mycorhizes apportent aux arbres les éléments vitaux que sont le carbone et l'azote. Comprendre ce processus de nutrition pourrait nous éclairer sur la façon dont les végétaux répondront à l'augmentation du dioxyde de carbone (gaz carbonique) dans l'atmosphère et au réchauffement probable de la planète.

Il y a peu de temps encore, la participation des mycorhizes au cycle du carbone était quasiment impossible à évaluer avec précision. La difficulté a été surmontée grâce au tour de force technique de Paul T. Rygiewicz et Christian P. Anderson, du laboratoire de recherche de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, à Corvallis (Oregon). Ces scientifiques ont, les premiers, réussi, en 1994, à mesurer le passage du carbone dans les mycorhizes.

Les végétaux se servent du rayonnement solaire pour transformer en sucres le gaz carbonique présent dans l'atmosphère. Les mycorhizes, qui sont des champignons, n'ont pas cette propriété et dépendent de l'arbre pour leurs besoins en carbone. A l'inverse, les végétaux et les mycorhizes produisent – tout comme l'homme et les animaux – du gaz carbonique au cours du processus normal de la respiration. Chez la plante, les mycorhizes stimulent la formation de racines, plus nombreuses et plus fines, ce qui augmente la surface de contact entre l'arbre et le champignon, et facilite le passage des aliments de l'un à l'autre.

TROUBLANTE DÉCOUVERTE

Rygiewicz et Anderson ont découvert que le carbone transite beaucoup plus vite dans les végétaux à mycorhizes que dans ceux qui en sont dépourvus. Au lieu d'être envoyé dans les tiges et les feuilles pour y être stocké, le carbone est, dans le premier cas, dirigé sous terre vers les racines et les mycorhizes, puis rapidement brûlé durant la respiration. Ce processus explique une découverte troublante faite au cours d'expériences relatives aux conséquences des concentrations accrues de gaz carbonique sur les arbres. Les plantes utilisant le dioxyde de carbone comme « matériau de construction », on pourrait penser que les arbres les plus exposés à ce gaz deviendront plus grands et plus touffus. Or il n'en est rien : leur apparence reste, en surface, plus ou moins la même, alors que la masse de leurs racines augmente, et que le carbone transite plus rapidement. Sans doute les mycorhizes jouent-elles, en fait, un rôle plus important que les plantes.

S'il en est ainsi, il ne faut, semble-t-il, pas compter sur les forêts de la planète pour absorber l'excès de dioxyde de carbone : les mycorhizes vont se contenter de le recycler, avant de le rejeter dans l'atmosphère. Mais la question n'est pas aussi simple. Parfois, par leurs réseaux souterrains, les mycorhizes servent à transporter le carbone ainsi que diverses substances d'une plante à l'autre, et même d'une espèce à l'autre. Certains végétaux parasites exploitent même ce phénomène en absorbant le carbone que produit une plante à partir de ses mycorhizes.

C'est là un rôle aux conséquences dévastatrices. Les végétaux réagissent aux changements climatiques par le remplacement des espèces. Ainsi, à la fin de l'époque glaciaire, les bois de chênes et de hêtres ont supplanté les forêts de pins et de bouleaux, qui sont davantage des arbres du froid. Ces derniers ont alors gagné la toundra. Mais, si ce sont bien les mycorhizes qui régissent les opérations en sous-sol, les changements climatiques pourraient leur faire modifier la façon dont elles répartissent les aliments entre les racines. Ainsi, selon les circonstances, elles nourriraient davantage certains végétaux aux dépens des autres, afin d'optimiser leur propre potentiel de développement.

L'arbre n'est qu'une marionnette, dont la croissance dépend de ses manipulateurs souterrains, avec lesquels il vit en symbiose. Allez dans les bois, laissez-vous étonner !

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du « Monde » et de la revue scientifique internationale « Nature ». Traduction de Sylvette Gleize.

هكذا من الأصل

Prévisions pour le 14 FÉVRIER vers 12h00

Ensoleillé (E)
Éclaircies peu nuageux (N)
Nuageux courtes éclaircies (N)
Brumes et brouillard (C)
Très nuageux ou couvert (C)
Pluie ou bruine (P)
Averses (P)
Orages (P)
Vent fort
Neige (*)

METEO FRANCE

LE 14 FEVRIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	N/-1/6	DAKAR	N/23/29
Temps/Températures		CAYENNE	P/23/25	MOSCOU	*/-2/0	KINSHASA	N/20/28
minima/maxima		FORT-DE-FR.	E/26/27	MUNICH	*/-2/3	LE CAIRE	E/6/17
		NOUMEA	N/24/25	NAPLES	N/8/12	MARRAKECH	E/9/17
FRANCE		PAPEETE	P/27/28	OSLO	N/-11/-7	NAIROBI	C/17/25
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	E/25/26	PALMA DE M.	E/14/16	PRETORIA	N/15/24
AJACCIO	N/6/17	ST-DENIS-REU.	N/25/27	PRAGUE	N/-2/2	RABAT	E/9/17
BIARRITZ	P/13/17			ROME	N/7/13	TUNIS	E/11/15
BORDEAUX	P/11/16	**EUROPE**		SEVILLE	E/6/15		
BOURGES	P/5/11	AMSTERDAM	N/2/5	SOFIA	N/-3/3	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	P/7/10	ATHENES	N/12/15	ST-PETERS.	*/-5/-3	BANGKOK	P/23/29
CAEN	P/5/8	BARCELONE	N/9/15	STOCKHOLM	N/-6/-4	BOMBAY	E/16/29
CHERBOURG	P/4/9	BELFAST	N/4/6	TENERIFE	E/16/17	DJAKARTA	P/26/27
CLERMONT-F	P/5/15	BELGRADE	N/-3/6	VARSOVIE	C/0/3	DUBAI	E/12/21
DIJON	P/2/9	BERLIN	C/-2/5	VENISE	E/-1/7	HANOI	P/15/21
GRENOBLE	P/2/11	BERNE	*/-2/4	VIENNE	N/-2/4	HONGKONG	C/17/22
LILLE	P/3/8	BRUXELLES	P/1/5			JERUSALEM	N/9/15
LIMOGES	P/9/13	BUCAREST	N/-2/3	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/6/22
LYON	P/4/12	BUDAPEST	N/-2/4	BRASILIA	E/18/27	PEKIN	E/-14/-2
MARSEILLE	P/8/17	COPENHAGUE	P/3/4	BUENOS AIRES	E/18/27	SEOUL	E/-7/2
NANCY	P/0/8	DUBLIN	N/4/6	CARACAS	N/22/26	SINGAPOUR	N/25/28
NANTES	N/8/11	FRANCFORT	P/0/3	CHICAGO	C/-8/-5	SYDNEY	P/20/23
NICE	N/8/16	GENEVE	*/0/6	LIMA	P/15/21	TOKYO	E/-1/6
PARIS	N/3/10	HELSINKI	*/-9/-3	LOS ANGELES	C/8/15		
PAU	P/8/16	ISTANBUL	N/6/11	MEXICO	E/8/20		
PERPIGNAN	P/10/17	KIEV	C/0/3	MONTREAL	*/-16/-3		
RENNES	P/8/11	LISBONNE	N/11/15	SAN FRANC.	E/9/15		
ST-ETIENNE	P/5/15	LIVERPOOL	P/3/6	SANTIAGO	E/11/24		
STRASBOURG	P/0/8	LONDRES	N/1/6				
TOULOUSE	P/12/16	LUXEMBOURG	P/1/5	**AFRIQUE**			
TOURS	P/5/10	MADRID	N/4/10	ALGER	E/11/14		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
***: neige**

Averses de pluie et vent fort sur l'ensemble du pays

LES HAUTES PRESSIONS se sont décalées vers le sud de l'Espagne et l'Afrique du Nord, laissant passer sur notre pays un flux perturbé et rapide d'ouest. Un front froid donne jeudi des averses et du vent fort sur la moitié nord. Il sera suivi par une autre perturbation vendredi.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. - Le temps sera incertain tout au long de la journée avec des averses parfois orageuses. Le vent atteindra les 100 km/ heure en rafales. Il fera doux l'après midi, entre 10 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps sera pluvieux tout au long de la journée. A la mi-journée, quelques éclaircies perceront mais il y aura des averses l'après-midi. Le vent d'ouest atteindra 80 km/ heure en rafales. Le thermomètre indiquera 8 à 10 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps sera maussade, avec beaucoup de nuages et de la pluie modérée. Le vent d'ouest sera encore soutenu. Il fera frais le matin et 7 à 10 degrés l'après midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, *Midi-Pyrénées.* - Les pluies vont durer toute la journée sur ces régions et seront modérées. le vent d'ouest sera très fort sur les côtes. Il se renforcera pour atteindre localement 120 km/ heure sur les cotes atlantiques. Il fera très doux entre 14 et 16 degrés l'après midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages et la pluie seront au programme de cette journée. Il neigera sur les Alpes mais la limite pluie-neige remontera vers 1800 mètres à la mi-journée. Les températures remonteront entre 10 et 13 degrés l'après-midi

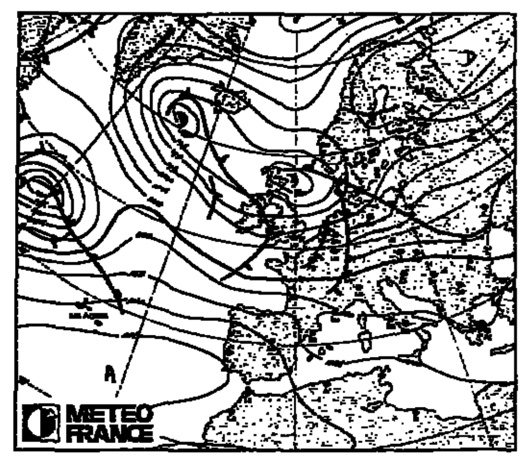
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. - Sur la Côte d'Azur et la Corse, il y aura des éclaircies. Ailleurs, le ciel sera beaucoup plus nuageux avec même quelques gouttes de pluie. Le vent d'ouest se renforcera et atteindra 100 à 120 km/heure entre la Corse et le continent.

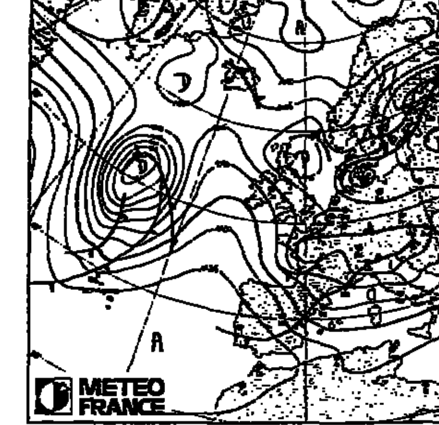
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SHUTTLE.** Le service Club Classe du tunnel sous la Manche, interrompu le 18 novembre dernier, fonctionne à nouveau. Il donne droit à un accès prioritaire au péage, à l'embarquement et au débarquement et permet d'attendre l'embarquement dans un salon affaires (téléphone, fax, journaux, rafraîchissements, boutique hors taxes...). Renseignements dans les agences, au 01-47-42-50-00 (Paris) et au 03-21-00-61-00 (province).

■ **GRÈCE.** L'Acropole d'Athènes est fermée au public en raison d'une grève illimitée des employés du ministère de la culture. Sont également fermés plusieurs monuments de Salonique, notamment le Musée d'archéologie, le Musée byzantin et la Tour blanche. - *(Reuter.)*

■ **ITALIE.** L'accord intervenu entre les syndicats de cheminots italiens et le gouvernement évitera une nouvelle grève générale nationale de 24 heures dimanche 16 février. L'accord porte sur l'assainissement de l'entreprise nationale des chemins de fer, Ferrovie dello Stato. - *(AFP)*


Situation le 13 février


Prévisions pour le 15 février

VENTES

L'affaire Dreyfus à travers des documents d'époque

Pour la première fois, des enchères vont avoir lieu simultanément à Drouot et sur Internet

À L'OCCASION de la vente d'une collection de documents consacrés à l'affaire Dreyfus *mercredi 19 février, Drouot innove.* Pour la première fois, les enchères auront lieu dans la salle et sur Internet. Grâce au réseau, le public pourra suivre la vente en direct et enchérir du monde entier sur ce scandale majeur de la IIIe République.

L'affaire Dreyfus a stigmatisé l'antisémitisme avec l'arrestation, en 1894, d'un officier français, enfant d'une famille juive alsacienne, accusé de trahison au terme d'un procès monté par les vrais coupables. *Déporté à l'île du Diable,* il est soutenu dès le début par une poignée d'hommes qui vont se mettre en quête de prouver son innocence. Forzinetti, commandant des prisons militaires de Paris, qui *réceptionne le prisonnier* après son procès, est frappé par son désespoir et les anomalies de l'affaire qu'il révèle peu à peu. Il correspond ensuite avec Dreyfus et ses avocats.

Conservé par la famille Forzinetti, cet ensemble d'archives est une des pièces maîtresses de la vente, qui, outre trente lettres de Dreyfus lui-même et d'autres protagonistes importants, contient deux textes inédits : une lettre du ministre de la guerre, Mercier, qui indique comment surveiller le prisonnier, et un rapport de Forzinetti à Mercier sur son état de santé (de 100 000 à 300 000 francs). Peu à peu émergent des preuves de l'innocence de Dreyfus. De polémique en rebondissements, Zola publie le fameux *« J'accuse », en 1898, dans le journal L'Aurore.*

DROITE CONTRE GAUCHE

L'affaire prend alors une dimension mondiale et se politise. L'armée, les institutions et le président sont mis en cause, le clivage s'accentue entre la droite nationaliste et la gauche révoltée contre l'injustice. Proposé dans cette vente, un exemplaire de *L'Aurore* contenant le célèbre article est estimé à 8 000 francs.

Le retentissement est immense. Les premières cartes postales inspirées par l'affaire Dreyfus sont publiées en 1898 en Allemagne et en Italie, puis en France à partir de 1899. Satiriques, caricaturales, elles *reflètent la lutte idéologique opposant* les deux camps, dreyfusard et antidreyfusard. On trouvera dans cette vente une suite de dix-huit cartes formant une série complète intitulée *Histoire d'un crime*, par Couturier, artiste dreyfusard (de 15 000 à 20 000 francs), *Les grandes figures de l'affaire Dreyfus*, par Orens, vingt-cinq cartes ornées d'eaux-fortes aquarellées à la main et tirées à 150 exemplaires (de 15 000 à 20 000 francs).

Du côté des « anti », citons les douze cartes aquarellées appartenant à une série, *La Griffe*, par Eyram et Guelma (de 8 000 à 10 000 francs). Les affichistes s'en mêlent, par séries également. Le *Musée des horreurs,* grand classique de l'antisémitisme de l'imagerie antidreyfusarde, complète avec ses cinquante et une affiches, est estimée de 25 000 à 30 000 francs.

Des lettres autographes des principaux personnages de l'histoire nous livrent leurs commentaires, leurs espoirs. Dreyfus lui-même, son épouse et son frère, son avocat Domange, le colonel Picquart, Emile Zola, Esterhazy (le vrai coupable) (estimées de 2 000 à 12 000 francs).

Catherine Bedel

★ Drouot Richelieu, mercredi 19 février, exposition la veille de 11 heures à 18 heures, le jour de la vente de 11 heures à 17 heures. Etude Binoche, 5, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 01-47-42-78-01. Accès Internet : http ://www.nart.fr

Calendrier

● **Antiquités**
Paris, Espace Champerret, du vendredi 14 au dimanche 23 février, de 11 à 19 heures, nocturne jeudi 20 février jusqu'à 22 heures, 130 exposants, entrée 45 francs.
Trouville (Calvados), sur les quais, jusqu'au lundi 17 février, le 13 février de 14 à 19 h 30, les autres jours de 10 h 30 à 19 h 30, 40 exposants, entrée 25 francs.
Haguenau (Bas-Rhin), salle du Manège, du vendredi 14 au lundi 17 février, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 25 francs.
Saint-Raphaël (Var), Palais des congrès, *du vendredi 14* au lundi 17 février, de 10 à 19 heures, 60 exposants, entrée 25 francs.
Limoges (Haute-Vienne), parc expo, du vendredi 14 *au dimanche 16 février,* le 14 de 14 à 20 heures, les 15 et 16 de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 25 francs.
Sénas (Bouches-du-Rhône), samedi 15 et dimanche 16 février, de 9 à 19 heures, 27 exposants, entrée 15 francs.
Langres (Haute-Marne), samedi 15 et dimanche 16 février, samedi de 14 à 19 heures, dimanche de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 francs.

● **Brocantes**
Brinon-sur-Sauldre (Cher), samedi 15 et dimanche 16 février, 30 exposants.
Quétigny (Côte-d'Or), samedi 15 et dimanche 16 février, 34 exposants.
Auxerre (Yonne), parc expo, samedi 15 et dimanche 16 février, 120 exposants.
Yerville (Seine-Maritime), *samedi 15 et dimanche 16 février,* 30 exposants.

● **Collections**
Paris, Espace Champerret, Salon des papiers anciens, du jeudi 13 au *dimanche 23 février,* 200 exposants, entrée 45 francs.
Chéniers (Creuse), Bourse toutes collections, salle des fêtes, samedi 15 et dimanche 16 février, 50 exposants.
Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), Bourse aux armes anciennes, centre culturel Lagrange, samedi 15 et dimanche 16 février.
Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), Salon autos-motos de collection, salle Lauga, samedi 15 et dimanche 16 février, 250 exposants.
Draguignan (Var), Salon toutes collections, espace Saint-Exupéry, samedi 15 et dimanche 16 février, 60 exposants.

GÉOGRAPHIE

Une nouvelle cartographie de la France géologique

VUE DE LOIN, elle ressemble un peu à un tableau non figuratif, constellé de taches de couleur vive. Lorsqu'on s'en rapproche, *elle laisse deviner la structure* d'un hexagone chantourné. Observée à la loupe, elle se mue en un puzzle bariolé. La nouvelle carte géologique de la France à l'échelle du millionième, sixième édition, a une puissance d'évocation peu commune, et ferait même resurgir tableau noir et paillasse des classes de science. Mais, pour déchiffrer ses énigmes multicolores, le mieux est encore de se référer à sa légende.

Une palette pour chaque époque, du paléoprotérozoïque à l'holocène, une teinte pour chaque roche, soit en tout *« 28 couleurs de base, qui donnent un nuancier de 250 teintes », énonce avec fierté Jean Chantaine,* chef de ce projet mené à bien par le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM). Cette légende est le fruit de longs débats et de choix douloureux. *« Vitrine de la connaissance du territoire »*, la carte au millionième est en effet un concentré des connaissances et des avancées des sciences de la terre depuis la précédente édition, qui date de 1968.

MAGMATISME OU MÉTAMORPHISME

A l'époque, 35 % du territoire géologique étaient cartographiés au cinquante millième (1 cm représente 500 m), contre 85 % aujourd'hui. On estime que le territoire sera entièrement décrit à cette échelle en 2005. Ces cartes, très détaillées, ont servi à renseigner celle au millionième, résultat d'un canevas, forcément plus grossier et ne reprenant qu'une part des données recensées par les géologues. Il en va ainsi de*puis la première édition, en 1889.*

« Toute carte présente un problème de sélection de l'information et de lisibilité », explique Jean Chatrain, qui distingue deux niveaux de compréhension : la lecture murale fondée sur la couleur et des traits noirs permet de distinguer la chronologie et la structure des roches. La loupe révèle, en revanche, les « marqueurs géodynamiques ». C'est-à-dire le magmatisme, qui a donné naissance aux roches à partir de composés liquides à haute température (granite, basalte), ou le métamorphisme, qui a abouti, sous l'effet de la température et de la pression, à la formation, par exemple, de schistes ou de gneiss.

Mais l'essentiel échappera au profane. *« Quand le géologue lit une carte,* explique Claude Allègre, président du BRGM, *il a une vision tridimensionnelle du terrain. »* Il est capable de « lire » les prolongements sous-terrains des roches affleurantes mentionnées sur la carte. A l'avenir, grâce à la numérisation des données géologiques, des coupes – voire des volumes entiers – pourront être visualisées à volonté sur des écrans d'ordinateur. La carte au 1/1 000 000 est déjà numérisée, et tient sur un simple CD-ROM. Mais sa technicité et son prix (encore non fixé) le réservent encore aux professionnels. Le modèle papier, pour 180 francs, remplit encore joliment son office.

Hervé Morin

■ **LOTO** : tirages numéro 13 du Loto, du mercredi 12 février : ● **Premier tirage** : 4, 19, 27, 30, 31, 45, numéro complémentaire 23. Rapport pour 6 bons numéros, 9 463 755 F ; pour 5 numéros et le complémentaire, 31 910 F ; pour 5 numéros, 5 360 F ; pour 4 numéros, 133 F ; pour 3 numéros, 14 F. ● **Second tirage** : 7, 16, 18, 25, 32, 47, numéro complémentaire 17. Rapport pour 6 bons numéros, 15 448 440 F ; pour 5 bons numéros et le complémentaire, 179 225 F ; pour 5 numéros, 4 720 F ; pour 4 numéros, 113 F ; pour 3 numéros, 13 F.

DÉPÊCHES

■ **GUIDE CAMPING-CARAVANING** : 10 millions de campeurs, dont un tiers de nationalité étrangère, passent une centaine de millions de nuitées en France par an. Le *Guide Michelin Camping-Caravaning* 1997, qui vient de paraître (72 francs), propose une sélection de 3 430 terrains (il en existe 8 700) répartis sur 2 860 communes. La classification *« tente rouge »* a été attribuée aux 79 meilleurs et 308 sont classés *« très tranquilles »*.

■ **ARTISANAT DE LUXE** : à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers et de la Mairie de Paris, le comité *« Signé Paris »*, qui doit regrouper une centaine d'entreprises parisiennes réputées pour leur savoir-faire et leur créativité (ébénistes, joailliers, relieurs, maîtres-verriers, modistes, restaurateurs), a été lancé officiellement le 11 février.

MÉDIATION L'un des théâtres les plus prestigieux de la scène internationale, le Piccolo Teatro de Milan, traverse une crise sérieuse depuis la démission de son fondateur, le metteur en scène Giorgio Strehler, le 12 décembre 1996. ● EN BUTTE aux attaques portées contre lui par la mairie de Milan, aux mains de la Ligue du Nord, Strehler renonçait à diriger son théâtre, à quelques mois de la célébration de son cinquantième anniversaire. ● JACK LANG, ami du metteur en scène, acceptait le 9 janvier, à l'invitation des personnels du théâtre et du vice-premier ministre italien, d'assurer l'intérim de Strehler à la direction du Piccolo, affichant son intention de lui rendre les clés du théâtre le plus tôt possible. ● GIORGIO STREHLER demeure, à soixante-seize ans, l'un des artistes les plus considérables du demi-siècle, rénovateur, comme Brecht ou Vilar, des arts de la scène.

Les débuts de Jack Lang, « direttore » du Piccolo Teatro de Milan

Le 9 janvier, l'ancien ministre de la culture a pris la direction du célèbre théâtre lombard, qu'il espère remettre bientôt entre les mains de son fondateur, le metteur en scène Giorgio Strehler, fâché avec le maire (Ligue du Nord) de la ville

MILAN
de notre envoyé spécial

Une petite foule se presse dans le foyer du Teatro Studio, l'une des trois salles du prestigieux Piccolo Teatro de Milan. Plus de trois cents salariés et amis du théâtre sont réunis autour d'un verre pour saluer la dernière représentation – triomphale – d'*Il Caso Kafka*, spectacle de cabaret-théâtre réglé de main de maître par un Milanais juif d'origine bulgare, Moni Ovadia. Tous veulent aussi approcher de plus près le nouveau directeur du Piccolo Teatro, Jack Lang, qui effectuait, les 9 et 10 février, sa deuxième visite de travail à Milan.

Lang tel qu'en lui-même, toujours : costume de bonne – et moderne – coupe, chemise à carreaux bleus et blancs, col ouvert, le teint hâlé juste ce qu'il faut, un sourire constant que chacun prend pour soi. Ici, si quelques-uns l'appellent par son nom, presque tous le saluent d'un « monsieur le ministre » qu'il n'a pas cessé d'être à leurs yeux. Il y a du respect dans cette formule, mais aussi, visiblement, une réelle affection : le maire de Blois apparait comme le « sauveur » du Piccolo, invention géniale du metteur en scène Giorgio Strehler qui ne savait pas, en 1947, qu'il installait à Milan l'une des enseignes aujourd'hui les plus connues et les plus admirées de la scène artistique internationale.

Fâché du peu de soin qu'on prenait de lui après tant d'années de loyaux services, le maestro Strehler a claqué la porte de son théâtre le 12 décembre 1996, à l'aube de la célébration du cinquantième anniversaire du Piccolo : la nouvelle salle de mille places sur le cours Bonaparte, dont la construction a commencé en 1978, n'était toujours pas achevée ; le nouveau statut du Piccolo, qu'il réclame depuis plusieurs années, n'était toujours pas accepté par ses différents partenaires – l'Etat, la commune, la province et la région ; les financements du Piccolo, qu'il s'agisse des célébrations du cinquantenaire et des activités ordinaires, n'étaient pas suffisants... Giorgio Strehler reprenait donc la route de Lugano, en Suisse, où il pouvait méditer, dans une maison acquise lors d'une crise précédente, l'ingratitude de l'Italie.


DESSIN MARC TARASKOFF

La situation politique milanaise n'est pas des plus simples. La mairie est dans les mains de la Ligue du Nord, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne porte pas dans son cœur l'ex-directeur du Piccolo, ancien sénateur communiste et ancien député socialiste au Parlement européen. Dès la démission de Strehler, qu'il a en conscience provoquée, le maire d'extrême droite, Marco Formentini, imaginait des solutions de remplacement spectaculaires, comme cette invitation – étudiée puis déclinée – lancée au metteur en scène allemand Peter Stein...

La droite n'était pas en reste, puisque le clan Berlusconi, Forza Italia, en force à la région et membre de droit du conseil d'administration du Piccolo, s'essayait à introduire dans l'équipe de direction Fatma Ruffini, responsable des programmes de Mediaset, la société audiovisuelle du Cavaliere... Pendant ce temps-là, les personnels du Piccolo et Walter Veltroni, vice-premier ministre italien, en charge de la culture au sein de la coalition gouvernementale de centre-gauche, l'Olivo, imaginaient une médiation qui permettrait de continuer l'aventure du Piccolo sur les bases, exigeantes, de son fondateur.

Ainsi surgit le nom de Jack Lang, qui entretient des liens d'amitié avec Giorgio Strehler depuis trente ans. Ministre de la culture, il lui avait confié en 1982 la création à l'Odéon d'un « Théâtre de l'Europe », devenu en quinze ans le label des meilleures salles de théâtre continentales, de Paris à Saint-Pétersbourg, en passant évidemment par Milan. Surpris par cette proposition, le conseil d'administration du Piccolo s'y reprenait à trois fois avant d'entériner, le 9 janvier 1997, une proposition extrêmement médiatique qui devait s'avérer habilement politique.

Fort de la confiance de Giorgio Strehler, de ses liens aussi avec Walter Veltroni, Jack Lang débarquait à Milan en janvier, à la faveur de la première représentation de *L'Avare*, de Molière, nouvelle production du Piccolo qu'aurait dû signer Strehler, au milieu d'une salle qui ressemblait à une pétition de soutien : un magistrat de haut rang, le chef d'orchestre Riccardo Muti, venu en voisin de la Scala, les plus grands acteurs italiens, les stylistes Dolce e Gabbana, des écrivains, des éditeurs, le tennisman Adriano Panatta... Le Piccolo avait réuni un parterre exceptionnel de défenseurs résolus.

Le nouveau – et bénévole – directeur s'empressait de mettre les points sur les « i » : il serait le médiateur d'un conflit absurde et remettrait, le plus tôt possible, les clés du Piccolo à son seul dépositaire, Giorgio Strehler.

La conjoncture est délicate : l'Etat italien, dont on sait la crise permanente de légitimité, est en pleine réorganisation. Pour ce qui est de la culture, il s'apprête à soumettre au Parlement des textes portant création d'une sorte de ministère de la culture sur le modèle français et, pour ce qui est du théâtre, d'imaginer de nouveaux statuts sur le modèle de nos centres dramatiques nationaux. Mais, d'ores et déjà, Walter Veltroni a décidé d'augmenter sensiblement la subvention de l'Etat pour 1997.

La seconde bonne nouvelle est venue de la mairie où l'on est passé d'un discours guerrier – *« les polémiques récentes sont la manifestation de la défense désespérée d'un socialisme parasite et d'une culture assistée »*, déclarait Marco Formentini avant l'arrivée de Jack Lang – à une sorte de paix armée : *« Avec Lang, Milan devient plus européenne. Notre rencontre a été très cordiale : l'administration a l'intention de faire tout ce qui est possible pour que le théâtre puisse travailler avec le maximum d'autonomie »*, disait le même maire, le 23 janvier, après la prise de fonctions du maire socialiste de Blois. De bonnes intentions confirmées le 10 février par l'assesseur à la culture de la ville, Philippe Daverio, et le chef des travaux communaux lors de la visite du nouveau théâtre avec Jack Lang.

Ce dernier a pris son rôle à cœur et listé les défauts qu'il a remarqués dans la salle, sur le plateau et jusque dans la fosse d'orchestre.

> A la mairie, on est passé d'un discours guerrier à une sorte de paix armée : « Avec Lang, Milan devient plus européenne. L'administration a l'intention de faire tout ce qui est possible pour que le théâtre puisse travailler... »

« Intérimaire » auto-proclamé, mais actif. L'administration du Piccolo lui importe tout autant. Si les équipes en charge de la programmation artistique et de la communication lui paraissent irréprochables, il s'est rendu compte que le Piccolo devait, au chapitre de la gestion, passer d'une entreprise « familiale » à une organisation moderne et performante. C'est la raison pour laquelle, dès le 17 février, Emmanuel Hoog, administrateur remarquable de l'Odéon à Paris, deviendra directeur délégué du Piccolo afin que celui-ci dispose des outils nécessaires à son développement.

Car Giorgio Strehler continue de rêver de ce qu'il a appelé son « projet 2000 » : la création dans le nouveau théâtre, relié au Studio par un souterrain, d'une véritable « cité du théâtre » associant deux plateaux, des salles de répétition et de travail, l'école du Piccolo et tous les ateliers nécessaires aux métiers de la scène. Si ce projet venait à naître, la salle historique du Piccolo, à deux pas de la cathédrale, serait plus spécialement consacrée aux enfants et aux activités annexes (lectures, débats, etc.).

En attendant, et fort des contacts de Jack Lang et de l'engagement accru de l'Etat, le metteur en scène a accepté, le 10 février, d'assurer la direction artistique du cinquantième anniversaire, dont la date officielle est fixée au 14 mai.

Cet anniversaire sera marqué par une nouvelle production du spectacle fétiche de Strehler, *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni, la création d'un spectacle anniversaire exceptionnel réunissant tous les artistes ayant participé à l'aventure du Piccolo et une vaste exposition rétrospective. Selon les moyens disponibles et si les collectivités locales traduisent leurs bonnes intentions dans les faits budgétaires, des invitations seront lancées à des productions étrangères...

« Je ne veux pas que le cinquantième anniversaire soit une médaille accrochée au revers d'une vieille histoire, nous a confié Giorgio Strehler, *mais qu'il marque l'entrée du Piccolo dans le prochain siècle. »* C'est également le souhait de Jack Lang, directeur occasionnel d'un établissement qui a marqué, au même rang que le Berliner Ensemble de Bertolt Brecht, le TNP de Jean Vilar, la Schaubühne de Berlin, la rénovation du théâtre européen de ce demi-siècle.

O. S.

Jack Lang, directeur par intérim

« Le théâtre est resté fidèle à l'idéal civique de l'après-guerre »

MILAN
de notre envoyé spécial

« Voilà presque un mois que vous avez accepté de diriger le Piccolo Teatro de Milan afin de régler le différend opposant Giorgio Strehler aux partenaires locaux du théâtre. Dans quel état avez-vous trouvé le Piccolo ?

– Il faut affirmer d'abord que le théâtre est resté fidèle à l'idéal civique et républicain de l'après-guerre tel que l'ont défendu Giorgio Strehler et Paolo Grassi, cofondateur du Piccolo : ces deux hommes ont consenti des sacrifices personnels incroyables et se sont montrés très économes dans la gestion des deniers publics. Je suis même étonné de leur modestie, unique en Europe. C'est une raison de plus pour que Giorgio Strehler soit traité avec dignité et reconnaissance.

– La situation était très tendue avant votre arrivée et les ponts rompus entre le théâtre et la Ville de Milan, dirigée par la Ligue du Nord. Le climat est-il toujours aussi lourd ?

– Les choses ont avancé, dans une bonne atmosphère. Les fils du dialogue entre les différents protagonistes ont été renoués. J'ai rencontré le maire de la ville qui m'a réservé un accueil humainement chaleureux. Je lui ai depuis écrit pour lui dire à quel point le Piccolo Teatro était un trésor que Milan devait défendre avec fierté. Or le Piccolo ne dispose pas à ce jour du budget et des moyens de travail normaux, par comparaison avec les grandes institutions européennes.

» Je comprends que la commune ne puisse pas rattraper ce retard en une seule année, et je lui ai donc proposé de définir un plan de trois ans qui permette d'obtenir pour 1999 une subvention municipale comparable à celle de l'Etat, qui a déjà progressé en 1997 et continuera de le faire dans les années qui viennent. Le vice-premier ministre, Walter Veltroni, s'y est engagé, et cet engagement s'est traduit dans le budget de 1997. Franchement, ce n'est pas le Pérou mais le minimum européen pour que le Piccolo puisse vivre simplement, sans luxe.

» Il faut maintenant que l'Etat définisse un statut spécial pour le Piccolo dans des délais rapprochés. Il faut enfin que la commune s'engage à son tour sur les financements et s'accorde avec nous sur l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle salle de spectacle voulue par Strehler, en voie d'achèvement. Les problèmes actuels de finition montrent clairement que Giorgio avait raison de s'opposer à son inauguration en novembre 1996...

– Pensez-vous que, comme vous vous y êtes engagé personnellement, celui-ci puisse retrouver bientôt sa place de directeur ?

– Je sais que Giorgio Strehler se rendra à Rome le 25 février, à l'invitation de Walter Veltroni, et qu'il devrait être reçu par le président de la République, Eugenio Scalfaro. C'est très important pour la suite et cela marquera l'attachement de l'Italie tout entière à cet homme d'exception.

» Quand je l'ai rencontré, lundi, j'ai retrouvé un homme profondément blessé, qui fait preuve pourtant d'un grand courage intellectuel et moral. A ma demande, il a accepté de prendre la direction artistique des manifestations du cinquantième anniversaire du Piccolo, au printemps prochain, initiative que le conseil d'administration du théâtre a accepté. C'est une très bonne nouvelle et la preuve de sa conscience professionnelle. Je ferai tout pour que Giorgio Strehler reprenne pleinement les rênes du Piccolo et puisse préparer le futur.

– Certains lui ont reproché de ne pas avoir assuré sa succession. Cela fait pourtant partie du futur proche du Piccolo.

– Je suis prêt, dans une deuxième phase qui commencera dès que les différends actuels seront surmontés, à apporter mon aide pour assurer le futur du théâtre en devenant président d'un comité international qui apportera à l'équipe du Piccolo le soutien d'artistes et d'intellectuels de nombreux pays. Il nous faut réussir les trois années qui viennent avec Giorgio et assurer la continuité de son aventure ensuite. Le cinquantième anniversaire que nous préparons ces jours-ci doit marquer la refondation durable du Piccolo. »

Propos recueillis par Olivier Schmitt

Un budget beaucoup trop faible

Le budget global du Piccolo Teatro de Milan s'élève, pour 1997, à 33 millions de francs environ, un chiffre de deux à quatre fois inférieur à ses homologues français ou allemands... La somme la plus importante est versée par l'Etat italien, qui a décidé de porter sa contribution cette année de 6,5 milliards de lires à 7,3 milliards de lires (soit environ 25 millions de francs). Cette somme se décompose en trois volets : 4,5 milliards au titre du Piccolo, 2 milliards pour ses activités de « Théâtre de l'Europe » et 1 milliard pour le cinquantième anniversaire du printemps et qui seront inscrits – et peut-être augmentés – au budget 1998. La Ville de Milan (2,2 milliards de lires ; 7,5 millions de francs), la région et la province ont maintenu leurs financements sans pour l'instant vouloir s'engager plus avant.

Giorgio Strehler, cinquante ans de passion et d'invention

PORTRAIT
L'élève de Brecht a créé en 1947 le premier théâtre « stable » d'Italie

VIF, COSTAUD, le regard clair dans un visage surmonté d'une crinière blanche, Giorgio Strehler est avant tout un homme de très haute séduction, d'une intelligence façonnée par l'expérience. Celle-ci lui est venue très tôt, dès 1940, dans la Résistance, tout juste diplômé de l'Academia dei Filodrammatici, l'année de ses dix-neuf ans. Après la guerre, après avoir, dès 1947, créé le Piccolo Teatro de Milan, il devient l'élève puis l'ami de Bertolt Brecht, l'un de ses trois « pères » avec Jacques Copeau et Louis Jouvet. *« Copeau a donné une espèce de lueur au théâtre que Jouvet a magnifiquement entretenue »*, nous confiait-il en 1995.

Le Piccolo Teatro est le premier théâtre « stable » de la péninsule, c'est-à-dire qu'il réunit dans un même lieu une équipe artistique et technique à l'année. Secondé par le cofondateur du Piccolo, Paolo Grassi, directeur administratif et ambassadeur plénipotentiaire du *maestro*, Giorgio Strehler invente en quelques mois un théâtre neuf, dont l'exemple le plus parfait, le plus célèbre aussi, est *Arlequin serviteur de deux maîtres*, une œuvre de Carlo Goldoni qui, dans ses différentes versions, n'a pas quitté l'affiche pendant plus de quarante ans... La nouvelle définition des règles du théâtre de répertoire et la création des auteurs vivants sont les deux pôles de l'activité artistique du Piccolo. Strehler entre par la grande porte dans le saint des saints du théâtre européen en 1955 ; cette année-là, il présente *La Trilogie de la Villégiature*, de Goldoni, *La Cerisaie*, de Tchekhov, crée *El Nost Milan*, de Bertolazzi, et *L'Opéra de quat'sous*, de son ami Bertolt Brecht...

Le metteur en scène est l'invité des plus grandes scènes internationales. A soixante-seize ans, il est l'auteur de plus de deux cents mises en scène de théâtre, cinquante mises en scène d'opéra et d'innombrables lectures de textes anciens et contemporains. Soucieux de sa responsabilité civique – credo de son activité artistique –, Giorgio Strehler deviendra sénateur communiste au Parlement italien, puis député socialiste au Parlement européen. Il ne gardera pas une forte mémoire de cette carrière parallèle... Son retrait forcé du Piccolo doit aussi à ce passé : la mairie de Milan, dirigée par la Ligue lombarde, n'aurait pas été fâchée de l'empêcher de fêter ses cinquante ans de passion et d'invention à la tête du Piccolo.

O. S.

Luciano Berio draine un public nombreux à Radio-France

Le compositeur italien ouvre le festival Présences

LUCIANO BERIO : Sequenze pour basson, saxophone soprano, accordéon ; Thema (Omaggio a Joyce) pour bandes magnétiques ; Sequenza pour voix ; Folk Songs. Par Pascal Gallois (basson), Claude Delangle (saxophone), Teodoro Anzellotti (accordéon), Isabel Soccoja et Sylvie Sullé (mezzo-sopranos), Luciano Berio (direction). MAISON DE RADIO-FRANCE, le 7 février. Concert diffusé sur France-Musique du 17 au 21 février, à 22 h 30.

BRUNO MADERNA : Serenata per un satellite – LUCIANO BERIO : Voci pour alto et orchestre ; Concerto pour piano n° 2 (Echoing Curves). Aldo Bennici (alto), Andrea Lucchesini (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Luciano Berio (direction). MAISON DE RADIO-FRANCE, le 8 février. Concert retransmis sur France-Musique le 15 février, à 23 heures.

Né en 1925 comme Pierre Boulez, représentant majeur d'une génération qui avec Karlheinz Stockhausen a tracé la voie de la modernité occidentale à partir des années 50, Luciano Berio s'est très tôt distingué par le souci d'engager une relation affective avec son auditoire. Le public parisien le lui a bien rendu en se déplaçant massivement – on a dû refuser du monde ! – pour les premiers concerts du festival Présences qui a commencé, cette année, dans une atmosphère particulièrement conviviale.

La *Sequenza XII*, sous des dehors affables, brouille les pistes d'une créativité qui ignore l'épuisement. Le bassoniste Pascal Gallois l'a restituée avec une impressionnante homogénéité, donnant l'illusion de ne jamais quitter la note de départ pendant le long tracé d'une ligne issue de la dilatation, de l'affaissement ou de la fragmentation du son originel. Elaborée selon de semblables motivations, la *Sequenza VIIb* a valu au saxophoniste Claude Delangle un saisissant numéro de funambule. Luciano Berio connaît bien les ressources originales de l'accordéon – il fut l'un des premiers, dès 1952, à l'utiliser dans sa musique de chambre et, par la suite, dans quasiment tous ses opéras.

La *Sequenza XIII* glisse avec une souveraine sobriété des nouveaux modes de jeu dans une coulée harmonique au passéisme équivoque. Là aurait dû intervenir la pause séparant les deux orientations principales du programme. Au lieu de cela, les froides distorsions vocales sur bande magnétique de *Thema (Omaggio a Joyce)* tombèrent à plat dans ce contexte « vivant ». Berio lui-même en parut affecté.

Mais déjà Isabel Soccoja entrait en scène pour la *Sequenza III*. A la différence des instrumentistes qui l'avaient précédée, la jeune chanteuse n'est pas la dédicataire de la *Sequenza* abordée. Pourtant, elle ne tarda pas à se confondre avec l'inoubliable Cathy Berberian, créatrice du « rôle »... si l'on peut dire, tant l'œuvre exige des qualités de comédienne. Et le public, comme dans un cabaret, intervint librement pour saluer les savoureuses chatteries dont le régalait Isabel Soccoja.

On se trouva, hélas ! bien loin d'une telle communion avec les *Folk Songs*, artificiellement répartis entre deux chanteuses pour solliciter au mieux l'opulence de l'une (Sylvie Sullé) et la gouaille de l'autre (Isabel Soccoja) dans une projection vocale qui, par excès d'amplification, occulta les contributions nuancées d'un ensemble instrumental dirigé par le compositeur.

LUDIQUE

Bruno Maderna a compté parmi les proches amis de Berio. Dans les années 50, les deux jeunes Italiens se sont dédiés mutuellement leur premier quatuor à cordes. Enrichir d'une œuvre de Maderna un programme consacré à Berio tombait sous le sens. La *Serenata per un satellite* invite les membres d'un petit orchestre à se lancer dans une souriante improvisation sous la houlette d'un chef qui suscite et interrompt à sa guise les monologues de chaque instrumentiste. Eminemment ludique, la version réalisée d'oreille par Berio s'est appuyée sur la fine désagrégation d'un babil répétitif à consonance diatonique. Cette plaisante image du compositeur en homme-orchestre facétieux s'affirma encore davantage avec l'exécution de son concerto pour alto intitulé *Voci (Folk Songs II)*. Cette partition achevée en 1984 brasse en de larges méandres symphoniques un matériau d'origine sicilienne. L'orchestre s'attache au tissage progressif d'un voile destiné à recouvrir épisodiquement le soliste appelé alors à changer de visage. Ovationné pour la qualité de ses mutations, Aldo Bennici interpréta ensuite, en s'asseyant sur le bord de l'estrade, une chanson sicilienne transcrite par Berio. Une atmosphère chaleureuse plus qu'inédite pour un festival de création contemporaine !

La dernière pièce proposée par le très actif orchestre philharmonique de Radio-France allait néanmoins altérer quelque peu cette sensation. Le *2e Concerto pour piano* de Berio contraint en effet le soliste à procéder par secousses telluriques pour soulever jusqu'à l'éclatement un édifice orchestral nouvellement agencé (bois à gauche au premier plan et violons étagés au centre avec les cuivres). Son écriture à gros traits trahit l'ambition écrasante d'un démiurge et jure totalement avec les préoccupations à caractère humain qui marquent généralement d'un sceau inimitable la musique de Berio.

Pierre Gervasoni

Le principe de la « Sequenza »

La série des *Sequenze* – treize à ce jour, sans compter les doubles nés du passage du hautbois au saxophone soprano (VIIa et VIIb) et de la clarinette au saxophone alto (IXa et IXb) – constitue un exemple unique dans le répertoire contemporain de reconsidération à la fois libre et méthodique du corpus instrumental traditionnel. Souvent développée dans une dimension scénique, cette démarche engagée en 1958 suit à chaque fois le principe formulé par Berio d'une *« séquence de champs harmoniques dont surgissent, avec un maximum de caractérisation, les autres fonctions musicales »*.

Elle se fonde dans la plupart des cas sur une collaboration soutenue avec un soliste de référence enclin à la prospection expérimentale, tels le flûtiste Severino Gazzelloni, le hautboïste Heinz Holliger ou le tromboniste Vinko Globokar.

Turin salue Primo Levi dix ans après sa mort

Un film de Francesco Rosi et de nouvelles éditions de l'œuvre

Dix ans après le suicide, en avril 1987, de Primo Levi, c'est dans sa ville de Turin qu'a été présenté en avant-première, lundi 10 février, le film de Francesco Rosi tiré de son livre *La Trêve*. Un débat était organisé par le quotidien *La Stampa*, son éditeur, Einaudi, et la communauté juive de Turin.

TURIN
de notre envoyée spéciale

En janvier 1944, Primo Levi, âgé de vingt-quatre ans, est arrêté par les Allemands parmi d'autres partisans antifascistes. Déporté à Auschwitz, il sera l'un des rares survivants et n'aura de cesse de témoigner dès son premier livre, *Si c'est un homme*. Avant la guerre, il mène une vie sage : issu d'une vieille famille juive de Turin, il reçoit une éducation laïque et austère. La famille ne se rend à la synagogue de la via Pio V que pour les grandes occasions. Depuis avril 1996, le parvis de ce bâtiment néomauresque, construit en 1880, s'appelle place Primo-Levi. Au retour de la guerre, il reprend son métier d'ingénieur chimiste.

La Trêve, son deuxième ouvrage, paru en 1963, relate l'odyssée de son retour d'Auschwitz, ces longs mois depuis l'entrée des troupes soviétiques dans le camp jusqu'à l'interminable rapatriement, via l'URSS, jusqu'à Turin.

DÉFI IMPOSSIBLE

Adapter ce récit au cinéma relevait du défi impossible, tant la force du livre repose sur son écriture précise, parfois ironique mais jamais bavarde, ni apitoyée. *« J'avais l'intention de faire ce film depuis longtemps. J'ai téléphoné à Primo Levi. Nous ne nous connaissions pas mais il m'a encouragé »*, explique Francesco Rosi, le réalisateur de *Main basse sur la ville* et du *Christ s'est arrêté à Eboli*.

Aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, le cinéaste affirme avoir voulu s'adresser en priorité aux jeunes. Son film n'a pas la même force que le récit de Levi. Les Italiens, juifs ou non, dignes ou grotesques, avec lesquels Levi accomplit son voyage, sont croqués avec la précision d'un scientifique et l'humour d'un survivant. A l'écran, cette finesse cède le pas à des personnages trop caricaturaux, à des scènes parfois mélodramatiques. La musique de Luis Bacalov, lourdement lyrique, accentue le malaise.

L'acteur italo-américain John Turturro, prix d'interprétation à Cannes en 1991 pour son rôle dans *Barton Fink*, de Joel et Ethan Coen, incarne pourtant brillamment l'écrivain. Avant le tournage, John Turturro est venu à Turin s'imprégner des lieux où vécut son modèle. Il y est revenu cette semaine avec Francesco Rosi pour la sortie du film. *« Plus je lisais* La Trêve*, plus je pensais que c'était impossible à jouer. Je le pense toujours. Mais j'admire Primo Levi, sa force et sa simplicité. »*

Sa photo, devant une locomotive de l'Armée rouge, orne la nouvelle édition de poche de *La Trêve*, publiée par Einaudi. L'éditeur de Cesare Pavese et d'Italo Calvino avait d'abord refusé le manuscrit de *Si c'est un homme*. L'ouvrage parut chez un petit éditeur. Seuls deux mille exemplaires furent vendus, à Turin pour les trois quarts d'entre eux. En 1955, Einaudi en rachète finalement les droits mais attend trois ans pour le publier, comme le rappelle Myriam Anissimov, auteur de *Primo Levi ou la tragédie d'un optimiste* (J.-C. Lattès, 1996).

Les soucis de la reconstruction, la tentation de l'oubli et, sur le plan littéraire, l'attrait pour les expérimentations stylistiques de l'après-guerre expliquent le peu de succès du livre auprès du public et des critiques. En outre, l'écrivain Natalia Ginzburg, l'une des responsables d'Einaudi, a vu son mari assassiné par les Allemands à Rome. *« Le livre de Primo Levi lui était insupportable »*, se souvient Ernesto Ferrero, directeur littéraire de la maison d'édition depuis 1963. Paradoxalement, après *La Trêve*, Levi devient un auteur très lu et traduit au point que la vente de ses ouvrages sauveront Einaudi de la faillite dans les années 70.

LIBERTÉ INTELLECTUELLE

« Un mois après mon arrivée, on m'a donné à relire les épreuves de La Trêve, se souvient Ernesto Ferrero. *Dès la deuxième page, j'ai été stupéfié. Avec le succès du livre, Primo Levi a pris confiance dans ses qualités d'écrivain. Pour moi, il n'est pas seulement un témoin. Son écriture classique, sa curiosité anthropologique, son esprit scientifique créent un style unique. Il voulait comprendre et faire comprendre. Sa liberté intellectuelle était absolue. »* Une nouvelle édition, en trois tomes, des œuvres complètes, réorganisée selon l'ordre chronologique et préparée par Marco Belpoliti, sera publiée en octobre. En avril, sort *Conversazioni, interviste 1963-1987*, autant de textes de Primo Levi consacrés à la guerre, à l'écriture, à Israël, au judaïsme... Ernesto Ferrero a constitué une anthologie de textes critiques sur l'auteur, à paraître en juin. Le directeur littéraire déplore que peu de recherches soient consacrées à Levi. Mais Einaudi, dont les bureaux sont à quelques pas de l'immeuble de la famille Levi, prépare une nouvelle édition des œuvres complètes.

La famille, toujours sous le choc du suicide, ne souhaite pas ouvrir ses archives. La correspondance entretenue par Primo Levi avec son traducteur allemand est passionnante, selon Ernesto Ferrero. Heinz Riedt, Allemand italianiste, avait fui l'armée nazie pour s'engager en 1943 aux côtés des partisans du mouvement italien Justice et Liberté. Pour l'instant, ces échanges ne peuvent pas être publiés.

Catherine Bédarida

Un auteur lu par les jeunes

La nouvelle édition de *La Trêve*, ornée d'une photo du film de Francesco Rosi, vient de paraître chez Einaudi. Après le premier lancement en 1963, Einaudi publie *La Trêve* en poche en 1971, puis en 1989 dans une nouvelle édition. Peu après la mort de Primo Levi sortent ses œuvres complètes. *La Trêve* et trois autres titres paraissent aussi dans des collections pour les scolaires, avec le texte intégral, des notes, une introduction et la biographie de l'auteur.

De son vivant, Primo Levi a été souvent invité à parler d'Auschwitz dans les lycées. Au total, les éditions scolaires représentent près de la moitié de l'ensemble des ventes de ses livres.

Bilan positif pour le cinéma français en 1996

MARC TESSIER, directeur général du Centre national du cinéma, a présenté le 13 février les résultats de la production de films pour 1996. Un bilan positif sur la plupart des indicateurs. 104 films français, ce qui constitue une remontée par rapport aux trois années précédentes. Avec 2,52 milliards d'investissement, l'argent affecté à la production enregistre en revanche une baisse de 7 % par rapport à 1995, ce qui traduit une (heureuse) baisse des devis (le coût médian d'un film s'établit à 17,2 MF en 1996 contre 20,7 MF en 1995, et le résultat le plus raisonnable depuis 1990), mais aussi une (malheureuse) diminution (–34 %) des apports étrangers.

La contribution – cruciale à 24 % du total des investissements – de Canal Plus, qui a préacheté 85 des 104 films français, reste stable. Mais la participation des chaines en clair à la production (15 % du total des investissements) est en baisse d'environ 10 %, pour ne plus concerner que la moitié des titres. D'où l'importance du décret actuellement en négociation sur l'obligation faite aux chaines d'investir massivement (sans doute à hauteur de 75 %) sur des projets extérieurs à leurs filiales. L'investissement des sofica (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel, fondées sur l'abri fiscal), avec 11,23 % des budgets, enregistre lui aussi un net recul (au profit de l'audiovisuel).

1996 a vu une augmentation du nombre de premiers films (37 contre 33 en 1995) et des deuxièmes films (18 contre 16) : ensemble, ils représentent plus de la moitié du total de la production. Le nombre de ces films aidés par l'avance sur recettes est également en hausse, alors que le nombre total d'interventions de ce mécanisme est en baisse (36 contre 44). La contribution de l'aide automatique est, elle, en hausse, à 295,8 MF (239 en 1995). Le nombre de sociétés de production ayant eu recours à ce mécanisme augmente (114 contre 102 en 1995), alors qu'un petit nombre d'entre elles concentrent une part accrue du montant global (68 % du total est mobilisé par une dizaine de sociétés).

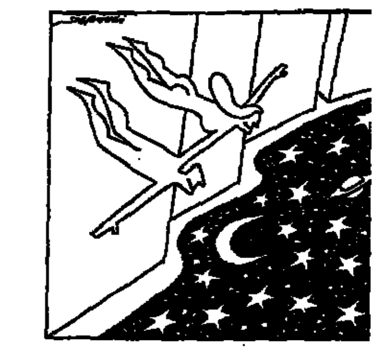
L'ensemble de ces chiffres traduit un double mouvement : d'une part une tendance à la concentration, d'autre part la multiplication de petites structures.

Jean-Michel Frodon

هكذا من الاصل

Alvaro Siza, de Porto à Montreuil

Trois projets récents de l'architecte exposés à Lyon



HEUREUSE INITIATIVE lyonnaise que de reprendre cette exposition trop brièvement présentée en décembre, à Montreuil. Alvaro Siza Vieira, architecte et professeur à Porto, a reçu en 1992 le prix Pritzker, la plus haute récompense internationale, pour l'ensemble de son œuvre. Trois projets seulement sont présentés à l'ELAC : le projet pour un Musée Picasso à Madrid (1992), l'école d'architecture de Porto (1985-1996) et son premier chantier en France, portant sur la restructuration urbaine du centre de Montreuil, commencée en 1993 à la demande du maire de la ville, Jean-Pierre Brard. Trois programmes, trois contextes, trois échelles différentes : le parti de l'exposition est ingénieux, qui autorise une approche diversifiée, complétée par un catalogue à la vocation plus large, édité par la revue *Archi-Créé* et par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Rhône (45 F).

★ Porto Madrid Montreuil, Espace lyonnais d'art contemporain (Elac), Centre d'échange de Perrache, 69002 Lyon. Du 14 février au 30 avril. Tous les jours, de 13 heures à 19 heures, sauf lundi. Tél. : 04-78-42-38-39.

UNE SOIRÉE À PARIS

Cathédrale de la Misère érotique
Créé en 1994 au Centre dramatique national de Nancy par la compagnie *La Mazurka du sang noir*, ce spectacle, mis en scène par Gilles Losseroy, repose sur des textes de Kurt Schwitters (1887-1948). Des chansons et des monologues qui sont autant de dérapages absurdes.
Tremplin-Théâtre, 39, rue des Trois-Frères, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-42-54-91-00. Jusqu'au 9 mars.

Orchestre de Paris
Pour découvrir la création du *Concerto pour violon* du jeune Eric Tanguy.
Mozart : *Les Noces de Figaro, ouverture.* Tanguy : *Concerto pour violon et orchestre nº 2, création.* Rachmaninov : *Symphonie nº 2.* Philippe Aïche (violon), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 13 et 15. Tél. 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

James Moody
En 1946, Dizzy Gillespie avait fait de James Moody l'une des vedettes de son big band. Le saxophoniste vient d'enregistrer un très élégant hommage à Frank Sinatra (*Young at Heart*, WEA). Il joue à Paris, notamment avec Gil Goldstein aux claviers et le batteur Adam Nussbaum.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Casse-pipe
Dans la lignée des Têtes raides et de La Tordue, les cinq jeunes loups du groupe Casse-Pipe incarnent avec panache le renouveau de la chanson réaliste. En première partie, Marc Minelli, guitariste et chanteur doté d'une voix aux nuances conquérantes.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, du mardi au samedi. Relâche dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Balthasar Burkhard
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 février au 12 avril. Entrée libre.
Diplômés 1996
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 14 février au 6 avril. 20 F.
L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 19 février au 12 mai. 27 F.
Théophile Gautier, la critique en liberté
Musée d'Orsay, salle 67, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 18 février au 18 mai. 39 F, dimanche : 27 F, gratuit pour les-de 18 ans.
L'Inde de Gustave Moreau
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris-8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 15 février au 17 mai. 27 F.
Rodolphe Töpffer, 1799-1846
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 14 février au 20 avril. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.
L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F.
Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris-8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.
Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.
Cecil Beaton
Mission du patrimoine photographique-hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Mº Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 25 F.
Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris-3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars. Entrée libre.
Léonard de Vinci, le Codex Leicester, l'art de la science
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice, Luxembourg. Tél. : 01-42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 31 F.
Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris-7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.
La Différence
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris-16e. Mº Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.
Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.
Figures d'extase, art baroque en Colombie
Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti, Paris-6e. Mº Odéon. Tél. : 01-40-46-55-35. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 35 F.
Günther Förg
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février. Entrée libre.
Dominique Gauthier
Les Filles du Calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris-3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-47-05. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.
R. E. Gillet
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris-6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-78-11. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.
Thomas Hirschhorn
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.
Instants donnés
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.
Joël Kermarrec, Robert Bourdeau
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.
Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
Yuki Onodera
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.
Philippe Perrin
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris-4e. Mº Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février. Entrée libre.
La Photographie contemporaine en France, dix ans d'acquisitions
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 27 F.
Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.
Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris-8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.
James Rosenquist
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.
Peter Schmersal
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.
Le Style années 30
Galerie Jean-Jacques Dutko, 13, rue Bonaparte, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-26-96-13. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.
Tous les savoirs du monde
Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.
Vermeer : l'Astronome et le Géographe réunis
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris-1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 17 h 45 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 16 mars. 45 F avant 15 heures, 26 F après 15 heures, gratuit pour les-de 18 ans et tous le 1er dimanche du mois.
Patrick Vilaire, Huang Yong Ping
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Charles Belle, Christophe Cuzin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. Entrée libre.
Christian Bouillé
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01-30-96-99-05. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.
Chambres d'échos, carte blanche à Pascale Cassagnau
La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.
Corps mémorable
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars. 20 F.
Sylvain Delange, Jean-Claude Loubières
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.
Daniel Dezeuze
Maison populaire, espace Mira-Phalaina, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 01-42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 heures ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 mars. Entrée libre.
André François
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-34-43-34-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMOUR EST À RÉINVENTER (**)
10 films courts français (50 min).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ;
DIRE L'INDICIBLE, LA QUÊTE D'ELIE WIESEL
Film franco-hongrois de Judit Elek, (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).
DU JOUR AU LENDEMAIN
Film franco-allemand de Jean-Marie Straub, Danièle Huillet, avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LE JOUR ET LA NUIT (à partir de vendredi 14 février)
Film français de Bernard-Henri Lévy, avec Alain Delon, Lauren Bacall, Xavier Beauvois, Marianne Denicourt, Arielle Dombasle, Julie du Page (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
NUITS BLANCHES
Film français de Sophie Deflandre, avec Alexandre Arbatt, Marthe Keller, Lola Gans, Matthieu Rozé, Fred Personne, Julie-Anne Roth (1 h 26).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
L'OMBRE ET LA PROIE
Film américain de Stephen Hopkins, avec Michael Douglas, Val Kilmer, Bernard Hill, John Kani, Tom Wilkinson, Brian McCardie (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Danton, Dolby, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
PROF ET REBELLE
Film américain de Hart Bochner, avec Jon Lovitz, Tia Carrere, Mekhi Phifer, Guillermo Diaz, John Neville, Malinda Williams (1 h 25).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU
Film américain de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, Dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e ; UGC Danton, Dolby, 6e ; La Pagode, Dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; reservation : 40-30-20-10) ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, Dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).
CRIMINALS
de Joseph Strick,
Américain (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DESTINÉE
de Shaji N. Karun,
avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das.
Indien, couleur et noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
DIDIER
d'Alain Chabat,
avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, Dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e ; UGC Gobelins, Dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin.
Français (58).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
GHOST IN THE SHELL
de Mamoru Oshii,
dessin animé Japonais (1 h 25).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.
JOURNAL D'UN VICE
de Marco Ferreri,
avec Sabrina Ferilli, Valentino Macchi.
Italien (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi,
avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saidane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-Cite les Halles, Dolby, 1er ; Grand Action, Dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e ; UGC Triomphe, Dolby, 8e ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60).
LOVE SERENADE
de Shirley Barrett,
avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu, Jessica Napier.
Australien (1 h 41).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
de Wim Wenders,
avec les étudiants de la Hochschule für Fernsehen und Film de Munich, Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle.
Allemand, couleur et noir et blanc (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, Dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
NITRATE D'ARGENT
de Marco Ferreri,
avec Sabrina La Leggia, Doriana Bianchi, Eric Berger, Marc Berman, Dario Costa.
Français (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
POUR RIRE !
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
SPACE JAM
de Joe Pytka,
avec Michael Jordan, Bill Murray.
Américain (1 h 29).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
THAT THING YOU DO
de Tom Hanks,
avec Tom Everett Scott, Liv Tyler, Johnathon Schaech, Steve Zahn, Tom Hanks.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Forum Orient-Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
THE CROW, LA CITÉ DES ANGES (*)
de Tim Pope,
avec Vincent Perez, Mia Kirshner, Richard Brooks, Iggy Pop, Thomas Jane, Vincent Castellanos.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, Dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79).
ZINA
de Ken McMullen,
avec Domiziana Giordano, Ian McKellen, Philip Madoc, Rom Anderson, Micha Bergese.
Franco-britannique (1 h 33).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الاصل

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La quatrième édition du Marché de l'édition et du multimédia (Milia) s'est achevée, mercredi 12 février à Cannes. ● 8 000 participants, venus de 52 pays, étaient au rendez-vous de la manifestation, qui a réuni 1 200 exposants. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis ont été les pays les plus représentés. ● LES NOUVEAUTÉS présentées à cette occasion ont témoigné de la créativité des entreprises du secteur. Le chanteur Peter Gabriel a obtenu le Milia d'or pour son CD-ROM *Eve*, une *« aventure musicale interactive »*. ● LE MARCHÉ du multimédia est encore balbutiant. Malgré les nombreuses fusions et acquisitions, les acteurs y sont encore trop nombreux. L'augmentation des coûts de réalisation fragilise la situation de la plupart des éditeurs.

Le Milia 1997 a confirmé l'étroitesse du marché du multimédia

Le Salon, qui s'est achevé mercredi 12 février à Cannes, a consacré la créativité du secteur en matière de programmes. Mais l'augmentation des coûts de réalisation rendant précaire la situation de nombreux éditeurs, l'heure est désormais aux concentrations

CANNES
de notre envoyée spéciale

« Les organisateurs du Salon sont peut-être les seuls ici à gagner de l'argent ! » Le Marché de l'édition et des nouveaux médias (Milia) s'est tenu à Cannes du 9 au 12 février dans une ambiance paradoxale. Jamais, au dire des organisateurs, le groupe Reed Midem, on avait vu autant d'exposants (1 177) pour la quatrième édition d'un Salon. Des tentes jouxtant le Palais des festivals avaient été ajoutées pour abriter tous les stands. Dans les coulisses, l'ambiance n'était pourtant guère euphorique. Pour se rassurer, on se gaussait du malchanceux qui continuait de parader, mais dont chacun savait qu'il avait ou était sur le point de déposer le bilan. Et on comptait ses abattis. Dans une salle de conférences, un auditeur se risquait à une estimation des centaines de millions de francs de pertes totalisés par les conférenciers présents à la tribune.

« Le secteur de l'édition multimédia grand public est globalement déficitaire », déclarait Julie Schwerin, PDG d'InfoTech, une société d'études spécialisée. Car malgré les nombreuses fusions et acquisitions intervenues dans ce secteur on compte beaucoup trop d'acteurs sur ce marché encore naissant. Selon InfoTech, le chiffre d'affaires tiré de la vente de CD-ROM s'est accru de 78 % dans le monde depuis 1991. Mais *« aux Etats-Unis et en Angleterre quarante titres font 75 % des ventes »*, expliquait Ben Keen, rédacteur en chef de la lettre professionnelle britannique *Screen Digest*. Sur le secteur de l'éducation, *« huit éditeurs font 70 % des ventes »*, ajoutait-il.

Dès lors, on comprend que, sur ce marché balbutiant, il y ait peu d'élus et infiniment plus de perdants. Deux phénomènes contribuent à cette concentration : le manque de place sur les rayons des distributeurs. Mais aussi l'importance du bouche à oreille amplifié par la technique du *bundle*, c'est-à-dire le « don » de CD-ROM à tout acheteur d'ordinateur familial. Cette démarche marketing limite d'autant les achats ultérieurs de titres. Elle assure en outre la promotion d'un nombre restreint d'ouvrages, tout en ne dégageant que de très faibles marges chez les éditeurs qui livrent leurs produits aux distributeurs d'ordinateurs à des tarifs proches des prix de revient.

FAIBLES MARGES

Or il est à craindre que les nouveaux titres soient de plus en plus coûteux à réaliser. Canal Plus a investi plusieurs dizaines de millions de francs pour *Le deuxième monde*, produit hybride (alliant *on* et *off-line*), visant, comme son nom l'indique, à créer pour chaque utilisateur un deuxième univers, virtuel, doté de sa propre Constitution, de ses lieux de rencontre, de ses boutiques, cafés, etc.

Les contenus sont de plus en plus élaborés, avec le recours fréquent à des graphismes en trois dimensions et la réalisation de bandes-son originales. Des compositeurs complètent désormais les équipes de graphistes, scénaristes, informaticiens nécessaires à la création d'un titre. L'arrivée des DVD-ROM, capables de contenir huit fois plus de données qu'un CD-ROM contribuera aussi à la fuite en avant. Montparnasse Multimedia a montré au Milia le prototype d'un DVD sur *Microcosmos* utilisant les possibilités interactives de ce nouveau support pour ajouter au film des informations sur les insectes.

L'Allemagne, eldorado du CD-ROM

ALLEMAGNE 43,5%
ITALIE 5,8%
ESPAGNE
ROYAUME-UNI 13,2%
RESTE DE L'EUROPE 16,3%
BENELUX 7,5%
FRANCE 9,1%

Le recours à Internet pourrait néanmoins atténuer ce phénomène de concentration. Les éditeurs de CD-ROM sont en effet de plus en plus nombreux à présenter tout ou partie de leurs titres sur le réseau, ce qui permet de tester avant d'acheter. Internet permet aussi de compléter le contenu des CD-ROM, d'en améliorer les fonctionnalités, d'en relancer l'intérêt et ainsi de prolonger leur durée de vie, dans le cas des jeux en réseau, par exemple. Certes, le réseau, des réseaux n'a encore que faiblement pénétré les foyers français, mais la situation pourrait rapidement s'améliorer. Grâce à la mise à disposition d'ordinateurs de réseaux à moins de 2 000 francs, dont certains comme la NetBox de la société française Netgem, ou le Pippin (issu de la collaboration d'Apple et du japonais Bandaï, et commercialisé en Europe par la firme Katz Media) étaient exposés au Milia. Grâce aussi à l'amélioration des débits.

DU CÂBLE AU RÉSEAU

France Telecom annonçait ainsi au Milia la possibilité offerte progressivement à tous ses abonnés au câble de se connecter à Internet. Cette infrastructure à haut débit présente en outre l'intérêt non négligeable de ne pas grever la facture de téléphone de l'utilisateur. Des négociations sont en cours avec la Lyonnaise-câble pour que ce câblo-opérateur puisse offrir ce service à ses abonnés, en utilisant les infrastructures mises en place par France Telecom. L'opérateur national envisage aussi d'offrir une connexion à Internet par satellite *via* le bouquet de service de TPS.

Annie Kahn

De l'or pour Peter Gabriel

● **Le Milia d'or 97** a été attribué au chanteur britannique Peter Gabriel pour le CD-ROM *Eve*, titre produit par sa propre société, Real World Multimedia, et l'américain Starwave Corporation. Cette *« aventure musicale interactive »* traite de *« l'énigme du rapport entre l'homme, la femme et la nature »*, en traversant des paysages musicaux, avec des versions inédites de chansons de Peter Gabriel. (Une interview du chanteur et une analyse de son oeuvre seront publiées dans *Le Monde*, supplément « Télévision-Radio-Multimédia », daté 16-17 février.)

● **Dans la catégorie ludo-éducative**, le CD-ROM français *Opération « Teddy Bear »*, d'Edouard Lussan, une BD située dans les années 40, produite par Index Plus et Flammarion, a été primé.

● **Dans la catégorie vie pratique**, le prix a été décerné au titre *La Vague interactive*, un magazine diffusé uniquement sur CD-ROM (LVI-Presse/Les Editions numériques).

● **Dans la catégorie éducation-référence**, le CD-ROM français *L'Océan des origines* (Microfolies), sur l'évolution de l'humanité, l'a emporté.

● **Dans la catégorie art et culture**, la récompense est allée au CD-ROM américain sur le National Museum of American Art.

● **Dans la catégorie on-line**, le site américain de « Discovery Channel en ligne » (Discovery Communications) sur Internet a été préféré au site français sur les sports d'hiver « Ski In » (produit par Ida Net), qui a reçu le Milia d'argent, et à « MapQuest », un site cartographique américain (GeoSystems Global Corporation).

● **Dans le domaine des « hybrides »** (CD-ROM étendus d'un accès à un site Internet), deux titres se partagent le prix dans la catégorie jeux : le jeu d'aventures américain *Monty Python and the Quest of the Holy Grail (7th level)* et le CD-ROM américain sur la Panthère rose, *The Pink Panther's Passport to Peril* (éditeur Wanderlust Interactive).

Washington autorise l'ouverture de dix bureaux de presse à Cuba

DIX ORGANES DE PRESSE américains ont été autorisés à ouvrir un bureau à La Havane, a annoncé, mercredi 12 février, un haut responsable de l'administration américaine. CNN et l'agence Associated Press figurent au nombre des heureux élus. Cuba a aussitôt qualifié la décision des Etats-Unis d'*« unilatérale »*. Selon Franck Gonzales, directeur du centre de la presse internationale à La Havane, seule CNN a été, jusqu'à maintenant, autorisée par les Cubains à ouvrir un bureau dans le pays. En janvier, après avoir reçu l'aval des autorités cubaines, CNN s'était plainte des lenteurs de l'administration américaine (*Le Monde* du 5 février).

Le bouquet de Leo Kirch interdit hors de Bavière

DANS LA BATAILLE commerciale entre Premiere, chaîne allemande à péage, et DF1, bouquet de programmes numériques du groupe Kirch, un tribunal de Hambourg a confirmé en appel, mercredi 12 février, un jugement qui faisait interdiction à DF1 de collecter des abonnements et de faire de la publicité hors de Bavière. Pour obtenir une diffusion nationale, DF1 devra passer un nouveau contrat avec l'autorité de régulation. Cette nouvelle victoire judiciaire de Premiere, ajoutée aux déboires de DF1 (20 000 abonnés au lieu des 200 000 prévus), pourrait conduire à un rapprochement entre les deux adversaires. Dans un entretien au quotidien *Süddeutsche Zeitung*, mardi 11 février, Gottfried Zmeck, directeur général du groupe Kirch et de DF1, prévoit un *« accord »* entre le bouquet et Premiere, contrôlée par CLT-UFA (37,5 %), Canal Plus (37,5 %) et Kirch (25 %).

DÉPÊCHES

■ **PRODUCTION : la Commission européenne a ouvert**, mercredi 12 février, une nouvelle enquête sur les conditions de privatisation de la Société française de production (SFP). Celle-ci portera sur le montant total des aides allouées à la SFP depuis novembre 1994 et sur la nouvelle injection de capital de 1,2 milliard de francs annoncée en décembre 1996 par le gouvernement français dans la perspective de la privatisation de la SFP en mai 1997.

■ **L'action du Groupe AB a baissé de près de 43 %** moins de deux mois après son introduction à la Bourse de New York (*Le Monde* du 13 décembre 1996). Proposé au prix plancher de 21 dollars, le titre Groupe AB, dénomination américaine d'AB Productions, s'établissait, mercredi 12 février, à la clôture de Wall Street, à 12,75 dollars. Selon les analystes, cette chute est due aux effets conjugués de la hausse du dollar et d'une baisse de 36,4 % du chiffre d'affaires de l'émission « Club Dorothée », produite par AB Productions pour TF 1.

■ **PRESSE : la Fédération nationale de la presse française** (FNPF) s'est réunie, mercredi 12 février, sans parvenir à trouver un président (*Le Monde* du 13 février). Aucun candidat ne s'est présenté pour succéder à Bernard Porte, qui a démissionné en janvier. La Fédération se donne deux mois pour trouver un président et un consensus entre ses adhérents sur le rôle qu'elle doit jouer.

■ **Claude Imbert, directeur du *Point*, précise que sa succession** à la tête de l'hebdomadaire, que nous évoquions dans notre enquête « Les "news magazines" à la recherche d'un nouveau souffle » (*Le Monde* du 12 février) n'est pas à l'ordre du jour.

■ **Franz-Olivier Giesbert**, directeur de la rédaction du *Figaro*, devrait succéder, en mars prochain, à Jean-Edern Hallier pour animer une émission littéraire, chaque dimanche à 19 heures sur Paris Première, chaîne thématique par câble et satellite.

Les entreprises françaises s'essaient à la publicité institutionnelle

La Lyonnaise des eaux et la SNCF ont recours à cette technique pour soigner leur image

LUNDI 10 FÉVRIER, nouveau sommet sur l'emploi des jeunes à Matignon. Le lendemain, sur des demi-pages de publicité insérées dans plusieurs quotidiens nationaux, *« la Lyonnaise des Eaux s'engage en deux ans à accueillir 6 000 jeunes »*. Simple coïncidence ou soutien implicite au gouvernement ? Le message du groupe présidé par Jérôme Monod tombe à point nommé. Il met en évidence une nouvelle forme de communication, largement développée par les Anglo-Saxons, et qui n'a rien d'une démarche philanthropique. Sur le même mode – une pleine page de publicité dans des quotidiens –, Louis Gallois, président de la SNCF, s'adressait, le 9 janvier, aux usagers privés d'informations lors des intempéries de décembre : *« Nous vous avons entendus. Nous nous engageons. Vous en jugerez. »*

Quelles réalités cachent ces nouvelles communications institutionnelles ? Avec sa campagne conçue par le groupe publicitaire BDDP sur le thème *« Créons des métiers. Ouvrons des portes »*, le groupe Lyonnaise des eaux s'engage à *« créer des formations qualifiantes »*, *« à mettre en place des formations en alternance »* en partenariat avec l'éducation nationale. Largement diffusée dans la presse quotidienne et les newsmagazines jusqu'à fin avril, cette campagne se compose de six annonces mettant en scène, sous forme de témoignages, quelques-uns des 3 000 « tuteurs » chargés de parrainer ces 6 000 jeunes dans le groupe.

« Nous souhaitons valoriser la démarche du groupe sur ses métiers », explique Vincent de la Vaissière, directeur de la communication de la Lyonnaise des eaux. L'entreprise emploie 70 000 personnes en France, dans les métiers de l'eau (Lyonnaise des eaux), le bâtiment (GTM-Entrepose) et la communication (Lyonnaise Câble). La démarche est louable, même si certains publicitaires y voient de la démagogie. Le parti pris créatif – préférer le terme « métier » à celui d'« emploi », donner la parole aux tuteurs plutôt qu'aux jeunes – refléterait, selon d'autres professionnels, l'inconfort de l'entreprise à utiliser ce sujet pour nourrir son image. *« Cette campagne est légitime*, s'insurge Alain Damond, responsable du budget à BDDP. *Elle s'inscrit dans une démarche initiée depuis trois ans. »* Il reconnaît toutefois que le « brief » (cahier des charges) confié à l'agence s'apparentait à une gageure : *« L'emploi est un sujet sensible. Il faut trouver une justesse du ton pour ne pas être racoleur. »*

Ce type de communication répond à un objectif précis. *« Les entreprises investissent le terrain de la communication sociale quand, confrontées à une situation de crise qui met à mal leur image, elles doivent reconquérir l'opinion publique et leurs clients »*, explique Eric Zajdermann, cofondateur de l'agence de communication Stratéus (groupe Lintas). En l'espèce, la démarche de consultation entreprise après le « décembre noir » de 1995 par la SNCF répond, elle, à une stricte logique commerciale. La grève des cheminots et le changement de président contribuent à « démanteler » un peu plus l'image de la SNCF, dont la qualité et le prix des prestations sont contestés. *« La société est alors en rupture de contrat avec ses clients »*, résume un publicitaire. Le nouveau président, Loïk Le Floch-Prigent, décide alors d'interroger directement les voyageurs sur leurs attentes *[lire l'encadré]*.

« Il existe cependant une limite à l'exercice », remarque Eric Zajdermann à propos de cette démarche interactive. A être trop répétée, l'opération – déjà initiée avec la campagne *« Nous avons tant de choses à nous dire »* – peut se vider de son sens. En témoigne l'annonce du 9 janvier : en dépit des promesses faites, y compris au niveau régional, sur la transparence des informations aux voyageurs en cas de perturbation du trafic, la SNCF doit s'engager une nouvelle fois... à remplir ses engagements.

La problématique du groupe Lyonnaise est autre. En 1995, cette entreprise privée a pâti d'une double remise en cause : celle de son comportement professionnel, d'une part – corruption dans l'« affaire Carignon » –, et celle de son métier, d'autre part (critiques sur sa politique tarifaire ainsi que sur la qualité de ses prestations à Guingamp). La crise est telle que la réalité quotidienne est devenue ingérable. *« Les clients demandaient aux agents chargés de relever les compteurs d'eau à quel moment ils seraient à leur tour inculpés*, se souvient Vincent de la Vaissière. *Ils attendaient, en interne, qu'on les défende. »*

Pour redorer son image, la Lyonnaise des eaux s'est donc lancée dans une vaste opération de séduction au printemps 1995. Objectif : reconstruire l'image du groupe auprès de ses clients (14 millions en France pour l'eau), auprès de ses actionnaires – dont un tiers se trouvent à l'étranger – et auprès de ses employés. Au programme : une première campagne de publicité dans la presse en janvier-février 1996 sur le thème de l'éthique, relayée ensuite par trois spots télévisés (sur le cycle, le prix et la qualité de l'eau).

BDDP dote le groupe d'une nouvelle signature : « Lyonnaise des eaux, par respect de l'eau », et travaille sur les valeurs de proximité et de transparence, prioritaires selon l'Institut Louis Harris. Parallèlement, des journées portes ouvertes sont organisées, un guide *(L'Eau : petites astuces et bons conseils)* est diffusé à 3,5 millions d'exemplaires, et la direction générale entreprend un « tour de France » destiné à expliquer la campagne aux salariés. Le tout est orchestré par BDDP et sa filiale Compagnie Corporate pour 23 millions de francs en 1996.

Pour quels résultats ? Le directeur de la communication du groupe estime qu'*« il est trop tôt pour pouvoir enregistrer des résultats significatifs »*. Le public admet la légitimité de la Lyonnaise des eaux à communiquer (81 % des personnes interrogées estiment *« que c'est une bonne chose »*). Mais les annonces publicitaires sur l'éthique ne modifient que faiblement l'image du groupe sur le sujet (pour 70 % des interviewés, il n'y a pas eu de changement). Les films télévisés sur le métier ont été appréciés, mais, en interne, le personnel estime que la communication manque encore de proximité et de transparence.

« Face au désenchantement de l'opinion à leur égard, les entreprises ont saisi l'idée citoyenne comme une bouée de sauvetage, analyse Eric Zaidermann. *Le thème de la citoyenneté mélange deux domaines ayant leur propre logique, l'économie et la politique. »* Les entreprises qui utilisent le social comme vecteur de communication le font plus souvent par le biais de fondations qu'elles créent. Pour le reste, il s'agit le plus souvent *« d'habiller l'entreprise d'actions désintéressées pour que son action commerciale soit encore acceptée »*.

Florence Amalou

Fragile interactivité

La décision de la SNCF, en janvier 1996, d'interroger directement les « usagers-clients » après la grève des transports de décembre 1995 a marqué le début d'un mécanisme interactif entre la société nationale et ses voyageurs. Deux millions de questionnaires ont été diffusés dans les gares ainsi que dans la presse. La Sofres analysera 200 000 réponses : *« un chiffre considérable »*, considère Bernard Emsellem, directeur des stratégies à Compagnie Corporate. Pour la direction de la SNCF, le contact est rétabli grâce à ce large processus de concertation. Elle s'engage à tenir compte des remarques et à poursuivre le dialogue pour l'amélioration du service. Toutefois, les liens renoués restent fragiles, comme en témoigneront, fin 1996, les nombreuses critiques de voyageurs bloqués sans information en raison des intempéries.

Peurs de pub

par Alain Rollat

DEUX photos d'identité en parallèle. Deux photos du genre anthropométrique. D'un côté, un Maghrébin pur Maghreb. De l'autre, un Le Pen pur Le Pen. Ces deux photos sur la même affiche, accompagnées de la légende suivante : « *Faites la différence entre un musulman et un intégriste.* » Une affiche qui constituera le clou de la prochaine campagne militante de SOS Racisme.

Ce document a été présenté, mercredi, sur Canal +, au cours de l'émission « La Grande Famille », par l'agence de publicité qui offre ses services à SOS Racisme. Mais le reverra-t-on à la télévision ? Rien n'est moins sûr. La télévision a peur de la pub quand la pub sort de sa vocation commerciale pour se mêler de politique. Aucune chaîne, jusqu'à présent, n'a accepté de faire figurer dans ses écrans publicitaires le précédent clip conçu par la même agence à la demande de SOS Racisme. Tous les professionnels l'adorent, ce clip, ils l'ont d'ailleurs primé au cours d'un festival, et certains téléspectateurs de France 2, M 6 et Canal + ont même eu le privilège d'en entendre parler dans des émissions divertissantes, mais ni la télévision publique ni la télévision privée ne l'ont diffusé dans les tranches publicitaires habituelles. Et c'est regrettable, parce que ce film d'une minute, remontré mercredi sur Canal +, prouve que, lorsqu'elle se met au service de l'instruction civique, la pub sait être aussi performante qu'au service des marchands.

Il s'agit d'un clip qui tourne le racisme en dérision en retournant contre ses adeptes le simplisme de leurs thèses tel qu'il s'exprime dans la galerie de la bêtise universelle. « *Moi,* dit une ménagère, *je trouve qu'il y a trop de racistes en France...* » « *Moi et mes chiens,* dit un vigile, *on ne supporte pas les racistes.* » « *Moi,* dit un écolier, *mon papa, il dit qu'il ne faut jamais faire confiance à un raciste.* » Etc. Avec une conclusion en forme de moralité : « *Si, à leur tour, les racistes devaient subir le racisme, sans doute le seraient-ils un peu moins...* » C'est à la fois malin, drôle et percutant. Pourquoi cette forme d'expression est-elle interdite de pub à la télé ? Parce que, selon les professionnels, elle aborde « un sujet tabou ». La télévision tient à ce que chacun de ceux qui la font reste à sa place.

C'est sûrement pour cette raison que les journaux télévisés de mercredi soir semblaient embarrassés par la question politique soulevée par ces cinéastes qui se piquent de donner aux gouvernants des leçons de démocratie. Où va-t-on si les professionnels du cinéma sortent des plateaux promotionnels, sous prétexte que le Parlement vote des lois discriminatoires, pour revendiquer en conscience le droit de résistance à l'oppression inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ? C'est vrai, ça, ils feraient mieux de tourner, eux aussi, des clips politiquement corrects. Du genre retour de courrier à M. Raoult : « *Moi, mon papa, il dit qu'il ne faut jamais faire confiance à un délateur...* »

Madame la présidente et le Front national

Quelques jours après l'élection de Vitrolles, le magazine « Brut » ressuscite un débat au conseil régional du Nord - Pas-de-Calais. L'enjeu : retirer aux élus FN leur délégation dans les lycées

CELA pourrait être, en clignant un peu des yeux, l'Assemblée nationale de 1998, réalisée en images de synthèse. Ce 10 octobre 1996, disposés en un large demi-cercle, les conseillers régionaux du Nord - Pas-de-Calais sont tous là, ou presque. De gauche à droite : les communistes (15 élus), les socialistes (27 élus), les Verts (9 élus), le groupe RPR-UDF (27 élus), le Front national (15 élus). En haut – « *ailleurs* » –, le groupe Borloo, les chasseurs et les pêcheurs.

Marie-Christine Blandin, des Verts, présidente de la région depuis 1992, annonce la question inscrite à l'ordre du jour. La loi du 23 juin 1983 prévoit que chaque conseil régional est représenté par un de ses membres au sein des établissements scolaires publics et des lycées privés. Mais Jean-Marie Le Pen vient de parler de l'« *inégalité des races* ». Madame la présidente cite des extraits de *La France est de retour* (1985) – « *Les enfants de travailleurs étrangers n'auront pas accès à l'enseignement gratuit. Leur instruction sera à la charge de leur pays d'origine, de leurs parents ou des employeurs de ces derniers* » – et pose la question : « *Des tenants de propos qui sapent la démocratie peuvent-ils, au nom de cette même démocratie, la représenter dans les lycées ?* » Elle demande, dans les cas où la région n'est représentée que par un seul délégué « *placé en situation de responsabilité* », que leur soit retiré le mandat.



Les images qui suivent sont livrées brutes. Un vote public, à main levée. Un hémicycle d'âmes et de consciences face à elles-mêmes, sous les seuls yeux de la caméra. Le groupe UPF ne veut pas transformer le conseil régional en « *tribunal politique* ». « *Au nom du symbole* », dit Jean Le Garrec (PS), et du « *sens de la responsabilité* », ajoute Ivan Renar (PCF), la gauche suit Marie-Christine Blandin. Comme la droite classique, le président du groupe FN, Carl Lang, s'indigne de ce « *tribunal révolutionnaire* » et de l'« *amalgame grossier entre des déclarations politiques de Jean-Marie Le Pen et le travail technique* » des conseillers régionaux FN. Quelques jours après l'élection de Catherine Mégret à la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), le document diffusé par « Brut » prend une autre importance. En octobre 1996, beaucoup, y compris dans les rangs des Verts, avaient critiqué l'« ingénuité » de Mme Blandin, coupable d'avoir lancé un débat sans s'assurer de son issue. « *Je ne veux pas gagner, je veux prendre mes responsabilités* », expliquait la présidente. Aujourd'hui, « *ce débat nous semble emblématique de la difficulté qu'ont les partis politiques à adopter une stratégie claire face au Front national* », commentent les responsables du « *magazine de l'image et de l'actualité* » d'Arte, Claire Doutriaux et Paul Ouazan.

En juillet 1996, « Brut » avait consacré une émission spéciale aux auditions du Tribunal pénal international de La Haye sur les crimes commis en ex-Yougoslavie. Le tribunal avait fourni les archives audiovisuelles. Cette fois, les images ont été fournies par le conseil régional, qui filme tous ses débats. Comme souvent dans les films institutionnels, l'amateurisme est flagrant : les caméras sont mal placées et ratent leurs champs contrechamps. Fidèle à sa philosophie, « Brut » préfère donner à voir, honnêtement, sa subjectivité. Les ellipses du montage virtuel sont ainsi soigneusement exhibées par de drôles de pointillés sonores.

Les commentaires demeurent aussi rares que discrets. Une phrase sort pourtant de cette règle du strict constat narratif. Au moment de voter, Dominique Riquet, proche de Jean-Louis Borloo, explique que son petit groupe « *n'a de politique que le nom* ». Une voix *off* n'arrive pas à se taire et souffle : « *néanmoins clairement situé à droite* ». C'est le fin mot de l'histoire. Le vote est fait. Madame la présidente est battue par la droite, et par ceux qui sont « *ailleurs* ».

Ariane Chemin

★ « Brut », Arte, vendredi 14 février à 20 heures.

JEUDI 13 FÉVRIER

TF 1

20.45

JULIE LESCAUT
Rumeurs.
Série de Marion Sarraut, avec Véronique Genest (100 min). 245885
Le meurtre d'une adolescente soulève l'indignation de la population, la rumeur ne tarde pas à désigner un coupable...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. La 50e. Invité : Herbert Léonard. Le groupe 2 Be 3 ; Bernard ; Laurent ; Karaoké ; Le taxi des stars... (100 min). 7309418

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Gérard Brémond président de Pierre et vacances (25 min). 73578
0.30 et 1.10, 1.45, 2.55, 3.55 TF 1 nuit.
0.40 et 1.20, 3.05, 4.05, 5.10 Histoires naturelles. (rediff., 30 min). 2830066

1.55 Le Vignoble des maudits. Série. [1/3] (rediff.). 5.05 Musique.

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Cafards : l'invasion ; Le Temps des bricoleurs ; *Post-scriptum* : parole de juge (125 min). 7737961

23.00 Expression directe. Magazine.

23.05

TARATATA
Divertissement. Invités : Neneh Cherry, Carole Fredericks, Axelle Red, C. Russel, P. Young (70 min). 2025771

0.15 Ski. Championnat du monde : combiné femmes.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 ▶ Le Cercle de minuit. La famille, une douce violence (70 min). 7418530

2.25 Urti. Taq pas la porte. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Les Z'amours (rediff.). 4.00 Pyramide (rediff.). 4.35 Loubard des neiges (rediff.). 4.50 La Compète. Trou. 5.15 Chip et Charly. L'artichaut d'or (30 min).

France 3

20.50

LA CAGE AUX FOLLES ■
Film d'Edouard Molinaro, avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi (1978, 95 min). 314819
L'humour grince et les clichés sur les homosexuels abondent.

22.25 Journal, Météo.

23.00

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire. Parcours d'un manuscrit : Anne-Sylvie Salzman (*Au bord d'un lent fleuve noir*) ; Les Indiens : Nelcya Delanoë (*L'Entaille rouge*) et Sherman Alexie (*Indian Blues*) ; Ecrire : Jean Vautrin (*Le Roi des ordures*) ; Polac plus : Jules Laforgue (*Stéphane Vassiliew*), Nikolaï Leskov (*Cheramour*), Geza Csatch (*En se comblant mutuellement de bonheur*) (50 min). 41684

23.50 Saga-Cités. Magazine (rediff.). 0.15 Espace francophone. Magazine. Côte-d'Ivoire : les nouveaux routiers. 0.50 Capitaine Furillo. Série. Erreur de numéro. 1.35 Musique graffiti. *Concerto en la mineur*, de Jean-Sébastien Bach, par l'Orchestre symphonique de la RAI. (15 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'AMOUR EN TÊTE

20.45 Biochimie du coup de foudre *ou fragments scientifiques* d'un discours amoureux. Documentaire de Thierry Nolin (60 min). 7990752
Qui de la biochimie ou de la passion influence l'autre ? Une analyse scientifique illustrée par le jeu de deux comédiens en couple témoin.
21.45 Eloge du coup de foudre. Documentaire de Beeban Kidron (75 min). 9082226
A travers les Etats-Unis, une dizaine de couples témoignent sur le grand amour qui a changé leur vie. Des récits entrecoupés d'images d'archives, d'extraits de films, de textes poétiques et d'explications scientifiques.
23.00 Quoi de neuf Pussycat ? ■ Film de Clive Donner, avec Peter Sellers, Peter O'Toole, Romy Schneider (1965, v.o., 105 min). 3857955
0.45 Rhésus Roméo. Téléfilm de Philippe Le Guay, avec Isabelle Pasco (rediff., 100 min). 1590191
2.25 La Panthère rose. Le super héros ; Drôle de ferme (rediff., 35 min).

M 6

20.45

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR
Téléfilm de Larry Elikann, avec Kelly McGillis (105 min). 987139
Un simple d'esprit tombe amoureux d'une femme divorcée, alcoolique repentie. La famille s'oppose à cette liaison...

22.30

RETOUR DE FLAMMES
Film Δ de Gilbert Cates, avec Karen Allen, Keith Carradine (1987, 100 min). 5497506
En accord avec son amant, une femme tente de pousser au suicide son mari, complètement traumatisé par la guerre du Vietnam. Le plan échoue...

0.10 Lady Blue. Série O.
1.00 Best of trash.

2.45 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.15 Turbo. Magazine (rediff.). 3.45 Jazz 6. Magazine. 4.40 Prenez-les vivants. Documentaire. 5.10 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.35 Coulisses. Documentaire. Jean-Louis Aubert (25 min).

Canal +

20.30

FOOTBALL
En direct. Championnat de France de Division 1 (26e journée) : FC Nantes - AJ Auxerre. 20.45 Coupe d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 8229874

22.45 Flash d'information.

23.05

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON ■
Film de Patrick Aurignac. (1995, 83 min). 3838771
Un jeune homme arrêté pour usage de stupéfiants trouve des « modèles » en prison et devient un truand.

0.30 Terminal Velocity Film de Derek Sarafian (1994, v.o., 100 min). 6481153
2.10 George Dandin de Molière. Téléfilm de Jean-Claude Brialy, avec Jacques Villeret (*72 min*). 3537040

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le Corps des Mines (2).
21.32 Fiction. *L'Autre bout du monde*, d'Yves Jouan.
22.40 Nuits magnétiques. *Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ?*

0.05 Du jour au lendemain. Claude-Louis Combet ((L'Age de Rose). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Giorgio Sembri. Orchestre, direction Meredith Wilson. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 10 janvier au Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. David Shallon. Œuvres de Dvorak, Martinu, Chostakovitch.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Riley, Henze.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Beethoven, Berlioz, Poulenc, Puccini, Schumann.

0.00 *Tapage nocturne. Avec la participation de Anne-Teresa* Keersmaker, chorégraphe, et Thierry de Mey, compositeur. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées *de Radio-Classique*. Les grands moments du Festival de Verbier. *Concerts enregistrés* entre le 20 juillet et le 2 août 1996 au Festival. Œuvres de Stravinsky, Poulenc, Chostakovitch, Bartok.

22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (*Suite*). *Archives : Pablo* Casals. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Libera me ■ ■ Film d'Alain Cavalier (1993, 100 min). 44483416
21.40 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre (France 2 du 10/02/97).
0.00 Alice (RTBF du 26/01/97).

Planète

20.35 ▶ Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation.
21.15 Le Grand Shpountz.
22.05 Ramona, quand les compteurs s'arrêtent.
23.00 La Vie secrète des machines. [7/18] L'automobile.
23.30 Missions aériennes au Vietnam. [6/6].

Animaux

20.00 et 2.00 Les Rhinos de l'Assam.
21.00 *Monde sauvage.* Charognard.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 In the Wild.
23.00 Le Parc Yellowstone.
23.30 La Mer dans l'âme.

Paris Première

20.00 et 0.20, 2.15 20 h Paris Première. Invité : Daniel Herrero.
21.00 Le Faux Coupable ■ ■ *Film d'Alfred Hitchcok* (1957, N., v.o., 105 min). 28520961
22.45 et 1.50 Le J.T.S.
23.15 Le Requiem, de Mozart. Concert donné par le Scottish *Philharmonic* Singers et le Scottish Chamber Orchestra, dir. James Conlon. Enregistré *au Bute Hall de l'université de* Glasgow en 1983 (65 min). 89768226

France Supervision

20.30 Le Flingueur ■ Film de Michael Winner (1973, 95 min). 58318145
22.05 Marie-Chantal contre le Dr Kha ■ Film de Claude Chabrol (1964, 115 min). 53190481
0.00 A la recherche de la 7e merveille du monde.

Ciné Cinéfil

20.30 Stella ■ Film de Benito Perojo (1943, N., v.o., 90 min). 6877874
22.00 Le Mouron rouge (The Scarlet Pimpernel) ■ Film d'Harold Young (1934, N., v.o., 100 min). 5562890
23.40 Le Club.

Ciné Cinémas

20.30 La Princesse d'Eboli ■ ■ Film de Terence Young (1954, *95 min*). 5488884
22.05 Oublie-moi ■ Film de Noémie Lvovsky (1993, 100 min). 67976077
23.45 Le Guépard ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1962, 170 min). 56712313

Série Club

20.45 Ellery Queen.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Tempête aux Caraïbes.
23.00 Flash. Autour de minuit.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Remontons le temps.
0.40 ▶ Un ours pas comme les autres. Adieu les roses.

Canal Jimmy

20.45 En effeuillant la marguerite ■ Film de Marc Allégret (1956, N., 100 min). 41287042
22.25 After Hours ■ ■ Film de Martin Scorsese (*1985, v.o., 95 min*). 73815042
0.00 Souvenir. 24 heures pour trois idoles (17 décembre 1967).
0.35 Destination séries.
1.05 The New Statesman. Le polyglotte.

Festival

20.30 Bombardier ■ Film de François Labonté (1992, 155 min). 54088394
23.05 Une journée au Luxembourg. Téléfilm de Jean Baronnet, avec François Boucier. Le Dantec (55 min). 14369232

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Des voix dans la nuit. *Téléfilm d'Arthur Allan* Seidelman, avec Nancy McKeon (90 min). 500531110
22.15 Murphy Brown. Murphy achète une ferme.
22.45 Système Téva. Psy : l'arrivée de bébé (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Macha Béranger. *Les clés du luxe.*
20.00 Suivez le guide. Rivières ; Bali ; Tunisie.
22.05 En parcourant le monde. *Dubaï.*
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.
23.35 Suivez le guide (120 min).

Eurosport

11.50 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Descente du combiné dames à Sestrières (Italie) (100 min). 9673228
16.30 Basket-ball. En direct. Eurolique. 2e tour préliminaire : Dynamo Moscou-Asvel (105 min). 7355058
18.15 Tennis. En direct. Tournoi de Dubaï (ATP). 4e jour de l'Open de Dubaï (Emirats Arabes Unis) (105 min). 5691058
20.00 Ski alpin. Championnats du monde. Slalom du combiné dames à Sestrières (Italie) : 1re manche. 21.00 2e manche (60 min). 306348
22.00 Basket-ball. *Eurolique.* 2e tour préliminaire : CSP Limoges - TS Bologne.
23.30 Bobsleigh. Coupe du monde. Epreuve à Calgary (Canada) (150 min).

Muzzik

19.55 Les Caprices de Paganini.
21.00 Berlioz. Téléfilm de Tony Palmer (90 min). 65941
22.30 Carla Bley et Steve Swallow.
23.05 Olivier Messiaen... un grand maître.
0.05 L'Arpeggione de Schubert (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 *World News. 21.00 Larry King Live.* 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en *soirée : 19.45 et 21.15* Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'invité de l'économie 23.40 *Sports* (30 min).

Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Front national

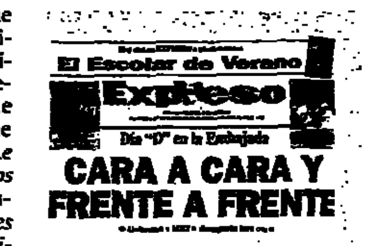
صكرا من الاصل

Les otages devront attendre

Selon l'éditorialiste du quotidien « Expreso », le dialogue entre les « guérilleros » et le gouvernement péruvien est bloqué : chacun croit que le temps joue en sa faveur

«TÊTE À TÊTE et face à face. Le gouvernement et le MRTA dialogueront aujourd'hui » : le 11 février, *Expreso*, le quotidien le plus lu de Lima, affichait ce titre sur cinq colonnes à la « une ». Cinquante-six jours après la prise d'assaut de la résidence de l'ambassadeur du Japon par un commando du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), soixante-douze otages sont toujours retenus et la rencontre entre le ministre Domingo Palermo, et «El Arabe», l'émissaire du MRTA, s'est terminée sur un communiqué de quatre lignes.

« Le rendez-vous avec le MRTA a été un dialogue de sourds », a titré, le lendemain 12 février, le quotidien. *«C'est clair ! c'est un échec»*, a commenté Manuel d'Ornellas, directeur d'*Expreso*, journal proche du pouvoir et souvent plus royaliste que le roi. Manuel d'Ornellas ne trouve guère de raison d'être optimiste en constatant que si le MRTA s'entête à exiger la libération de ses 450 camarades prisonniers, et si le gouvernement refuse d'y accéder, voire de l'envisager, les conversations ne peuvent que tourner court. *« Le gouvernement pense que le temps qui passe joue en sa faveur*, souligne le directeur d'*Expreso*, *car les terroristes sont minés psychologiquement. Le MRTA croit également que le temps le favorise, car le moral du gouvernement se dégrade. »*



Dans une précédente analyse Manuel d'Ornellas affirmait que, depuis la rencontre, le 1er février, à Toronto, du président Fujimori avec le premier ministre japonais, M. Hashimoto, un pacte aurait été conclu entre les deux hommes. Tokyo qui, initialement, voulait que Lima cède au chantage et remette en liberté les prisonniers du MRTA pour dénouer la crise sans effusion de sang, avaient dû y renoncer. En contrepartie, les Japonais étaient parvenus à imposer qu'un dialogue direct s'instaure entre les deux protagonistes, en présence de la « commission des garants » à laquelle s'est joint leur observateur officiel, l'ambassadeur du Japon au Mexique, M. Terada.

« L'heure du tête-à-tête est arrivée», annonçait alors M. d'Ornellas, qui, reprenant un argument souvent entendu auprès des autorités de Lima, ne pouvait cependant s'empêcher de condamner ce *«rendez-vous, qui est en lui-même une concession tacite au terrorisme, dans la mesure où l'Etat péruvien octroie au MRTA un traitement d'égal à égal ». « Mais c'est une couleuvre qu'il faut bien avaler»*, concluait le directeur d'*Expreso*. Ce dernier n'en adressait pas moins un double reproche au gouvernement, qui, en empêchant le MRTA d'avoir accès aux journaux et à la télévision, aurait commis l'erreur de le maintenir dans l'illusion d'avoir réalisé un acte héroïque et d'ignorer les véritables sentiments de l'opinion publique péruvienne, catégoriquement opposée aux libérations de prisonniers exigées par les preneurs d'otages.

Nicole Bonnet

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Le dernier film de Woody Allen tombe à pic. En pleine grève des transports en France, tandis que les syndicats d'enseignants protestent, furieux de ne pas avoir été invités à Matignon au sommet des jeunes, tandis que Tapie et Botton comparent leur sort dans les prisons de la République et que le monde de la justice s'interroge sur la différence entre l'abus de biens sociaux et la corruption, le nouveau film du petit bonhomme américain a un vrai parfum de bonheur. Les Français ont bien besoin de Woody Allen pour aimer les Américains et se sentir aimés d'eux.

De l'autre côté de l'Océan, personne d'autre ne semble les comprendre, et pas la presse américaine, en tout cas, qui donne de la France et de ceux qui la dirigent une caricature systématique. Heureusement, Woody est là, avec sa nostalgie, son art de la dérision et sa si séduisante laideur. C'est bien le seul, aujourd'hui, à nous communiquer, depuis New York, optimisme, tendresse et gaieté.

LOS ANGELES TIMES
William Pfaff

■ Pour les électeurs du Front national, les motivations racistes comptent beaucoup moins que l'anxiété socio-économique. Le Front n'est plus un phénomène politiquement marginal, mais il reste un parti de protestation, dont l'électorat vient en partie du communisme. Le vote contestataire s'est déplacé vers la droite, ralliant une partie des travailleurs qui se sentent exclus de la prospérité et méprisés par les élites. L'ambition pratique de Bruno Mégret est de faire du Front ce que l'Italien Gianfranco Fini a fait de son Alliance nationale : transformer un parti clairement d'extrême droite en un partenaire indispensable de la droite. M. Fini est aujourd'hui un personnage central de la scène politique italienne. M. Mégret veut l'imiter. Pour cela, il doit transformer un parti de mécontents en un mouvement idéologique. Cela ne sera pas aussi simple qu'il peut le croire aujourd'hui, mais ce n'est pas impossible.

EN VUE

■ Le président des Philippines, **Fidel Ramos**, récemment opéré d'une artère carotide, a pris un bain, mercredi 12 février, devant les journalistes réunis par ses soins au palais présidentiel de Malacanang, à Manille. La baignade de M. Ramos, âgé de soixante-huit ans, visait à démentir sans tarder la rumeur selon laquelle il aurait eu, la veille, une attaque cérébrale.

■ La tribu amérindienne des Mohegans vient d'engager une procédure judiciaire pour obtenir la reconnaissance de ses droits sur l'île d'Ellis Island, au large de New York. Ce lieu, devenu historique, a abrité, de 1892 à 1942, le principal centre d'accueil des candidats à l'immigration. **Ron Roberts**, le sachem de la tribu, estime dans la plainte déposée au parquet de New York : *« Ellis Island est à nous ». « Et la statue de la Liberté aussi »*, ajoute, serein, le chef amérindien.

■ Un mafieux soupçonné d'appartenir à un des principaux clans de Cosa Nostra, la mafia sicilienne, n'a opposé aucune résistance aux policiers qui l'ont démasqué pendant le carnaval de Catane. Santo Vitale, trente-trois ans, recherché pour vol, vol avec effraction et enlèvement de personnes, a été arrêté dans la rue alors qu'il se rendait à un bal déguisé en Rudolph Valentino.

■ La patineuse **Katarina Witt**, double championne olympique et quadruple championne du monde, a l'intention de racheter Aeros, un ancien cirque d'Etat en faillite de l'ex-RDA.

■ Le billet de 500 francs à l'effigie de **Pascal** cessera d'avoir cours légal le 1er mars 1997, selon un décret paru, dimanche 9 février, au *Journal officiel*. Les possesseurs de « Pascal » pourront toutefois les échanger aux guichets de la Banque de France jusqu'au 1er mars 2007. La nouvelle série de billets représentant **Pierre et Marie Curie, Antoine de Saint-Exupéry** et **Gustave Eiffel** sera complétée, à la fin de 1997, par une coupure de 100 francs représentant **Paul Cézanne**.

■ **Emmanuel Hirsch**, producteur à France-Culture et responsable de « l'espace éthique » à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, a été élu, lundi 10 février, président de l'association Arcat-Sida. Il remplace à ce poste **Frédéric Edelmann**, journaliste au *Monde*, démissionnaire mais qui reste membre du conseil d'administration et président de l'association. Frédéric Edelmann avait succédé à **Pierre Bergé**, président-directeur général d'Yves Saint Laurent, en juin 1996.

■ Le président argentin **Carlos Menem** a signé, le 12 février, un décret autorisant la construction à Buenos Aires d'un monument à la gloire d'**Eva Peron**, l'épouse du dictateur argentin Juan Peron, morte en 1952 et récemment réincarnée par Madonna au cinéma. L'œuvre, à laquelle ne pourront concourir que des artistes argentins, est destinée *« à perpétuer dans le peuple la mémoire de celle qui fut le porte-drapeau des humbles »*. Elle sera édifiée dans le quartier aristocratique de Palermo.

VENDREDI 14 FÉVRIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Trahisons.
18.05 K 2000. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal. L'image du jour.
20.38 L'image carton bleu.

20.45

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice. Spécial Saint-Valentin. (140 min). 481849
L'élection du couple le plus représentatif de cette fête des amoureux, par un jury constitué de précédents gagnants.

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès ; Les coups de foudre ; Le ronflement (110 min). 5361530
0.55 Formule foot. Présenté par Vincent Hardy. 26e journée de D1.
1.30 et 2.35, 3.40, 4.45 TF 1 nuit.
1.45 Le Vignoble des maudits. Série [2/3]. 2.45 et 3.50, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air. Série.
17.45 Kirk. Série.
18.10 Madison. Série.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.25 Studio Gabriel. Invité : Bernard Giraudeau.
20.00 Journal. A cheval !, Météo, Point route.

20.55

► Me DA COSTA
Les témoins de l'oubli
Série de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (85 min). 5044004
Quinze ans après avoir obtenu une grâce présidentielle pour son client condamné à mort, Da Costa retourne au prétoire pour innocenter celui-ci.

22.25

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Histoires d'amour. Invités : Jean-Claude Lavie, Christine et Olivier Orban, Jean-Marie Rouart, Carole Bouquet et Daniel Auteuil, Frédérick Tristan (70 min). 6236559
23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Madame X ■ Film de David Lowell Rich (1966, v.o., 95 min). 5311171
1.55 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 3.55 Les Z'amours (rediff.). 4.25 Pyramide (rediff.). 4.55 Voltigeur du Mont-Blanc. Documentaire. 5.10 La Compète. Qui fait courir Isa ? 5.40 Chip et Charly. Le jour de Fafnir (20 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *Francis Lopez et ses opérettes*, de Rodrigo Lopez, Daniel Ringold et Philippe Guiboust.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag. Magazine.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. L'échappée bleue (60 min). 7914153
Tous les mercredis, les pensionnaires d'un centre de rééducation fonctionnelle près de Lorient embarquent à bord d'un trimaran.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Marthe Keller. Espagne : loi des eaux ; France : billes en tête ; Indonésie : les casseurs de pierre (60 min). 5620917
22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Magazine. Chasseurs d'éclairs (55 min). 6523269
0.15 Libre court. Ombres et lumières de S. Brunett (N., 15 min). 1884028
0.30 Sidamag. Magazine. Prévention et risques de transmission du VIH (rediff.). 0.50 Capitaine Furillo. Série. Des gâteaux indigestes. 1.35 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Le hérisson qui voulait aller loin. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Cours de ski particuliers.
20.00 Brut (30 min). ● Lire page 28 8172
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LES JEUX D'ÉROS
Téléfilm de Heidi Kranz, avec Konstanze Breitebner, Walter Sittler (80 min). 282269
Trompée par son mari, une journaliste décide de se venger. Elle jette un autre homme dans les bras de sa rivale.

22.05

GRAND FORMAT : LA PEUR DU SILENCE
Documentaire d'Eline Flipse (80 min). 7550820
Une génération de jeunes compositeurs chinois (Tan Dun, Guo Wenjing, Qu Xiaosong et Chen Qigang), aujourd'hui en exil, commente sa découverte de la musique classique après le grand silence de la révolution culturelle.
23.25 Postman ■ ■ Film de He Jianjun, avec Fang Yuanzheng, Liang Danni (1994, v.o., 100 min). 1369004
1.05 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.15 Kaguyahime. Ballet de Jiri Kylian (rediff., 75 min). 9282318
2.30 Au bord de l'autoroute. Court métrage (1996, rediff., 30 min). 2064028

M 6

17.10 Hit machine. Magazine.
18.05 Central Park West. Série. Déception.
19.00 Loïs et Clark. Série. Chaleur sur la ville.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine. Comiques : mode d'emploi.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

CAMÉRA SUR COUR
Téléfilm de John McPherson, avec Timothy Busfield, Heather Locklear (100 min). 918202
Un professeur est témoin du meurtre d'une femme qui habite l'appartement d'en face...

22.25

POLTERGEIST
Les répliques du saint. Série △, avec Derek de Lint (50 min). 4942511
23.15 Entre l'amour et la violence. Téléfilm △ de Paul Aron, avec James Woods (105 min). 2820801 *Un aviateur américain, abattu en 1965 dans le golfe du Tonkin, est capturé par les Vietcongs.*
1.00 Best of groove.
2.00 Jazz 6. Magazine. 3.00 Fréquenstar. Magazine. Véronique Sanson. 3.45 Sexy mode. Documentaire. 4.35 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.00 Et le ciel t'aidera. Documentaire (50 min).

Canal +

16.00 La Gifle ■ Film de Claude Pinoteau (1974, 100 min). 2126511
17.40 et 0.40, 4.25 Surprises.
17.50 Carland Cross. Le trésor de Marco Polo.
► En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Axel Khan, Umberto Pelizzari, Blur.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

NEW YORK VAUT BIEN UNE VALSE
Téléfilm d'Ernest Thompson, avec Shirley MacLaine, Liza Minnelli, Kathy Bates (90 min). 730199
Trois « énormes » actrices dans un téléfilm sur l'amitié.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine.

23.00

STREET FIGHTER : L'ULTIME COMBAT
Film de Steven E. De Souza (1994, 97 min). 3834998
1.20 Les Aventures d'Arsène Lupin ■ ■ Film de Jacques Becker (1956, 100 min). 30979399
3.00 Ça tourne à Manhattan ■ ■ Film de Tom Dicillo (1995, v.o., 85 min). 8808202
4.40 Brain Dead ■ Film d'Adam Simon (1989, 85 min). 8477689
6.05 East Side Story (54 min). 6235842

Radio

France-Culture

21.32 Musique : Black and Blue. The Prestige Sessions. Les faces cachées de Chet Baker.
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ?
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Dufour (Le Temps passe quand même). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de l'Ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Luciano Berio. Dietrich Henschel (baryton). Œuvres de Beriol.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Barraud, Damase, Mihalovici.
0.00 Jazz-club. Enregistré le 3 janvier au Duc des Lombards à Paris. Le quintette du batteur Simon Goubert. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Louis Spohr. La Flûte enchantée, ouverture de Mozart ; Concerto no 8, pour violon "in modo di scena cantate" op. 47 de Spohr ; Variations op. 33 de Weber ; Faust, la fin de l'acte II de Spohr ; Sonate no 4 pour piano et violon op. 23 de Beethoven ; Octuor en mi bémol majeur op. 32 de Spohr ; Variations pour harpe sur air de Méhul de Spohr.
22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [3/6].
21.00 Bon week-end. Spécial Saint Valentin (RTBF du 14/02/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Neneh Cherry, Carole Fredericks, Axelle Red, C. Russel, Paul Young (France 2 du 13/02/97).

Planète

20.35 L'Empreinte.
21.30 Les Aquanautes : royaumes sous-marins.
22.20 Le Chant des anges.
23.15 Maroc, corps et âme. [8/11] Chants pour un shabbat.
23.40 Law and Order. La loi et l'ordre.

Animaux

20.00 et 2.00 Vie sauvage. Guépards.
20.30 et 2.30 L'île aux flamands.
21.00 Monde sauvage. Légions de Guillemots.
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Renard.
23.00 Vie sauvage. L'ours noir.
0.00 Monde sauvage. L'obscure vie des cavernes.
1.00 In the Wild (60 min).

Paris Première

21.00 Un siècle de chansons. [2/4] 1940-1958 : de l'Occupation à l'après-guerre.
21.50 et 1.55 Le J.T.S.
22.20 Lakmé. Opéra de Léo Delibes. D'après l'oeuvre de Pierre Loti. Mise en scène de Norman Ayrton. Direction musicale, Richard Bonynge. Enregistré à l'Opéra de Sydney en 1976 (160 min). 87889530

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Les Garçons Bouchers.
21.20 Scandal Point. Ballet. Chorégraphie de François Raffinot. Avec Sarah Crépin, Bernard Estrabaut.
22.20 Musiques de films : Joseph Kosma.
23.15 Georges Seurat.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Crime de M. Lange ■ ■ Film de Jean Renoir (1935, N., 80 min). 52629578
21.50 Feuilles d'automne ■ ■ Film de Robert Aldrich (1956, N., v.o., 105 min). 38374846
23.35 La Soupe à la grimace ■ Film de Jean Sacha (1954, N., 110 min). 28835129

Ciné Cinémas

21.00 Rambo 2 : la mission. Film de George Pan Cosmatos (1984, 95 min). 51459066
22.35 Etroite Surveillance ■ Film de John Badham (1987, v.o., 115 min). 67854801
0.30 La Septième Prophétie ■ Film de Carl Schultz (1987, 95 min). 88549405

Série Club

20.40 Le Club.
20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Clair de lune.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres.
23.00 Ellery Queen.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.40 Au-delà du réel. L'invisible ennemi (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Echec et diplomatie.
21.20 The New Statesman. Heil et merci bien.
21.45 On the Air.
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream On. Théorie de la relativité.
22.45 Seinfeld. La calzone.
23.10 Top Bab. Cyndi Lauper.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues.

Festival

20.05 Le Voyageur. Prêt-à-porter.
20.30 Mandrin. Feuilleton [2].
22.15 Evasion. Téléfilm de Jacek Gasiorowski, avec Denis Karvil (90 min). 43517240
23.45 Cambriole. Court métrage de Laurent Jaoui, avec Bert André (15 min).

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Nos meilleures années. Séparation ; Vive l'amour.
22.15 Murphy Brown. Point d'interrogation.
22.45 Système Téva. Santé : coeur de femme (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique d'André Bercoff. Mémoire de palace.
20.00 Suivez le guide. Hawaii caché ; Ongava ; New York ; Amérique coloniale.
22.05 En parcourant le monde. Asie du sud-est.
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.
23.35 Suivez le guide. Rivières ; Bali ; Tunisie (120 min).

Eurosport

15.00 et 20.00 Tennis. En direct. Tournoi de Marseille (ATP). Quarts de finale de l'Open 13 à Marseille (90 min). 246220
16.30 Tennis. En direct. Tournoi de Dubaï (ATP). 5e jour de l'Open de Dubaï (Emirats Arabes Unis) (210 min). 24790998
22.00 Judo. le Tournoi de Paris.
23.00 Sumo. Le tournoi Basho : 1re partie.
0.00 Patinage de vitesse. Championnats du monde. Epreuve à Nagano (Japon) (90 min).

Muzzik

21.00 Magma. Concert à l'auditorium des Halles 1996 (60 min). 70646
22.00 The Gadd Gang Live.
23.00 Astortango : le 14 juin 1996. Récitals [2]. Enregistré au théâtre de l'Opéra de Buenos Aires.
2.20 Musiques émotions. Clips (220 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 19-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Fils de la Panthère Rose. Film de Blake Edwards (1993, 95 min), avec Roberto Benigni. *Comédie*.

RTL 9

22.45 Une histoire d'amour. Film de Michele Lupo (1969, 95 min), avec Anna Moffo. *Erotique*.
1.05 La Môme vert-de-gris. Film de Bernard Borderie (1953, 95 min). *Comédie policière*.

TSR

21.45 J.F. partagerait appartement. Film de Barbet Schroeder (1991, 105 min), avec Bridget Fonda. *Thriller*.
23.45 Personne ne m'aime. Film de Marion Vernoux (1993, 95 min), avec Bernadette Lafont. *Comédie*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 14 FÉVRIER 1997

Un dirigeant nord-coréen demande l'asile politique à la Corée du Sud

Avec un de ses collaborateurs, il s'est réfugié à la représentation politique de Séoul à Pékin

TOKYO
de notre correspondant

La demande d'asile en Corée du Sud de l'une des personnalités de premier plan du régime de Pyongyang, Hwang Jang-yop, va susciter un regain de tension dans la péninsule. Intervenue à Pékin, cette affaire place en outre la Chine, dernier allié de la Corée du Nord, dans une position délicate. M. Hwang, considéré comme un proche conseiller de Kim Jong-il, *de facto* dirigeant de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), s'est rendu mercredi 12 février au consulat de Corée du Sud à Pékin pour y demander l'asile politique. Secrétaire du comité central du Parti des travailleurs, chargé des affaires internationales et président de la commission des affaires étrangères du Congrès suprême du peuple, M. Hwang séjournait dans la capitale chinoise après une visite de deux semaines au Japon. Il aurait dû prendre le train pour Pyongyang dans la journée. Il était accompagné dans sa démarche au consulat sud-coréen de l'un de ses collaborateurs, Kim Dok-hong, directeur de l'Institut de recherche du comité central du Parti des travailleurs, qui a également demandé l'asile.

PÉKIN AU PIED DU MUR

Jeudi en milieu de journée, Pyongyang n'avait pas fait de commentaire sur cette défection. La seule déclaration officielle a été celle, mercredi soir, du porte-parole du ministère des affaires étrangères, selon lequel cette défection était « *impensable* ». « *Si M. Hwang se trouve vraiment à l'ambassade de Corée du Sud à Pékin, c'est qu'il avait été enlevé par l'ennemi.* » Version également donnée par l'association des Coréens au Japon *(Chosen Soren)*, d'obédience nordiste. A la veille des célébrations du cinquante cinquième anniversaire de Kim Jong-il, le 16 février, cette défection qui sonne comme un désaveu du régime ne peut être que durement ressentie à Pyongyang.

L'affaire, qui fait la « une » des journaux à Séoul et à Tokyo – où les autorités ont renforcé la sécurité autour de l'ambassade de Corée du Sud – suscite surtout pour l'instant des conjectures. M. Hwang est le plus haut dirigeant de la RPDC à demander asile au Sud depuis la guerre de Corée. Appartenant à la vieille garde, il est l'un des théoriciens du régime, initiateur avec Kim Il-sung de la doctrine *juche* (autosuffisance et indépendance), qui en est le fondement idéologique. Âgé de soixante-treize ans, M. Hwang fut aussi à l'origine du culte de la personnalité voué au « Grand Leader ». Il était considéré comme une personnalité influente de l'entourage du fils et héritier de celui-ci, Kim Jong-il. Parlant russe, anglais et japonais, ancien président de l'université Kim Il-sung puis du Congrès suprême, il figure au vingt-quatrième rang dans la hiérarchie du régime.

Que signifie cette défection, dont M. Hwang ne peut ignorer les risques qu'elle fait courir à sa famille ? Elle ravive tout d'abord les interrogations sur une lutte de pouvoir au sein des dirigeants nord-coréens entre les partisans de l'ouverture et ceux qui restent ancrés sur l'orthodoxie passée. M. Hwang, qui servit plusieurs fois de messager à Kim Il-sung à Pékin, est un partisan des réformes et de l'ouverture sur le modèle chinois. Aurait-il été mis en minorité alors que se prépare, comme il l'indiquait lui-même au cours de son séjour à Tokyo, l'intronisation formelle de Kim Jong-il (*Le Monde* du 9-10 février) ?

Si le quotidien conservateur *Sankei* avance que cette défection pourrait précipiter la débâcle du régime, le plupart des commentateurs cités par les autres journaux japonais estiment qu'elle ne constitue pas une menace dans l'immédiat. En revanche, elle met la Chine au pied du mur en l'obligeant à choisir entre Pyongyang, qui exige que les deux hommes qui se trouvent au consulat de Corée du Sud lui soient remis, et Séoul, qui demande qu'ils soient envoyés au Sud conformément à leurs voeux.

Si la Chine accède aux demandes de la Corée du Sud, avec laquelle elle a noué des liens économiques de plus en plus étoffés – l'établissement des relations diplomatiques date de 1992 – les dirigeants nord-coréens ne pourront que se cabrer et une nouvelle montée de tension dans la péninsule est à craindre.

Philippe Pons

Des centaines d'artistes à Toulon pour soutenir Gérard Paquet

Le maire FN veut la dissolution de son théâtre

TOULON
de notre envoyée spéciale

A 6 heures, le matin du jeudi 13 février, en gare de Toulon, les deux cents artistes qui ont passé la nuit à bord du « train pour la liberté » sont accueillis par Gérard Paquet et l'équipe de son Théâtre de Châteauvallon. Danseurs, cinéastes, comédiens, musiciens se trouvent exceptionnellement réunis pour « *sauver la liberté d'expression et de création* ». Après avoir obtenu le licenciement de Gérard Paquet (*Le Monde* du 4 février), la mairie Front national de Toulon a demandé la dissolution de l'association Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI). Dans la matinée, le tribunal de grande instance de Toulon, qui devait examiner cette demande jeudi, reportait l'audience au 20 mars.

A bord du train parti de Paris, du chanteur Jacques Higelin à la comédienne Bulle Ogier ou au cinéaste Bertrand Tavernier, chacun exprime le même rejet des actes et des idées du Front national. « *Un Etat totalitaire fascisant s'attaque d'abord à la culture et à la liberté de parole*, lance Jacques Higelin, qui s'était produit en concert à Châteauvallon. *A Orange, le maire a commencé par convoquer l'association qui m'avait programmé pour demander, là aussi, à son directeur de démissionner. Qu'est-ce qu'ils proposent comme culture ? Wagner ? L'opérette, qu'adorait Hitler ?* » Higelin dénonce aussi l'attitude de la France envers les étrangers : « *Qu'est-ce que ça veut dire cette suspicion, ce contrôle permanent ?* »

Le cinéaste Bertrand Tavernier, venu plusieurs fois assister à des spectacles au TNDI, fulmine contre le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, qui fait, selon lui, le jeu de la mairie Front national. « *C'est comme Eric Raoult, ministre RPR de l'intégration. Il m'envoie une lettre* [lire page 8], *suite au manifeste que j'ai signé pour défendre le séjour des étrangers, qui témoigne de son mépris pour les cinéastes.* »

Quelques étudiants, des techniciens du spectacle, des administratifs de plusieurs théâtres et bon nombre de danseurs et chorégraphes ont sauté dans ce « train de la liberté ». Arrivés à Toulon, les chorégraphes se regroupent autour de Philippe Decouflé, Karine Saporta, Maguy Marin ou Régine Chopinot.

2 000 MANIFESTANTS

« *Châteauvallon, c'est la colline qui a permis à la danse contemporaine d'émerger* », affirme Karine Saporta, présidente de l'Association des directeurs de centres chorégraphiques nationaux. La chorégraphe a dansé plusieurs fois au TNDI. « *Face au Front national*, ajoute-t-elle, *il faut montrer que son discours, c'est déjà un crime contre l'humanité.* »

A Paris, des artistes qui ne pouvaient se rendre à Toulon sont venus assister au départ du train mercredi soir ; les acteurs Roger Hanin et Tonie Marshall, les cinéastes Catherine Corsini, Jeanne Labrune et Gérard Mordillat. Au même moment, à Lyon, le comité local de soutien au TNDI organisait un défilé de plusieurs centaines d'artistes.

Jeudi matin, des artistes continuaient d'arriver à Toulon depuis plusieurs grandes villes et se joignaient au rassemblement place de la Liberté à 8 h 30, à l'ouverture du tribunal. A 9 heures, deux mille personnes étaient rassemblées. Un imposant dispositif de sécurité avait été mis en place à l'entrée et aux abords du palais de justice où les manifestants avaient l'intention de se rendre. Aux artistes s'étaient joints des syndicalistes, des militants politiques et des sympathisants.

Catherine Bédarida

Le chancelier Kohl recommande aux Allemands « de se passer d'augmentation réelle de salaire »

« *LA COMMUNAUTÉ est en bonne voie pour réussir son passage* » à l'Union économique et monétaire, estime le rapport économique annuel de la Commission européenne, qui devait être rendu public jeudi 13 février à Bruxelles. Malgré le point noir du chômage, les experts bruxellois justifient leur optimisme par des prévisions économiques favorables pour 1997 et 1998. Ils tablent sur une reprise de 2,3 % en 1997 et 2,8 % en 1998, contre 1,6 % en 1996.

Dans ce contexte, la Commission pense que tous les pays de l'Union, à l'exception de la Grèce, ont les moyens de se qualifier pour la monnaie unique dès 1999. Elle met néanmoins en garde contre la tentation des gouvernements, notamment en France et en Italie, de retarder les réformes nécessaires en recourant à des artifices de comptabilité. « *Au début de 1998, quand seront désignés les pays, il sera vérifié dans quelle mesure les actions ponctuelles mises en œuvre par certains pays en 1996-1997 auront été complétées par une amélioration durable des situations budgétaires* », indique le rapport.

A propos du chômage, les experts bruxellois estiment nécessaire d'améliorer le fonctionnement des marchés de biens et services et la formation. S'« *il n'est ni praticable, ni souhaitable que la Communauté imite la démarche suivie aux Etats-Unis* » en matière de flexibilité de l'emploi, le rapport suggère en revanche « *d'amender* » les « *éléments-clés du modèle européen* » d'une manière pragmatique, notamment pour enrayer le mouvement qui voit les entreprises substituer le capital ou travail, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis.

Confronté à une flambée de pessimisme en raison de la montée du chômage en Allemagne, le chancelier Helmut Kohl a accordé mercredi au quotidien populaire *Bild Zeitung* une longue interview pour défendre sa politique. Pour le chancelier, il ne fait toujours aucun doute que l'Union monétaire donnera « *un fort élan* » à la croissance en Europe et aidera à créer de nouveaux emplois. En attendant, il invite les Allemands à se serrer la ceinture pour les années à venir : « *Je pense qu'il est absolument raisonnable que tous ceux qui ont un travail limitent pendant quelques années leurs demandes ou même se passent d'augmentation réelle de salaire, pour que ceux qui sont au chômage aient plus de chances de trouver un emploi* », a-t-il dit. Cet appel a provoqué une levée de boucliers indignée de la part de l'opposition social-démocrate et des milieux syndicaux. Les Britanniques n'ont pas, eux, ce problème : selon les chiffres publiés mercredi à Londres, le taux de chômage est tombé en janvier à 6,5 % en données corrigées, le plus bas niveau depuis 1990. – *(AFP, Reuter.)*

Alain Juppé interdit la culture du maïs transgénique

LE PREMIER ministre, Alain Juppé, a annoncé, mercredi 12 février, qu'il interdisait la mise en culture de semences de maïs transgénique. Celle-ci ne pouvait être autorisée qu'après inscription au catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France – inscription dont l'arrêté, préparé par le ministère de l'agriculture, restera donc « *sans signature* ». Dans un communiqué diffusé le même jour, le ministère de l'environnement s'est réjoui de voir le gouvernement « *soucieux d'appliquer le principe de précaution* », et rappelle sa préoccupation à l'égard des produits génétiquement modifiés « *et plus précisément des semences, qui, mises en culture, sont susceptibles de dissémination (...) dans l'environnement* ».

En prenant cette décision, Alain Juppé tente à l'évidence de rassurer les écologistes et les consommateurs, qui, sur fond de « vache folle », cristallisent sur ce maïs toutes les peurs suscitées par les aliments transgéniques. Mise au point par la firme suisse Ciba-Geigy et déjà commercialisée aux Etats-Unis et au Canada, cette céréale contient en effet trois gènes étrangers : un gène de résistance à la pyrale, (insecte dont les ravages sont responsables d'une perte de rendement sur le maïs grain de 5 % à 10 % par hectare et par an), un gène de tolérance à l'herbicide Basta (dont le caractère pourrait éventuellement être diffusé dans le milieu naturel), un gène de résistance à un antibiotique courant, l'ampicilline (dont on peut craindre la propagation aux bactéries du tube digestif du bétail, voire des hommes).

CONSOMMATION AUTORISÉE

Replacée dans un contexte plus global, cette interdiction n'en apparaît pas moins comme bien paradoxale. Depuis 1994, en effet, la France demande à la Commission européenne d'autoriser la commercialisation de ce maïs génétiquement modifié. Le 18 décembre dernier, après des mois de tergiversations, la Commission donnait son feu vert à cette mise sur le marché. Suite logique : le 5 février, la France autorisait, par arrêté paru au *Journal officiel*, la consommation de ce maïs transgénique, tant pour l'alimentation animale qu'humaine. A une seule condition : les produits de consommation issus de cette variété devront être soumis à un étiquetage spécifique, en vertu de la récente directive européenne sur l'étiquetage des « nouveaux aliments » (*le Monde* du 18 janvier).

En décidant d'autoriser l'importation et la consommation de ce maïs mais non sa culture, le gouvernement français donne donc à l'affaire un ton nouveau, et laisse penser que le risque lié à la diffusion de cette céréale est plus grand pour l'environnement que pour la santé humaine. Or, cette opinion est loin de faire l'unanimité parmi les experts.

Si les scientifiques manquent de recul pour affirmer que l'introduction de semences transgéniques en champs ne donnera pas lieu à des fuites intempestives dans la nature, c'est en effet pour le maïs, espèce chez laquelle les possibilités de croisement avec une variété sauvage sont nulles, que la question se pose le moins. Le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, a d'ailleurs précisé que l'interdiction de mise en culture des semences de maïs transgénique n'empêcherait pas « *des mises en culture à caractère expérimental* ».

Catherine Vincent

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 13 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18410	+1,26	−3,47
Honk Kong index	13462,60	+0,06	+0,08

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/02	Var. en % 11/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2599,33	+0,67	+12,25
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+13,81
Milan MIB 30	—	—	+4,77
Francfort Dax 30	3207,23	+0,62	+11,02
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+7,08
Madrid Ibex 35	473,24	−0,25	+6,40
Amsterdam CBS	—	—	+9,10

Tirage du *Monde* daté jeudi 13 février 1997 : 474 977 exemplaires

Dans « Le Monde diplomatique » de février

Le Monde diplomatique de février porte un regard critique sur deux pays donnés en exemple de réussite du modèle libéral et de la mondialisation : le Royaume-Uni (Gareth McFeely, Richard Farnetti et Guillaume Robin) et la Corée du Sud (Laurent Carroué, Bertrand Chung, Patrick Maurus, Selig S. Harrison).

Le mensuel parcourt aussi entre autres l'*Afrique des conflits*, du Maghreb (Gilbert Grandguillaume, Hamed Ibrahimi, Bruno Callies de Salies) au Gabon (Stéphane Odzamboga), du Zaïre (Colette Braeckman) au Soudan (Gérard Prunier) ; Cuba (Janette Habel) ; le Proche-Orient (Alain Gresh et Samir Samir Kassir) ; etc.

★ **En vente chez votre marchand de journaux, 22 F.**